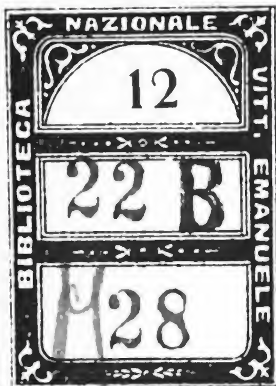
LA RELATION DE TROIS AMBASSADES DE...

Guy Miege




NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
12
22 B
28

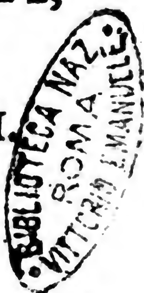


LA RELATION DE TROIS AMBASSADES

de Monſeigneur le
COMTE DE CARLISLE,
de la part du Sereniſſime
Tres-puiſſant Prince
CHARLES II.
Roy de la Grande Bretagne,
VERS
leurs Sereniſſimes Majeſtés
ALEXEY MICHAILOVITZ
Czar & Grand Duc de Moſcovie,
CHARLES Roy de Suede,
& FREDERIC III.
Roy de Dannemarc & de Norvege,

Commencées en l'an 1663. & finies ſur la fin de l'an 1664.







Sur l'imprimé à Amſterdam,
A ROUEN,
Chez L. MAURRY.

M. DC. LXX.

A MONSEIGNEUR LE VICOMTE DE MORPETH.

ONSEIGNEUR,

Aprés avoir dedié depuis peu cet ouvrage en Anglois à ſon Excellence Monſeigneur *le Comte de Carlisle*, ce ſeroit de mauvaiſe grace de chercher maintenant pour cette Edition Françoiſe un autre Protecteur que vous Monſeigneur. Et, puis que par la premiere Edition je me ſuis efforcé de rendre mes devoirs à Monſeigneur voſtre Pere, il eſtoit bien juſte que par celle-cy je fiſſe auſſi paroiſtre d'une façon particuliere le reſpect que j'ay pour vous.

Ce n'eſt pas, Monſeigneur, que je pretende icy à l'imitation de pluſieurs de faire un Panegyrique, & de vous donner dans une courte Preface tous les eloges qui vous ſont deus. Car, outre qu'il ſuffit de conoiſtre voſtre Illuſtre Maiſon pour eſtre bien informé de la grandeur de voſtre merite, je ſuis perſuadé d'ailleurs que vous aimez beaucoup mieux vous faire conoiſtre vous meſme par vos actions que par les écrits d'un autre, & que comme le prix de la Vertu eſt en elle-meſme, vous vous contentez de tirer de la Vertu meſme la gloire que vous meritez. C'eſt pourquoy, Monſeigneur, je ne crains pas que cet ouvrage vous ſoit pour cela moins aggreable, & que vous n'ayez la bonté de le rece-

voir ſous voſtre protection, ſur tout puis que c'eſt Monſeigneur voſtre Pere qui en eſt proprement le ſujet & l'ornement; luy (dis-je) dont le nom s'eſt rendu ſi fameux dans le Nort tant par ſes belles qualités que par le glorieux employ d'Ambaſſadeur extraordinaire. C'eſt ſous ce noble Caractere que ſa Majeſté Britannique l'employe encore aujourd'huy dans la Cour de Suede, où il n'y a point de doute qu'il ne meſnage, comme il a fait auparavant, les intereſts de ſon Prince avec autant de prudence & d'éclat qu'il eſt poſſible. Et, s'il eſtoit neceſſaire, Monſeigneur, que vous euſſiez quelque grand modelle pour y regler voſtre conduite, vous n'auriez qu'à jetter les yeux ſur

ſon Excellence, dont la façon de faire eſt ſi noble & ſi engageante qu'à moins que d'eſtre de l'humeur de la Cour de Moſcovie on ne peut qu'aimer ſa conduite avec reſpect. C'eſt ce qui paroit particulierement dans cette Relation, qui vous a déja ſans doute fait éprouver ce qu'un Poëte a dit elegamment:

——Auditæ laudes & clara parentum
Facta movent animos generoſaque corda nepotum
Sollicitant.

Il eſt vray, Monſeigneur, que vous avez eſté témoin de ce qui s'eſt paſſé dans ces trois Ambaſſades dont il s'agit maintenant, & qu'ainſi vous n'apprenez rien de nouveau par cet ouvrage. Mais je m'aſſeure, Monſeigneur,

ſeigneur, que le ſouvenir ne vous en ſera ny fâcheux ny inutile, & que vous ne prendrez point en mauvaiſe part que je me ſerve de cette occaſion pour vous témoigner en public que je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur

GUY MIEGE.

LA PREFACE AU LECTEUR.



'Il est vray que l'esprit de l'homme aime tant la nouveauté, comme a fort bien dit un Ancien, il ne faut pas trouver estrange qu'entre toutes ses inclinations particulieres, celle qui le porte à voyager soit si grande. Et, quoy que le voyage nous expose à beaucoup d'incommodités & de hazards, toutefois le contentement qu'il donne en nous faisant toûjours voir de nouveaux objets, nous fait mespriser hardiment le peril & l'infortune. J'avouë que, si le voyage est une chose si divertissante, elle n'est pas moins utile : & s'il donne de la joye, ce n'est pas une joye sterile. C'est ce qu'Homere a bien reconu, car entre tous les glorieux eloges

eloges qu'il donne à Ulysse il le loüe principalement d'avoir veu plusieurs pays, & d'en avoir observé, les mœurs & la façon de vivre. Comme j'ay toûjours eu un extréme panchant à voyager, dés que j'eus appris que le monde n'estoit pas tout renfermé dans ma Patrie, aussi n'ay je point voulu negliger dans mes voyages de remarquer selon ma capacité ce que je trouvois de plus considerable, & dont l'occasion s'est offerte particulierement dans celuy que j'eus l'honneur de faire avec Monseigneur le Comte de Carlisle pendant ses Ambassades en Moscovie, en Suede & en Dannemarc. Et, parce que la Moscovie est un pays qui n'est gueres conu que de ses vosins, ce fut là sur tout que j'arrestay mon idée & que je tâchay de m'instruire exactement de l'estat de ce pays. Cependant j'observois aussi tout ce qui se passoit de remarquable dans le voyage, particulierement l'accueil qu'on faisoit à son Excellence, & comme

j'eus d'ailleurs l'avantage d'estre employé dans sa negociation, je fus par ce moyen instruit de tout ce qui s'y passa. Le voyage estant finy je mis mes memoires en ordre & en fis un discours lié, dont je fis part à quelques-uns de mes amis, qui trouverent d'abord le sujet trop beau pour n'estre pas publié. Mais, comme j'avois trop soin de moy-mesme pour m'exposer si-tost à la censure du Public, *Nam nulli tacuisse nocet, nocet esse locutum*, c'est ce qui m'a fait differer quelque temps de mettre cet ouvrage en lumiere. Enfin pourtant je me suis persuadé que, puis que je pouvois le faire sous la faveur de son Excellence Monsieur le Comte de Carlisle, il n'y avoit rien qui pust me dispenser d'une chose où il y va de son interest & de celuy du Public. Et parce qu'il estoit à propos que cette Relation parust premierement en Anglois, je n'ay pas fait difficulté depuis peu de la produire en cette langue, & ainsi

ainſi de preferer la copie à l'Original.

Au reſte dans cette hiſtoire il y a non ſeulement une narration generale du voyage & de la maniere dont Monſieur l'Ambaſſadeur fut receu, mais auſſi (particulierement dans la Relation de la premiere Ambaſſade) une deſcription exacte de la Moſcovie & de tout ce qui s'eſt paſſé dans la Cour avec Monſieur l'Ambaſſadeur. Là j'eſpere qu'on verra ſuffiſamment de quelle maniere ſon Excellence y fut traitée, contre l'attente de toute l'Europe, aprés tant de proteſtations & de marques ſingulieres d'amitié que le Roy de la Grande Bretagne & le Czar de Moſcovie avoient receuës l'un de l'autre. On y verra le peu de ſuccez qu'a eu cette ſplendide Ambaſſade, & comment les Commiſſaires du Czar s'y ſont pris de mauvaiſe grace, quand au lieu de conſerver religieuſement l'amitié qui avoit duré ſi long-temps entre

les Couronnes d'Angleterre & de Moſcovie, ils ſe ſont portez eux-meſme à faire la premiere breche. Cela paroit clairement dans toute la ſuite de la negociation, où l'on ne voit du coſté de Monſieur l'Ambaſſadeur qu'un raiſonnement juſte & bien fondé, qui ne tend qu'à bien eſtablir une ſincere amitié; au lieu que du coſté des Commiſſaires du Czar, il paroiſt qu'ils ſont tout à fait preocupés, & qu'ils ſeroient bien contens que les deux Couronnes fuſſent comme auparavant en parfaite union, pourveu que le Czar fuſt exemt de contribuer de ſa part pour l'entretenir. Voila l'eſtat ineſperé où Monſieur l'Ambaſſadeur trouva la Cour de Moſcovie, qui ſe choquant mal à propos de tout ſon procedé, blâmoit tout ce qu'il y avoit de loüable en ſes actions. Et de fait je ne ſçay point d'autre raiſon pourquoy cette Cour s'eſt ſi fort oppoſée à Monſieur l'Ambaſſadeur, ſinon parce qu'il agiſſoit avec beaucoup

de vigueur pour les interets du Roy & de ses sujets, & pour n'avoir pas soûmis la dignité de sa charge à l'ambition ridicule d'un *Stolnic* ou d'un *Boyar*, enfin pour n'avoir pas souffert patiemment plusieurs de leurs façons d'agir fort desobligeantes. Il n'en fut pas de mesme dans les Cours de Suede & de Dannemarc pendant le peu de sejour que nous y fimes. Car on donna à Monsieur l'Ambassadeur toute sorte de satisfaction, on le combla d'honneur & de gloire, en un mot il y receut autant de marques de respect & d'amitié que l'on pouvoit esperer de deux Nations, dont la politesse & la civilité n'ont rien de commun avec l'humeur de Moscovie. De là il est aisé à voir que, si Monsieur l'Ambassadeur n'eut aucun succez dans la Cour de Moscovie, il n'en faut chercher la cause qu'en elle mesme: car il est tres-asseuré que son Excellence y a employé toute l'adresse imaginable, & que rien n'en a empeché

peché le ſuccez qu'une fatale obſtination de ceux qui traitoient avec elle. C'eſt là en general l'eſtat de ces Ambaſſades, dont la premiere fait la plus grande partie de mon hiſtoire : car les deux autres s'eſtant faites en peu de temps, ne fourniſſent que peu de choſe outre les complimens que Monſieur l'Ambaſſadeur fit de la part de ſon Prince aux Roys & aux Reines de Suede & de Dannemarc. J'ay ajoûté, pour la fin de cet ouvrage, l'Apologie que Monſieur le Comte de Carliſle fit dés ſon retour à Londres contre les Ambaſſadeurs que le Czar de Moſcovie envoya au Roy d'Angleterre, pour demander raiſon du procedé que Monſieur le Comte avoit tenu dans ſa Cour. Dans cette Apologie ſon Excellence fait voir tout au long la maniere dont il en avoit agi dans cette Cour, & comment on l'avoit traité : de ſorte qu'il parut par là d'une façon particuliere, que ſa Majeſté Britannique avoit beaucoup plus

plus ſujet de ſe plaindre du mauvais accueil qu'on avoit fait à ſon Excellence que le Czar n'avoit raiſon de ſe plaindre de ſon procedé. Il eſt temps, aprés ce que je viens de dire ſur le ſujet de ces Ambaſſades, de laiſſer maintenant l'ouvrage au jugement du Lecteur, l'aſſeurant que ſi j'y parois en quelque façon partial, ce n'eſt que par le reſpect que je porte à la verité, qui eſt l'ame de l'hiſtoire.



TABLE

des principales choses des trois Ambassades.

De

De

FIN.

LA

LA RELATION DE TROIS AMBASSADES,

De Mr. le Comte de Carlisle de la part de sa Majesté Britannique CHARLES SECOND.



'Estoit en l'an mille six cent soixante, que le Serenissime Prince Charles II, Roy de la Grande Bretagne, fut comme par un miracle heureusement rétably dans ses Royaumes, & qu'aprés un long tissu de miseres il monta glorieusement sur le Trône de ses ancêtres. Ce fut cette heureuse année en laquelle, comme un Soleil brillant, il sortit avec toute sa pompe de ces tristes nuages d'adversité qui l'avoient envelopé si long-temps, & que par sa presence favorable il remplit de joye non seulement ses Royaumes; mais mesmes toute l'Europe. Les Ambassades qui luy furent envoyées dés aussitost, témoignerent assez bien quelle part les autres Princes Chrétiens prenoient à ce bonheur. Et, comme s'ils eussent fait à l'envy qui le feliciteroit plûtost de son Retablissement & qui auroit le premier l'avantage de son

 alliance,

alliance, ils depécherent d'abord à sa Cour leurs Ambassadeurs. Le Czar de Moscovie entr'autres, le Roy de Suede, & celuy de Danemarc y envoyerent leurs Ambassadeurs avec une pompe extraordinaire, chacun selon sa dignité, & selon la grandeur de celuy que Dieu venoit de remettre sur le Trône. Et pour rendre à chacun d'eux l'honneur de ces Ambassades, sa Majesté Britannique leur envoya celles qui serviront maintenant de matiere à nostre histoire, dont la premiere s'adressoit au Grand Duc de Moscovie, la seconde au Roy de Suede, & la troisiéme au Roy de Danemarc.

Il est vray que la premiere avoit outre cela un sujet particulier d'importance, touchant le commerce d'Arcangel en Moscovie; C'étoit pour obtenir le retablissement des Privileges de la Compagnie Angloise, que le present Czar Alexey Michailovitz avoit cassée peu aprés la mort du feu Roy d'Angleterre, croyant que les Marchands de cette Compagnie avoient aussi trempé dans son sang, & qu'ils avoient donné leurs mains à cette infame Rebellion qui luy fit perdre la vie par la main de ses sujets. Ce sont ces Privileges que la Czar Jean Basilovitz donna autrefois aux Anglois, lors qu'ils eurent decouvert le port d'Arcangel, où ils ont introduit par ce moyen un Commerce fort considerable : & ils consistoient principalement en ce que les Marchands de cette Compagnie pouvoient librement

ment traffiquer dans la Moſcovie ſans payer aucun impoſt. Mais comme les ſujets d'Angleterre, pour la rebellion deſquels ces immunités avoient eſté enlevées, s'étoient maintenant rangés ſous l'obeiſſance du Roy, ſa Majeſté demanda par cette Ambaſſade que les choſes fuſſent remiſes au premier état; & d'autant plus que ces meſmes Privileges avoient eſté les premiers fondemens de l'amitié qui s'eſt établie entre les Couronnes d'Angleterre & de Moſcovie. Voila les deux raiſons fondamentales qui pouvoient faire eſperer à ſa Majeſté le ſuccez de ſa demande en faveur de la Compagnie, ce qu'elle ſe promettoit de la bonte du Czar auſſi bien que de ſa juſtice : & toutefois inutilement, parce que le temps de bien faire étoit finy.

Le Comte de Carliſle, que le Roy nomma pour ces Ambaſſades étoit ſans contredit dans toutes ſes parties tres-propre pour cet employ. Car outre qu'il eſtoit bien fait, d'une taille fort avantageuſe & d'un port tres-majeſtueux, n'ayant alors que trente & quatre ans, il avoit d'ailleurs une vivacité & une grace d'eſprit particuliere en ſes diſcours, & dans toutes ſes actions il affectoit une promptitude & diligence extraordinaire. En un mot il étoit orné de toutes les perfections qui peuvent rendre un homme aggreable, & principalement de celles qui ſont requiſes pour s'acquitter comme il faut d'un employ ſi important.

Gratior est pulchro veniens è corpore virtus.
Virg.

Sa ſuite fut composée d'environ 80 perſonnes, dont les uns n'avoient que leur paſſage & leur nourriture, & ils étoient quinze ou ſeize tant Gentil-hommes qu'autres. Mais outre ceux-là il y avoit entr'autres huict Gentil-hommes, ſix Pages, deux Trompettes & douze valets de pied. Il y avoit auſſi un Chapelain, pluſieurs Interpretes, un Chirurgien, ſix habiles Muſiciens, & beaucoup de gens de metier qui étoient neceſſaires ſur tout en Moſcovie. Et à l'occaſion de Madame la Comteſſe de Carliſle, qui fit auſſi tout ce voyage avec Monſieur l'Ambaſſadeur ſon mary, il y eut cinq ou ſix femmes tant Demoiſelles ſuivantes qu'autres femmes de ſervice qui ſuivirent Madame pendant les trois Ambaſſades. Cependant ſon Excellence, qui devoit commencer par la Moſcovie le cercle de ſes Ambaſſades (afin de faire le tour par la Livonie en Suede & de Suede en Danemarc pour revenir en Angleterre) ſe pourveut avant ſon depart de pluſieurs choſes neceſſaires qu'on auroit eu de la peine à trouver dans la Moſcovie. De là vient qu'outre les habits de livrée qu'on fit faire à Londres, il falut auſſi ſe pourvoir de lits, de chaiſes, & de tous les meubles neceſſaires pour la cuiſine ; ſi bien que tout étant pret on ſe diſpoſa à partir au mois de Juillet 1663. Mais, avant que de faire le recit de ce voyage en particulier, il eſt

est bon de voir premierement l'étenduë de tout le voyage.

Il se fit en tout pour le moins dixhuit cents lieuës, j'entens des lieuës dont l'une fait trois miles d'Angleterre ou d'Italie, qui sont une lieuë & demie de France. Et c'est ainsi qu'il le faut entendre dans toute cette Relation, lors que je parle des lieuës absolument, à sçavoir premierement 750. sur la Mer septentrionale de Londres à Arcangel, 250. d'Arcangel à Vologda par eau sur les rivieres de Duina & Sucagna dans la Moscovie, puis encore 100. bonnes lieuës de Vologda à Mosco par terre; tellement que, par la route que Mr. l'Ambr. prit, il y a onze cents lieuës de Londres à Mosco, qui est la ville Capitale de la Moscovie. De Mosco on fit 250. lieuës, la plus-part par terre, jusqu'à Riga la principale ville de la Livonie, qui depend du Roy de Suede : & de Riga nous fimes sur la Mer Baltique 100. lieuës jusqu'à Stockholme la Capitale de Suede. De Stockholme on fit encore par mer 100. lieuës jusqu'à Copenhagen en Danemarc, où son Excellence acheva ses Ambassades. De là Monsieur l'Ambassadeur revint à Londres par terre, & fit un tour de 250. lieuës pour le moins.

Du Voyage de Londres à Arcangel.

IL y eut deux vaisseaux destinés à ce Voyage, qui mouilloient à Gravesend, un vaisseau de guerre monté de 50. pieces de canon, &

un autre marchand d'environ 400. tonneaux. Son Excellence fit partir le Vaiſſeau marchand le premier avec une bonne partie de ſon bagage, huit chevaux de caroſſe, & vint & deux de ſes domeſtiques, du nombre deſquels j'étois ; ſi bien que

Le 14. de Juillet, c'eſt ſelon l'ancien Calendrier, dont je me ſers dans toute cette Relation, nous nous embarquames, & le 15. nous partimes avec un vent d'Oueſt. Apres que nous eûmes paſſé l'emboucheure nous eûmes ſi peu de vent pendant l'eſpace de trois jours que nous ne fimes pas grand progrez dans nôtre Voyage ; outre que la nuit nous étions contrains de mouiller, pour eviter les bancs de ſable qu'il y a le long des côtes d'Angleterre. Et le 19. le vent ſe tourna fort contraire, de ſorte que ceux qui étoient ſujets au mal de mer le firent d'abord paroitre ; nôtre navire, ne retentiſſant par tout que de gemiſſemens, de plaintes, & de cris, ſur tout du côté de deux femmes qui firent le voyage avec nous. Mais

Le 20. nous eûmes bon vent, & le 21. une profonde bonace : à l'occaſion de laquelle nous eûmes le plaiſir de voir quantité de grands poiſſons, & entr'autres un Pourceau marin d'une exceſſive grandeur, qui nous entretint un bon quart d'heure par les ſoubreſauts qu'il faiſoit ſur la ſurface de la mer. Et, comme s'il fuſt venu là à deſſein de nous divertir, il ſe tenoit toûjours pres de nous, &

paſſoit

passoit de temps en temps d'un côté du navire à l'autre. Mais ce divertissement fut bientost suivy d'une consternation horrible, à laquelle nous fumes reduits par un vent de tempête pendant six ou sept jours. Car

Le lendemain le vent se tourna Nord-Est si violent que c'étoit une chose épouvantable aux Matelots mesme de voir de quelle façon cette Mer Septentrionale, qui est extremement fougueuse, étoit agitée. Je laisse à penser en quel état étoient cependant ceux-là d'entre nous qui n'étoient pas encore accoûtumés aux incommodités & fatigues de la mer, de voir cet Ocean qui nous avoit paru comme une campagne azurée, où les poissons mesme étoient venus s'égaier en témoignāt leur joye par leurs ebats, devenir un lieu hideux de montagnes & d'abimes qui s'entrepoussoient par l'orage, de voir les vagues écumeuses qui sembloient porter nôtre vaisseau jusqu'aux nuës, & dans un instant le replonger jusqu'aux abimes, & d'oüir cette Mer apres un grand calme bruire & gronder si longtemps dans sa plus grande fureur.

Cependant nous vimmes en veuë de la Norvege, & de là nous primes occasion de solliciter le Maistre à nous conduire dans un havre qui n'étoit pas loin de nous, pour y mouiller jusqu'à ce que le vent nous fust favorable. Mais le Maistre le refusa, pretendant qu'il étoit party d'Angleterre fort tard pour faire un si long Voyage, & que par consequent

ſequent il valoit mieux ſe tenir toûjours en mer pour étre d'abord pret à ſuivre la premiere opportunité. Là deſſus nous vimes bien que nous n'avions pas à faire à un *Aceſſæus*, qui pour differer ſes voyages acuſoit toûjours la Lune qu'elle ne luy étoit pas favorable pour commencer ſa navigation. Au contraire celuy-cy vouloit toûjours devãcer les occaſions, & malgré le Ciel & la terre aymoit mieux s'expoſer à l'extremité que de ceder à la violence du temps. C'étoit un vieux marinier, qui aymoit tellement l'air de la mer qu'à peine pouvoit-il vivre ſur terre: & d'amphibie qu'il étoit déja devenu par habitude, l'on euſt dit qu'il étoit encore ſur le point de devenir tout à fait quelque bête marine. Neantmoins il fut enfin obligé de ſe reſoudre à chercher un havre, & aprés nous avoir opiniâtrement porté juſqu'à toutes ces extremités il ſe ſoûmit à la tempête, ſi bien qu'en allant vers le Oueſt nous primes la route de Neoucaſtel, qui eſt un port de mer d'Angleterre ſur les frontieres de l'Eſcoſſe. Ce fut à l'occaſion d'un deſaſtre qui nous arriva, lors qu'en un meſme moment la tourmente abbatit & briſa en pieces la hune du grand mas, déchira la grande voile, & renverſa un de nos mas qui demeura pendu au cordage. De maniere que, nôtre navire étant reduit à un état lamentable, il étoit abſolument neceſſaire d'avoir recours à un lieu qui fuſt propre pour le remettre en état de pourſuivre ce voyage. Mais au lieu de cela

Le lendemain matin 26. du mois le vent ayāt fait ſur le midy ſes derniers efforts, nous laiſſa croupir long-temps dans un profond calme, apres nous avoir fait decouvrir les montaignes de Cheviot en Northumberland, & ſur le ſoir enfin un vent du Sud-oüeſt ſe leva qui ne nous ſervit que d'amorce pour nous expoſer encore au danger des meſmes épreuves dont nous venions de ſortir. Car bien que ce ne fuſt qu'un Zephyre, qui ne pouvoit qu'à peine remplir les voiles, neantmoins le Maiſtre & ſon Pilote qui étoient tous deux enflés d'une eſperance trompeuſe trouverent bon de menager une occaſion ſi rare, ſe perſuadans ſelon l'avis qu'ils receurent des charpentiers du navire que le navire pourroit aſſez bien ſe racommoder ſur mer pour ſervir juſqu'à Archangel. Tellement que ſur cela ils reſolurent tout à fait de tourner le dos à Neoucaſtel, afin de tourner viſage vers la Moſcovie : & ainſi nous fimes prés de 60. lieuës dans moins de 24. heures, pour nous faire voir terre à 6. ou 7. lieuës du bord.

Toutefois, peu apres le vent ſe tourna Nord-Eſt avec ſa vigueur ordinaire, comme s'il ne nous euſt quitté que pour ramaſſer ſes forces : mais le Maiſtre, bien loin de chercher quelque azyle, occupoit toûjours ſes charpentiers à faire une hune & à remettre le mas. Si bien que, nous voyans ainſi captivés par la brutalité d'un homme inſupportable, qui ſe plaiſoit à nous voir inceſſammēt tour-

mentés, à nous faire le joüet des vents, & à exposer à la mercy de la tempête nos vies, les biens du Roy & de son Ambassadeur dans un vaisseau tout delabré, il y eut entr'autres deux Gentils-hommes d'entre nous qui luy parlerent áprement, & luy protesterent que son procedé ne demeureroit point impuny. Neantmoins tout cela ne le toucha point encore, la rigueur ne pouvoit rien gagner sur luy non plus que la douceur, & celuy qui ne craignoit pas les vents ny la tempête, ne vouloit pas s'épouvanter pour quelque peu de paroles que le vent emportoit en l'air. En fin pourtant

Le 29. la tempête nous favoriza d'un accident aussi considerable que celuy du 25, si bien que le Maistre resolut de tourner voile pour Neoucastel à quelques 50. lieuës : mais le vent nous obligea d'en faire 20. davantage & de venir à Burlington, un havre en la Province d'York. Là on n'eut pas si tost jetté l'ancre que nous nous fimes mettre à terre, pour y joüir du repos qui nous étoit si necessaire apres de si grandes fatigues.

Mais, pendant le sejour que nous fimes dans ce havre en attendant que le vaisseau fust remis en bon état, Monsieur Watson (une personne d'honneur à qui son Excellence avoit commis le soin de toute nostre compagnie) fut rappellé à Londres par le General Monk à l'occasion d'un soulevement qui se fit en ce temps-là par les Fanatiques en la Province

vince d'York. Monsieur Watson étoit Officier dans un Regiment des Gardes de Cavalerie du Roy, & avoit esté pour quelque temps dispensé de sa charge, pour suivre Monsieur le Comte de Carlisle pendant ses trois Ambassades. Neantmois, apres avoir appris l'état de cette mutinerie, qui ne faisoit que de naistre & qui fut bien-tost apres heureusement supprimée, il trouva à propos d'avertir au plustost le General, qu'en cas que son service luy fust necessaire dans cette conjoncture il étoit encore en état de recevoir ses commandemens. Mais, comme il ne reçeut point de response par la premiere Poste, & que le vent s'étoit tourné favorable, il resolut de s'embarquer au plus-tost, de peur que par un trop long retardement il ne portast du prejudice à Monsieur l'Ambassadeur. Cependant on avoit raccommodé le navire & nous avions pris de nouvelles provisions, si bien que tout étant pret le 8. d'Aoust fut destiné pour le jour de nôtre depart. Mais, lors que nous étions sur le point de nous embarquer, on apporta à Monsieur Watson des lettres du General, qui le rappeloient à Londres. Là dessus il depecha une lettre pour Monsieur l'Ambassadeur avec une copie de celle du General, & ayant donné le tout en charge à un autre Gentil-homme il nous quitta. Ainsi

Le 8. d'Aoust nous partimes de Burlington en plus petit nombre. De là nous eumes un temps si favorable qu'aprés n'avoir avãcé que

de 80 lieuës dans trois ſemaines & trois jours, nous achevâmes à peu prés en autant de temps le reſte de ce Voyage.

Il eſt vray que nous n'eumes que neuf ou dix jours de bon vent, mais il nous fut ſi propice que dans cinq jours conſecutifs nous fimes prés de quatre cents lieuës. Cependant nous laiſſâmes Schetland à la main gauche.

Le 20. & le 21. furent deux jours de brouillards ſi épais que nous avions de la peine à nous ſçavoir diſcerner dans le vaiſſeau ; au lieu que quand le temps étoit clair nous aviõs ſi peu de tenebres que depuis le coucher du Soleil juſqu'à ſon lever ce n'étoit presque qu'un continuel crepuſcule. Au reſte en ce temps-là nous commençames à eſtre bien incommodés du froid, qui fit que l'eau de vie nous devint tres-neceſſaire, & (ce qui nous ſurprit fort) ce fut de nous voir déja couverts de neige dans un mois qui eſt pour l'ordinaire ſujet à beaucoup de chaleur.

Le 26. nous paſſames vers le Nord-Cap en allant Sud-Eſt, apres avoir laiſſé à la droite diverſes Iſles montagneuſes. Ainſi nous côtoiames quelque temps le Lapland, & de là nous vinmes peu de jours apres à côtoier la Laponie, qui n'eſt pas habitée de ce coſté là.

Le 2. de Septembre nous eumes pendant quelques heures le divertiſſement de nous voir environnés d'un grand nombre de poiſſons qui joüiſſoient du plaiſir de la bonace, & nous apperceumes d'ailleurs une Balaine à deux

deux ou trois lieuës de noûs, qui faisoit une si grande emotion dans l'eau qu'elle faisoit jaillir haut en l'air qu'à peine crumes nous d'estre exemps de tempeste lors mesmes que nous joüissiõs d'vn grand calme. Ce jour là mesme il se leva un petit vent, qui nous fit decouvrir la fregatte de Monsieur l'Ambassadeur, d'où nous apprimes qu'il étoit arrivé depuis long-temps à Arcangel, & qu'il étoit tellement persuadé que nous avions fait naufrage qu'il avoit resolu de partir pour Vologda le 8. de Septembre, si nous ne prevenions son depart par nostre arrivée. Ces nouvelles que nous receumes en passant (comme le vaisseau suivoit la route d'Angleterre où il retournoit) nous donnerent d'un costé beaucoup de joye, mais nous étions d'ailleurs bien fachés de nous voir encore à 60. lieuës du Port exposés à la mercy d'un vent qui ramassoit déja ses forces pour nous repousser. Et de fait il se renforça tellement que

Le lendemain nous fumes obligés de jetter l'ancre vers la pointe d'Orlogones, pour eviter plus seurement les ecueils & les bancs de sable dont nous étions environnés. Cependant quelques-uns par curiosité allerent dans l'esquif à terre, & comme ils y croyoient rencontrer quantité de bestes farouches ils prirent diverses armes avec eux. Ils demeurerent à terre cinq ou six heures, & parce qu'ils étoient incommodés d'un vent de tempeste fort froid, ils furent obligés pour faire du feu

d'abbatre des grandes Croix de bois qu'ils trouverent au bord de la mer, & qu'on avoit elevées depuis peu pour quelque usage. Ils en apporterent à leur retour les reliques, qui servirent à nous echaufer; car nous avions à peu pres consumé tout nostre charbon. Ils apporterent aussi une bouteille d'une certaine eau douce comme de la reglisse, qui sortoit d'un rocher au bord de la mer. Ainsi sans avoir rien apperceu de dangereux ils revinrent au vaisseau, apres avoir visité quelque temps cette campagne deserte, dont ils trouverent le terroir tout à fait sterile.

Le lendemain matin à deux heures il se manqua si peu que nous ne fissions naufrage que la pluspart se mettoient en état de sauver leur vie à la nage. Car comme on levoit l'ancre parmy la pluye & la tempête nous nous vimes d'abord poussés parmy les écueils par la force du vent & de la marée qui nous jettoient à terre, de maniere que le Maistre desesperant d'en relever ne cessoit de crier vaisseau perdu avec une voix lamentable : & à le voir on eust dit qu'il n'y avoit de naufrage que pour luy, tant il fut saisi tout à coup de crainte & de desespoir. Mais Dieu nous delivra d'une extremité si facheuse, tellement qu'ayant levé l'ancre qui nous donna beaucoup de peine nous gagnames enfin le dessus contre toute apparence, & aprés avoir doublé la pointe d'Orlogones nous fimes plus de quarante lieuës jusqu'au soir sur la mer blanche.

Le

Le 5. de Septembre fut le jour de nostre heureuse arrivée à Arcangel : Mais avant que d'y venir nous courumes grande risque sur la Barre d'Arcangel à l'emboucheure du Duina, où nous vimes un vaisseau marchand Hollãdois qui avoit depuis peu fait naufrage. C'est que la mer y étoit si basse que nostre navire n'avoit le plus souvent qu'un pied ou deux d'eau de reste, & nous fumes tellement reduits à cette extremité qu'étant entrés dans la riviere le vaisseau échoüa sur terre. Ainsi nous fumes obligés d'attendre la marée du soir, pendant que le Maistre entr'autres s'en alla à Arcangel pour porter à son Excellence les nouvelles de nostre arrivée. La marée montant le navire qui n'avoit fait que glisser aisement sur terre fut d'abord degagé, si bien qu'il arriva à Arcangel dans moins de trois heures. Là nous fumes receus de nos gens avecque toute la joye imaginable, de sorte qu'il étoit mal-aisé de juger qui vouloit avoir plus de part au bon-heur de nostre arrivée, nous qui étions arrivés, ou eux parce que nous l'étions.

De la Reception qui fut faite à Arcangel à Monsieur l'Ambassadeur.

SI nostre voyage fut plein de traverses & de fâcheries, au cõtraire il faut avoüer que celuy de Monsieur l'Ambassadeur se fit avec tout le bõ-heur imaginable, car outre les avantages & commodités qu'il avoit dans son vaisseau,

ſeau, où il joüiſſoit entr'autres choſes des douceurs de la Muſique, le Ciel luy fut d'ailleurs ſi propice qu'il n'employa que quatre ſemaines à faire ce voyage de 750. lieuës, où nous mimes plus de ſept ſemaines. Tellement qu'aprés étre party de Graveſend où il s'embarqua le 22. de Juillet, huit jours aprés nous, il vint par la meſme route juſqu'à la Barre d'Arcangel le 19. d'Aouſt dix & ſept jours devant nous. Ce fut là que la fregatte moüilla, en attendant les ordres pour ſon entrée, c'eſt pourquoy il envoya Monſieur Morvel ſon Secretaire en la ville. Le Gouverneur ayant appris l'arrivée du Secretaire le fit conduire au Chateau par ſix Gentil-hommes au milieu d'un Regiment de ſix cents hommes rangés en haie : & le lendemain il fit partir avec luy ſeize bateaux eſcortés de quelques cents hommes ſous la conduite d'un Colonel, pour recevoir ſon Excellence en la ville.

Cette Reception ſe fit le 23. du mois, d'une maniere aſſez remarquable. Car, outre ces ſaiſe bateaux qui parurent à la ſuite de l'Ambaſſadeur, il y eut une barque qui étoit fort bien parée, avec quantité de bateaux tout tapiſſés, qui vinrent au devant de luy pour l'accompagner juſqu'à la ville l'eſpace d'une demy lieuë. Dans la rade il y avoit auſſi des vaiſſeaux de guerre & quantité de vaiſſeaux marchands d'Angleterre & de Hollande, qui ne ceſſoient de ſe saluër par le bruit de

de leurs canons ; ce qui n'eſt pas en uſage parmy les Moſcovites qui ne ſe ſervent des Canons que pour la guerre : Et quand Monſieur l'Ambaſſadeur fut venu devant la ville, avant qu'il mit pied à terre il fut prevenu par un certain Colonel, nommé Bogdan, qui vint luy porter un compliment à leur mode, par où il ſe declaroit étre établi pour luy ſervir de Priſtaf. [C'eſt ainſi que les Moſcovites appellent ceux qui conduiſent les Ambaſſadeurs eſtrangers, & qui leur fourniſſent la voiture & les proviſions.] Monſieur l'Ambaſſadeur luy ayant répondu commença de marcher vers le logis qu'on luy avoit preparé : mais comme il voulut avancer le premier pas le Priſtaf prit la main ſur luy. Monſieur l'Ambaſſadeur tout ſurpris de ce procedé, apres l'honneur qu'il venoit de recevoir, prit la parole & ſans paſſer plus avant remontra au Priſtaf en ces termes l'impertinence de ſon procedé, diſant qu'il avoit receu de grandes civilités juſques là, mais qu'au reſte il ne vouloit point luy ceder cet avantage qui luy étoit deu : que ſa Majeſté Britannique l'envoyoit à l'Empereur (il appelle ainſi le Czar) pour luy faire tout l'honneur poſſible, toutefois ſans deroger à ſoy meſme, beaucoup moins au Roy ſon Maiſtre. Bogdan ſe trouva fort embaraſſé là deſſus, & s'excuſant ſur les ordres du Gouverneur, pria ſon Excellence d'attendre un petit moment. Cependant il envoya d'abord un meſſage au Gouverneur pour l'informer

former du peu de succés qu'il avoit eu dans son dessein, & en attendant le retour du messager il se contenta de demeurer decouvert, au lieu que son Excellence eut toûjours la teste couverte. Le different fut enfin decidé par le Gouverneur à l'avantage de Monsieur l'Ambassadeur, si bien qu'il fut d'abord conduit au logis qu'on luy avoit preparé, où le Pristaf luy témoigna toute sorte de civilité. Et comme c'est la coûtume du Czar de defrayer de voiture & de vivres les Ambassadeurs étrangers dés qu'ils sont entrés dans les Terres de son obeïssance jusques à ce qu'ils en soient sortis, Bogdan ne manqua pas d'offrir avec beaucoup de soumission & d'excuses à son Excellence tout ce qu'elle jugeroit à propos pour sa subsistence & pour son accommodement. Et de fait nous fumes traittés si splendidement icy que, bien loin d'avoir sujet de nous plaindre, nous y trouvames toutes choses au delà de nos souhaits. Il est vray que nous ne pouvions pas pretendre un autre traitement, aprés l'accueil extraordinaire que sa Majesté Britannique avoit fait aux Ambassadeurs du Czar, qui étoient depuis peu arrivés à Arcangel : où en effet ils avoient laissé un fidelle témoignage du magnifique entretien qu'ils avoient eu dans la Cour d'Angleterre. De là vient que nous nous promimes de faire reciproquement un heureux sejour dans ce pays, mais comme les Moscovites ne sont pas fort exacts

exacts en fait de civilité, nous trouvames dans la suite beaucoup de rencontres où l'évenement trompa bien nos esperances.

Pour ce qui est de la ville d'Arcangel, où il n'y a rien de remarquable que le grand commerce que les Anglois y ont introduit, je m'attacheray seulement à declarer l'occasion & la maniere en laquelle ce Port fut decouvert, du temps d'Edoüard VI. Roy d'Angleterre & de Jean Basilovitz grand Duc de Moscovie. C'est qu'en ce temps-là les Marchands Anglois voyans que leur traffic s'abatardissoit tous les jours, pendant qu'au contraire les Espagnols & Portuguez joüissoient des richesses des Indes à la faveur des pays qu'ils y avoient nouvellement decouverts, resolurent de tenter une decouverte du costé du Levant. Pour cét effet on equippa trois navires, & on en donna la conduite à un Chevalier nommé Hugh willoughby, un homme bien né, & de grande conduite. Et parce que pour aller par mer au Levant (comme il estoit arreté,) il falloit suivre la route du Nord, toute incertaine qu'elle fust en ce temps-là, on trouva à propos de pourvoir de vivres la flote pour dix-huit mois. Car on jugea qu'il falloit bien des provisions pour six mois pour aller là où ils s'estoient proposés d'aller, qu'il n'en falloit pas moins pour y demeurer en cas que l'extremité du froid les retinst, & que pour revenir il en faloit tout autant. Ainsi le 20. de May 1553. ils

ils partirent de Ratcliffe prés de Londres. Mais quelque temps aprés, la flotte fut tellement dispersée par la violence d'une prodigieuse tourmente que depuis ce temps-là les navires ne se rejoignirent plus. Il est vray qu'ils s'estoient auparavant donnez rendez-vous à un havre de Norvege, mais des trois navires il n'y en eut qu'un, dont le Capitaine s'apeloit Richard Chancelier, qui vint peu aprés y moüiller en attendant les deux autres. Il demeura sept jours dans ce havre sans pouvoir apprendre aucunes nouvelles de l'estat des autres navires; si bien que le Capitaine Chancelier resolut de suivre sa route plustost que de relascher. Et son exemple donna tant de courage à ceux qui estoient avec luy, que plustost que d'avoir la honte de vivre sans s'estre exposés plus avant pour l'interet de leur Patrie, ils se determinerent tous à mourir genereusement auec luy. Là dessus ils partirent du havre & dans quelques semaines ils arriverent heureusement au Baye de S. Nicolas prés d'Arcangel, où aprés avoir jetté l'ancre ils apperceurent de loin un bateau de pescheur, tellement que le Capitaine avec quelques-uns de ses gens fit tous ses efforts pour l'atteindre. Les pescheurs qui avoient aussi decouvert le navire, qui leur sembloit un nouveau prodige sur l'eau, tout estonnés prirent des aussi-tost la fuite : mais le Capitaine fit si bonne diligence avec son esquif qu'en fin il les joignit, & par des signes d'a-
mitié

mitié & de courtoisie leur témoigna qu'il n'estoit pas (comme ils croioient) d'humeur à les maltraiter. Ces pauvres barbares, de peur de tomber entre ses mains, se jetterent d'abord à ses piés : mais le Capitaine refusant leur sousmission les traita fort doucement, & tascha par ce moyen de leur persuader qu'il n'estoit point là à quelque mauvais dessein. Eux tout surpris d'un si grand excez de courtoisie changerent leur crainte en joye, & aprés avoir pris congé du Capitaine s'en allerent d'abord avertir leurs voisins de cette affaire. La populace accourut des aussi-tost pour voir ces nouveaus venus, à qui ils témoignerent toute sorte de faveur & d'assistance, leur offrans librement des vivres & tout ce qui estoit en leur pouvoir pour leur accommodement. Cependant les Anglois apprirent que ce pays s'appelloit Russie ou Moscovie, & que le Prince qui regnoit en ce temps-là s'appeloit Ivan Basilovitz, c'est à dire, Jean fils de Basilius. Le Capitaine de son costé leur fit entendre qu'il estoit Anglois de nation, & qu'il avoit esté envoyé à ces costés par son Prince Edoüard VI. de la part de qui il avoit quelque chose à communiquer à leur Monarque pour le bien des deux Estats. La dessus on envoya un Courier à Mosco, pour informer le Czar de ce qui estoit arrivé & pour recevoir ses ordres sur ce sujet : si bien que quelque temps aprés il fut ordonné que le Capitaine fust conduit avec ses

gens



gens à la Cour aux dépens de sa Majesté Czariéne, qui leur fit un fort bon accueil. Et pour recompenser dignement la genereuse entreprise des Anglois, sa Majesté leur donna des privileges authentiques pour eux & leurs successeurs, pour trafiquer desormais dans ses terres sans payer aucun impost. C'est ainsi que le commerce s'est introduit dans la ville d'Arcangel, & que cette grande amitié qui a continué si long-temps entre ces deux Couronnes s'est establie, au grand avantage de l'une & de l'autre nation. Au reste, le Chevalier willoughby vint avec ses deux navires jusqu'en Laponie à un havre prés de Kegor, le lieu le plus Septentrional de toute la Laponie. Là ils virent sur terre quantité d'ours, de grãds daims, de renards & plusieurs autres bestes qui leur étoient inconnuës, mais ils ne virent personne. Apres y avoir demeuré une semaine, pendant laquelle ils eurent un temps fort froid, ils resolurent d'y passer l'hyver. Et là dessus le Capitaine envoya trois hommes du côté du Sud-sud-Ouest, pour tâcher de decouvrir quelque peuple : mais ils ne trouverent personne dans trois journées de chemin qu'ils firent de ce costé là. Apres il en envoya trois autres pour faire quatre journées de chemin du costé du Ouest, mais ils revinrent aussi sans aucun succez. Enfin il y en eut encore trois qui firent trois journées au Sud-Est, & qui revinrent comme les autres sans avoir apperceu ny peuple,

peuple, ny baſtimens. De ſorte qu'étant reduits à une afreuſe ſolitude ſans reſſource, ils perirent enfin de froid parmy les tenebres d'une ſaiſon ſi horrible en ces quartiers, qu'il n'y a preſque aucune clarté pendant quelque temps, hormis celle que la blancheur de la neige peut fournir. Neantmoins on ſceut depuis, par le moyen d'un Teſtament qui fut trouvé dans un des navires, que le Sieur Willoughby & la pluſpart de ſes gens étoient encore en vie au mois de Janvier ſuivant 1554.

Aprés ce que je viens de dire d'Arcangel, & de la maniere en laquelle Monſieur l'Ambaſſadeur y fut receu, il ne ſera pas peut-étre mal à propos, avant que paſſer plus avant de décrire icy premierement l'état de la Moſcovie, pour donner plus de clarté à la ſuite de ma Relation.

Deſcription de la Moſcovie.

LA Moſcovie n'eſt proprement que le nom d'une Province ainſi appellée, dont Moſco eſt la ville Metropolitaine. Mais, comme l'Iſle de France communique ſon nom à toutes les autres Provinces qui en dependent, de meſme par la Moſcovie on entend d'ordinaire tout ce grand pays qui eſt conjointement ſous l'obeïſſance du Czar. On appeloit anciennement ce pays Sarmatie, & depuis il prit le nom de Ruſſie (qui ſignifie partage ou diviſion) aprés que ce pays, comme les

les Moſcovites eux-meſmes le rapportent, fut partagé entre pluſieurs freres, dont chacun étoit ſouverain dans ſes terres. Ce nom de Ruſſié luy eſt encore donné aujourd'huy aſſez frequemment, ſur tout parmy les peuples Anglois & Allemans, mais parmy les François entr'autres le nom de Moſcovie eſt beaucoup plus en uſage.

Cet Eſtat s'étend du coſté du Septentrion juſques à la mer glaciale au de là du cercle Arctique, vers l'Orient il a le fleuve d'Oby, vers le Midy les Tartares de Crim & de Precop, & du coſté de l'Occident la Livonie, la Pologne, & la Suede. Tellement que ſi on en meſure la longueur du Nord au Sud, de Kola à Aſtracan, on trouvera qu'il y a environ ſix cents lieuës de diſtance: & ſi on prend la largeur de l'Occident à l'Orient, depuis les frontieres de la Livonie juſqu'à celles de la Siberie on n'y trouvera pas moins d'étenduë. Tellement que ſans contredit la Moſcovie eſt le plus grand Eſtat de toute l'Europe. Les Provinces qui le compoſent, comme elles ſont en fort grand nombre, auſſi ſont elles tres-vaſtes, mais la pluſpart aſſez mal peuplées.

Ce pays en general eſt un pays fort plat, aſſez marecageux, bien garny de forets, de ruiſſeaux, d'étangs, de lacs, & de rivieres, qui le rendent tout à fait aggreable & divertiſſant en eſté. Les bois ſont preſque tous de ſapin & de boulegu. Entre les Lacs il y en a qui

qui sont de 20. ou 30. lieuës de longueur, d'autres qui sont longs de 40.& 50.lieuës ou davantage, & qui sont larges à proportion. Entre les fleuves ou rivieres il y a le grand Volga,qui s'appelloit autrefois Rha,& que les Tartares appellent aujourd'huy Edel, le plus beau fleuve de l'Europe. Il prend sa source d'un Lac nommé Volga, d'où il tire son nom,& se jette dans la Mer Caspie à quelques lieuës d'Astracan, où il separe l'Europe d'avec l'Asie. De sorte qu'il fait depuis sa source jusqu'à l'embouchure un cours d'environ douze cents lieuës, recevant de lieu en lieu une bonne partie des rivieres qui traversent la Moscovie, & qui le grossissent tellement que prés de Nise il est large de quatre mille & six cents piés Geometriques, comme Olearius le rapporte dans sa Relation. Le Boristhene, qui separe la Lituanie de la Moscovie, & que les gens du pays appellent Nieper, est aussi un fleuve fort considerable, qui venant de la Roscovie se décharge au Pont Euxin. Le fameux Tanais ou Don, qui separoit autrefois l'Europe d'avec l'Asie, tire aussi sa source d'un Lac de Moscovie qui s'appelle Resanskoy Ozera, & de la passant à travers le pays des Tartares de Crim il se jette dans un grand Lac nommé Mæotis prés la ville d'Azof. Ils ont d'ailleurs le Duina, qui se forme de conflans de Jag & de Sucagna, & qui se jette en la mer Blanche à 7. ou 8. lieuës d'Arcangel. Il y a un autre

Duina, qui ſort à quelques lieuës du Nieper d'un Lac d'où il prend ſon nom, & qui va ſe décharger dans la Mer Baltique à 4. lieuës de Riga. Je pourrois encore parler de Moſca & d'Ocka, qui ſont de belles rivieres, & de pluſieurs autres dont ce pays eſt fort bien pourveu, qui ſe perdent la pluspart dans ces fleuves que je viens de nommer ; mais il eſt temps de paſſer à d'autres conſiderations.

La Moſcovie étant ſituée ſous des Climats fort froids, les hivers y ſont fort longs & le froid tres-violent, ſur tout dans les Provinces les plus avancées du coſté du Levant & du Septentrion, & entr'autres dans celle de Petzora qui s'étend le long de la Mer Glaciale, où les rivieres qui degelent au mois de May ſe glacent déja au mois d'Aouſt. Dans la Province de Moſcovie & celles qui y aboutiſſent du coſté du midy l'hyver ne dure pas tant, neantmoins elles ſont ſujettes à un froid ſi rigoureux que c'eſt une choſe aſſez ordinaire d'y rencontrer ſur les chemins des hommes tranſis de froid : &, comme ſi c'eſtoit un froid venimeux, on court riſque à tout moment hors des maiſons, ſi on n'a pas une grande precaution, d'avoir au moins quelques membres gelés, principalement les levres, le nez, les oreilles, les mains, & les piés, où le froid fait plus d'impreſſion qu'aux autres parties du corps. Il eſt vray que quand cela arrive on y trouve bien-toſt un remede pour les degeler ſans danger,& dont on ſe ſert d'or-

d'ordinaire ; c'est, non pas de s'approcher du feu, parce qu'il est trop violent, mais de les frotter avec de la neige ou d'y appliquer quelque piece de fourrure. En fin le froid y est si violent qu'on a de la peine à le vaincre par les exercices du corps, ce qui fait mesmes que la terre s'ouvre quelquefois comme par la secheresse. Toutes les eaux du pays s'y gelent & changent tellement de face qu'à peine peut on les discerner de la terre ; les Lacs les plus vastes, les fleuves les plus grands & les plus rapides sont tous sujets à cette metamorphose, & comme il semble qu'alors ils changent de nature ils changent aussi d'usage : car, apres avoir servi pendant l'esté de passage aux bateaux, en hiver les traineaux y passant aussi librement que sur terre, n'y ayant point de riviere dont la glace ne soit d'ordinaire de trois ou quatre piés d'epesseur. Et il est assez probable que cette grande abondance d'eaux qu'il y a en Moscovie étant refroidies au commencement de l'hyver contribuent aussi à rendre dans la suite l'air si froid & si piquant qu'il est dans cette saison ; jusques là mesmes que, si on jette quelque peu d'eau en l'air, il arrive le plus souvent qu'elle se convertit en glace à mesure qu'elle tombe à terre : & quand on sort d'une chambre chaude à la ruë on se trouve d'abord l'haleine si raccourcie & si surprise par le grand changement d'air qu'à peine peut on respirer. Et au cœur de l'hyver, si on touche de la main un plat ou

un pot d'étain qui ne soit point echauffé, les doits s'y attachent tellement que la peau y demeure quand on les retire. Voilà des preuves assez convaincantes d'un froid aussi perçant & rigoureux qui puisse étre. La neige qui couvre alors ce pays tombe presque toute au commencement de l'hyver, car aprés cela il fait peut-estre trop froid pour neiger, le temps étant d'ordinaire fort serein, & l'air brillant par tout de ces plus minces & plus subtiles parties de la neige congelée qui s'élevent quelquefois en l'air.

Mais si l'hyver a ses incommodités il a aussi des avantages bien considerables, dont en voicy deux principaux. Le premier est, que la Moscovie étant un pays fort froid n'est pas sujette à tant d'intemperies qui se trouvent dans les pays chauds, il n'y a pas tant de maladies populaires, & pourveu qu'on soit bien couvert, les corps en sont beaucoup plus robustes & la santé plus vigoureuse. L'autre avantage qu'il y a, c'est en ce qui regarde la commodité de voyager l'hyver par le moyen des traineaux, qui glissent sur la neige avec une facilité & une vitesse incroyable. Ces traineaux ne sont faits que d'écorce de tillot, & pour les rendre chauds on les double ordinairement d'un gros feutre qui se fait au pays. Leur forme est à peu prés semblable à celle d'un coffre, car ils sont bas, & d'une longueur & largeur qui obligent chacun à avoir le sien quand il s'agit d'y voyager. Il n'y a
que

que cecy d'incommode, qu'on n'y fait point de couvert, hormis quelquefois pour la teste: mais on remedie à cela par le nombre des couvertes qu'on met sur soy. Car on s'y couche de son long comme dans un lit, & on s'y enveloppe le mieux qu'il est possible, avec de bonnes fourrures: si bien que, pourveu qu'on soit bien couvert, on voyage avec beaucoup d'aise: &, comme le mouvement du traineau est fort leger & presque insensible dans un pays si uni, il invite plus-tost à dormir que d'empecher le repos du voyageur. Ainsi on peut voyager fort aisément à travers tout ce pays, la nuit aussi bien que le jour, selon les occasions qu'on a: & cela, avec un cheval, sous la conduite d'un chartier, qui s'assied d'un costé du traineau, & qui se rechaufe en courant par intervalles & en beuvant aussi de temps en temps de bons traits d'eau de vie, qui est tout à fait necessaire en ces voyages. Cette façon de voyager sur des traineaux est sans contredit tout à fait commode & avantageuse, car par cette voye on fait tant de chemin en si peu de temps qu'à moins de trois jours & trois nuits on va sur des traineaux de poste de Vologda à Mosco, qui sont eloignés l'un de l'autre de plus de cent lieuës. Mais outre ces traineaux de voyage il y a des traineaux de ville, qui servent au lieu de carosses, & qui sont propres à s'asseoir, à peu pres de la mesme façon que ceux dont on se sert quelquefois l'hyver en beaucoup

d'autres pays de l'Europe. Alors, si c'est quelque personne de qualité qui s'en serve, le traineau est conduit par un garçon qui monte sur le cheval, dont on orne la teste de plusieurs queuës de Loups & de Renards, & le derriere du traineau d'un tapis ou d'une peau d'Ours. Les traineaux (qu'on appelle Castanaze) dont les femmes de qualité se servent, sont hauts & couverts tout autour, comme ailleurs les coches de terre.

Voyla quel est l'état de la Moscovie au regard de l'hyver. L'Esté est extremement chaud le jour, mais les nuits y sont si frêches que quelquefois au cœur, mesmes de l'esté, on voit la nuit des frimats aprés une chaleur étoufante & insupportable. Et de cette chaleur il se produit des nuées d'insectes, de guêpes, & certaines mouches qui s'engendrent par le soleil dans les étangs & dans les marets, & qui persecutent jour & nuit ceux qui voyagent.

Cependant l'esté a cet avantage sur l'hyver, qu'il fait paroistre avec beaucoup d'eclat la beauté de ce pays, le rendant incomparable par ses lacs & par ses rivieres, par ses vastes forets qui leur pretent alors leurs ombrages, & par les delices des plantes & des fruits qu'il produit. Alors c'est un grand avantage de voyager sur les rivieres, dont la nature a si sagement pourveu ce pays, qui étant un grand continent, dont la pluspart est fort éloigné de la Mer, ne pourroit pas subsister si faci-

facilement, s'il n'avoit la commodité du commerce & de la navigation par le moyen de ces rivieres, qui se jettans les unes dans les autres se rendent toutes dans la Mer. Sur ces rivieres, particulierement sur celle de Duïna, on se sert de grandes Barques, que les Moscovites appellent Nassades, dont les unes portent jusqu'à 200. tonneaux, car elles sont fort longues & larges & faites à plat fond; & pour les bâtir ils ne se servent que d'osiers au lieu de clous. Il y a aussi de certains petits bateaux fort legers, qui servent d'esquifs, & qui sont tout d'une piece, où il faut se tenir tout droit ; mais, comme ils sont faits de la forme d'un auge, il faut étre soigneux d'y garder un juste contrepois, autrement ils bouleversent d'abord. Ils ont cecy de commode, qu'avec une petite rame on fait beaucoup de chemin dans peu de temps. Les Moscovites se servent aussi sur les rivieres de certains Ponts flottans, qui sont faits de rondins liés les uns avec les autres, de sorte qu'ils flottent sur la surface de l'eau. Ces sortes de Ponts sont aussi fort en usage là où il y a des marets dans le grand chemin, si bien que nonobstant les marets on ne laisse pas l'esté de voyager assez aisément par terre. Pour passer des ruisseaux ils ont aussi de ces Ponts, mais au lieu de les faire de la largeur du ruisseau, pour le traverser sans peine : ils n'y font que des bouts de pont qu'il faut tirer à soy par le moyen d'une cor-

de qui va d'un costé du ruisseau à l'autre.

Pour ce qui est des Alimens necessaires à l'homme pour sa subsistẽce, il faut avoüer que la Moscovie en produit de fort bons & en tres-grands abondance, de sorte qu'on y vit à tres-bon marché. Il est vray que le terroir n'est pas fertile par tout, & qu'il y a des Provinces du costé du Nord & Nord-est qui sont si desertes & si steriles à cause de l'extremité du froid qu'à peine y croist-il aucun blé ; mais il y en a aussi d'autres qui sont si fertiles en blés que les habitans en cueillent assés de reste pour leurs voisins, & ont outre cela dequoy en pourvoir les Hollandois tous les ans. Ainsi entre Vologda & Mosco, entre Mosco & Smolensco, qui est du costé du Sud-ouest prés de la Lituanie, depuis Rezan jusqu'à Novogorod & Vobsco, & depuis Mosco jusqu'à la Tartarie Crimée du costé du Sud il y a un fort bon terroir. Le long mesmes du Volga entre Cazan & Astracan le terroir seroit tres-fertile s'il étoit habité; mais il n'y a que quelques châteaux où le Czar tient garnison. La raison de cela est, que les Tartares qui aiment à mener une vie vagabonde ne se soucient pas de s'y établir, & ont de la peine à soufrir que les Moscovites aillent s'y habituer, de peur de les avoir trop prés d'eux. Entre les grains que la Moscovie produit il y a le froment, le seigle, l'orge, les pois, l'avoine, & un autre sorte de grain qu'ils appellent Psnytha qui a un peu le

le gout du ris. Il n'y a que le ſeigle qu'ils ſement avant l'hiver, tous les autres grains ne ſe ſement qu'au printemps, d'ordinaire au mois de May : car, bien que la terre s'ouvre ordinairement du coſté de Moſco & dans les Provinces voiſines ſur la fin du mois de Mars, neantmoins il faut qu'ils attendent cinq ou ſix ſemaines avant que de ſemer, afin de donner à la terre du temps pour ſe bien degeler. Cela n'empéche pas pourtant qu'ils ne facent la recolte au mois de Juillet, ſi bien qu'à moins de deux mois de temps ils font le plus ſouvent les ſemailles & la recolte. Et il n'y a point de doute que la neige fonduë, aprés avoir croupi ſur la terre pendant tout l'hiver, ne la rende avec la faveur du Soleil tres-propre à recevoir la ſemence, & à la faire fructifier de bonne heure. Aprés quoy la chaleur du jour s'augmentant & la nuit fourniſſant beaucoup d'humidité à la terre par ſes grandes roſées, il ne faut pas s'étonner ſi les blés parviennent en ſi peu de temps à leur maturité. Mais, outre les blés ils ont auſſi beaucoup de fruits, comme des pommes, poires, prunes, ceriſes, meures, groſelles de pluſieurs ſortes, fraiſes, & framboiſes. Leurs Jardins ſont auſſi aſſez bien garnis d'herbes potageres, de ſallade & d'aſperges, de fleurs & d'herbes fortes, & pour ce qui eſt des oignons & de l'ail, il n'y a rien de ſi commun parmy eux. Ils ont auſſi quantité de concombres, de grands melons,

& de citroüilles ; & on nous asseura ce qu'Olearius dit, de ces citroüilles qui sont faites en forme d'agneau, qu'elles changent de place en croissant, & que l'herbe se seche par tout où elles se tournent, & que quand elles sont meures la souche se seche, & le fruit se couvre d'une certaine peau veluë, qui sert de fourrure aprés qu'on l'a preparée. On trouve de ces citroüilles prés de Samara du costé d'Astracan. Il y a d'ailleurs une si grande abondance de Miel dans les bois, que quoy qu'ils en emploient une quantité prodigieuse en cire & en hydromel ils ne sçauroient neantmoins en consumer qu'une partie.

Pour de la viande ils ont l'avantage d'avoir, outre le bétail commun, dont ils sont fort bien pourveus, quantité de venaison, comme de Daims & de Sangliers : mais pour ce qui est des Lievres, ils font scrupule d'en manger. Les faisans, les perdrix, les gelinottes, les canards sauvages, les coqs de bruiere, les cailles, les pigeons, les poules, & les oyes y sont en grand nombre & par consequent à bon prix. Les forets sont aussi fort peuplées de tourdes, d'aloüettes, de grives, & d'autres petits oiseaux : mais ils ne s'amusent gueres à prendre de ceux-cy, parce qu'ils en ont assez d'autres. Il y a mesme quantité d'oiseaux de proye, & entr'autres diverses sortes de faucons.

Mais, si les forets produisent tant de gibier,

bier, les rivieres, les lacs, & les étangs n'y ſont pas moins garnis de poiſſons. Et, outre ceux qui ſont aſſez communs ailleurs, on en péche au Volga de quatre ſortes qui ſont tres-conſiderables, le Bellouga ou Bellougina qui eſt un fort grand poiſſon, l'Eſtourgeon qu'ils appellent Oſitrina, & deux autres ſortes qu'ils nomment Sterledy & Severiga, qui ont beaucoup du gout & de la forme de l'Eſtourgeon, mais ils ne ſont pas ſi longs ny ſi épais. On prend de ces poiſſons en fort grande quantité, de ſorte qu'on en fournit le Royaume par tout, & des œufs de ces poiſſons on fait un excellent ragout, que les Ruſſiens appellent Ikari & les Italiens Cavayar. On reduit ces œufs en pâte, & aprés qu'on les a preparés avec du ſel pendant dix ou douze jours on les mange en ſallade avec du vinaigre, de l'huile d'olive, du poivre, & de l'oignon. On dit que les Italiens entr'autres en ſont grands amateurs, parce que c'eſt un ragout qui fortifie la nature.

Pour boire, on a en Moſcovie du Quaz, une eſpece de petite biere, qui n'eſt pas desaggreable. Il s'y fait auſſi de la forte biere, que les gens de condition conſervent l'eſté dans leurs glacieres. Mais la meilleure boiſſon qu'ils facent eſt l'hydromel, qu'ils appellent mioude, qui eſt compoſé entr'autres choſes d'eau & de miel, comme le terme d'hydromel le marque dans ſon origine. Il

s'en fait de diverſes ſortes, dont la meilleure eſt faite avec du jus d'une certaine groſelle qui s'appelle en Moſcovie Maliéno: celle là a un gout tout à fait doux & plaiſant, & une couleur qui approche du cramoiſi. La ſeconde ſorte s'appelle Viſnova, qui a la couleur & le gout du vin clairet : on la fait d'une ſorte de groſelle noire qui s'appelle Viſnova. On en fait d'une autre ſorte qu'ils nomment Chercunikyna, avec des ceriſes noires ſauvages. Celle qui porte le nom d'Amarodina eſt faite d'une ſorte de petites groſelles, qui ſont fort communes en Moſcovie. Enfin l'hydromel qui ſe fait outre cela eſt l'hydromel commun qui differe des autres ſortes. Au printemps la Nobleſſe entr'autres boit d'une certaine eau fort ſaine, qui ſort de la racine de l'arbre, que les Moſcovites appellent Berozevites : on peut avoir de cette eau pendant Avril, May, & Juin, mais aprés cela la moelle de l'arbre ſe ſeche, & ne rend plus d'eau. Il eſt vray qu'il n'y a pas des vignes en Moſcovie, mais par le moyen des Anglois & des Hollandois ils ſont bien pourveus toutes les années de vin & d'eau de vie.

Pour ce qui eſt des Bâtimens dont les Moſcovites ſe ſervent pour leur demeure, ils ſont preſque tous de bois. Et de fait, outre que la pierre eſt aſſez rare en Moſcovie, le bois leur eſt plus commode, parce qu'il eſt beaucoup plus chaud & moins humide

que

que la pierre, particulierement le ſapin dont ils bâtiſſent leurs maiſons. Et ils ont par tout l'avantage des forets, qui leur fourniſſent une ſi grande quantité de ce bois que pour la valeur de 40. ou 50. ecus on peut avoir une maiſon neuve. Il eſt vray que la ſtructure en eſt aiſée, & qu'ils les bâtiſſent avec fort peu d'artifice & d'ornement ; car ils ne font qu'entaſſer pluſieurs rondins de ſapin les uns ſur les autres qu'ils affermiſſent enſemble à chaque coin : ces rondins ſont des moitiés de troncs de ſapin qu'ils ſcient par le milieu, & comme ils mettent le coſté qui eſt rond au dehors aprés en avoir oſté l'écorce, ils garniſſent de mouſſe toutes les jointures qu'il y a entre les rondins. A cauſe de l'hiver ils ne font que de petites fenêtres, que la teſte d'un homme remplit ſi bien qu'on ſemble eſtre au piloris quand on regarde par la fenêtre en la ruë : & dans une chambre il n'y a d'ordinaire que deux ou trois de ces trous, qu'ils ſeparent loin l'un de l'autre, pour recevoir également par tout la clarté autant qu'on en peut recevoir. Il eſt vray que leurs eſcaliers étant bâtis au dehors de la maiſon, ils ont quelquefois de la clarté par le moyen des portes quand on les ouvre : mais ce n'eſt qu'à la derobée. Pour l'hiver ils ont dans leurs chambres de grands poiles de brique ou de pierre qu'ils échauffent, mais pour ce qui eſt des cheminées les pauvres villageois s'en paſſent le mieux

qu'ils peuvent, & ſe contentent de faire paſſer la fumée par une fenêtre de leur chambre quand ils échauffent leurs poiles. Leurs toits ne ſont faits la pluspart que d'écorce, qu'ils couvrent parfois de gazons. Tellement qu'à la reſerve de leurs poiles ils ſuivent à peu prés la maxime de Lycurgue, qui ne vouloit pas que les Lacedemoniens bâtiſſent leurs maiſons qu'avec la hache & la ſcie. Au reſte, ils font leurs maiſõs fort baſſes, de ſorte que la plûpart n'ont qu'un appartement ou deux, où pere, mere & enfans, & meſme les pourceaux & les poules couchent pêle-mêle. La raiſon pourquoy ceux-là meſme qui ont des moyens auſſibien que les autres bâtiſſent ſi groſſierement leurs maiſons, c'eſt à cauſe des embraſemens à quoy ils ſont fort ſujets. C'eſt pourquoy ils meublent auſſi ſi mal leurs maiſons, qu'en cas d'une incendie ils ne ſçauroient perdre avec leurs logemens que fort peu de choſe, ſe conſolans au reſte ſur la commodité qu'ils ont de pouvoir rebâtir des maiſons en peu de temps.

Entre les choſes neceſſaires pour le veſtement, les Moſcovites ont en premier lieu quantité de chanvre & de lin, pour faire de la toile. Ils ont du drap, mais il eſt ſi groſſier qu'il n'y a que les payſans qui en portent, tant eſt groſſiere la laine de leurs moutons : & c'eſt ce qui donne occaſion aux Marchands Anglois & Hollandois de faire un grand commerce de draps en Moſcovie. Il n'eſt pas neceſſaire que j'étalle icy la bonté du cuir

de

de Russie, puis qu'il est assez connu dans toute l'Europe. Les Fourrures, qui leur sont si necessaires pour resister contre la rigueur des hivers, y sont si communes qu'ils en ont assez pour eux-mesmes & pour plusieurs autres Nations étrangeres. Car ils ont non seulement grande quantité de lievres, qui sont gris l'esté, & qui deviennent en hiver blancs comme la neige; d'écurieux qui sont aussi comme les nostres l'esté, & qui prennent l'hiver une couleur grise, (de là vient qu'on en appelle la fourrure du petit gris;) de Renards dont les uns sont aussi tous blancs, de Martes, & de Loutres; mais ils ont aussi les fourrures les plus precieuses qui soient, comme des Renards noirs (qui se prennent principalement en Siberie & en la Province d'Ustiga) des Zibelines, des Bievres ou Castors, & des Hermines. Ils ont aussi une sorte de Rat d'eau dont la peau exhale naturellement une odeur comme de musc, qui est par consequent tres-propre à parfumer des habits. Et pour ce qui est des Ours & des Loups, ils en ont tant qu'on ne sçauroit voyager l'hiver en seureté: les Loups mesme étant pressés par la faim, ne font pas difficulté quelquefois, comme ils vont en troupe, de ravager entierement des villages. Il se trouve des Ours & des Loups blancs, du costé du Nord, qui sont beaucoup plus farouches que les autres: la peau des Ours blancs est fort estimée, & les per-

sonnes

ſonnes de condition particulierement s'en ſervent pour en orner le derriere de leurs traineaux. Ils ne manquent pas non plus de Loups Cerviers ny d'Elands. Du coſté de Petzora vers la Samojede, il y a de fort hautes montagnes, qu'on croit eſtre les monts Riphées que les Anciens appeloient autrement Hyperboreens, où il y a auſſi des Loups noirs : quantité de Bufles, & (à ce qu'ils diſent) une certaine bête nommée Roſſomacka, dont la femelle étant pleine & ſur le point de mettre bas ſes petits cherche quelque endroit étroit, comme entre-deux poſtes, où elle puiſſe ſe décharger de ſon fardeau en ſe ſerrant bien le ventre.

Mais outre tout ce que j'ay nommé cy-devant, dont les Moſcovites ſont pourveus tant au regard de la nourriture que du veſtement, ils ont auſſi d'autres choſes neceſſaires qu'ils trouvent dans leur pays, à ſçavoir du ſel, du ſouphre, du ſalpêtre, du goderon, dont ils tirent grande quantité du bois de ſapin, ſur tout du coſté de Duina & Smolenſco. Ils ont auſſi du fer, de l'acier, & du cuivre, mais ils n'ont point de mines d'or ny d'argent. Et puis qu'ils ont le miel en ſi grande abondance, comme j'ay dit cy-deſſus, il ne faut pas douter qu'ils n'ayent une bonne quantité de cire. Il y a auſſi tant de ſuif, qu'ils ont dequoy en fournir une grande partie aux étrangers. Sur le Printemps, ils prennent une prodigieuſe quanti-

té de veaux de mer au Baye de S. Nicolas, & de la graisse de ce poisson ils font de l'huile qui sert à beaucoup de choses, la plus pure à preparer la laine pour en faire du drap, & la plus grossiere pour faire du savon, & pour rendre le cuir soupple. Ils ont d'ailleurs une sorte de poisson qu'ils appellent Morse & qu'ils péchent prés de Petzora, ce poisson a des dents qu'ils nomment Ribazuba, dont ils se servent particulierement pour des manches de couteau, & pour des poignées de leurs cimeterres. On a veu de ces dents qui pesoient dix ou douze livres la piece, & qui étoient de la longueur presque de deux piés. C'est une chose qui se debite bien entr'autres parmy les Persans, qui en sont fort curieux. Du costé d'Arcangel & dans le pays de Corelia il y a un certain rocher, qu'ils appellent *Slude*, qui se brise aisément en plaques minces & deliées, de sorte qu'il sert de vitre. Car il est pour le moins aussi clair & aussi transparent, & a d'ailleurs cette qualité, qu'il ne se casse pas comme le verre, & qu'il ne brûle pas comme fait la corne dont on se sert pour les lanternes.

Voila quel est l'état du Pays, voyons maintenant celuy de ses Habitans; &, afin que cela se face avec un ordre convenable, nous considererons, 1. Leur Origine, leur Taille, leurs Habits, & leur Langue. 2. Leur humeur ou naturel. 3. Leur Menage & façon de vivre. 4. Leur Police, & enfin leur Religion.

Pour

Pour ce qui regarde l'origine des Moſcovites, qu'on appelle autrement *Ruſſiens* du nom de *Ruſſie*, les Moſcovites eux-meſmes ſoûtiennent qu'ils ſont deſcendus des Grecs, & s'en vantent extremément. Si cela eſt, il y a apparence qu'ils ſont deſcendus de ceux qu'on nommoit *Sibarites*, qui avoient la reputation d'aimer fort l'yvrongnerie. Au reſte ils ſe piquent d'imiter les anciens Grecs en beaucoup de choſes, comme la ſuite le fera voir.

Ils ſont generalement gros & gras & d'une complexion robuſte ; les Boyars (on appelle ainſi la principale Nobleſſe) ſur tout aiment fort à paroiſtre avec de gros ventres, & on diroit qu'en cela ils font conſiſter la marque de leur Nobleſſe. Ils ſe plaiſent auſſi à avoir de grandes barbes, & en cela ils ſont de vrays ſectateurs d'Ovide, quand il dit, *Barba viros hirtæque decent in corpore ſectæ.* Mais pour ce qui eſt des cheveux ils les coupent entierement, & ſur tout la Nobleſſe, bien que le pays ſoit ſi froid. Il n'y a que les gens d'Egliſe qui les portent longs, & ceux là d'entre les Seigneurs de la Cour qui ſont dans la diſgrace du Czar, car pour témoigner le reſſentiment qu'ils en ont, ils laiſſent pendre negligemment leurs cheveux autour de leur teſte. C'eſt ce que les anciens Grecs obſervoient quand il arrivoit quelque calamité publique, car alors les femmes tondoient leurs cheveux & les hommes les portoient longs,

longs, au lieu qu'ordinairement on faiſoit le contraire. Les femmes ſont generalement aſſez bienfaites, & d'une taille mediocre : mais l'uſage du fard eſt ſi commun parmy elles qu'elles ne croyent jamais étre belles ſans étre fardées : & au lieu que les autres femmes cachent leur laideur par le fard, la pluſpart de celles-cy s'en ſervent, pour groſſier qu'il ſoit, afin d'en couvrir leur beauté comme d'un voile. Les femmes mariées ont de coûtume de ſerrer leurs cheveux dans le bonnet, au lieu que les filles en font deux treſſes qu'elles laiſſent pendre ſur le dos.

Pour ce qui eſt des habits ; les hommes portent, à la façon des Grecs, de grandes robbes dont le bord va juſqu'au talon, mais les manches en ſont fort étroites & de la longueur de la robbe, de là vient que quand ils s'habillent ils ſont obligés de les retrouſſer ſur le bras en pluſieurs plis. Ils trouvent deux commodités en cette longueur des manches, l'une que l'hyver elles leur ſervent de manchons, quand n'ayans pas les mains occupées ils les laiſſent pendre en bas ſelon toute leur longueur : & l'autre eſt que quand ils veulent voler ou ſe venger de quelqu'un ils les laiſſent auſſi pendre ſous pretexte de l'autre commodité pour y cacher des poignards, des bâtons, ou des pierres. D'ordinaire ils les font venir juſqu'aux jointures des doits, de ſorte qu'ils n'ont de libre que la moitié de la main, trouvans au reſte de la bienſeance dans cette confuſion de

plis.

plis. Les perſonnes les plus importantes les font faire de ſatin, de damas, ou de brocat: les bourgeois, de drap tané, violet rouge, ou verd brun; les perſonnes de la plus baſſe condition les font ordinairement d'un certain drap tané qui ſe fait au pays. En hyver chacun les fourre ſelon ſa qualité, mais la pluspart des païſans portent alors des robbes de peau de mouton, qui ſont en effet commodes contre la rigueur de l'hyver, mais elles ſont auſſi fort incommodes en cecy, qu'elles exhalent d'ordinaire une odeur tres-desaggreable. Ils ont auſſi des juſt'aucorps qui vont juſqu'au gras de la jambe, ayans un collet fort large & les ouvertures de devant ornées de boutons à queuë d'or & d'argẽt. Sous les veſtes on y porte des chauſſes fermées & des camiſoles qu'ils appellent Caftan qui vont juſques aux genoux. Les Collets de ces Caftans ſont faits à peu prés de la façon de ceux que les Jeſuites portent, hormis qu'ils ſont beaucoup plus hauts, de ſorte qu'ils font le tour de la teſte par derriere. Ils les font faire ordinairement de ſatin, de damas, ou de taffetas: & comme ce tour de collet paroit avantageuſement, de là ils prennent occaſion de le doubler de velours ou de brocat & de l'orner quelquefois de perles & de pierreries. Cette vanité paſſe ſouvent juſqu'à la chemiſe, dont les plus riches ont accoûtumé de faire broder le collet, les poignets, & meſme l'ouverture de devant de ſoye de diverſe couleurs & quel-

quelquefois d'or & de perles. Ils ne portent point de chapeaux, mais simplement des bonnets de drap, qui ont une petite ouverture sur le devant & une autre sur le derriere, & qui ont un peu de la forme d'une pyramide. Les Grands les font faire d'ecarlate ou de velours, ils les chamarrent aux côtés en broderie de perles, & l'hyver ils les font doubler des plus precieuses fourrures. Le commun peuple se contente d'en porter de feutre blanc, & s'ils en portent de drap ce sont le plus souvent des bonnets bigarrés touts faits de pieces rapportées de diverses couleurs, tellement que la pluspart ressemblent de la teste à ces bateleurs deguisés qui montent sur les theatres. Je trouve au reste que ces sortes de bonnets sont tout à fait incommodes hors de la maison; car comme ils n'ont point de bord qui releve ils ne sauroient preserver un homme contre le hâle du Soleil, ny contre l'importunité des vents, de la pluye ou de la neige: au lieu que les chapeaux peuvent nous soulager beaucoup dans ces occasions. Les bonnets à la Polonoise sont plus commodes, parce qu'ils ont un bord de carton de chaque côté qu'on fait couvrir de zibeline ou de marte commune: c'est pourquoy la plusspart des étrangers s'en servent l'hyver en Moscovie, parce qu'ils conservent mieux la chaleur que les chapeaux. Au lieu de souliers les Russiens portent des bottines de cuir teint en rouge ou en jaune, qui leur servent aussi de poches:

les

les paiſans ſe contentent de porter des ſouliers qui ſont faits d'écorce d'arbre deliée qui s'entrelaſſe à la façon des paniers ; & la pluſpart de ceux-cy ſe ſervent au lieu de bas de quelques pieces de feutre ou de drap qu'ils envelopent avec une fiſcelle autour de la jambe & du pied. Au reſte l'habillement des femmes ne differe pas beaucoup de celuy des hommes, leurs robbes ſont un peu plus larges, & les manches ne ſe tiennent au corps qu'en partie, de ſorte que quand bon leur ſemble elles peuvent les mettre ou les laiſſer pendre. Il y a encore cecy de particulier aux manches de leurs chemiſes, c'eſt qu'elles ont une longueur pour le moins de trois ou quatre aunes, dont elles font un ſi grand nombre de plis que le bras paroit tout pliſſé juſqu'à la jointure des doits. Mais la plus viſible difference eſt au bonnet, car celuy des femmes eſt d'une façon fort bizarre.

Leur langue a beaucoup de rapport au Slavon auſſi bien que le Polonois, de ſorte que qui ſait l'un ou l'autre de ces deux ſait à peu prés le Moſcovite, qui eſt au reſte aſſez aggreable & aſſez facile à apprendre. Ils ont emprunté des Grecs leurs Caracteres, qu'ils ont pourtant fort alterés, & ils ont tant de lettres doubles que leur Alphabet monte juſqu'au nombre de quarante lettres. C'eſt tout ce qu'elle a de commun avec la langue Grecque, car elle n'a pas beaucoup de mots qui ſoyent empruntés des Grecs.

Voila

Voila pour ce qui est de l'origine, de la taille, des habits, & de la langue des Moscovites, disons maintenant quelque chose de leur Naturel.

Les Moscovites ont cecy de particulier, qu'ils sont fins, ingenieux, & adroits ; ce qui paroit sur tout dans le commerce.

D'ailleurs ils ont cecy de remarquable en leur naturel, qu'ils sont tellement accoûtumés au froid & au chaud qu'ils entrent de l'extremité de l'un dans l'extremité de l'autre, sans que ce changement incommode leur santé. On y void de petits enfans sortir en chemise de leurs chambres chaudes l'hyver, & aprés s'étre veautrés quelque temps sur la neige dans l'extremité du froid retourner à un excez de chaleur, sans que ce changement de qualités contraires leur cause de l'alteration. De sorte que, comme Agesilaüs ne portoit qu'un mesme habit l'hyver & l'esté, ceux-cy n'ont jamais qu'un mesme temperament : la chaleur qui succede au froid & le froid à la chaleur ne sauroient pas l'alterer, & ils sont si endurcis à l'un & à l'autre qu'il semble que cette habitude se convertisse en nature.

Cependant on diroit que l'Oysiveté, qui est la mere de tous vices, a esté donnée pour partage à cette nation. Car ils sont d'ordinaire faineants, ou lâches dans le travail, ils ne s'y portent que par la force ou par la necessité, & ils preferent bien souvent les coups de

de bâton & le fouët à une honnéte occupation.

De là vient que l'yvrongnerie eſt ſi commune parmy eux qu'il y a peu de perſonnes qui ſoyent exemtes de ce vice, non pas meſmes le clergé, qui s'y addonne auſſi bien que les laïques. L'eau de vie, ſemblable au breuvage de Circé, eſt la liqueur qui les rend ſouvent ſemblables à des pourceaux. Il eſt vray qu'elle eſt tout à fait neceſſaire en ce pays, & qu'il ſeroit mal-aiſé d'y vivre ſans de l'eau de vie; c'eſt un ſouverain remede contre le froid, & qui n'eſt pas meſmes inutile pendant les chaleurs de l'eſté. Mais l'abus en eſt ſi grand qu'au lieu de ne s'en ſervir que pour prendre de temps en temps de nouvelles forces, elle ſe convertit parmy eux en matiere de diſſolution, & au lieu d'en recevoir du ſoulagement par une priſe moderée, ils s'en trouvent incommodés par l'abus qu'ils en font. Autrefois ils ſe ſervoient auſſi du tabac avec autant de paſſion & d'excez qu'ils ſe ſervent maintenant de l'eau de vie : mais en l'année 1634. le Czar & le Patriarche s'aviſerent de le defendre avec beaucoup de rigueur : car avant ce temps-là il y en avoit pluſieurs qui mettoient par negligence le feu dans leurs maiſons quand ils s'étoient enyvrés avec du tabac : les pauvres gens au lieu d'acheter du pain s'amuſoient à depenſer en tabac tout leur argent, & (ce qui étoit particulierement de l'intereſt du Patriarche) ils ſe preſentoient devant

devant leurs images avec leur haleine enfumée, comme s'il y eust eu du danger qu'ils n'empoisonnassent leurs saints par la senteur du tabac. Aujourd'huy pourtant on s'en sert avec plus de liberté, parce qu'on est moins exact en la recherche & en la punition de ceux qui exercent ce traffic. Et à quel prix que ce soit ils ne laissent pas d'en acheter secrettement, jusques là mesmes que pour la livre du tabac le plus commun qui ne coustoit que neuf ou dix sous à Londres, il y en avoit qui ne faisoient pas difficulté, quand nous estions parmy eux, d'en payer à raison de deux écus pour le moins la livre. Pour le fumer ils se servent au lieu de pipes d'une corne de bœuf, au milieu de laquelle ils font un trou qui reçoit le vase où ils mettent le tabac. Le vase est ordinairement de bois, fort large, mais non pas profond. Ils mettent de l'eau dans la corne pour radoucir la fumée, & à mesure qu'ils allument bien le tabac avec un tison de feu, ils tirent la fumée par le bout de la corne avec tant d'avidité qu'ils ne font d'une pipe que deux ou trois traits : de sorte que quand ils vomissent cette fumée par la bouche, elle forme une nuée qui cache tout leur visage, & d'abord ils tombent à terre. J'en ay veu quelques-uns fumer ainsi le tabac l'un apres l'autre, qui aprés avoir demeuré quelque peu de temps à terre immobiles, se relevoient en fin fort frais & gaillards, disans que cette fumée faisoit une tres-bonne opera-

tion & qu'il n'y avoit rien de tel pour bien purger le cerveau. Pour ce qui eſt des étrangers ils ont la liberté de s'en ſervir ; & c'eſt ce qui le fait d'autant plus envier à beaucoup de Moſcovites, qui adoreroient un homme pour une pipe de tabac.

Et comme le vice a pluſieurs crochets, dit Plutarque, par le moyen desquels il donne aux paſſions qui en dependent pluſieurs priſes pour s'entrelaſſer les unes avec les autres, je puis dire de l'yvrongnerie qu'elle a auſſi ſes crochets avec quoy elle attire ſouvent à ſa ſuite la luxure ou la paillardiſe. De là vient que les Moſcovites s'abandonnans, comme ils ſont, à l'yvrongnerie, ne s'addonnent pas ſeulement à la paillardiſe, mais meſme à la Sodomie, qui leur eſt fort familiere.

Ils ſont auſſi inſupportables par l'inſolence des injures dont ils ſe ſervent dans leurs querelles ordinaires : car à toute occaſion ils ſe reprochent des inceſtes, des Sodomies, & des crimes dont la ſeule penſée devroit cauſer de l'horreur.

Enfin il y a ſi peu de civilité & de complaiſance entr'eux qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ne ſont pas fort courtois aux étrangers. Que s'ils ont quelque deference ce n'eſt que par intereſt, lors qu'ils eſperent d'en tirer quelque avantage : & de fait ils n'épargnent point alors leurs bonnetades & leurs profondes reverences, qui ſe font ſans re-
muer

müer le pied avec un profond panchement de teste sur le devant. Les femmes font la reverence de mesme, hormis qu'elles baissent plut lentement la teste & qu'elles laissent pendre les mains aux costés sans toucher au bonnet. Mais quand un bourgeois ou un paysan veut faire en particulier la reverence à quelque Seigneur, & luy demander quelque grace, alors il se baisse le corps jusqu'à terre, & se prosterne de temps en temps à ses piés, comme si les Boyars avoient les oreilles aux piés. C'est cette extréme soumission qui rend leurs Magistrats si fiers & si jaloux de l'autorité qu'ils ont, que mesme les étrangers, quels qu'ils soient, ont de la peine à trouver quelque douceur parmy eux. Par tout ils se piquent d'honneur, soit qu'il soit à propos ou non, & s'ils aiment à avoir de gros ventres ils ne se plaisent pas moins à posseder un cœur bouffi d'une vanité grossiere & ridicule. Et comme ils ont une telle opinion de la grandeur de leur Prince qu'ils ne pretendent pas de luy mettre en paralelle aucun Roy de l'Europe, ils traitent mesme les Ambassadeurs étrangers avec beaucoup d'indifference, sans faire difficulté quelquefois de prendre sur eux toutes sortes d'avantages, & s'imagineroient sans doute de faire tort à leur Prince s'ils ne les traitoient de la sorte.

C'est là en general le veritable caractere de l'humeur des Russiens; il s'agit mainte-

nant (selon l'ordre que je me suis proposé) de faire voir quelle est leur façon de vivre dans le menage.

Bien que la Moscovie soit un pays tres-abondant & fertile, neantmoins les Moscovites qui sont elevés à une grande austerité de vie ne savent pas se prevaloir des avantages qu'il produit. Et comme ils semblent estre nés pour la servitude ils soufrent aisément les incommodités de leur façon de vivre, & cette rigueur à laquelle ils sont accoutumés. De sorte qu'on peut dire d'eux avec beaucoup de raison ce qu'Agesilaus disoit des habitans de l'Asie, qu'ils ne valent rien pour étre des hommes libres, mais qu'ils sont de fort bons esclaves. Pour ce qui est de leur menage, il est certain, puis qu'ils ont fort peu de meubles, qu'ils vivent chetivement, & que la superfluité ne regne parmy eux qu'au boire. Les personnes de condition qui sont obligées de paroître en leur suite & en leur depense tirent de leurs metairies presque toute leur provision. La populace ne vit ordinairement que de legûmes, de navets, de choux, de concombres frais ou confits au sel & au vinaigre, & de poisson frais & salé, sans oublier l'ail & l'oignon qui sont leur principal haut gout, & qui fait qu'on les apperçoit plûtost du nez que des yeux. Au reste ils n'ont pas le loisir de manger beaucoup de chair, parce que la pluspart de l'année est de jours maigres : & ils font si mal

mal le beurre & le fromage qu'il n'y a presque personne qu'eux qui puisse s'en servir. Ceux qui ont le moyen de boire ordinairement de l'eau de vie ne se mettent pas à table qu'ils n'en ayent beu, & pour mieux faire la digestion ils en boivent aussi aprés le repas. Et quoy qu'on n'en boive point qui ne soit tres-violente on y met quelquefois du poivre, afin de la rendre plus chaude. Le Quaz & l'hydromel sont leur boisson ordinaire, comme nous avons déja remarqué cy-dessus. Aprés diner les Moscovites ont accoûtumé de dormir, de sorte que la pluspart des boutiques se ferment, & que les Grands ne veulent point donner d'audience aprés midy.

Cependant ils ne se servent point de lits, non plus la nuit que le jour, hormis les personnes de qualité, qui sçavent au moins tirer de leurs biens cette commodité de prendre leur repos sur un lit ou un mattelas. Ceux de Capoüe avoient anciennement cette coûtume, qu'ils ne donnoient point de lit à leurs enfans avant qu'ils fussent mariés, parce (disoient-ils) que les lits n'avoient pas esté inventés pour les jeunes gens qui n'ont point encore de barbe, mais seulement pour les decrepités vieillards. La coûtume des Moscovites est bien plus rigoureuse, car ils ne s'en servent ny devant qu'étre mariés, ny dans l'état de mariage, non pas mesmes dans celuy d'une extréme vieillesse & decrepitude. Ils se contentent l'hiver de se coucher auprés

d'un fourneau ſur une table ou ſur un banc de ſapin, en étendant ſimplement leurs robbes deſſus, & l'eſté pour étre au fraiz ils couchent ſouvent ſur la terre.

Au lieu de chandelles les payſans qui vivent d'épargne ſe contentent la pluspart du temps de ſe ſervir de lumignons de bouleau ou de ſapin, qui étant fort ſecs prennent feu facilement & rendent beaucoup de clarté, mais comme ils ſont d'abord conſumés il faut toûjours étre prét à en ſuppleer ſi on veut éviter les tenebres. La Nobleſſe au contraire ne brûle le plus ſouvent que des bougies : de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il ſe tranſporte hors de ce pays une incroyable quantité de ſuif, puis que le pays en produit beaucoup & que les habitans en emploient ſi peu.

Au reſte il y a cecy de loüable dans la vie des Moſcovites, que les femmes ont beaucoup de reſpect pour leurs maris : de là vient qu'elles ſont fort retirées & qu'elles paroiſſent rarement en public. Cette coûtume eſt ſi conforme à la nature & a eſté ſi religieuſement obſervée parmy les Anciens qu'il n'y a perſonne qui ayant mis à part les ſentimens de la chair ne blâme la liberté à laquelle la pluſpart des autres femmes de l'Europe s'abandonnent. Plutarque dit que la femme ſage doit ſe comporter tout autrement que la Lune, qu'elle doit ſe faire voir quand elle eſt prés de ſon mary & ſe tenir cachée en la maiſon

ſon quand ſon mary eſt abſent. Et Phidias faiſant le portrait de Venus aux Eliens la repreſenta ayant le pied ſur la coque d'une tortue, pour montrer que la femme ne doit point quitter la maiſon. En la Bœoce on brûloit en la preſence de la nouvelle mariée l'aiſſieu du coche ſur lequel elle avoit eſté amenée à la maiſon de ſon mary : pour luy donner à entendre qu'il falloit qu'elle y demeuraſt conſtamment ſans ſe donner la liberté de ſortir. Et parmy les Romains il n'étoit pas permis que la nouvelle mariée paſſaſt d'elle meſme par deſſus le ſueil de la porte quād elle entroit chez ſon mary, mais il faloit que ceux qui l'accompagnoient la levaſſent par deſſus & l'emportaſſent dedans: monſtrans par là qu'elle ne devoit plus ſortir de la maiſon que par force comme elle y étoit entrée. Les femmes en Moſcovie ſuivent à peu prés ces exemples, particulierement les Dames de qualité, car on n'en voit que bien rarement en public : & ſi elles ſortent, c'eſt ſur tout en eſté dans des coches avec un grand nombre de goujats à leur ſuite. De là vient que, quand un homme de qualité veut honorer d'une façon particuliere un amy, il luy fait voir ſa femme avec tous ſes plus beaux atours; car autrement elles ne portent que des habits mediocres lors qu'elles ſont en particulier. Et pendant cette ſolitude la principale occupation qu'elles ayent eſt de coudre ou de broder en or & en ſoye, ce qu'elles entendent

beaucoup mieux que l'Economie. Il eſt vray que, ſi leurs maris ſont loüables de ne permettre pas qu'elles paroiſſent ſouvent dans les ruës, ils ſont coupables d'ailleurs de les traiter comme ils font d'ordinaire avec beaucoup de mépris & de rigueur : car la pluſpart s'en ſervent ſimplement comme d'un mal neceſſaire, les regardans d'un œil fier & ſevere, les battans meſme fort ſouvent, de maniere qu'ils ſemblent pluſtoſt les tenir pour des eſclaves de leurs corps que comme une partie d'eux meſmes.

Mais, ſi les femmes vivent ſi privement, les filles le font beaucoup plus : & s'il arrive qu'elles ſortent quelquefois c'eſt en couvrant leur viſage d'un grand voile, de peur d'eſtre veuës. De là vient que ſouvent on s'y marie, ſans que l'époux & l'épouſe ſe ſoient jamais veus de face ; car il n'eſt pas permis que les garçons & les filles s'entrevoient, ny qu'ils ſe mélent de faire eux meſmes de bouche ou par écrit des promeſſes de mariage, mais il faut que cela ſe face entre les parens. Ainſi, le nouveau marié ne voyant point ſon épouſe que quand on le mene en la chambre où elle eſt couchée, il arrive quelquefois qu'un homme qui croid de trouver ſa femme fort belle la trouve difforme ou contrefaite, ſi les parens conſentent à la tromperie. Cette coûtume de mener voilées les épouſes à leurs maris étoit anciennement en uſage, entr'autres, parmy les Juifs, qui le faiſoient en ſigne de pudeur

deur & de chasteté comme le font aujourd'huy les Moscovites. De là vient que Rebecca prit un voile & s'en couvrit dés qu'elle eut apperceu son époux. Et c'est par ce moyen là que Laban trompa Jacob, quand il luy donna Lea sa fille ainée qui étoit chassieuse, au lieu de luy donner la belle Rachel qui luy avoit esté promise.

Pource qui est des bains, dont les Moscovites se servent tres-frequemment à l'imitation des Anciens, ce sont des lieux renfermés, où il y a un four qu'on échaufe excessivement, pour en exciter des vapeurs en y jettant dessus de temps en temps de l'eau froide. Il y a divers bancs fort larges qui sont les uns sur les autres à quelque distance, pour y recevoir divers degrés de chaleur, selon que chacun le trouve convenable. On s'étend sur ces bancs tout nud de son long, & aprés qu'on a sué quelque temps par le moyen de ces vapeurs chaudes qui s'épandent dans tout le bain on a le soin de laver avec de l'eau ou avec quelque autre liqueur le corps de celuy qui sue, & de le bien frotter par tout avec une poignée d'herbes. Aprés cela on boit ordinairement une tasse ou deux d'eau de vie avant que de se retirer, pour renforcer le corps qui est quelquefois tellement abbatu par cette sueur qu'il y en a qui s'evanoüissent. C'est le remede universel dont les Moscovites se servent tant pour tenir nets leurs corps que pour conserver leur santé. De là

vient qu'il n'y a point de ville qui n'ait des étuves publiques & particulieres, dont ils croient aussi l'usage fort necessaire aux nouveaux mariés, particulierement aprés le premier congrés, qui est toûjours suivy parmy eux de cette purification.

Entre leurs divertissemens, il y a celuy-cy dont les jeunes gens se servent aux jours de feste ; c'est un divertissement à coups de poing & de bâton, qu'il n'est pas de bonne grace parmy eux de prendre en mauvaise part. Et c'est ainsi qu'ils s'endurcissent tellement aux coups qu'ils s'y rendent presque insensibles, de sorte qu'ils semblent témoigner plus d'aversion pour le travail que pour le foüet ou pour le bâton, quand mesme on les employe avec beaucoup de rigueur. Il y en a aussi qui entendent assez bien la lutte à quoy ils s'exercent quelquefois à l'imitation des Anglois, qui sont fort adroits en cette sorte d'exercice. L'Hiver ils ont comme en Hollande des patins dont ils se servent d'abord que les rivieres sont gelées, non pas pour faire des voyages comme là, mais seulement pour s'exercer & pour s'échaufer sur la glace. Ils sont faits de bois, avec un fer long & poli, qui est étroit & courbé sur le devant, & afin que le fer puisse mieux mordre la glace, on tourne les piés en dedans ; si bien que l'on marche tout droit avec une grande vitesse. Ils ont aussi des machines publiques pour se branler, faites en potence double repotencées,

cées, où il y a pour quatre perſonnes quatre places qui ſont d'une égale diſtance. Chacun ayant pris la ſienne ils ſe branlent inceſſamment par le contrepois qu'ils ſe donnent les uns aux autres, ſi bien que faiſans le tour les uns ſont emportés à la hauteur d'un moulin à vent, pendant que les autres deſcendent, & cela ſe fait ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce qu'on les retienne. Les femmes au lieu de cela ſe divertiſſent d'ordinaire avec un ais qu'elles couchent à travers un bloc, pour chaque ais il faut qu'il y en ait deux qui ſe mettent à chaque bout & ſe tiennent toutes droites. L'une donne le branle à l'ais en ſautant en l'air comme font ceux qui ſe mêlent de danſer ſur la corde, & à meſure qu'elle retombe ſur ſon bout, l'autre ſe jette auſſi en l'air par un mouvement violent. Ainſi elles continuent le branle reciproquement avec beaucoup d'adreſſe & d'agilité, & ſe branlent de cette façon un quart d'heure ou davantage de ſuite ſans ſe repoſer. Pour la Muſique ordinaire, les Moſcovites n'ont gueres que des cornemuſes, qu'ils accompagnent quelquefois de l'air de quelque chanſon : mais pour ce qui eſt des trompettes & des tymbales ils s'en ſervent ſi mal à mon avis, que cela ne forme qu'un bruit ſans accord. Ils reüſſiſſent beaucoup mieux avec le hautbois, au ſon duquel ils font marcher leurs Pietons dans la Milice. Pour ce qui regarde la danſe il faut avouër qu'ils y ſont ſi ridicules, que les Ours

qu'ils dreſſent à la danſe s'en acquittent mieux qu'eux meſmes : car ils danſent avec des poſtures brutales & ſi malſeantes qu'on diroit qu'ils ne cherchent qu'à exciter par ce moyen leurs appetits dereglés, au lieu qu'on ne devroit ſe ſervir de la danſe que pour exercer le corps honnêtement & avec de la bienſeance. Mais eux font toûjours des grimaſſes par le mouvement des mains, des épaules, & des hanches,& ne font que trepigner des piés, de ſorte qu'ils ne bougent preſque pas d'une meſme place.

Voila de quelle maniere ils vivent en particulier, il faut voir maintenant leur façon de vivre en public au regard du Gouvernement Politique : ainſi nous paſſerons de l'état de l'Economie à celuy de la Police, aprés cela nous finirons ce diſcours par celuy de leur Religion.

Pour bien comprendre l'état Politique de la Moſcovie, il faut voir en quoy conſiſte le pouvoir & l'authorité du Prince qui la gouverne, la grande ſoûmiſſion de ſes ſujets, & enfin leur Police ou l'ordre par lequel l'autorité du Prince ſur ſes ſujets & l'union des ſujets à l'obeïſſance du Prince ſe conſervent pour la paix de l'Eſtat.

Pour ce qui regarde le pouvoir des Czars de Moſcovie, s'il faut pour rendre un Monarque conſiderable & puiſſant qu'il ait un grand Royaume, un pouvoir abſolu ſur ſes Eſtats, & beaucoup de richeſſes, il n'y a point

point de doute que les Czars de Moſcovie ne ſoient en tout point de grands & puiſſans Monarques. Car premierement, ſi on conſidere la vaſte étenduë de leur domination, comme elle a eſté repreſentée cy-deſſus, quel Prince y a-t'il dans l'Europe qui leur ſoit comparable ? Il eſt vray que la pluspart des terres qui dependent de la Moſcovie ne ſont gueres peuplées, particulierement du coſté de l'Eſt, & le long du Volga du coſté de Cazan & d'Aſtracan qui ſont dans la Tartarie. Mais auſſi il faut avoüer que les autres Provinces de la Moſcovie ſont bien peuplées, principalement le long des rivieres de Duïna & Sucagna, & en un mot dans toute la route que nous primes d'Arcangel juſqu'en Livonie. De là vient que le Czar ne fait point difficulté dans l'occaſion de mettre ſur pié cent mille ou deux cent mille hommes. Mais, ſi l'Empire de la Moſcovie releve beaucoup par ſa grande étenduë la dignité des Princes qui le gouvernent, le pouvoir abſolu qu'ils ont ſur tout cet Eſtat les rend d'autant plus eminens & redoutables. Car ce Gouvernement n'eſt pas ſeulement Monarchique, mais il eſt auſſi Deſpotique, comme étoit autrefois celuy des Aſſyriens, des Medes, & des Perſes, & comme l'eſt encore aujourd'huy celuy du Turc : de ſorte que le Prince étant Monarque & Seigneur de ſes ſujets les gouverne comme ſes eſclaves, & peut abſolument diſpoſer de leurs biens & de

leurs vies. Ainſi il n'y a que le Czar qui donne les Loix à ſon peuple, c'eſt luy qui établit les Gouverneurs des Provinces, qui envoye & qui reçoit les Ambaſſadeurs, qui leve des impots & des tailles, & qui les regle comme il veut. Le titre de Czar qu'il ſe donne, ſignifie Roy ou Empereur, & ſemble étre derivé de Ceſar : il s'appelle auſſi Grand Seigneur, & Velika Knez, qui ſignifie Grand Duc. Ses Armes ſont une Aigle à deux teſtes portant trois couronnes qui repreſentent la Moſcovie & les Royaumes de Cazan & Aſtracan. Il y a auſſi un Cavalier en écuſſon, qui eſt repreſenté combattant un dragon, c'eſt ſans doute l'Arcange S. Michel ou S. George. Son Conſeil d'Eſtat (qui ſe tient ordinairement la nuit) eſt composé entr'autres de trente Boyars qui ſont obligés de demeurer tousjours à Moſco. Aprés eux, il y a les Ockolnitz *, les Doomnoy Dvorany *, les Sinboyarsky, & deux Secretaires d'Eſtat. Il y a ſix departemens où ſe demélent toutes les affaires, le premier eſt deſtiné pour les affaires eſtrangeres, le ſecond pour celles de la guerre, le troiſiéme pour les Finances du Prince, au quatriéme on reçoit les contes des Facteurs & de ceux qui ont l'intendance des tavernes, au cinquiéme on demêle les Procez civils, au ſixiéme les criminels. Mais ſi l'autorité

* *Ockolnitz c'eſt un Conſeiller privé, Doomnoy Dvorany ſignifie la meſme choſe, mais dans un degré plus bas.*

torité de ce Prince est tout à fait grande, il faut avoüer que ses revenus sont aussi extraordinaires. Car, outre son propre domaine qui est fort considerable & les Impots qu'il met sur ses sujets, il a un revenu incroyable de tavernes ; car c'est luy qui les entretient & qui en a le gain. Il tire des marchandises cinq pour cent sur les frontieres à l'entrée & à la sortie, & luy mesme traffique par le moyen de ses Facteurs, qui luy font valoir son argent jusqu'à une somme immense. Le Cavayar est une marchandise qu'il s'est reservé à luy seul, de sorte qu'il en fait aussi des sommes tres-considerables. Lors qu'un homme meurt sans enfans, il se saisit de tout son bien & en dispose comme bon luy semble : & s'il arrive qu'il y ait des personnes fort riches qui ne soient pas en état de le servir à la guerre ou autrement, il ne fait pas quelquefois difficulté de demander la principale partie de leurs biens pour en faire present à quelque Officier qui a peut-étre besoin de son assistance. Il est vray que si ses revenus sont grands sa depense est aussi fort grande, tant à cause de la pompe extraordinaire dans laquelle il s'entretient, qu'à cause des guerres qu'il a continuellement avecque l'un ou l'autre de ses voisins.

La grandeur de ce Prince étant ainsi établie par la vaste étenduë de sa Domination, par l'abondance de ses richesses, par la pompe de sa Cour, & par ce pouvoir absolu & irre-

irrevocable qu'il a ſur ſes ſujets, il ne faut pas douter qu'elle n'imprime un profond reſpect ſur le cœur de ce peuple pour ſa perſonne ſacrée. Et de fait ils ſe ſoûmettent d'une telle ſorte à la volonté de leur Prince qu'ils diſent eux-meſmes que leurs biens & leurs perſonnes appartiennent à Dieu & à luy, ils confeſſent franchement qu'ils ſont ſes eſclaves, & pour marque d'une grande humilité ils ne ſe nomment jamais à luy qu'en un ſens diminutif: de ſorte que ſi quelque ſuppliant s'appelle Pierre il ſe nommera Pierrot. Ils ne parlent que des yeux brillans de leur Prince, quoy qu'il euſt la veüe auſſi trouble que Denis de Syracuſe : car ils diſent toûjours, j'ay eu l'honneur ou j'auray l'honneur de voir les yeux clairs du Czar. Et, ſi la modeſtie Chreſtienne ne moderoit un peu le religieux reſpect qu'ils portent à leur Prince, ils s'émanciperoient peut-eſtre à dire ce qu'on crioit autrefois au Roy Herode, Voix d'un Dieu & non pas d'un homme. Ils ont le ſoin d'inſinuer ce reſpect dans l'eſprit de leurs enfans, & de leur faire connoiſtre de bonne heure la grandeur de leur Monarque.

Cette diſcipline ſe ſoûtient principalement ſur trois Maximes generales, que les Lacedemoniens entr'autres obſervoient ponctuellement. L'une eſt, qu'il eſt defendu ſous peine de mort aux ſujets de ſa Majeſté de s'emanciper hors du pays, ſans ſa permiſſion.

Autre-

Autrement il y auroit du danger qu'aprés avoir voyagé hors de leur pays ils n'apportassent à leur retour quelques nouvelles coûtumes, & qu'ayant une fois goûté la douceur de la liberté dont les autres nations joüissent, ils ne vinssent à rompre les chaines de leur esclavage. Cette Maxime pourroit sembler bien rude & insupportable à ceux qui aiment l'heureuse liberté dans laquelle nous naissons : mais les Russiens qui sont tellement accoutumés à l'esclavage qu'ils n'en sont presque plus sensibles, se consolent aisément sur la vaste étenduë de leur pays où ils trouvent assez d'espace pour voyager. Outre cela ils ont l'exemple des sages Lacedemoniens entr'autres, qui se vantoient de vivre dans la plus grande liberté, quoy qu'ils fussent assujettis à la rigueur de cette Loy. Mais cette maxime étoit sans doute beaucoup plus utile & necessaire aux Lacedemoniens qu'elle n'est aujourd'huy aux Moscovites ; ceux-là conservoient ainsi parmy eux la vertu qui sembloit n'avoir point de refuge qu'en Lacedemone, au lieu que ceux-cy conservent par ce moyen tout ce qu'il y a de plus vitieux dans l'Europe. Il est vray que les Moscovites ont au moins la liberté de joüir dans leur pays du commerce des autres nations, au lieu qu'il n'étoit pas permis aux Lacedemoniens d'avoir aucun commerce avec les étrangers. Ce qui me fait esperer qu'avec le temps les Moscovites quitterõt cette humeur rusti-

rustique & barbare qui leur est si naturelle, & qu'ils apprendront à vivre avec plus de civilité ; car ils aiment la conversation des marchands estrangers, & ils commencent à se plaire dans leur façon de vivre. Que s'ils avoient un Gouvernement plus doux & un libre commerce par tout, il n'y a point de doute que cette nation ne devinst dans peu de temps tres-amoureuse de la bienseance & de la civilité. Mais cette maxime (dont il s'agit maintenant) qui sert à maintenir aussi bien leur Religion que leurs coûtumes civiles, s'observe si exactement que mesme les estrangers qui sont au service du Prince ou qui ont embrassé leur Religiõ n'en sont pas exemts. Pour avoir esté le serviteur du Grand Duc il faut étre son esclave, & pour avoir embrassé sa Religion il faut se resoudre à abandõner sa patrie & à étre toûjours confiné dans la Moscovie.

La deuxiéme Maxime dont les Czars se servent pour prevenir aucun changement dans l'Estat, c'est qu'ils n'épousent que de leurs propres sujettes, de peur qu'en introduisant une Princesse étrangere elle n'apportast quelques nouvelles coûtumes qui causassent du changement dans l'Estat. J'avouë qu'il y a quelque chose de bon dans cette maxime, mais il y a aussi du danger ; car par ce moyen les parens de celle que le Prince épouse prennent d'ordinaire occasion de devenir insolens dans leur conduite : outre que c'est une chose sans contredit plus digne de la majesté d'un Roy, d'épouser

pouser une Princesse étrangere, puis qu'ainsi ils unissent comme leurs Couronnes & leur sang Royal pour avoir une posterité qui soit tout à fait Royale. Au lieu que de rechercher une femme qui soit tellement au dessous de soy, de la joindre à sa Couronne, & de descendre comme de son Trône pour y elever une femme qui n'a jamais appris d'y monter, cela semble choquer la majesté d'un Monarque.

La troisiéme Maxime d'Estat, dont on se sert en Moscovie pour maintenir leur Police & leur Religion, c'est l'ignorance des lettres, qui est si bien établie en ce pays qu'ils n'apprennent qu'à lire & à écrire leur langue. Et de fait l'experience nous apprend cette verité, que jamais les seditions & les renversemens Publics n'ont esté si ordinaires qu'és Republiques où les sciences se sont établies & lors mesme qu'elles triomfoient le plus ; parce que l'ambition & l'orgueil vont d'ordinaire à leur suite, au lieu que les ignorans, comme sont parmy nous les paysans & gens de campagne, sont ordinairement plus souples, plus humbles, & plus obeïssans. C'est ce qu'ont bien reconnu Valentian & Licinius Empereurs Romains, qui disoient que les sciences étoient la peste & le venin d'un Royaume. Lycurgue étoit à peu prés de ce sentiment, quand il établit l'ignorance en sa Republique ; & nous voyons aujourd'huy le plus grand ennemy du Christianisme trionfer dans cet état de tous les autres Mo-

narques

narque de ce ſiecle. Les Czars de Moſcovie trouvent auſſi fort bonne cette Politique, pour conſerver plus aiſément la ſoûmiſſion de leurs ſujets à leur Empire ſouverain. Ainſi les Môſcovites ont l'avantage de joüir paiſiblement des choſes de la nature, comme elles ſe preſentent du premier viſage aux ſens & à la raiſon, ſans que l'ignorance des lettres ſoit un vice reprochable parmy eux. Ils ne s'amuſent pas à rechercher la hauteur du Ciel ny la grandeur de la Terre, à conſiderer ſi le Soleil eſt plat comme une lame ſelon Anaximene, s'il eſt boſſu par deſſous comme une nacelle ſelon le ſentiment d'Heraclite, où s'il eſt en effet d'une forme ronde. Ils ne travaillent pas leur eſprit pour meſurer la grandeur de la Lune, pour ſçavoir ſi elle eſt ſuſpenduë en l'air, & ſi elle eſt habitée ; pour decouvrir ſi les étoiles ſont terreſtres & illuminées ſelon Thales, ou ſi la pluſpart ſont de feu ſelon l'opinion de Platon. Ils laiſſent la nature agir, ils ſe contentent de ſçavoir qui en eſt l'Autheur, d'en reconoiſtre l'uſage par les effets, & d'en rendre graces à Dieu autant qu'ils en ſont capables. Ils ne s'amuſent pas non plus à former des ſyllogiſmes ſur le modelle d'un *Barbara* ou d'un *Feſtino*, à diſputer ſi la Dialectique eſt un art ou une ſcience, ny à decider tant d'autres queſtions curieuſes & ſuperfluës qui ne ſervent qu'à torturer inutilement l'eſprit, & qui ſont pourtant aujourd'huy l'exercice & l'occupa-
tion

tion de la pluſpart des gens de lettres. Au lieu de livres les Moſcovites ſe ſervent, comme autrefois les Juifs, de rouleaux : ils collent chaque feüille de papier l'une avec l'autre par les extremités, & pour ce fait ils emploient une certaine colle qui vient de Siberie. Ils ne font que moüiller cette colle du bout de la langue, & la paſſant par deſſus le bord des deux feüilles qu'ils joignent enſemble ils appliquent les bords l'un ſur l'autre, qui s'uniſſent tellement qu'à peine il paroit qu'ils ayent eſté collés. Ainſi ils font quelquefois des rouleaux de ſept ou huit toiſes.

Il reſte maintenant à conſiderer brievement trois choſes particulieres, qui ſont comme les nerfs de l'Eſtat ; l'adminiſtration de la Juſtice, le Commerce, & la force des Armes. La Juſtice s'adminiſtre en Moſcovie, au regard des Procez Civils en fort peu de temps, de ſorte que la chicane n'y a point de lieu. Les parties plaident chacune pour ſoy, ſi bien que les Procureurs & Avocats n'y ont pas plus de ſuite que ceux qu'on nomme Philoſophes. Quand un debiteur ne peut pas payer ſes debtes ny trouver caution il devient eſclave du Czar ou bien de quelque Gentil-homme ſi c'eſt la volonté du Czar. Il y a meſme des perſonnes, qui pour avoir leur nourriture & vétement & quelque piece d'argent quand ils entrent en ſervice, ne font pas difficulté de s'engager comme des eſclaves

esclaves à des personnes de qualité pour tout le temps de leur vie, & de se soumettre au pouvoir presque absolu que les Maistres ont alors sur leurs serviteurs. Il y en a d'autres qui, pour gagner leur vie plus commodement, se defont ainsi de leurs femmes & de leurs enfans. Pour ce qui est des Procez criminels, si le crime dont on accuse quelqu'un est capital, on se sert de l'estrapade pour luy donner la question : & si on juge qu'il ait merité la mort on le condamne à estre pendu ou decapité. A peine fait-on mourir les voleurs pour un vol ou deux, il n'y a ordinairement que le troisiéme vol qui face l'execution. Cependant il faut avoüer qu'on leur fait quelquefois soufrir un supplice bien rude, quand ils sont publiquement foüettés par la main de l'executeur. Car alors le foüet est de peau d'Eland coupée par eguillettes, qui percent tellement la peau que bien souvent le premier coup laisse déja des impressions sanglantes sur le dos. Mais, quand il s'agit de punir quelques querelles ou de petits larrecins & choses semblables, on se sert d'une sorte de châtiment nommé Battoki, qui a beaucoup de rapport à celuy que Dieu ordonna du temps de Moyse au peuple d'Israël, comme on peut le remarquer au 25. Chap. du Deuteronome. On fait depoüiller le coûpable jusqu'à la chemise, puis on le fait coucher à terre sur son ventre, & à ses costés il y a deux hommes postés qui luy donnent tour à

tour

tour ſur le dos autant de coups de baguette que le Juge qui le fait punir s'en eſt formé dans la teſte, ſeize, vingt, ou trente coups, ſelon la faute que le coûpable a commiſe. Et, des qu'il a receu ſon conte, il ſe leve & fait la reverence à celuy qui l'a condamné ; à peu prés comme les Perſes, qui remercioient le Roy quand il les avoit fait foüetter, parce qu'il avoit eu la bonté de ſe reſouvenir d'eux. On ſe ſert auſſi de ce châtiment dans les familles en particulier, ſur tout dans celles des *Boiars* qui ont quantité d'eſclaves, qui ſans avoir aucun égard à leur ſocieté ſont ſouvent obligés de ſe fraper les uns les autres ſi fort que le ſang coule quelquefois des reins.

Pour ce qui regarde le Commerce, c'eſt une choſe admirable avec combien de ſageſſe la Providence Divine a partagé inegalement les biens de la terre, pour entretenir la ſocieté parmy les hommes par le moyen du traffic, en faiſant que les uns ont beſoin de l'aſſiſtance des autres. Et quoy que quelques-uns le condamnent comme une choſe inutile ; parce que (ſelon leurs ſentimens) il n'y a point de pays qui ne ſoit aſſez fertile, pour fournir à l'homme tout ce qui luy eſt neceſſaire pour la vie : neantmoins il faut avoüer qu'ils ont tort dans ce ſentiment, & qu'il y a beaucoup de pays dont les habitans ne ſauroient vivre qu'avec beaucoup de peine s'ils n'avoient recours à des pays étrangers.

Dans

Dans la Moscovie mesme il y a des Provinces si steriles du Nord & de l'Est que les habitans, à moins que de vivre entierement comme les bestes farouches, sont obligés de chercher leur pain & d'autres choses necessaire dans les Provinces qui sont plus meridionnales. Et comme par reconnoissance, elles pourvoient reciproquement celles-cy non seulement de cuirs & de fourrures qui n'y sont pas en si grande quantité, mais aussi de sel & de poisson salé. Ainsi la Moscovie en general fournit les pays étrangers de plusieurs choses, dont les principales sont du miel, de la cire, du suif, des fourrures, de cuirs, du chanvre & du lin, de plume de lit, du goderon, du sel, de l'huile de veau marin, & du cavayar. Le bled se transporte principalement en Hollande par la voye d'Arcangel; le miel se debite en plusieurs endroits; mais particulierement la cire qui s'en fait, dont il s'est autrefois transporté dans une année environ vingt mille quintaux, quoy qu'il se consume ordinairement dans le pays une grande quantité de miel pour faire leur hydromel, & outre cela une considerable quantité de cire qu'ils emploient en flambeaux & bougies. Les fourrures se debitent principalement à des Marchands de Turquie, de Perse, Georgie, & Armenie. Pour ce qui est des cuirs de Russie tout petits qu'ils soient d'ordinaire, il s'en est debité autrefois jusqu'à cent mille dans un an : outre une grande quan-

quantité de bufles & de peaux de chevre. Les Marchands Anglois & les Hollandois font là leurs proviſions de chanvre & de goderon, pour l'uſage des navires. Il ſe tranſporte auſſi de coſté & d'autre (comme j'ay déja dit) beaucoup de lin, de plume, de ſuif, de ſel, de cavayar, & d'huile de veau marin. Et les Moſcovites troquent d'ordinaire leurs marchandiſes ſi c'eſt avec des Marchands Anglois & Hollandois, contre du drap, du velours, ou du damas, des épiceries, de l'étain, du plomb, du vin, ou de l'eau de vie. De ſorte que par la commodité du commerce chaque pays peut aiſément ſe pourvoir de ce qu'il n'a pas, & trouver chez les autres Nations ce qu'il ſemble que la nature luy ait refuſé, pour luy donner occaſion de ſe ſervir de l'aſſiſtance des autres, tant pour ſa commodité que pour ſa neceſſité. L'argent dont les Moſcovites ſe ſervent s'appelle Copéca, dont cinquante font la valeur d'un écu. Il n'y a que cette ſorte de coin parmy eux; car ce qu'ils appellent altin qui ſont trois Copécas, grifna qui en vaut dix, & rouble qui en vaut cent, ne ſe trouvent point en eſpece. Le Copéca eſt une monnoye d'argent, faite en ovale, & qui tient ſi peu de place qu'une petite poignée ſuffit pour faire une grande ſomme.

Pour ce qui eſt de la force de cet Eſtat, au regard de la milice, il faut avoüer qu'elle eſt grande & qu'elle ſeroit tout à fait re-

doutable à ses voisins si les Officiers qui en ont le commandement ne manquoient pas souvent de conduite ou plustost de fidelité. Car s'il s'agit de lever de grandes armées, il n'y a point de Prince en Europe qui puisse le faire avec plus de facilité : & s'il est question d'avoir des soldats courageux, faits à la fatigue, & experimentés à la guerre, il n'y a point de doute que la Moscovie n'en puisse fournir autant qu'une autre nation. Premierement, si on veut examiner en quoy consistent ses forces, il y a d'ordinaire quinze mille hommes de cavalerie & douze mille d'infanterie que le Czar entretient toûjours & qui reçoivent ponctuellement leur paye. De ce nombre il y a toute la cavalerie & deux mille hommes d'infanterie dont le Czar se sert pour garder sa personne, cinq mille pietons qui se tiennent autour de Mosco pendant qu'il y est, & le reste est emploié dans les villes où il tient garnison. Outre cela le Czar entretient, sous la principale conduite d'environ cent Officiers, une armée de soixante & cinq mille hommes de cavalerie, qui doivent étre toûjours prets pour la premiere occasion qui se presente : de sorte que le Czar a ordinairement sur les armes prés de cent mille hommes, se servant toutes les années de soixante & cinq mille pour visiter les frontieres du côté de la Tartarie, soit qu'il y ait guerre on non, & prevenir (s'il est possible) les invasions que les Tartares ont accoustumé d'y faire de

temps

temps en temps. Mais, lors que le Czar a le soin d'une plus grande armée ou de faire des recreuës, la Noblesse est obligée de fournir à proportion du nombre de serviteurs, de les armer, & de les entretenir. Et, comme la profession de soldat y est fort considerée, ils font gloire la plus-part d'aller à la guerre & d'exposer honorablement leurs vies pour le service de leur Prince : car chaque soldat est Gentil-homme par sa profession, & tous ceux qui sont Gentil-hommes de naissance portent le tiltre, & font la fonction de soldat, des aussi-tost qu'ils sont en âge de porter les armes. Alors ils vont à l'Office du Grand Connestable, à qui ils donnent leurs noms & luy leur assigne une partie des terres qui sont destinées pour l'entretien des armées du Czar. Et quand quelqu'un d'eux se comporte vaillamment dans une bataille, & qu'il luy rend par ce moyen quelque bon service, le Czar pour une marque particuliere de l'estime qu'il en fait luy fait present d'une medaille d'or où il y a l'image de S. George à cheval. Cette medaille se porte sur une manche ou sur le bonnet : & c'est là à leur avis le plus grand honneur qu'un sujet puisse recevoir de son Prince. Au reste les soldats étrangers sont bien vestus en Moscovie, les Officiers y ont de fort bonnes pensions, & le Czar sait bien les recompenser quand ils se comportent prudemment & fidelement ; de là vient qu'il y en a toûjours un grand nombre à son servi-

ce. Les armes dont les Moſcovites ſe ſervent à cheval ſont, outre l'épée, des arcs & des fleches: l'arc ſe portant dans un étui ſous le bras droit, le carquois & l'epée pendant au côté gauche. Il y en a quelques-uns qui portent des poignards ou des javelines. Les pietons ſe ſervent, outre leurs mouſquets & epées, d'une ſorte de hache aſſez legere, dont le trenchant eſt fait en forme de demy lune à peu prés comme des haches dont les charpentiers ſe ſervent, hormis que le manche eſt d'une longueur convenable pour fraper, comme ſont ceux des halebardes. Ces haches ſe portent communement derriere le dos, & il n'y a point de doute qu'elles ne ſoient fort propres à faire beaucoup de carnage. Quand il ſe donne une bataille rangée, ou que le Tartare fait quelque grande invaſion ſur les frontieres de la Moſcovie, on ſe ſert quelquefois d'un chateau mouvant, une invention qui étoit ſur tout autrefois fort en uſage, où l'on met l'infanterie. Cette machine eſt ſi prodigieuſe que (ſuyvant les occaſions) elle peut s'étendre de la longueur de deux lieuës & davantage, & ſa largeur n'eſt que de neuf ou dix piés, ce qui ſuffit aux ſoldats pour charger leurs mouſquets & faire leur decharge de côté & d'autre. Ce n'eſt proprement qu'une double muraille de bois, qui leur ſert de ramparts de tous côtés contre la violence des fleches, dont les Tartares ſe ſervent avec beaucoup plus d'adreſſe que les Moſcovites:
&

& il y a à chaque côté des trous par où l'on fait la decharge. Quand il s'agit de faire transporter cette Machine en quelque part, qui a en quelque façon du rapport au cheval de Troie, on la demonte & on en fait porter les pieces sur des charettes. Et quand elle est arrivée au lieu ordonné par le Voyvod Gulavoy qui en a la conduite, on la remonte aisément en mettant chaque piece à sa place, & on l'étend sur terre mesme avant que le Voyvod le trouve à propos. Au reste les soldats sont obligés de faire porter avec eux leurs provisions pour un certain temps, mais comme ils sont presque tous accoûtumés à vivre de peu de chose, ils se contentent d'avoir quelque provision de farine ou de pain seché au soleil, avec du poisson sec & quelque peu de viande. Et pour ce qui est du gîte, ils sont si bien accoûtumés dés leur naissance à coucher sur la dure, qu'à ces deux égards on peut dire que les Moscovites sont déja soldats par avance. Quoy qu'il en soit, on trouve que les Moscovites sont beaucoup plus propres à soûtenir un siege qu'à se battre en plaine campagne : en effet l'histoire fait voir qu'en bataille rangée ils ont esté presque toûjours vaincus par les Suedois & par les Polonois, au lieu que souvent ils ont soûtenu le siege contr'eux avec beaucoup de vigueur & de succez.

La pierre étant fort rare en Moscovie & les maisons presque toutes de bois, & fort grossierement basties, comme je l'ay déja donné à

entendre cy-devant, il eſt aiſé par là de juger que les Villes de Moſcovie ne ſauroient étre gueres fortes pour reſiſter long-temps aux injures de la guerre, ny belles pour plaire à la veüe. Et de fait, pour ce qui eſt des Villes fortes, s'il y en a quelques-unes ce ſont celles qui ſont aux frontieres : mais c'eſt ſans doute peu de choſe au prix de celles qu'il y a dans pluſieurs autres pays de l'Europe. Et, s'il y a quelque choſe de beau & d'aggreable dans quelques villes de la Moſcovie, ce n'eſt pas la ſtructure, mais peut-eſtre la ſituation qui leur donne cet avantage. Il eſt vray que Moſco, étant la ville capitale, a quelque choſe de plus relevé que les autres ; neantmoins elle eſt auſſi toute bâtie de bois, à la reſerve de quelques maiſons d'importance : & au lieu d'un pavé de pierre il n'y a que de grands rondins de ſapin unis enſemble qui traverſent les ruës avec de la terre entre deux. De là vient qu'en Moſcovie on ne ferre point les chevaux quoy qu'en eſté on s'en ſerve fort, particulierement à Moſco, pour faire ſes affaires de côté & d'autre en la ville : & les Grands meſme de la cour n'iroient pas à vint ou trente pas de chez eux ſans eſtre montés à cheval. La forme de la ville eſtoit à peu prés circulaire lors que nous y fumes, & elle avoit pour le moins quatre lieuës de circonference : mais comme elle eſt fort ſujette aux embraſemens elle ne demeure pas long-temps dans un meſme état. Les ruës y ſont aſſez

assez larges, & chaque mestier y est si bien distingué que ceux qui font profession d'un mesme mestier ont leurs boutiques ensemble, qui sont separées des maisons. Toute la ville est divisée en quatre parties qui s'appellent Cataygorod, Czargorod, Scoradom, & Strelitza Sloboda, & elles sont separées par trois murailles, l'une de brique & les deux autres de pierre & de bois. Celle de brique separe le Cataygorod du reste de la Cité, celle de pierre fait le tour du Czargorod où est le Palais du Czar, & la muraille de bois sert de remparts au Strelitza Sloboda, qu'on appelle ainsi, parce que c'est proprement le quartier des Strelits ou mousquetaires de la garde du Grand Duc. Entre les rivieres qui passent par Mosco il y a le Mosca, une fort belle rivrere d'où la ville prend son nom. Elle a sa source dans la Province de Twere, & se perd dans le Volga, où elle se jette avec la riviere d'Occa prés de Columna. Mais il y a, outre le Mosca, le Neglina & le Yaguza, deux petites rivieres qui se jettent dans l'autre. Ce qui orne le plus cette ville, outre ces rivieres, est le grand nombre d'Eglises & de Chapelles qu'il y a, & le Chateau, où est le Palais du Czar. La pluspart des Eglises de Mosco sont de pierre, elles sont toutes voutées & d'une forme ronde pour representer le Ciel. Elles servent de grand ornement à la ville par le moyen de leurs clochers, qui sont couverts de fer blanc, dont le lustre semble re-

doubler la clarté qui vient du Soleil. Au reste il y a d'ordinaire à Mosco tant d'Eglises & de Chapelles qu'on en contoit pour le moins deux mille lors que nous y demeurions. Le chateau est remarquable au regard de son étendue, de ses fortifications, & particulierement au regard des edifices & ornemens qu'il y a : son étendue est si grande qu'il a presque une lieuë de circuit : ses fortifications ne sont pas moins considerables ; car outre un grand fossé il y a trois fortes murailles, & il est fort bien pourveu de canons. Les Moscovites sont si scrupuleux au regard de leurs fortifications qu'à peine veulent ils permettre qu'on les regarde de prés : de sorte que quelques-uns de nos gens s'amusans une fois à considerer le fossé comme ils passoient sur le pont, furent bien-tost contraints de se retirer. Dans ce chateau il y a deux beaux Palais, l'un de pierre qui est fait à l'Italienne, & l'autre de bois où le Czar fait sa demeure, parce qu'il le trouve plus sain. Outre cela il y a plusieurs hôtels, celuy du Patriarche entr'autres & de la principale Noblesse de cette Cour, & quantité d'autres maisons qui remplissent fort bien le chateau. Il y a deux Convents, l'un de Religieux & l'autre de Religieuses, & un grand nombre d'Eglises & de Chapelles toutes basties de pierre, entre lesquelles il y a celle de S. Michel, où sont les tombeaux des Grands Ducs. Les clochers de ces Eglises sont tous couverts de cuivre, qui paroit si beau
&

& si approchant de l'or que la chaleur du Soleil semble luy avoir ajousté quelque degré de perfection. Sur l'un de ces clochers il y a une fort grande croix d'or massif. Mais ce que je trouvay d'ailleurs d'extraordinaire au chateau, ce fut une prodigieuse cloche, qui y avoit esté faite depuis peu par un Moscovite, & qui estoit si grande qu'elle avoit environ neuf toises de circonference, & par consequent trois toises de diametre, de sorte que quarante personnes pouvoient se ranger dedans. Quand nous vinmes à Mosco elle estoit à terre dans une basse-cour où elle avoit esté fonduë : & avant nostre départ on la leva tant soit peu par dessus terre, à dessein de luy bastir un clocher dans le mesme endroit. Enfin, il y a dans Mosco quantité de Grecs, de Persans, de Turcs, & de Tartares, mais on n'y soufre point de Juifs. Les Grecs y sont les mieux venus, parce qu'ils sont conformes avec les Moscovites en beaucoup de choses, particulierement en ce qui est de la Religion. Les Protestans & les Lutheriens y sont aussi fort bien receus, & ils ont tous la liberté de faire leurs assemblées publiques pour l'exercice de leur devotion : ce que n'ont pas les Catholiques Romains, pour qui ils ont une aversion particuliere. Mais, afin que les étrangers Chrestiens puissent vivre ensemble avec plus de liberté, il y a un Sloboda ou un grand bourg hors de la ville, où chacun vit à sa mode.

Au reſte les Moſcovites commencent le jour au lever du Soleil & le finiſſent au coucher, & ils content la nuit depuis le coucher du Soleil juſqu'à ſon lever : de ſorte qu'ils ne tiennent que le jour qu'on appelle artificiel, qui s'étend depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil. Et, au lieu que nous commençons l'année au mois de Janvier, eux la commencent le premier jour de Septembre, parce qu'ils ne tiennent point d'autre Epoque que celle de la Creation du Monde qu'ils croyent avoir eſté fait en Automne. Tellement qu'ils content ſelon l'opinion des Grecs cinq mille cinq cents & huit ans depuis la Creation juſqu'à la Naiſſance de Chriſt, au lieu que nous n'en contons que trois mille neuf cents ſoixante & neuf.

Ainſi nous avons dit quelle eſt la façon de vivre des Moſcovites au regard de l'état Politique, diſons maintenant quelque choſe de leur Religion.

La Religion des Moſcovites eſt celle dont les Grecs font profeſſion, car ils ſuivent leur foy, leurs rituels, & ceremonies : mais ils y ſont ſi mal inſtruits qu'à peine ſavent ils eux meſmes de quelle Religion ils ſont. Ils ſe contentent de ſavoir qu'ils ſont Chrétiens, de recevoir le Bateſme & la S. Cene, & (ce qui fait la plus grande partie de leur devotion) de jeuner la pluſpart du temps, d'aller à l'Egliſe le Dimanche & les jours de feſte, d'invoquer les Saints avec beaucoup d'atta-

d'attachement, de faire le ſigne de la Croix à tout moment, de ſe Confeſſer, d'aller aux Proceſſions & quelquefois en Pelerinage. De ſorte que cette Religion, pour ce qui eſt de l'exterieur, a beaucoup de rapport à celle de l'Egliſe Romaine.

Premierement pour ce qui eſt du Bateſme, on ne l'adminiſtre d'ordinaire que le Dimanche, auſſi-toſt qu'il eſt poſſible aprés la naiſſance de l'enfant qui doit eſtre batizé, & il eſt permis de prendre autant de Parains & de Maraines qu'on veut. Quand on porte l'enfant à l'Egliſe la ſage femme (qui le porte) marche la premiere, & aprés elle les Parains & les Maraines : & lors qu'ils ſont entrés dans l'Egliſe ils ſe mettent avec l'enfant autour d'une petite table qui eſt au milieu de l'Egliſe, & ſur laquelle il y a un pot de terre plein d'eau qui eſt deſtinée pour le bateſme de l'enfant. D'abord il y a un Clerc qui donne à chacun d'eux une petite bougie allumée, & aprés cela le Preſtre entre qui fait promettre aux Parains & aux Maraines de contribuer tout ce qui leur ſera poſſible pour bien elever l'enfant, & pour luy faire fuïr les œuvres du Diable. Et pour marque du mépris qu'ils portent au Diable, chacun d'eux crache à terre toutes les fois que le mot ſe prononce. En ſuite le Preſtre benit l'eau & la ſantifie,en ſouflant deſſus & y laiſſant tomber quelques goutes de cire des bougies que la compagnie luy met entre les mains. L'eau eſtant ainſi ſanti-

fiée & chacun ayant répris sa bougie le Prétre prend l'enfant & luy verse l'eau sur la teste par trois fois au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Aprés il oint de sa salive les oreilles & les yeux de l'enfant, & luy fait des croix avec de l'huile sur le dos, sur la teste, & sur la poitrine : puis le prenant entre ses bras il le porte devant les images de la Vierge & de S. Nicolas qui est leur Patron, les priant d'avoir soin de l'enfant & de le rendre bon Chrétien. Cela fait le Prestre prend des ciseaux & coupe en trois ou quatre endroits ce qu'il peut couper des cheveux de l'enfant, qu'il remet aprés cela au soin de ceux qui se sont engagés à son education. Là dessus on ne manque pas d'attacher au cou de l'enfant une croix qu'on luy fait pendre sur la poitrine, & qu'il ne faut jamais quitter, car ce seroit une chose tout à fait enorme qu'un Russien fust sans une croix : de là vient qu'ils ont de la peine à croire que nous soyons Chrestiens, parce que nous ne portons pas des croix ; mais comme nous croyons en Christ ils nous font quelquefois la grace quand ils sont de bonne humeur de nous appeller au moins Demy-Chrestiens.

La Communion se fait sous les deux especes avec du pain levé & du vin qu'on mesle avec un peu d'eau tiede, qui represente les fideles ou bien l'eau qui coule avec le Sang du precieux costé de Christ. Le Prestre rompt le pain & l'ayant rompu le met dans la coupe où

où le vin est, puis aprés avec une cueillere il reprend le pain avec un peu de vin, & il donne ainsi l'un & l'autre aux Communians. Ce Sacrement s'administre d'ordinaire un jour de jeune, au moins quand on communie il ne faut pas manger de la viande : & pour eviter ce jour-là les occasiõs de pescher, il y en a qui vont dormir des qu'ils ont pris le Sacrement. On ne fait pas difficulté de laisser les enfans communier des qu'ils ont passé l'âge de sept ans, parce (dit on) qu'alors ils commencent à pecher mortellement: & mesmes avant cét âge-là on leur donne quelquefois la Cene, mais seulement sous l'espece du pain, au lieu que depuis l'âge de sept ans on la donne sous les deux especes. Au reste je n'ay point apperceu ce qu'Olearius allegue, qu'ils croient la transsubstanciation, & il y a trois choses principalement qui me persuadent qu'ils ne sont pas de cette opinion. 1. Car, quand on leur parle des suites de cette creance, ils témoignent qu'elle choque trop leurs sentimens pour en estre, & pour la soustenir ils ne recourent pas comme font ordinairement les Catholiques Romains à la toute puissance de Dieu. 2. Il y a toute apparence que s'ils croyoient la transsubstanciation, ils auroient plus de respect qu'ils n'ont pour ce mystere, & il seroit fort estrange que dans une Religion si superstitieuse qu'est la leur, on manquast de zele & d'adoration là où tous

deux devroient eclater le plus, comme on voit parmy ceux de la Communion de Rome. En fin, s'ils avoient cette creance qu'Olearius leur attribuë, ils l'auroient des Grecs dont ils ont receu les dogmes de leur Religion ; Mais on ne trouve point que les Grecs ayent esté de ce sentiment là.

Pour ce qui regarde les jeûnes (qu'on appelle autrement mortification) il faut avouër que cette Religion est extremement rigoureuse, & s'il n'y avoit que cette voye pour aller au ciel, l'Eglise Grecque auroit sans doute à cét égard beaucoup d'avantage sur l'Eglise Latine ; car outre qu'on y jeûne ordinairement le Mecredy, le Vendredy, & les veilles des Festes, il y a quatre Caresmes l'année. Le premier selon nous est de sept semaines comme celuy des Catholiques Romains, le deuxiéme commence huit jours aprés la Pentecoste & dure jusqu'à la S. Pierre, le troisiéme dure depuis le premier jour du mois d'Aoust jusqu'au seiziéme, & l'autre depuis le 12. de Novembre jusqu'à Noël. Pendant ces Caresmes on ne mange point d'œufs ny de lait, ny par consequent de beure ny de fromage, hormis la premiere semaine du grand Caresme, dans laquelle ils ont la liberté de faire toute sorte d'excez, sinon de manger de la viande. Et de fait cette semaine, qui leur sert de Carnaval, ils font des excez insupportables, ils se preparent à jeûner par la debauche, & l'insolence des

des yvrongnes est si grande en ce temps-là qu'à Mosco principalement il ne fait pas bon estre de nuit dans les ruës. Mais aprés cela ils vivent si sobrement que les plus devots ne mangent du poisson que le Dimanche, & ne boivent que du quaz ou de l'eau pure. Ils se contentent de vivre de legumes & d'herbages, & sur tout d'ail & d'oignon, de sorte que par tout on sent le Caresme : mais pour trouver leur vie plus douce ils mangent quelquefois du miel. Cependant il ne faut pas que le mari connoisse sa femme, & il faut se resoudre à faire aussi caresme des douceurs du mariage, sous peine d'estre excommunié pendant un an. Ce qu'ils ont particulierement de bon durant les Caresmes, c'est, qu'alors les voisins ont accoustumé de se visiter les uns les autres, se baisans d'un baiser de paix, & s'invitans par là à vivre Chrestiennement en concorde & charité fraternelle.

Le Dimanche & les jours de Feste ils vont trois fois à l'Eglise, mais les plus devots se tiennent d'ordinaire à la porte, & les femmes mesme n'y entrent pas librement, parce qu'elles sont estimées plus impures que les hommes. Quoy qu'il en soit chacun se tient decouvert & debout pendant le service, de la vient qu'il n'y a point de bancs dans leurs Eglises. Tout leur service consiste en la lecture que le Prestre fait en la langue du païs de quelques Pseaumes ou chapitres de la Bible & du symbole d'Athanase, à chanter des

des prieres à haute voix, & (si on le trouve à propos) à lire une homelie de S. Chrysostome; de sorte que la Predication n'est point en usage parmy eux. Ils se tiennent toûjours debout en priant, hormis à mesure qu'ils disent le Gospody Pomilay, qui signifie, Dieu aye pitié de moy : car alors ils battent du front la terre, tellement que quelquefois il y en a qui s'en retournent bien meurtris. Aprés qu'ils ont fait leur devotion de cette maniere, il y en a plusieurs qui ne laissent pas de travailler le Dimanche. Au reste ils chomment toutes les années, outre le Dimanche, quinze jours de feste : à sçavoir la Naissance de la Vierge le huitiéme de Septembre, l'Exaltation de la Croix le quatorziéme de Septembre, l'Oblation de la Vierge le vint & uniéme de Novembre, la Naissance de Christ le vint & cinquiéme de Decembre, l'Epiphanie ou la feste des Roys le sixiéme de Janvier, la Chandeleur le douziéme de Fevrier, l'Annonciation de la Vierge le vint-cinquiéme de Mars, Pasques fleuries, le jour de Pasques, l'Ascension, la Pentecoste, la Feste de la Trinité le lendemain de la Pentecoste, celle de Toussaints le Dimanche suivant, la Manifestation de la gloire de Christ sur la montagne le sixiéme d'Aoust, & l'Ascension de la Vierge le quinziéme du mesme.

Pour l'Invocation des Saints, chaque pere de famille a dans sa maison un Saint peint sur

sur un petit tableau qu'on pend dans la chambre prés d'une fenestre avec une bougie qu'on allume quand on le veut invoquer. Leurs Eglises sont aussi toutes ornées d'images, principalement de la Vierge Marie & de Saint Nicolas, mais elles sont peintes tres-grossierement, & toutes en platte peinture, de peur de transgresser le second commandement où les images taillées sont defenduës. Dans les carrefours & sur les portes des villes il y a aussi des Images qui sont d'ordinaire enfermées dans des caisses vitrées, & à mesure que les Moscovites passent par la ruë ils n'oublient pas (tant ils ont de veneration pour elles) de s'arreter quelque temps pour leur faire la reverence plusieurs fois de suite, en faisant le signe de la croix des trois doits de la main droite, & disant en mesme temps tout bas Gospody Pomiluy. Ils addressent aussi fort souvent avec le mesme respect cette priere aux Croix mesme des clochers quand ils y levent les yeux, de sorte qu'à tout moment ils s'arrestent. Et c'est là presque toute la devotion à quoy les Russiens s'adonnent, car la pluspart ne savent pas seulement l'Oraison Dominicale ny les Commandemens, beaucoup moins les histoires de la Bible, quoy qu'elle soit translatée en leur langue & qu'ils ayent la liberté de la lire. Quand un Moscovite entre dans la maison d'un autre à peine saluë-t'il personne qu'il n'ait fait premierement la reverence au Saint de la famille. S'ils ache-

achetent des images de quelque Saint ils se gardent bien de dire qu'ils les achetent, mais ils disent qu'ils les troquent contre de l'argent, & c'est à leur avis un grand affront qu'on leur fait seulement de manier la peinture & d'avancer la main plus avant que le bord du tableau, de là vient qu'ils les tiennent assez proprement, & que ceux qui sont riches les ornent d'or, d'argent, & de pierreries. Enfin ils ont tant de respect pour ces images que lors qu'elles sont pourries de vieillesse ou par quelque autre accident, ils les enterrent ou ils les exposent au courant d'une riviere. Au reste le signe de la Croix est aussi tellement en usage parmy eux qu'ils s'en servent à tout moment, & c'est la preface ordinaire de leurs actions civiles.

Quand ils se confessent ils se tiennent debout au milieu de l'Eglise devant l'image d'un saint, & quand le Prestre leur donne l'absolution il les oblige à des penitences, dont les plus grandes sont de s'abstenir pendant quelque temps de l'eau de vie & de leurs femmes, qui portent souvent par ce moyen les pechés de leurs maris. Autrement il leur ordonne pour quelque temps de se tenir au porche de l'Eglise quand ils viendront à la devotion, de prononcer plusieurs fois le Gospodi, de faire un certain nombre de reverences aux Saints, & de se servir de l'eau benite que l'on consacre le jour des Roys, ce que les Prestres sçavent bien debiter à leur profit.

En-

Entre les Processions que les Moscovites observent chaque année, la plus solennelle est à Pasques fleuries, par laquelle ils representent l'entrée de Christ à Jerusalem. Les Pelerinages se font d'ordinaire à Troitza (une ville qui n'est pas loin de Mosco,) là il y a un saint nommé Serge qui aprés avoir long-temps porté les armes se rendit au Convent de Troitza, où il vécut si religieusement que (s'il est permis de croire ce qu'en disent les Moscovites) il eut enfin le don de faire beaucoup de miracles. Il est mort depuis cent ans pour le moins, quand nous vinmes à Troitza, on nous dit qu'il avoit encore le visage fort fraiz. De là vient que le Czar a de coûtume d'y aller tous les ans deux fois en pelerinage : il vient à cheval jusqu'à demy lieuë de la ville, puis il fait le reste du chemin à pied.

Le Mariage, au lieu d'étre solennizé avec beaucoup de respect, & de bien-seance, ne se fait en partie qu'avec des circonstances tout à fait ridicules, & qui le font plustost ressembler à une farce qu'à quelque chose de saint & honorable. Il est vray que dans l'Eglise la chose se conduit avec un peu plus d'ordre : le Prestre qui marie l'époux avec l'épouse leur represente la necessité qu'il y a de s'entre-aimer & de vivre en parfaite union dans l'état du mariage ; & , aprés qu'ils se sont promis l'un à l'autre une ferme amitié, il leur donne sa benediction & les fait boire ensem-

ensemble du vin ou de l'dydromel, dont on porte un grand pot tout plein dans l'Eglise. L'épouse boit premierement à l'époux, lequel ayant beu à son tour jette d'abord la coupe à terre & la brise sous ses pieds, disant, ainsi soient brisés tous ceux qui tâcheront à nous desunir & à semer la discorde entre nous. Outre cela il se fait plusieurs autres ceremonies dans l'Eglise à ce sujet qui sont assez tolerables : mais celles qui se font en allant à l'Eglise & au retour sont tout à fait ridicules & la puspart impudiques, tellement qu'il n'est pas necessaire de les rapporter.

Dans les Funerailles aussi il y a cecy d'absurde, que quand ils enterrent quelqu'un, on luy met une paire de souliers neufs, de peur qu'il ne soit pas assez bien chaussé pour aller à l'autre monde. On luy laisse aussi de l'argent, afin que rien ne luy manque, & de peur qu'il ne perde ses peines dans son voyage on luy met entre les mains un certificat, par où son Confesseur témoigne à S. Pierre que le present defunct a fait veritablement profession de la Religion Grecque, & qu'il s'est comporté pieusement, & en toute honnesteté pendant sa vie, selon les loix de l'Eglise, & le prie par consequent de ne luy pas refuser l'entrée dans le Paradis Ces abus sont si grands & si grossiers qu'à peine puis-je croire que les Moscovites eux-mesmes y ajoûtent foy, & peut-estre que cela se fait plûtost par coûtume pour une marque d'amitié

tié que par quelque neceſſité qu'ils y trouvent. Que ſi pour entrer dans le Ciel il faloit neceſſairement avoir un certificat, que deviendroient tous ceux qui meurent dans la guerre, car à ceux-là on n'en donne point, & tant de perſonnes qui periſſent dans les eaux ou qui ſont dévorées par les beſtes farouches : la coûtume qu'ils ont de ſe réjoüir de la mort de leurs parents, & qui étoit fort en uſage parmy les anciens Grecs, eſt ſans doute bien plus raiſonnable : puis que c'eſt pour témoigner la joye qu'ils ont de voir leurs parens delivrés des miſeres de ce monde. Il eſt vray qu'ils ne laiſſent pas quelquefois de paroître un peu affligés, particulierement la veille de la Pentecoſte, en laquelle il ſe fait annuellement, en la faveur des trépaſſés, beaucoup de ceremonies qui ſont tout à fait ridicules. Ce n'eſt pas pourtãt qu'ils croient le Purgatoire, mais ils s'imaginent qu'il y a deux diverſes places où les ames ſe retirent en attendant le jugement aprés qu'elles ſont ſeparées de leurs corps. L'une eſt celle des Bien-heureux, où ils ont (à ce qu'ils croient) la converſation des Anges avec toute ſorte de plaiſir & delices, & l'autre des Malheureux, qui ſejournent (à leur avis) dans une triſte vallée avec les demons. Mais pour rendre la charge des Preſtres plus lucrative on a trouvé cette invention, qu'en cas que le certificat n'ait pas reüſſi & que le defunct ſoit tombé dans l'état des malheureux, il y

il y a neantmoins cette resource, que, par les prieres & par les parfums des Prestres on peut le detourner de la route des enfers & le faire entrer au chemin du Paradis. De là vient que les Prestres (pour gagner de l'argent) vont prier matin & soir sur le Cimetiere pendant quarante jours, qui est le terme du deüil que les Moscovites portent en memoire de leurs parens trépassés : & la veille de la Pentecoste (comme j'ay déja dit) ils font en leur faveur les ceremonies annuelles.

Aprés ce que je viens de dire de la Religion des Moscovites, je diray maintenant (pour conclure cette description) deux mots de leur Hierarchie. Premierement ils ont un Patriarche, qui juge les causes Ecclesiastiques & qui dispose absolument des affaires de la Religion : de là vient que le Czar mesmes en prefere la charge à sa Royauté, parce qu'il croit le Spirituel au dessus du Temporel. Et quoy que l'election des Patriarches depende de luy, ne s'étant reservé que cela du droit qu'il a dans l'Eglise, neantmoins il ne fait pas difficulté de témoigner en public au Patriarche de grandes soumissions, particulierement le jour des Rameaux, quand il mene son cheval par la bride, & au mois de Janvier lors que le Patriarche benit l'eau de la riviere Mosca, car alors il est assi sur une belle chaise pendant que le Czar se tient debout sur la glace. Aprés le Patriarche il y a plusieurs Metropolitains & Evesques, qui demeurent en

en divers endroits du pays. Le reste du Clergé est composé de Protocopes & de Popes ou simples Prestres, qui sont obligés à l'exclusion de tous les autres gens d'Eglise de se marier avant que de recevoir l'ordre; mais leur femme étant morte ils demeurent toûjours veufs, parce (disent-ils) que l'Apostre veut que l'Evesque soit mari d'une seule femme, en la 1. Tim. chap. 3. au lieu que S. Paul pretendoit par cette ordonnance que l'Evesque ne devoit pas avoir plusieurs femmes à la fois, ce qui étoit un vice assez commun de son temps. De là vient que le Prestre étant veuf n'a plus le pouvoir d'administrer les Sacremens. Il y a aussi quantité de Religieux & de Religieuses, qui vivent dans leurs Convents avecque tant de rigueur qu'il ne s'y mange point de viande.

Du Voyage d'Arcangel à Vologda sur les rivieres du Duina & Sucagna.

APrés avoir fait une assez ample description de la Moscovie, il est temps que nous venions maintenant à parler de la suite de nostre voyage, & en premier lieu de celuy que nous fimes par eau d'Arcangel à Vologda. Les preparatifs que son Excellence fit faire pour ce voyage furent six Barques, qu'ils fit accomoder pour son train & pour son bagage, & de ces six il y en eut deux dont l'une servit de cuisine, & l'autre d'ecuirie pour les chevaux de carosse. Mais outre ces six Barques

ques il y en eut une autre pour le Priſtaf. Le jour de noſtre depart s'approchant, Monſieur l'Ambaſſadeur & tous les Gentil-hommes ſe pourveurent de robbes de chambre & de caſaques, qu'ils firent fourrer les uns de marte zibeline, les autres de caſtor, de peaux de renards ou d'ecurieux, pour ſe defendre contre la rigueur du froid. La pluſpart acheterent auſſi des bonnets à la Polonoiſe, bien fourrés. Et le Gouverneur d'Arcangel prit ſoin luy-meſme des inferieurs domeſtiques de ſon Excellence, car il leur fit preſent de quantité de peaux de daim pour ſe coucher deſſus avec de grandes robbes de peaux de mouton à la façon du païs. Mais comme il ſe vend à Arcangel des habits de fourrure tous faits à la façon des Samojedes, à l'occaſion de ceux qui y viennent, il y eut quelques domeſtiques qui en acheterent tant par curioſité que pour leur commodité. Les Samojedes, pour en dire deux mots en paſſant, ſont une nation fort barbare, qui vit dans la Zone froide du coſté de l'ancienne Scythie prés du fleuve Oby & de ces hautes montagnes qui ſont apparemment celles que les Anciens appelloient les monts Riphées. Ils ſont ſujets du Czar de Moſcovie, & ils font profeſſion de la Religion des Grecs depuis qu'ils furent ſubjugués par les Moſcovites. Pendant cinq ou ſix mois le Soleil les prive de ſa preſence, de ſorte que l'eſté ils ſont obligés de faire leur proviſion de ce qui leur eſt neceſſaire

cessaire pour vivre parmy les tenebres de l'hiver ; comme de venaison, de miel, & de poisson seché au vent & au soleil, car c'est là leur aliment ordinaire : & pour avoir quelque clarté ils se pourvoient simplement d'une huile de poisson qu'ils brulent. Ils portent des vestes qui vont à my-jambe, & qu'ils font de peaux de daims ou de renes, la fourrure estant tournée au dehors. Ces vestes n'ont point d'autre ouverture qu'au dessous par où on les vétit, & au dessus pour le visage, car elles sont faites aussi pour couvrir la teste comme les robbes des Moines, mais il y a cette difference, que le bonnet est de la mesme forme que la teste de l'homme. Au bout des manches il y a des manchons la moitié cousus aux manches, pour avoir la commodité de les laisser pendre ou de s'en servir au besoin. Ils portent aussi des bottines qui sont fort pointuës, avec la fourrure au dehors ; tellement qu'il est mal-aisé de n'en avoir au premier abord de l'horreur quand on les void ainsi habillés en bestes sauvages avec de grosses fourrures. Ce sont de ces habits dont quelques-uns de nos gens se pourveurent à fort bon marché, l'habit tout entier n'ayant cousté qu'un rouble, qui vaut deux écus. Et avant nostre depart on fit voir à Monsieur l'Ambassadeur des Samojedes mesme, avec qui il s'entretint quelque temps par diverses questions qu'il leur fit touchant leur façon de vivre, & mesme il les vit dan-

ſer à leur mode d'une façon la plus ridicule du monde.

Enfin le 12. de Septembre, un Samedi, Monſieur l'Ambaſſadeur partit d'Arcangel avecque toute ſa ſuite, le lendemain nous vinmes à Colmogro, & le 19. à Arſinoa, qui qui eſt à 250. verſts * d'Arcangel. Le 20. on partit d'Arſiona, le 27. nous arrivames à Yagrish à 130. longs verſts, & de Yagrish à Uſtiga on fit 140. verſts dans cinq jours. Le 3. d'Octobre on partit d'Uſtiga, & le 12. nous arrivames à Tetma, qui eſt à 250. verſts d'Uſtiga. De là on vint en trois jours à Souſca à 140. verſts, & le 17. d'Octobre un Samedy nous arrivames enfin à Vologda, qui eſt à 90. verſts de Souſca. Ainſi on employa cinq ſemaines à faire ce voyage de 250. lieuës. Pour la narration duquel je diray maintenant quelque choſe en general touchant la maniere de noſtre navigation.

Premierement, pour tirer nos barques nous avions d'ordinaire prés de trois cents hommes : car il s'agiſſoit de monter la riviere qui eſt aſſez rapide ſur tout en de certains endroits, & là on ne ſe ſert point de chevaux comme en d'autres païs de l'Europe pour tirer les bateaux à la corde. Mais comme la ſaiſon de l'hyver s'avançoit, & que nous courions riſque de ne pouvoir pas achever noſtre voyage par eau, le Priſtaf alloit toûjours par avance pour mettre ordre qu'à cha-

* *Un verſt fait un quart de lieuë.*

chaque relay il y eust des batteliers frais qui fussent prets à partir des nostre arrivée pour ne perdre point de temps. Il est vray que ce soin estoit mal secondé par les pilotes, car quelquefois on echoüoit tellement qu'on avoit bien de la peine à degager une barque, sur tout quand elle estoit engagée entre deux écueils, comme il arrivoit parfois. Et alors nous sentions de si horribles secousses que nous estions tout surpris de nous voir nonobstant cela à pied sec & la barque en son entier. La nuit les batteliers faisoient d'ordinaire de grands feux dans le bois prés de la riviere, comme s'ils eussent voulu mettre le feu à la Moscovie, & là ils passoient la nuit prés du feu.

Au reste, nous fumes assez bien pourveus de vivres tout le long de ce voyage, & ils estoient toûjours appretés à l'Angloise & à la Françoise par les propres cuisiniers de son Excellence, car il nous eust esté assez malaisé de vivre à la façon des Moscovites: & tout le pain qui se mangeoit à la table de Monsieur l'Ambassadeur estoit aussi fait par son propre Boulanger. Pour ce qui est de la boisson, nous avions entr'autres une barque qu'on avoit chargée à Arcangel de biere, de diverses sortes de vin, d'eau de vie, & d'hydromel : outre ce qu'on nous donnoit de temps en temps pendant le voyage : de sorte qu'il ne nous manqua rien de ce costé-là.

Cependant, ce qui nous donnoit beaucoup de recreation ſur l'eau au temps des repas de Monſieur l'Ambaſſadeur, c'étoit cet aggreable concert de muſique qu'il avoit, qui faiſoit un bruit raviſſant ſur cette riviere. Il eſt vray qu'il n'y avoit que ceux qui étoient dans la barque de ſon Excellence qui puſſent joüir de cet aimable entretien ; mais nous avions tous aſſez de quoy nous plaire, quand nous n'aurions fait qu'admirer cette ſuite continuelle de forets, & cette aggreable verdure dont nous trouvions la riviere bordée de chaque coſté de la pluspart de noſtre route. De là vient qu'à la faveur d'un temps tout à fait propice, nous allions à terre chaque jour diverſes fois pour y prendre de l'exercice à meſure que les batteliers tiroient les barques à petit pas : ſi bien que le plaiſir de la promenade ſembloit nous oſter tout ſentiment de laſſitude. Nous avions auſſi quelquefois le divertiſſement de la chaſſe, à l'occaſion ſur tout des canards & des pigeons dont les Moſcovites ſont abondamment pourveus. Au reſte nous ne vimes point de ville fort conſiderable, qui merite que je m'arréte à en rapporter quelque choſe de particulier. Il n'y a que la ville d'Uſtiga (la capitale de la Province dont elle porte le nom) qui eſt la plus grande de toutes celles que nous vimes, mais elle eſt de bois comme ſont toutes les autres. Il eſt vray que nous eumes quelquefois la liberté de voir leurs Egliſes, laquel-

laquelle on n'accorde point principalement à Mosco aux étrangers qui ne sont pas profession de leur religion, parce qu'on croit qu'elles soient profanées quand ils y mettent le pied. Entre Arcangel & Ustiga nous vimes quantité de rochers d'albastre ou marbre blanc que nous trouvames le long de la riviere.

Voyla de quelle façon ce voyage se fit : il s'agit maintenant de voir quelques circonstances de ce qui s'est passé pendant cette navigation.

Premierement, quand nous passions devant quelque village, on nous apportoit d'ordinaire des presens de peu d'importance, tantost un gros pain de seigle, ou du poisson, tantost de leurs groselles d'automne, ou une poule avec des œufs, sous l'esperance de recevoir reciproquement quelque chose, & sur tout de boire leur saoul d'eau de vie. Les Prestres mesme qui faisoient souvent ces presens de cette nature, avaloient aussi l'eau de vie avec tant de plaisir que la pluspart s'en retournoient yvres.

Le lendemain de nostre depart d'Arcangel, le Pristaf honora pour la premiere fois Monsieur l'Ambassadeur de la presence de sa femme, qui s'étoit richement parée de perles & de pierreries, & n'avoit pas oublié de se bien farder le visage. Son Excellence ne laissa pas pourtant de l'honorer d'un baiser & de la recevoir de bonne grace, en luy fai-

ſant d'abord boire ſelon la coutume du pays une taſſe ou deux d'eau de vie, en attendant le diner. Peu aprés elle fut malheureuſement privée de ſon mary, lors qu'étant arrivés à Uſtiga il ſe trouva ſaiſi d'une maladie qui luy fit trouver là les bornes de ſa vie & de ſon voyage ; & en perdant ſon mary elle perdit auſſi preſque tout ſon bien juſqu'à ſes propres joyaux, parce qu'elle n'avoit point d'enfans. Car alors (comme j'ay dit cy-devant) c'eſt le Czar qui eſt heritier du mary, & qui entre en poſſeſſion de ſon bien aprés ſa mort.

Quand nous fumes arrivés vers Arſinoa, Monſieur l'Ambaſſadeur croyant d'y trouver des batteliers tout prêts à partir, fut obligé luy-meſme de s'en pourvoir aprés qu'on eut attendu trois jours entiers. Le Gouverneur de ce lieu avoit eſté averti par celuy d'Arcangel d'en preparer de bonne heure, le Priſtal le luy fit ſçavoir : mais il ſe moqua neantmoins de tout cela, & menaçoit comme s'il euſt eſté ſaiſi de quelque freneſie tous ceux qui venoient l'aborder pour ce ſujet, ſi bien qu'il reſolut de renvoyer Monſieur l'Ambaſſadeur ſans ſe mettre en peine de rien. Ainſi ſon Excellence fut obligée de ſe ſervir à ſes propres fraiz juſques à Yagrish d'une partie des batteliers qui nous avoient amenés de Colmogro, & d'engager le reſte à Arſinoa. Cependant nous vimes ſur le bord de la riviere un loup, qui couroit à bride abba-

abbatuë, comme disoit plaisamment quelqu'un qui s'imagina que ce fust le Gouverneur qui s'étoit ainsi travesti pour nous voir. On lâcha d'abord quelques chiens aprés luy, mais il courut avec tant de vitesse que dans un moment nous le perdimes de veuë.

Le 26. de Septembre sur le soir il arriva un triste accident à quinze Batteliers qui s'étoient tous jettés en foule dans un bateau pour venir à une barque. C'est qu'en descendant la riviere ils se laisserent tellement emporter au courant de l'eau que leur bateau fut renversé à la rencontre de la barque, de maniere que de ces quinze batteliers il y en eut sept noyés, les autres se sauverent à la nage. Une autrefois un battelier se laissa tomber de nuit du tillac dans la riviere, mais comme il ne sçavoit pas nager & qu'il s'enfonçoit déja, on luy depécha un esquif qui le prevint, de sorte qu'étant r'embarqué il se trouva fort à son aise aprés avoir bû deux ou trois bons traits d'eau de vie : ce qui me fit croyre que si l'eau de la riviere eust esté de l'eau de vie il eust peut-estre pris plaisir à s'y noyer, & qu'il eust mieux aimé mourir dans l'abondance de l'eau de vie que de vivre sans cette liqueur. Environ ce mesme temps nous apprimes les nouvelles de l'embrasement d'Arcangel, qui presque tout reduit en cendres peu aprés nôtre depart.

Le Gouverneur d'Ustiga fit beaucoup

de civilités à Monsieur l'Ambassadeur, & fut bien d'une autre humeur que celuy d'Arsinoa ; mais nous n'en fumes pas surpris des que nous sceumes qu'il étoit né Polonois. Toutefois il observa fort bien la coûtume qu'ont les Gouverneurs des Provinces, de ne pas voir en personne les Ambassadeurs étrangers : il se contenta de luy offrir ses services & tout ce qui étoit en son pouvoir, par un de ses Gentil-hommes, & de le pourvoir abondamment de toutes choses necessaires pour nostre voyage, par le moyen de deux honnestes Officiers qu'il établit pour ses Pristafs en la place de Bogdan. C'est pourquoy son Excellence ne voulut pas partir de là qu'elle ne luy eust témoigné sa reconnoissance par un present de trois douzaines de bouteilles de vin de Canarie & de France, qu'elle fit presenter par un de ses Gentil-hommes. Nous ne demeurames que deux jours dans cette ville, & de là nous fimes toute la diligence possible, parce que la riviere commençoit à se glacer. Cependant comme il y avoit deux mas en chaque barque, l'un pour le voile & l'autre pour la corde, on coupa le mas des voiles afin de soulager les barques, puis que pour aller d'Ustiga à Vologda sur le Sucagna (qui se jette dans le Duina) on ne se sert point de voiles dans ces grands bateaux à cause d'un grand nombre d'ecueils qu'on rencontre d'Ustiga à Tetma. Son Excellence y voulut aussi

auſſi laiſſer cent lingots ou ſaumons de plomb, pour ſoulager ſa barque, qui bien qu'elle fuſt ordinairement tirée par ſoixante & dix batteliers, alloit neantmoins le plus lentement de toutes, parce qu'elle étoit la plus grande & la plus chargée. Car, outre ſept ou huit batteliers qui la conduiſoient, il y avoit d'ordinaire trente perſonnes dedans, avec quantité de meubles : de là vient que la pluſpart s'y trouverent aſſez mal logés. Ces Lingots étoient deſtinés pour le Czar entre les preſens que le Roy luy envoya : ſon Excellence les receut quelque temps aprés que nous fumes arrivés à Vologda.

Cependant l'hyver s'avançoit ſi fort que ce voyage nous devint en fin ennuyeux & inſupportable : car ne pouvant pas avoir du feu pour nous chaufer, nous n'avions d'autre ſecours que celuy de nos fourrures, & de l'eau de vie que nous commençames alors à avaler à grands traits, ou bien la promenade. Ainſi nous nous vimes bien-toſt traveſtis les uns en Moſcovites & les autres en Samojedes, les uns portoient leurs robbes de peaux de mouton, dont les longues manches les faiſoient reſſembler à ces vieilles ſempiternelles Parques dont l'habillement parut ſi ridicule à Venus ; les autres portoient leurs veſtes de Samojedes qui leur faiſoient avoir une monſtrueuſe poſture, ſi bien que tout cela nous ſervoit de comedie. Enfin le froid s'établit ſi bien peu à peu qu'étãt partis de Chouſca nous

rencontrames la riviere tellement gelée jusqu'à Vologda, l'espace de six ou sept lieuës, que nous fumes obligés de faire rompre la glace devant la premiere barque, qui fraioit le chemin aux autres.

Au reste nous ne fumes pas si-tost arrivés devant Tetma, à nuit close, que le Gouverneur de la ville vint saluër Monsieur l'Ambassadeur, qui tout surpris d'une civilité si extraordinaire le receut aussi avec beaucoup de consideration, & luy donna à souper dans sa barque. Le Gouverneur étoit un homme fait à la mode des Boiars, grand, gros, & gras, comme sont d'ordinaire tous les Gouverneurs des Provinces : mais c'estoit d'ailleurs un homme fort jovial, de bonne conversation, & qui s'estoit bien richement equippé. Il temoigna toutes sortes de civilités à Monsieur l'Ambassadeur, s'offrit luy mesme & tout ce qui étoit en son pouvoir au service de son Excellence, qui luy envoya le lendemain matin par Monsieur Tailor son Maistre d'hôtel * trois aunes de fine écarlate. Il receut ce present avec beaucoup de joye & de recõnoissance, il donna au Maître d'hôtel une fort belle paire de Zibelines qu'on estimoit plus de douze ecus, & s'offrit en mesme temps de se rejouïr encore une fois dans le bateau. Mais com-

* *Cette charge de Maistre d'hôtel tient d'ordinaire le premier rang entre les Gentil-hommes des Seigneurs an Anglererre, parce que le Maître d'hôtel ayant la conduite & le soin de la maison represente par cet employ la personne de son Maistre.*

comme son Excellence étoit partie, Monsieur Tailor se disposa luy mesme à le recevoir, & conspira avec d'autres Gentil-hommes qui étoient dans sa barque de le renvoyer plein de vin & d'eau de vie. Mais le dessein n'eut pas un fort bon succez, car il s'acquitta si bien de cette debauche qu'il vint à bout de tous ses conspirateurs.

Tantalus in media garrulus aret aqua.

Du sejour de son Excellence en la ville de Vologda.

LA ville de Vologda est la capitale de la Province qui porte le mesme nom, c'est une ville assez considerable tant au regard de son étendue que parce qu'elle est ceinte d'une muraille de pierre. Elle est d'ailleurs fort commode pour les Marchands qui viennent d'Arcangel à Mosco, car outre qu'elle est sur le chemin de Mosco, & sur le bord de la riviere Sucagna, il y a cet avantage qu'elle est comme au cœur du pays. De là vient qu'il y a toûjours un grand abord de monde, sur tout en Automne, quand les navires partent d'Arcangel, jusqu'à ce que les Marchands facent transporter leurs marchandises à Mosco par la voye des traineaux : car c'est à la Cour que la pluspart de ces Marchands font leur sejour l'hiver.

Nous fumes logés dans un fauxbourg de la ville tout auprés de la riviere, mais parce que les maisons y sont petites, nous fumes

obligés d'en occuper six ou sept & d'étre dispersés ça & là. Ce fut dans cette posture qu'il nous falut sejourner trois mois dans cette ville, contre l'intention de Monsieur l'Ambassadeur, qui n'avoit autre dessein que de passer à Mosco le plus-tost qu'il seroit possible par la voye des traineaux ; c'est pourquoy il fut obligé de se resoudre à sejourner là quelque temps en attendant que la neige & le froid eussent fait les chemins d'hiver. Nous ne croyions pas au reste d'y sejourner plus d'un mois, selon l'apparence du temps qui sembloit étre tout à fait disposé à glacer la terre qui estoit depuis long-temps toute couverte de neige. Mais nostre arrivée fut suivie d'un temps si humide que nous vimes peu aprés la terre toute decouverte, & la riviere faire passage aux bateaux. De là vient que nous y fimes un assez triste sejour parmy les pluyes & la bouë d'une ville tellement crottée pendant quatre ou cinq semaines, qu'à peine osions nous mettre le pied dans la ruë. Ce qui nous gênoit davantage c'estoit l'impatience que nous avions d'estre à Mosco, car il nous estoit mal-aisé d'avoir de l'affection pour une ville qui nous privoit si long-temps de celle où se terminoit le but de cette Ambassade, & où nous esperions de faire un heureux sejour. Cependant nous echaufions nos chambres avec de fourneaux de pierre, & nous commençames déja de nous en servir le jour de nostre arrivée. C'est une invention fort com-

mode

mode dans un pays froid, mais nous ne pouvions pas pourtant les ſoufrir dans ce degré de chaleur que les Moſcovites leur donnent: c'eſt pourquoy nous les faiſions echaufer avec plus de moderation.

Au reſte nous eumes la pluſpart du temps un bon ordinaire reglé à diſcretion de Monſieur l'Ambaſſadeur, de ſorte que nous avions toutes choſes en abondance ſans avoir rien de ſuperflû. Mais, d'abord que Neſtrof & Davidof (que le Czar envoia de ſa Cour à ſon Excellence pour le conduire à Moſco en qualité de Priſtafs) furent arrivés à Vologda, qui eſtoit au mois de Decembre, noſtre ordinaire fut tellement retranché, qu'il ne ſe pouvoit rien voir de plus bas & de plus meſquin. Le premier eſtoit un Stolnick (c'eſt à dire un des Gentil-hommes ſervans à la table du Czar) & l'autre étoit un Diack; c'eſt une charge qui emporte quelque choſe de plus eminent que celle d'un Secretaire, & qui n'eſt pas neantmoins ſi importante que celle d'un Chancelier. Neſtrof fut celuy qui ſe chargea de tout le train de cette belle œconomie, & qui faiſoit rouler toutes choſes ſous ſa conduite: ſon arrogance qui ne trouvoit point de borne en ſes actions, ne ſe faiſoit pas moins remarquer en ſon langage: car c'eſtoit un homme ſemblable à ſoy meſme en toutes choſes: Voicy la ſubſtance du compliment qu'il fit à Monſieur l'Ambaſſadeur le lendemain de ſon arrivée, aprés eſtre entré avec une grave impu-

dence & avec ses sourcils froncez dans la sale où Monsieur l'Ambassadeur le receut; le Serenissime (dit il) & tres-Puissant Prince Grand Seigneur Czar & Grand Duc Alexey Michaïlovitz (avec une grande enumeration de ses titres, sans laquelle il eust crû étre coupable de Leze Majesté) a esté fort joyeux d'apprendre que vous le Grand Ambassadeur de sa Majesté Britannique, &c. soyés arrivé jusqu'icy heureusement, & a commandé que nous & vostre Excellence allions de compagnie à Mosco. Il ne se contente pas de dire cruement que le Czar l'avoit commandé, voulant par là comprendre aussi Monsieur l'Ambassadeur sous le commandement du Czar: mais encore il fut assez incivil pour se preferer avec son associé à la personne de Monsieur l'Ambassadeur, quand il dit, que le Czar avoit commandé qu'eux & son Excellence allassent de compagnie à Mosco. Il est vray que dans la suite il radoucit un peu son discours, & qu'apres s'estre preferé à son Excellence il se contente maintenant de se faire son compagnon de voyage, lors qu'il dit, que nous allions de compagnie à Mosco: & je m'étonne qu'il ne dit pas, que vous veniez à nostre suite, comme il l'avoit mis à leur suite en le nommant. Voila le portrait de Nestrof l'homme le plus arrogant & le moins civilizé que nous ayons connu dans toute la Moscovie; c'est luy qui entreprit de regler nostre ordinaire d'abord qu'il fut arrivé, luy qui n'avoit jamais appris de regler

regler l'inſolence de ſon naturel, & on euſt dit qu'il ne ſavoit faire voir ſon credit & ſon authorité qu'en ſe rendant vilain, odieux, & inſupportable. C'eſtoit alors un temps de careſme, où nous fimes veritablement careſme de toutes choſes, car il n'y eut rien qui puſt echaper l'œconomie de Neſtrof. De maniere que nous tombames tout à coup de l'abondance en la diſette, & au lieu de rendre noſtre ſejour plus heureux il nous rendit ſi mal contens, que d'abord nous eumes ſujet de regretter entr'autres le bon traittement d'Arcangel. Cependant nous nous conſolions ſur ce que les jours étoient courts, & ſur l'eſperance que nous avions de partir bien-toſt pour Moſco, où noſtre condition devoit eſtre beaucoup meilleure.

Le menage étant ainſi étably, Monſieur l'Ambaſſadeur avoit un ſoin particulier d'y établir auſſi la pieté autant qu'il luy fut poſſible. Il ordonna que le chapelain feroit les prieres deux fois le jour, & qu'il y auroit un ſermon tous les Dimanches. Il obligeoit tous ſes domeſtiques à y étre fort aſſidus, hormis ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Romaine, entre leſquels il y avoit quatre François, à ſçavoir le chirurgeen, le confiſſeur, & deux cuiſiniers. Ceux-cy avoient bien en effet leur liberté de conſcience, mais ils n'en avoient que rarement l'exercice. A Noël nous fimes la Cene.

Entre les divertiſſemens que nous eumes en cette

cette ville, outre la musique, la danse & quelques jeux domestiques (dont nous nous servimes sur tout durant ces temps de pluie qui nous firent mener une vie fort sedentaire,) la chasse du lievre fut le meilleur & le plus commun divertissement que nous eumes des que la terre fut gelée avec la neige, ce qui n'arriva que sur la fin de Novembre : & alors nous n'allions à la chasse que sur des traineaux. Il est vray qu'en fin la rigueur extreme du froid ne nous permit pas de nous y attacher, comme nous avions fait souvent, depuis le matin jusqu'au soir : mais les Moscovites, qui prennent alors les lievres tout vifs au filé, nous la fournissoient des vivans, & nous avions le plaisir de les faire chasser par nos chiens dans des campagnes prés de la ville. Nous eumes aussi quelquefois le divertissement de voir nos dogues se battre contre des ours & des loups. Au reste ceux qui savoient marcher sur la glace avec des patins trouverent aussi dequoy se divertir des que la riviere fut glacée ; & l'usage des Bains se rendit si commun parmy nous autres, que nous nous en servions plus par plaisir que par necessité. Il se fit aussi pendant ce sejour là diverses rejoüissances, dont la principale fut le cinquiéme de Novembre, à la memoire de l'heureuse decouverte de la trahison qui avoit esté machinée à Londres contre le Roy Jacques. On la commença de nuit par des feux artificiels qui furent faits par un Anglois avec beaucoup d'industrie & de succez:

ſuccez : elle fut continuée par un feſtin où les marchands Anglois ſe trouverent, par une plaiſante farce de maſcarades qui parurent aprés le ſouper, & s'acheva par la danſe.

Enfin dés auſſi-toſt que la feſte de Noël fut paſſée, Monſieur l'Ambaſſadeur fit faire les preparatifs neceſſaires pour noſtre voyage de Vologda à Moſco, & demanda pour cét effet à Neſtrof qu'il y euſt de bons traineaux principalement pour ſes Gentil-hommes, & qui leur ſerviſſent dans tout le voyage pour n'eſtre pas obligés de les changer. Cette demande fut bien-toſt rejettée par Neſtrof, qui euſt eſté content d'envoyer à pied tout le train de ſon Excellence, & ne donna d'autre reponſe, ſinon qu'il ne pouvoit pas leur fournir que des traineaux ordinaires, dont les coſtés ſont le plus ſouvent crevaſſés. Là deſſus Monſieur l'Ambaſſadeur luy envoya ſon Secretaire, qui luy dit franchement qu'il n'eſtoit pas honneſte de voir des gens de qualité plus mal pourveus, pour s'eſtre repoſés ſur ſa Majeſté Czarienne un ſi grand Prince, que s'ils eſtoient à leurs propres fraiz. Il repliqua qu'ils feroient ce qu'il leur plairoit, que perſonne ne les empeſchoit de ſe mettre en bon eſtat : & peu aprés il dit que Monſieur l'Ambaſſadeur n'avoit pas tant ſujet de ſe plaindre, que ſa Majeſté luy avoit déja fait des honneurs extraordinaires, particulierement en luy envoyant une perſonne de ſa qualité ſi loin pour le conduire juſqu'à la ville

ville capitale. Monsieur Marvel luy répondit, que Monsieur l'Ambassadeur avoüoit bien sa qualité, mais qu'il ne l'avoit jamais crû de si grande condition, que luy & son associé luy deussent estre preferés, comme il l'avoit fait luy mesme dans sa premiere visite. Enfin son Excellence fut obligée de fournir ces traineaux à ses propres fraiz. Cependant pour avoir la teste à l'abry du vent & de la neige, chacun prit soin de se faire un petit couvert de drap estendu sur deux ou trois cercles, comme les gens de qualité du lieu ont accoustumé de faire. Et comme il faisoit un froid insupportable, la pluspart firent doubler leurs traineaux d'un gros feutre qui se vend à cét usage, & firent doubler des couvertes avec de bonnes fourrures pour s'y bien enveloper. Les autres s'accommoderent le mieux qu'il leur fut possible, en faisant provision de fourrures pour se bien couvrir, les vestes de Samojedes trouverent alors de l'employ, les peaux de Daim & les robbes de peaux de mouton ne furent pas inutiles en ce voyage, car chacun taschoit sur toutes choses de se garantir du froid.

Du voyage de Vologda à Mosco par terre.

MOnsieur l'Ambassadeur ayant preveu quelle seroit l'incommodité du voyage s'il marchoit avecque tout son train, sur tout de Vologda à Yeroslaf dans laquelle route il n'y a que des villages, trouva bon de

faire

faire partir à l'avance ſon ecuirie avec ſoixante traineaux, où il y avoit une partie du bagage & neuf ou dix domeſtiques, qui prirent chacun ſon quartier pour prendre garde de temps en temps au bagage. Ils partirent le 7. de Janvier 1664. & le 15. du meſme, ſon Excellence partit : ayant à ſa ſuite environ cent & quarante traineaux. Le 19. il arriva à Yeroſlaf paſſant par Commelski, Olmor, Teloytske, & Vochanſco. Le 22. nous partimes de Yeroſlaf tous enſemble, & paſſant par Roſtof Rogarin, & Peroſlaf, nous arrivames le 27. à Troitza, où nous ſejournames cinq jours. Enfin nous vinmes le 3. de Fevrier aux Yaws un petit village à cinq verſts de Moſco, & là Monſieur l'Ambaſſadeur ſe prepara pour faire ſon entrée à Moſco, laquelle ſe commença le cinquiéme, & ne s'acheva que le ſixiéme de nuit.

Quand Monſieur Godbolt l'Ecuyer partit de Vologda il faiſoit un temps ſi aſpre & un froid ſi violent, que nonobſtant les fourrures nous crumes d'eſtre incapables de pouvoir le ſurmonter. Mais cette rigueur ne dura que cinq ou ſix jours, & le ciel reſerva un temps ſi doux & ſi propice pour le depart de ſon Excellence que nous voyions la neige ſe fondre juſqu'au jour de noſtre arrivée à Yeroſlaf, où le froid ſe rétablit dans ſa premiere vigueur. On voyageoit autant la nuit que le jour, chacun dans ſon traineau, où l'on ſe couchoit de ſon long ſur un petit mattelas cou-

couvert de quelques fourrures. Et comme le dessus estoit le plus exposé aux injures de l'air, on avoit un soin particulier de bien couvrir cette partie, & de bien boucher par tout les avenuës du froid. Chacun de nous avoit aussi sa bouteille d'eau de vie, dont on beuvoit de temps en temps pour se conserver la chaleur. La cuisine partoit toûjours par avance avec les Fourriers Moscovites, que les Pristafs avoient establis afin de pourvoir de bonne heure au logement, & d'accommoder les vivres qu'ils avoient, & des qu'on avoit servy, elle partoit pour un autre lieu trois ou quatre heures devant Monsieur l'Ambassadeur. Cependant les gens des Pristafs firent tout le voyage à cheval : il est vray qu'ils estoient bien couverts & fort bien montés, mais je trouve pourtant que leur voiture n'estoit pas fort de saison. Les chartiers estoient aussi à plaindre, qui n'avoient non plus qu'eux d'autre couvert que le ciel : mais ils avoient cét avantage qu'ils se rechaufoient en courant de temps en temps à costé des traineaux, outre qu'ils estoient si bien instruits à demander de l'eau de vie, qu'il eust esté malaisé de les prevenir. D'autre part il y eut trois relais, à Yeroslaf, à Peroslaf, & à Troitza, où les uns changerent de chevaux & de traineaux, & les autres que Monsieur l'Ambassadeur avoit fournis de traineaux à Vologda se pourveurent seulement de chevaux frais, de sorte que chacun de nous eut quatre

quatre differens voituriers dans ce voyage.

Ce que je trouvay cependant de plus facheux fut le logement ; car, outre que l'usage des hôteleries n'est pas encore connu dans le pays, il se trouve fort peu de villes qui puissent dignement recevoir un Ambassadeur. Il n'y eut que Yeroslaf où son Excellence fut bien logé dans la maison d'un Moscovite qui l'avoit fait bâtir depuis peu ; de là vient que nous y demeurames prés de quatre jours entiers. Ainsi nous eûmes le temps de nous rafraichir, & la pluspart y coucherent en des draps, ce qu'on ne fit presque point dans tout ce voyage. Au reste les logemens qu'on eut pour l'ordinaire n'étoient autre chose que des cabanes ou maisons de bois d'un étage, toutes noires de fumée, dont il faloit d'abord ouvrir les fenêtres, pour dissiper l'infection à quoy elles sont sujettes, & cette chaleur étoufante de leurs poiles, laquelle est insupportable. Mais nous avions sur tout de l'horreur pour ces logettes ou wisbys (comme ils les appellent) quand ils échaufoient leurs fourneaux, car faute de cheminée ils mettoient le feu dans la chambre, en faisant sortir la fumée par la fenêtre dans la ruë, de sorte qu'il étoit impossible de subsister un moment dans cet état.

De là vient que nous fumes aussi mal nourris : car, outre qu'on mangeoit presque toûjours à la derobée, nous n'avions d'ordinaire que du mouton, du bœuf, & des poules qu'on

qu'on rotissoit dans les Fours, & ce fut là toute l'invention que l'on eut pour dresser la viande. Et comme cela se faisoit ordinairement à la hâte, il arrivoit souvent que la viande n'étoit qu'à moitié cuite, comme les Tartares la mangent. Mais si nous fumes bien logés à Yeroslaf, nous n'y fumes pas moins traittés splendidement, & le Gouverneur de la ville s'y montra si genereux qu'il ne voulut rien épargner pour regaler la maison de Monsieur l'Ambassadeur. Il y eut aussi un Marchand Anglois qui traita son Excellence avecque tout l'accueil possible. Nestrof le traita aussi deux fois pendant ce voyage, entr'autres à Reroslaf, dans un wisby tout noir de fumée.

Au reste il estoit mal-aisé de pouvoir nous divertir dans l'estat où nous voyagions, chacun dans son traineau comme dans un monde à part, autant la nuit que le jour, parmy la neige & dans la rigueur d'un hiver qui nous estoit fort sensible, bien qu'il semblast extraordinairement favorable aux Moscovites. Nous n'avions le plus souvent d'autre occupation qu'à dormir, la solitude, la chaleur des fourrures, & l'aggreable mouvement de nos traineaux nous y invitoient toûjours, si bien que la plusspart dormirent presque tout le long du voyage. C'est pourquoy Monsieur l'Ambassadeur voulut que la trompette sonnast, quand on estoit prét d'entrer dans quelque bourg ou village, afin

afin que par ce moyen son train en fust averty.

Entre les villes que nous vimes en cette route la plus considerable est Yeroslaf, qui n'est pas fort grande, mais elle est remarquable tant à cause du Volga qui passe devant la ville, que principalement parce que c'est une ville de commerce & bien peuplée. Sa situation d'ailleurs est tout à fait aggreable, car elle est assise sur une fort belle colline à costé du Volga; & c'est de là que la ville a pris son nom, car Yeroslaf ne signifie autre chose au langage des Russiens, qu'une fort belle colline. Mais outre la beauté de sa situation, elle a aussi l'avantage d'estre environnée d'un terroir fort beau & fertile en blés & en pasturage. En entrant dans cette ville nous traversames le Volga avec nos traineaux, car il étoit depuis long-temps tout glacé & couvert de neige. A Peroslaf il y a une riviere fort étroite, & bien profonde, & à costé de la ville un lac qui étoit tout gelé aussi-bien que la riviere. Troitza est une ville bastie sur un panchant, le convent qui la rend remarquable est bâti à part dans une plaine au bas de la ville; il est tout de pierre, fortifié d'une belle muraille, & si riche qu'il nourrit ordinairement environ quatre ou cinq cents personnes. Ce fut là que son Excellence fut retardée cinq jours à cause des preparatifs qui se faisoient à Mosco pour son entrée, & parce que de là à Mosco il n'y avoit point de ville si

porpre

propre pour noſtre ſejour, quoy qu'elle fuſt aſſez incommode : cependant il ne put jamais obtenir la liberté de viſiter le convent.

Dés qu'on fut arrivé aux Yaws le 3. de Fevrier Monſieur l'Ambaſſadeur fit monter ſon caroſſe, & ſe mit d'abord en état pour faire ſon entrée ſolennelle dans Moſco. Cependant la fatigue du voyage que nous avions fait juſques là, le mauvais logement que nous rencontrames dans un ſi petit village, & l'heureux ſejour que nous promettions de faire à Moſco nous faiſoient attendre avec beaucoup d'impatience l'heure de noſtre depart. Enfin le cinquiéme du mois fut deſtiné pour la reception de Monſieur l'Ambaſſadeur, ſelon la parole que luy en donna Neſtrof le jour precedent ; car il l'avertit de ſe tenir prét à partir à neuf heures de matin, ou, ſelon les Moſcovites, à l'heure troiſiéme du jour. C'eſt pourquoy l'on diſtribua d'abord les belles livrées à ceux qui devoient les porter, & tous les Gentil-hommes ſe mirent de leur coſté dans un fort bel equippage, de ſorte que nous fumes tous prets de partir à l'heure preciſe. Cette livrée étoit ſi riche & ſi bien garnie que l'habit des pages entr'autres n'avoit pas moins coûté de quatre cents francs le paire, car il étoit preſque tout couvert d'argent. Chacun d'eux avoit ſon chapeau garny d'un bouquet de plumes ; enfin il n'y avoit rien dans tout ce pompeux equippage qui ne fuſt tres-digne de la grandeur

deur de leur Maiſtre. Ce fut en partie l'état auquel ſon Excellence devoit faire ſon entrée le 5. de Fevrier, pour laquelle il ſe diſpoſa à partir à neuf heures de matin. Mais l'heure étant arrivée on ne receut point les ordres pour le depart, de maniere que nous demeurames languiſſans dans cet état juſques à quatre heures du ſoir. Son Excellence avoit envoyé de bon matin à Moſco ſes cuiſiniers, pour dreſſer le diner dans l'hoſtel qu'on luy avoit preparé, ainſi nous nous trouvames tout le jour ſans proviſions, parce qu'à tout moment on attendoit de partir. Cependant on ne ſavoit à quoy imputer la cauſe de ce deſordre, Neſtrof luy-meſme en étoit fort eſtonné & s'imaginoit que peut-eſtre le Czar s'eſtoit endormy & qu'on n'oſoit pas l'eveiller. Enfin, à quatre heures du ſoir demy heure avant qu'il fuſt nuit, les couriers arriverent avec les ordres de partir, lors que nous deſeſperions tout à fait de faire l'entrée. Monſieur l'Ambaſſadeur s'étonna fort là deſſus à quel deſſein on pretendoit ſe ſervir de la nuit pour le recevoir, & repreſenta à Neſtrof que ce n'étoit pas la couſtume de recevoir ainſi les Ambaſſadeurs. Toutefois, puis que les ordres étoient arrivés, & que nous avions déja langui tout le jour dans une extreme impatience de deloger de ces wisbys, il ſe diſpoſa à partir & à expoſer toute ſa pompe aux tenebres de la nuit.

De l'Entrée solennelle de Monsieur l'Ambassadeur à Mosco.

IL eſt de la gloire des Princes comme du Soleil qui ſoufre ſouvent des Eclipſes, le deſordre & le dereglement de leurs Officiers nous cache ſouvent une partie des raiſons de cette gloire. C'eſt ce que nous venons de voir dans l'état où nous fumes obligés de croupir toute la journée, contre le deſſein du Czar, qui attendit avec la Reyne prés de quatre heures vers une porte de la ville, pour voir la pompe de cette Ambaſſade qui devoit ſur tout paroître à cette entrée. Mais ceux qui furent les autheurs d'un ſi grand deſordre, furent auſſi la cauſe de celuy qui arriva peu aprés noſtre depart, & qui porta ſon Excellence dans une extreme indignation. Ce fut le renvoy qu'on fit de l'entrée juſqu'au lendemain, apres qu'on eut fait une partie du chemin, & que nous eumes découvert la ville. Car, comme il étoit fort tard, & que la nuit nous prevint déja, lors que de cinq verſts nous en avions fait deux, ſa Majeſté Czarienne trouva bon de renvoyer ſon Excellence, & fit avertir Neſtrof qu'il nous conduiſiſt dans un village qui étoit à la main gauche, afin que de là Monſieur l'Ambaſſadeur puſt faire ſon entrée le lendemain de bonne heure. Nous avions déja preſenti en quelque façon ce deſordre, quand nous remarquames qu'on nous menoit par un chemin ecarté, & qu'on nous avoit egaré à deſſein

dessein hors du grand chemin. C'est pourquoy Monsieur l'Ambassadeur faisant reflexion sur le mauvais traittement qu'il avoit receu ce jour, & s'imaginant que ce renvoy ne serviroit par tout que d'un sujet de risée & de moquerie, en témoigna beaucoup de ressentiment,& protesta de ne faire point son entrée qu'on ne luy fist une legitime reparation là dessus. Il commanda aussi que ses trompettes se teussent, qui avoient fait jusques là retentir ces vastes forets de leur aggreable harmonie. Ainsi ce jour qui devoit étre un jour de pompe & de magnificence, fut un jour de jeûne, d'ennuy & de facherie, ce jour auquel son Excellence devoit recevoir des marques extraordinaires de la plus grande amitié qui fust entre deux Couronnes, fut un jour où elle ne receut que des marques de mépris & d'une moquerie tout à fait inexcusable. Il est vray que Monsieur l'Ambassadeur ne fut pas si-tost arrivé dans ce village, où nous nous retirames par l'ordre du Czar, qu'un Diack, qui s'appelloit Loukian Golozof, arriva de sa part pour excuser ce desordre. Pour cet effet il allegua que les messagers qui avoient esté envoiés avec les ordres de partir s'étoient imprudemment egarés de leur chemin, & que sa Majesté n'ayant pas jugé convenable que son Excellence fit son entrée si tard, elle avoit trouvé bon de la renvoyer au lendemain pour luy faire une reception digne de son caractere. Mais Monsieur l'Ambassadeur étant bien

persuadé que cet egarement des messagers n'étoit qu'un pretexte (car il étoit instruit d'ailleurs que tout cela étoit arrivé parce qu'on n'étoit pas encore pret de le recevoir) bien loin d'y trouver une satisfaction suffisante pour sa decharge, trouva mesmes en la personne du Diack dequoy se piquer d'honneur, & luy dit que sans le mépriser c'eust esté plus à propos d'envoyer une personne de plus grande qualité que luy pour excuser un tel procedé. Cependant on renvoya d'abord les cuisiniers, qui amenerent avec eux quelques provisions pour nous faire reprendre les forces que nous avions perduës ce jour là faute de vivres. Le lendemain matin son Excellence craignant que Golozof n'eust deguisé ou celé en partie sa reponse, commanda à son Secretaire de la coucher par écrit dans une lettre pour le Czar, par laquelle il fust informé des principales circonstances de ce desordre, & de sa resolution de ne sortir point de là qu'on n'eust premierement chatié ceux qui en avoient esté les autheurs & les instrumens. La lettre fut écrite en ces termes:

Illustrissime atque Excellentissime

IMPERATOR.

N*Ovum hoc & inusitatum ad Imperatoriam Vestram Majestatem scribendi, antequam optatissimo ejus conspectu frui liceret consilium expressit hesternæ diei infortunium, dicam an* *oppro-*

opprobrium. Quippe post in itinere à Vologda moras, & tertiæ diei quatuor tantùm ab aulâ vestrâ Imperatoriâ milliaribus expectationem, quum multò manè surrexissem & Offonarii Evano-Vizy Nestrof *monitu, ante horam diei* * *tertiam ad iter me comparassem; ultra decimam tamen inter fumosi gurgustii sordes & angustias sine cibo aut potu detentus marcebam & macerabar. Quæ quidem omnia, quamvis Serenissimi Regis mei Majestate, Imperatorio Vestro fastigio, & nostrâ dignitate indignissima, utcunque Metropolin Vestram intrandi, & ad Majestatem vestram Imperatoriam appropinquandi, & justissimas querelas nostras exponendi spe tolerabam. Tandem quum jam advesperasceret, signum proficiscendi datum. Tunc verò postquam, quod ignes fatui solent, per camporum & noctis errores me circumduxissent pronuntiatur in ignobili hoc Pago, ubi cum omnibus incommodis & (honor sit aurillus) cum vilissimis insectis conflictor pernoctandum. Accepi quidem ab Imperatoriâ vestrâ Majestate per quendam Procancellarium nuntium humanissimum qui rem excusaret, & in Angarorum & Veredariorum negligentiam culpam derivaret. Cui ego tunc quidem respondi, & idem jam (ne optimo homini per viam aliquid interciderit) ad Majestatem vestram Imperatoriam perscribo, me Imperatoriæ vestræ Majestati quàm maximas*

F 3 *gratias*

* Tertia diei hora apud Moscovitas tum erat nobiscum circiter nonam: Primam enim (ut prius affirmavi) numerant horam ab Oriente sole.

gratias persolvere, & nullo modo de Imperatoriâ vestrâ humanitate dubitare, sed neque hanc rem tam parvi momenti esse, ut tam facilè dilui possit & deleri; Neque ab Angaris aut Veridariis proculdubio hoc crimem profectum, sed ab aliis qui majori in ministerio eodem tamen in numero haberi mereantur; Neque tam impune Serenissimi Regis mei honori, Imperatoriæ Vestræ Majestati, aut nostræ Dignitati posse illudi; Serenissimum Regem meum, qui summus & præcipuus est Imperatoriæ Vestræ Majestatis Amicus, ne quidem inimicorum multò minùs amicorum Legatos ità accipere; Et si modò aliquid hujusmodi in suo Regno evenire potuisset, Serenissimum Regem meum (quod sine Procancellarii ignominiâ dicitur) nobilissimum è Magnatibus aliquem missurum fuisse qui rem excusaret, neque antea destiturum priusquam reorum sanguine quantacunque gratiâ aut nobilitate pollentium tam barbarum & inhumanum facinus expurgasset; Rem hanc fabulæ & ludibrio toti mundo futuram; ne igitur, quamvis Imperatoriæ Vestræ Majestatis conspectu fruendi cupientissimum & in hoc loco pessimè habitum, nullo tamen modo hinc exiturum donec de eorum corio mihi satisfieret quicunque quantum in se erat Serenissimi Regis mei Majestatem, Imperatoriam Vestram Majestatem, & sanctissimam Legatorum dignitatem violassent, proculcassent, profanassent. Hæc uti facta & dicta erant Imperatoriæ Vestræ Majestati exposui, ut in gravissimo hoc negotio quod Imperatoriâ Vestrâ magnitudine

gnitudine & prudentiâ dignum est constituere possit. Interpreti meo mandavi ut responsum Vestrum Imperatorium in hac re expectaret. De cætero Imperatoriæ Vestræ Majestati summam felicitatem voveo & exopto.

6. Februarii Anno Dni. 1664.

CARLISLE.

L'addresse fut ainsi couchée ; *Magno Domino Imperatori & Magno Duci Alexio Michaïlovicio, totius magnæ, minoris, & albæ Russiæ Autocratori, & multarum aliarum Ditionum & Regionum Orientalium, Occidentalium, & Septentrionalium, Hæredi earum à Patre & Avis, Domino & Monarchæ.*

Voicy la mesme en François :

Tres Illustre & tres Excellent Empereur,

VOstre Majesté Imperiale ne trouvera pas étrange que je luy écrive maintenant, avant que d'avoir le bien de joüir de sa presence, puis que c'est sur le sujet d'un infortune ou plus-tost d'un affront que je receus hier. Car, aprés étre venu fort lentement de Vologda & aprés avoir attendu trois jours à une lieuë seulement de vostre Cour, il est arrivé que m'étant preparé pour partir avant neuf heures selon la parole d'Offonassy Ivanovitz Nestrof, je fus neantmoins detenu jusqu'à quatre heures du soir parmy les incom-

modités d'une ſale cabane, étant depourveu de toutes les choſes neceſſaires pour la vie. Ce qui eſt une choſe tout à fait indigne de voſtre Majeſté Imperiale, & qui ne répond pas à la grandeur de ſa Majeſté Sereniſſime mon Maiſtre, ny à la mienne. Toutefois je ſouffris patiemment cela dans l'eſperance que j'avois de faire mon entrée dans voſtre ville Capitale, de m'approcher de Voſtre Majeſté Imperiale, & de vous addreſſer ſur ce ſujet mes tres-juſtes plaintes. Mais comme enfin ſur le ſoir on euſt receu les ordres de partir, il arriva qu'aprés m'avoir mené quelque temps de côté & d'autre dans les tenebres de la nuit (comme font ces feux follets qui conduiſent dans le precipice) on me fit ſçavoir qu'il faloit paſſer la nuit dans ce village, où je me trouve environné de mille incommodités, juſqu'à eſtre tourmenté (s'il eſt ſeant de le dire) des plus infames inſectes. Il eſt bien vray que j'ay receu de la part de Voſtre Majeſté des excuſes ſur ce ſujet par la bouche d'un certain Diack, qui imputoit toute la faute à la negligence des couriers. A qui je répondis là-deſſus, comme je fais maintenant à voſtre Majeſté Imperiale (ſi par hazard il étoit arrivé dans le chemin quelque choſe à cet honneſte homme) que je rends graces infiniment à Voſtre Majeſté Imperiale, & que je ne doute point de la bonté de Voſtre Majeſté, mais que cecy n'eſt pas une choſe de ſi peu d'importance qu'elle puiſſe s'effacer ſi legerement;

car

car sans doute les couriers ne sont pas les autheurs de ce crime, mais d'autres, qui possedans de plus grands employs meritent toutefois d'estre mis dans le mesme rang; & on ne peut pas ainsi se moquer impunément de l'honneur de sa Majesté Serenissime mon Maistre, de Vostre Majesté Imperiale, ny de nostre dignité. Le Roy mon Maistre, qui est le plus grand & le principal amy de Vostre Majesté, ne reçoit jamais de la sorte les Ambassadeurs mesme de ses ennemis, beaucoup moins ceux qui viennent de la part de ses amis; &, si par hazard quelque chose de semblable estoit arrivé en son Royaume, sa Majesté Serenissime mon Maistre (ce que je ne dis pas par quelque mépris que j'aye pour la personne du Diack) auroit envoyé quelqu'un de la plus haute qualité pour excuser ce desordre, & auroit mis toute diligence à faire en sorte que ceux qui en eussent esté coupables, eussent expié par leur propre sang une action si inhumaine & si barbare, quelque dignité & quelque faveur qu'ils eussent dans sa Cour; c'est une chose qui servira de moquerie & de fable à tout le monde; c'est pourquoy, bien que je desire fort de joüir de la presence de Vostre Majesté & que je sois icy mal traitté, je n'en sortiray point que je n'aye receu satisfaction de ceux qui selon leur pouvoir ont violé, foulé aux piés, & profané la Serenissime Majesté du Roy mon Maistre, Vôtre Majesté Imperiale, & la tres-auguste digni-

té des Ambassadeurs. Je represente ces choses à Vostre Majesté comme elles se sont passées, afin qu'elle ordonne sur un sujet de telle importance quelque chose qui soit digne de sa prudence & de sa grandeur. J'ay commandé à mon interprete qu'il attendist sur ce sujet la réponse de Vostre Majesté. Au reste je souhaite à Vostre Majesté Imperiale toute sorte de bon-heur.

Le 6. de Fevrier 1664.

CARLISLE.

L'addresse fut écrite en cette forme : Au Grand Seigneur Empereur, & Grand Duc Alexey Michaïlovitz, absolu Souverain de toute la grande, de la petite, & de la blanche Russie : Seigneur & Monarque de plusieurs autres Seigneuries & Provinces Orientales, Occidentales, & Septentrionales, dont il est Heritier de Pere en Fils.

La lettre n'étoit pas encore partie lors que Dementé Bashmacof le Diack du Cabinet du Grand Duc, arriva de sa part au wisby de Monsieur l'Ambassadeur, vers qui il s'acquitta si bien de son message qu'aprés avoir promis toute sorte de satisfaction, il le disposa sur cette promesse à faire d'abord son entrée. Et comme Bashmacof s'en retournoit fort content le truchement arriva, (qui estoit parti avec la lettre en mesme temps que l'autre monta vers son Excellence,) & dit pour toute

toute réponſe qu'Almaze le Diack du Bureau des Ambaſſades, entre les mains de qui il rendit la lettre, luy avoit dit que Bashmacof étoit allé vers Monſieur l'Ambaſſadeur pour luy donner ſatisfaction de la part de ſa Majeſté Czarienne.

Cela fait, on partit d'abord pour faire l'Entrée, où nous receumes en effet des marques bien evidentes de la grandeur de ce Prince. Car il y avoit tout l'éclat que peuvent donner les pierres precieuſes, les riches fourrures, les habits d'or, d'argent, de velours, & d'autres riches étoffes, les beaux chevaux, & la belle ſuite, avecque le bruit d'un nombre incroyable de trompettes, de tymbales, & d'autres inſtrumens de muſique militaire. Tellement que, ſi on s'en veut rapporter au témoignage meſme des Principaux de la Cour, il ne s'étoit jamais veu dans la ville de Moſco une Entrée d'Ambaſſadeur ſi belle que celle-cy. Elle ſe fit un Samedy, le ſixiéme de Fevrier, à la faveur d'un temps fort ſerein, ſelon l'ordre & les circonſtances qui ſuivent.

Premierement les trompettes de Monſieur l'Ambaſſadeur alloient de front à cheval, ſonnans leurs trompettes d'argent. Ils étoient ſuivis des Gentil-hommes qui alloient l'un aprés l'autre chacun dans ſon traineau, les derniers marchans les premiers; de maniere que celuy qui avoit immediatement ſon rang devant un autre, le ſuivoit dans cette

occasion, pour avoir l'avantage d'étre d'autant plus prés de la personne de Monsieur l'Ambassadeur. Chacun d'eux avoit orné son traineau d'une peau d'Ours dont ils faisoient pendre la moitié sur le derriere. Les domestiques des Pristafs suivoient ceux-là deux à deux, étant tous fort bien couverts & faisans cinq rangs à cheval. Les Pristafs alloient en suite chacun dans son traineau. Et Monsieur l'Ambassadeur suivoit Nestrof dans le sien, tiré par deux chevaux blancs qui sont les plus estimés en Moscovie. La couverte de son traineau étoit d'écarlatte, dont les bords qui pendoient de chaque costé fort bas étoient tout autour garnis de couronnes faites de petites bandes de panne couleur de ciel bordées de passemens d'argent: & le derriere du traineau étoit paré d'une peau d'ours toute blanche. Le premier truchement étoit assis teste nuë au costé droit de son traineau sur un ais qui le traversoit, sur le derriere il y avoit un autre ais au bas du traineau où deux pages se tenoient debout, & les douze valets de pied marchoient six à chaque costé avec des pertuisanes garnies selon la livrée, & se suivans l'un l'autre teste nuë. Il y avoit aprés son Excellence Monsieur le Vicomte de Morpeth, qui étoit son fils unique âgé de dix & sept ans, qui l'accompagna aussi dans toutes ses Ambassades. Il le suivoit dans un beau carosse à vitre, tiré par six chevaux noirs, ayans de belles housses d'écarlate richement garnies

garnies de passemens & de franges d'argent qui paroissoient fort sur le noir : derriere le carosse il y avoit aussi deux pages. Madame la Comtesse alloit aprés Monsieur de Morpeth dans son Caftanaz, qui étoit tout couvert au dehors de velours cramoisi, garny de larges passemens d'or & d'argent, & le dedans étoit doublé de damas bleu, selon la livrée qui étoit rouge & doublée aussi de bleu. Il y avoit à chaque costé de grandes fenestres qui servoient de portieres, outre les petites fenestres par où Madame regardoit sans qu'elle pust estre veuë. Une de ses Demoiselles luy faisoit alors compagnie, pendant que deux autres pages se tenoient debout sur un ais de derriere, & que trois laquais marchoient à costé du Caftanaz. Madame étoit suivie du traineau de Monsieur le Vicomte où il n'y avoit personne, deux autres Caftanazes suivoient ce traineau, & en suite tout le reste du train & du bagage, tellement qu'en tout il y avoit environ deux cents traineaux.

Peu aprés que nous fumes partis du village, à deux heures aprés midy, nous entrames dans une belle campagne où étoit leur Cavalerie qu'on avoit demeuré deux jours à mettre en ordre. Il y avoit entr'autres plusieurs archers avec leurs carquois pleins de fleches, & pour la Musique il y avoit tant de trompettes, de tymbaliers, de joüeurs de hautbois & d'autres semblables instrumens de musique militaire, qu'on avoit dispersés par bandes

dans toutes ces troupes, que la musique ne nous manqua point l'espace d'une demy lieuë. Mais comme elle nous battoit incessamment les oreilles d'un mesme air pendant plus de deux heures à mesure qu'on marchoit, elle nous devint enfin importune & ennuieuse, aprés nous avoir aggreablement surpris par le bruit de ses instrumens. Cependant il y eut un grand nombre de Boyars, de Stolnicks, & d'autres gens de la Cour qui vindrent au devant de Monsieur l'Ambassadeur, ayans des vestes ou tuniques de drap d'or & d'argent ou de velours fourrées de Zibelines, avec de grands bonnets de renard noir faits en forme de manchon, dont ils se servent aux ceremonies. Ils estoient la pluspart montés sur des fort beaux chevaux harnachés pompeusement, avec des brides d'argent faites en façon de chaines, dont les chainons estoient fort larges & minces, de sorte que quand les chevaux marchoient cela formoit un bruit tout à fait majestueux. Il y en avoit mesme plusieurs qui avoient des housses couvertes de pierreries, qui sembloient ajouster à la lumiere du jour une lumiere plus precieuse : & ils avoient à leur suite des Palefreniers qui portoient des couvertures de selles de peaux de leopard, de toile d'or, de velours, ou d'ecarlate. Tous les Gentil-hommes de la chambre du Czar s'y trouverent pour accompagner son Excellence jusqu'à son hostel.

Enfin

Enfin l'Ecuyer du Czar vint presenter de sa part un traineau pour Monsieur l'Ambassadeur & un autre pour Monsieur le Vicomte, avec quantité de chevaux blancs pour les Gentil-hommes. Peu apres nous vimes venir Pronchissof un Conseiller de sa Majesté avec un Diack nommé Gregoire Cosmevitz, qui devoient estre les Pristafs de son Excellence pendant son sejour à Mosco. Ce fut dans cette rencontre que nous vimes encore un exemple ridicule de la grossiere vanité des Moscovites, qui sont si passionnés à anticiper d'abord le droit des Ambassadeurs. Pronchissof estant arrivé à quelques pas du traineau de son Excellence, luy fit entendre qu'il estoit envoyé pour le recevoir de la part du grand Seigneur, & qu'il pretendoit que Monsieur l'Ambassadeur sortist de son traineau le premier. Mais Monsieur l'Ambassadeur luy fit sçavoir par son interprete que ses pretensions estoient un peu trop mal fondées, qu'il estoit là pour representer la personne du Roy son Maistre, & qu'en ce cas il n'estoit pas juste qu'il eust cette deference pour luy. Pronchissof parut toûjours immobile en son traineau, & renvoya dire à Monsieur l'Ambassadeur qu'il estoit aussi envoyé de la part du Czar son Maistre pour representer sa personne, si bien qu'on eust dit à le voir qu'il avoit pris la forme d'une statuë pour representer la majesté de son Prince. Cette réponse, toute absurde qu'elle est, causa di-

verses

verses repliques assez aigres de part & d'autre, jusques-là que Monsieur l'Ambassadeur fut obligé (pour ne differer plus l'entrée) de tomber d'accord avec luy, qu'ils sortiroient tous deux de leurs traineaux , en mesme temps. Ce fut-là que Pronchissof prit occasion de tromper son Excellence & de fausser finement sa parole , en se tenant suspendu en l'air entre les bras de ses serviteurs, & balançant ses piés contre terre pendant que Monsieur l'Ambassadeur mit franchement pied à terre. Là dessus ils s'aborderent l'un l'autre, & Pronchissof prenant la parole luy debita son compliment, qui consistoit à luy indiquer son employ & à luy dire que le Czar l'avoit choisi & son associé Gregoire Cosmevitz pour pourvoir sa maison de toutes choses necessaires pendant son séjour à Mosco. Mais ce qui fit la plus grande partie du compliment fut le recit des titres du Czar qu'il recita dans toute leur estenduë, qui est tout à fait ennuieuse & ridicule, comme il paroistra bien-tost. Aprés qu'il eut ainsi achevé son compliment, & que Monsieur l'Ambassadeur luy eut répondu là dessus de fort bonne grace, ils se retirerent chacun dans son traineau, Pronchissof r'entrant dans le sien en la mesme posture qu'il en estoit sorty, ses serviteurs le soûtenans par les bras comme de peur qu'il ne succombast sous la pesanteur de la charge qu'il avoit receuë de son Maistre. En ce temps-là Nestrof & Davidof prirent congé

congé de Monsieur l'Ambassadeur pour ceder leur place à ses nouveaux Pristafs. Aprés cette ceremonie on se disposa enfin à entrer dans la ville : Monsieur l'Ambassadeur ayant Pronchissof à sa droite & Cosmevitz à sa gauche. Monsieur de Morpeth fut aussi accompagné de deux Seigneurs de la Cour ; de sorte qu'en chacun de ces rangs il y avoit trois traineaux de front. Les Gentil-hommes de mesme se trouverent tous montés entre des Sin-boyars ou Gentils-hommes Moscovites : le Chapelain, le Medecin, le Maistre de la musique & deux hommes de chambre (outre plusieurs Marchands Anglois) estoient aussi joints avec eux, tellement qu'ils faisoient environ vint & cinq rangs à cheval, marchans toûjours trois de front.

Toutes ces ceremonies & la lenteur ordinaire de nostre demarche prirent tant de temps, que la nuit nous surprit encore avant que d'entrer dans la ville : de sorte que parmy tant de pauses on employa plus de trois heures pour faire trois quarts de lieuë. Et comme le soleil disparut avant que nous fussions prets de paroistre dans la ville, les Citoiens avoient fait des feux dans les ruës, & l'on avoit preparé des flambeaux en fort grand nombre pour rendre tout visible auprés de son Excellence, si bien que la nuit partagea avec le jour la gloire de cette entrée : & ce fut alors sur tout que les pierres precieuses dardoient de temps en temps des rayons de leur lumiere,

lumiere, tellement que la clarté de la nuit sembloit avoir quelque chose de plus majestueux que la lumiere du jour. Cependant il y eut une si grande foule de monde que les toits mesme des maisons estoient tous couverts de spectateurs, qui furent surpris de voir tant de magnificence.

Le Czar mesme, la Reyne, & les jeunes Princes y voulurent assister, comme ils s'y estoient déja disposés le jour precedent : & afin qu'ils pussent tout voir sans qu'on pust les decouvrir, ils choisirent un lieu à part prés de la porte de la muraille de briques où l'on avoit fait apporter un grand nombre de flambeaux de cire. C'est là que les trompettes s'estoient joints pour sonner tous ensemble des que Monsieur l'Ambassadeur auroit passé la porte & qu'il seroit entré dans la ville ; ce qui fut fait exactement avec un bruit si confus qu'on pourroit le comparer à celuy que firent les oyes du Capitole de Rome quand les Gaulois commençoient de grimper sur les murailles. Aprés cette effroyable alarme, dont nous fumes tous surpris, on fit faire, sous pretexte de quelque petit accident, une pause d'un demy quart d'heure, afin que le Czar pust voir tout à loisir, comme nous le remarquames : de fait le grand nombre de flambeaux de cire qu'on avoit disposés à chaque costé de la porte nous rendit la chose assez claire. Enfin quand sa Majesté fut satisfaite de ce qu'elle vit de magnifique & de pompeux dans le train

train de ſon Excellence, nous continuames noſtre chemin du coſté de l'hoſtel qu'on nous avoit preparé, pendant que leur Cavalerie alloit en foule par la ville ſans conſerver plus aucun ordre dans ſa marche. Au reſte depuis la porte de la ville nous paſſames toûjours entre les gardes du Czar que nous trouvames rangés en haye juſqu'à l'hoſtel.

Du ſejour de Monſieur l'Ambaſſadeur à Moſco.

IL ſe preſente icy principalement trois choſes à conſiderer, noſtre façon de vivre pendant ce ſejour, la negociation de Monſieur l'Ambaſſadeur, & quelques circonſtances de ce qui s'eſt paſſé à Moſco pendant que nous y ſejournames.

L'hôtel où nous fumes logés dans cette ville eſt un grand bâtiment de pierre qui n'eſt pas fort éloigné du Chateau, & qui étoit l'un des plus commodes qui ſe puſt trouver dans la ville. Toutes les chambres étoient voutées, chaque fenêtre avoit des volets de fer, les portes des allées étoient auſſi toutes de fer, de ſorte que quelqu'un prit de là occaſion de dire que nous étions veritablement dans un ſiecle de fer. Les chambres étoient parées la pluſpart de ſarge ou de drap rouge, & au lieu de chaiſes il y avoit des bancs couverts de la meſme étoffe, & pour toute autre garniture il n'y avoit que des tables, & (pour l'hyver) des fourneaux. Il y avoit entr'au-

entr'autres deux grandes ſales, dont l'une ſervoit de Chapelle les jours de Sermon, dans laquelle on dreſſa pour Monſieur l'Ambaſſadeur un daiz magnifique, qui étoit de damas rouge ; bordé de franges d'or & d'argent, & garny d'un beau doſſier, qui contenoit dans un grand rond les armes du Roy d'Angleterre toutes brodées en argent, avec un fort beau fauteüil garny d'un marchepié. L'autre ſale ſervit de quartier pour ſept ou huit Gentil-hommes, qui furent obligés des l'arrivée d'en faire pluſieurs loges ſeparées l'une d'avec l'autre. Car quand on avertit celuy qui avoit la charge de faire preparer l'hôtel, que les Gentil-hommes de ſon Excellence ne pourroient pas ainſi coucher tous enſemble comme dans un hôpital, & que cette façon de vivre leur ſembleroit fort étrange, il répondit librement qu'il étoit bon qu'ils couchaſſent tous enſemble, de peur que par hazard les rats ne les emportaſſent. Cette reponſe mit d'abord quelques-uns en peine pour ſçavoir ſi les rats étoient ſi gros à Moſco, & je m'imaginay que pour un ſemblable fait il faloit qu'un rat fuſt pour le moins auſſi gros que deux Boyars. Cependant nous trouvâmes que nous avions bien ſujet à Vologda de ſoûpirer pour ce ſejour, car on eut icy à ſouhait tout ce que l'on pouvoit eſperer de ce pays. La devotion publique qui avoit eſté ſuſpenduë pendant le voyage y fut reglée comme à Vologda,

Vologda, & à Pasques nous fimes la Cene. Au reste nous eûmes le plaisir entr'autres de voir la ville & de visiter nos amis dans le Sloboda, où son Excellence fut mesmes traittée quelquefois par des Marchands. Mais cette liberté nous fut tellement reglée que les quatre premiers jours on nous enferma si bien dans la maison qu'il ne nous fut pas permis de sortir avant l'Audience. On ne soufrit pas non plus que les étrangers y entrassent, & Monsieur l'Ambassadeur ne pût jamais obtenir que les femmes des Marchands Anglois eussent accez vers Madame l'Ambassadrice. Il est vray qu'aprés l'Audience nous eûmes la liberté de sortir, mais nous fumes obligés pendant deux ou trois mois de prendre toûjours avec nous des gardes du Czar qui venoient à nostre suite armés de leurs hâches. C'est pourquoy il y en avoit ordinairement cinquante dans la maison, qui faisoient la garde à la porte, examinans presque tous ceux qui entroient. Monsieur l'Ambassadeur mesmes ne pouvoit jamais sortir qu'il n'eust un Pristaf avec luy & une troupe de Strelits à sa suite pour l'accompagner. De là vient qu'un jour son Excellence étant sur le point de sortir dans son carosse, aprés avoir long-temps attendu le Pristaf qui sembloit le negliger, les Strelits prirent tous leurs armes, dés qu'ils apperceurent que les valets de pied vouloient forcer la porte, laquelle on fermoit avec beaucoup de soin dans

ces occasions jusqu'à ce qu'il plust au Pristaf de venir pour faire compagnie à Monsieur l'Ambassadeur. Cependant il n'y eut aucun Boyar qui pust voir son Excellence chez luy sans estre envoyé du Czar, car ce seroit un crime presque capital à un homme d'Estat de conferer en quelque façon que ce soit sans sa permission avec un Ambassadeur. La chasse qui nous avoit assez bien divertis à Vologda fut le moindre de tous les divertissemens que nous eumes à Mosco : mais quand la neige fut fonduë & que le printemps fut venu on s'exerça d'abord à la course des chevaux. Il se fit aussi entre douze de nos gens un deffi au jeu du Ballon à la façon d'Angleterre. Une autre-fois on courut la bague ; & ce jour-là on prit les repas dans le bois où se fit cét exercice. Le Maistre de la Musique composa aussi une fort belle comedie en prose, qu'on joüa dans la maison. Pour ce qui regarde les Bains il en fut à Mosco à peu prés comme de la chasse, car nous nous servimes de l'un aussi rarement que de l'autre. Mais la pluspart des domestiques alloient quelquefois aux Etuves publiques, pour voir les belles assemblées de femmes qui leur paroissoient toutes nuës à la faveur de quelques trou ou fentes de la cloison, qui servoient aussi de passage à leurs huées ou injures impudiques. A demy lieuë de Mosco nous vimes sur un petit Lac une Isle flottante, comme les Anciens ont crû celle de Delos, mais elle

elle estoit fort petite. Elle se soûtenoit sur l'eau par le moyen des racines d'arbres dont elle estoit entrelassée, il y en eut qui prirent un bateau pour y aller, & qui se servoient de cette Isle comme d'un radeau, la tournans de costé & d'autre des qu'ils y furent abordés.

Ce fut là à peu prés nostre façon de vivre à Mosco. Il s'agit maintenant de voir la negotiation de Monsieur l'Ambassadeur, & en mesme temps les ceremonies qui se pratiquẽt en cette Cour. C'est pourquoy suivant ce dessein j'ay à parler en premier lieu de l'Audience que le Czar donna à Monsieur l'Ambassadeur l'onziéme de Fevrier, cinq jours aprés l'entrée.

Le septiéme de Fevrier (qui fut le lendemain de nostre arrivée à Mosco) Pronchissof & l'autre Pristaf avertirent Monsieur l'Ambassadeur qu'il auroit déja audience du grand Duc le neuviéme du mois, & luy firent entendre que d'obtenir audience en si peu de temps c'estoit une marque toute particuliere de la faveur de sa Majesté ; neantmoins ils ne laissent pas le lendemain de la differer de deux jours. Son Excellence voulut cependant s'informer de toutes les ceremonies qui s'y devoient observer selon la coûtume de leur Cour, & leur demanda entr'autres s'il faloit qu'il se tinst decouvert, en la presence du Czar. On luy répondit que ses Ambassadeurs l'avoient fait en Angleterre

gleterre quand ils étoient devant le Roy, & que par consequent il devoit aussi le faire devant sa Majesté Czarienne. Mais Monsieur l'Ambassadeur leur declara franchement que le Roy son Maistre le luy avoit commandé, & qu'il étoit obligé de le faire par cette raison, quoy qu'au reste les Ambassadeurs du Czar ne puissent pas si bien representer la personne de leur Prince, puis qu'ils ne sont que des esclaves & qu'il les nomme mesme ainsi dans ses patentes. Aprés il demanda la liberté de voir la Reyne & les jeunes Princes, dont l'ainé n'avoit que dix ans : mais cela luy fut refusé sur ce fondement, que ce n'est pas leur coûtume. En effet les Reynes y vivent fort retirées, les Princes ou fils des Czars ne paroissent point en public avant l'âge de douze ans auquel on les montre solennellement au peuple, & le Czar mesme ne se fait voir que bien rarement.

L'onziéme étant arrivé on fit venir cent & trente personnes des gardes de sa Majesté & soixante traineaux, pour porter les presents du Roy, dont la pluspart étoit destiné pour le Czar, le reste pour les deux Princes ses fils *Knez Alexey Alexevitz* & *Pheodor Alexevitz*. Mais, outre le present du Roy, il y avoit aussi celuy de la Reyne pour la Grande Duchesse, & celuy que son Excellence fit de sa part au Grand Duc. Le tout consistoit en vaisselle d'or & d'argent, en draps, velours, satin, & damas de diverses couleurs: il y

il y avoit aussi grande quantité d'étoffes & de linge de table, deux montres d'or, trois horloges, deux paires de pistolets, un fuzil, & deux carabines; outre six pieces de canon de fonte, grande quantité d'étain de Cornoüaille, & cent saumons de plomb. On envoya tout cela par avance au Palais, la vaisselle étant portée par vint quatre hommes, le drap par soixante, dix hommes portoient le velours, le satin, & le damas, vingt & six les étoffes & le linge de table, & dix les fuzils, les pistolets, les montres & les horloges. On envoya les canons, l'étain & le plomb sur les traineaux. Cela fait on amena deux traineaux de sa Majesté, l'un pour Monsieur l'Ambassadeur & l'autre pour Monsieur de Morpeth, & en mesme temps on envoya aussi des chevaux blancs pour les Gentil-hommes. Enfin on sortit de l'hôtel à dix heures de matin, les Gentil-hommes allans à cheval deux à deux, tous richement equippés, ayans leurs chapeaux ornés de bouquets de plumes, qui attiroient principalement la veuë des Moscovites, dont les ruës, les boutiques, les portes & les fenêtres étoient remplies partout. Il y avoit aussi quantité de Marchands Anglois, qui s'étoient joints avec eux dans le mesme ordre. Monsieur de Morpeth les suivoit dans son traineau au milieu des deux Pristafs de Monsieur l'Ambassadeur, qui avoient fait porter leurs belles robbes avec eux dans nostre hôtel où ils les vetirent.

Aprés Monſieur de Morpeth il y avoit les deux trompettes, les ſix pages qui faiſoient trois rangs, & en ſuite les douze valets de pied qui marchoient dans le meſme eſtat auquel ils parurent à l'entrée. Monſieur l'Ambaſſadeur s'étoit habillé de noir ce jour là, ayant ſon chapeau orné d'un cordon tout enrichy de diamans. Il avoit à ſes coſtés deux des principaux Boyars, qui étoient aſſis comme luy dans leurs traineaux, & qui s'étoient auſſi habillés dans noſtre hôtel. Et dans le traineau de Monſieur l'Ambaſſadeur il y avoit ſon Secretaire & ſon premier truchement qui ſe tenoient devant luy debout teſte nuë, le Secretaire portant en ſes mains ſur une aûne de damas rouge les lettres de Creance, qui étoient de parchemin, dont l'addreſſe contenoit tous les titres du Czar écrits en lettres d'or. Derriere Monſieur l'Ambaſſadeur il n'y avoit que l'Eſcuyer à cheval.

Ainſi nous paſſames entre les gardes du Czar, qui s'étoient rangés en haye, juſqu'à l'eſcalier par où nous montâmes à la ſale de l'Audience, & vers la porte du Chateau nous trouvâmes un Regiment des Gardes en fort bon ordre. Peu aprés nous paſſames entre un autre Regiment dans une Cour du Chateau, & ce fut là que nous vimes un grand nombre de fort beaux canons rangés de coſté & d'autre avec les Canonniers qui paroiſſoient comme tout préts de les faire joüer contre nous de toutes parts. De là nous vinmes à une

une autre Cour qui étoit aussi remplie des gardes de sa Majesté, & quand on fut venu jusqu'à la porte d'une allée par où nous passâmes, alors on mit pied à terre. Ceux qui devoient monter à la sale de l'Audience furent obligés de quitter là leurs espées, parce qu'il n'est pas permis de passer plus avant l'épée au costé : mais son Excellence & Monsieur le Vicomte ne porterent point d'épée, pour estre exemts de cette ceremonie. Des qu'on eut fait quelques pas dans l'allée (qui est le chemin destiné pour les Chrestiens, car les Ambassadeurs des Princes infidelles sont conduits par un autre endroit) il y eut un Boyar qui vint au devant de Monsieur l'Ambassadeur pour luy faire un compliment de la part de sa Majesté. Aprés cela on entra dans une grande galerie de pierre, où il y eut un autre Boyar qui receut son Excellence avec un autre compliment. De là on se rendit dans la sale par où l'on passe dans celle de l'Audience, & ce fut là que nous vîmes les Gardes du Corps de sa Majesté dans un splendide equippage, portans de vestes de velours fourrées de Zibelines, des bonnets richement semés de perles & de pierreries, & dont les pertuisanes mesme n'étoient couvertes que d'or & d'argent. Vers la porte de la sale de l'Audience Monsieur l'Ambassadeur fut encore prevenu par un troisiéme compliment en la personne du propre Cousin du Czar, cela fait on ouvrit à droit & à gau-

che, tellement que Monſieur l'Ambaſſadeur entra le premier dans la ſale, puis Monſieur de Morpeth, les Gentil-hommes, & les Papes.

Alors il nous arriva comme à ceux qui ſont eblouïs par la lueur du Soleil des qu'ils ſortent des tenebres, car à peine pûmes nous ſoufrir d'abord cette ſplendeur qui ſe preſenta à nous des que nous fumes entrés dans cette ſale. L'éclat des pierres precieuſes y ſembloit diſputer l'avantage avec la clarté du Soleil, de ſorte que nous nous perdimes parmy cette confuſion de lumiere & de gloire. Le Czar, comme un ſoleil brillant, dardoit par tout des rayons d'une lumiere precieuſe, étant magnifiquement elevé ſur un Trône, le ſceptre en la main, & la couronne ſur la teſte. Le Trône étoit d'argent doré, ſe terminant au deſſus en divers ouvrages & pyramides d'argent, & comme il eſtoit de ſept ou huit marches plus haut que le pavé, cela rendoit la perſonne de ce Prince majeſtueuſe juſqu'au dernier point. Sa Couronne (qui étoit ſur un bonnet fourré de zibeline noire) eſtoit toute couverte de pierres precieuſes, elle ſe terminoit à peu prés en la forme d'une pyramide, ayant une croix d'or au deſſus. Le ſceptre brilloit auſſi de pierres precieuſes par tout, la veſte en étoit toute parſemée de haut en bas ſur l'ouverture de devant, & il avoit un corcelet qui en étoit pareillement tout couvert. Il avoit à ſes coſtés quatre

quatre Seigneurs de haute taille qui se tenoient au bas du trône, portans des haches sur l'epaule avec une gravité tout à fait majestueuse, jettans de temps en temps la veuë sur nous & puis sur sa Majesté, comme pour nous inviter à admirer sa grandeur. Leur habillement n'estoit pas moins remarquable que leur contenance : ils estoient tous quatre habillés de blanc depuis le sommet de la teste jusques à la plante des piés, ils portoient des vestes d'hermine avec de grandes chaines d'or, leurs bonnets estoient aussi de ces grands bonnets qu'on porte es ceremonies ; mais au lieu que les autres sont de renard noir, ceux-cy estoient d'hermine aussi bien que la veste & les bottines qui en estoient encore couvertes. Mais ce qu'il y eut outre cela d'admirable & de surprenant ce fut la belle suite de Boyars qu'il y avoit, qui estoient autant de rayons de ce soleil elevé comme dans son char de triomphe, & qui sembloient n'avoir point d'eclat que pour en faire hommage à leur Monarque. Ils estoient environ deux cents tous couverts de vestes de drap d'or, d'argent, ou de velours semées de pierreries, tous assis en ordre sur des bancs tapissés tout autour de la muraille, où le pavé estoit relevé de quatre marches de la largeur d'un beau promenoir. Il y avoit aussi à l'entrée de la sale un grand nombre de ses Goses qui sont ses marchands ou facteurs, qu'il fournit de riches robbes pour

paroiſtre aux ceremonies. C'eſt-là le ſplendide eſtat où nous trouvames ce Prince, dont la contenance eſtoit grave, la taille fort avantageuſe, & qui eſtoit pour lors dans la vigueur de ſon âge, car il n'avoit que 34. ans. De ſorte que la majeſté du Prince, la grande pompe de ſa Cour, & le bel ordre qui s'obſervoit pendant cette ceremonie, ne ravirent pas ſeulement les uns en admiration, mais donnerent meſme d'abord à quelques autres de la crainte & de l'étonnement, comme ſi c'euſt eſté une aſſemblée non pas d'hommes, mais de Dieux. Et de fait ſi la majeſté d'un Monarque donne quelquefois de l'apprehenſion à ceux qui l'approchent, la grandeur de celuy-cy que nous trouvames revetu d'une gloire tout à fait incomparable, ne pouvoit de moins que de nous ſurprendre extraordinairement. Il eſt vray que pour ce qui eſt de la ſale, il n'y avoit rien d'elle-meſme qui fuſt conſiderable, hormis ſa vaſte eſtenduë & les tapiſſeries dont le pavé eſtoit tout couvert. C'eſt ce qui manquoit aux murailles, qui n'avoient d'autre ornement que quelques vieilles peintures; au reſte elle eſtoit voutée, & il y avoit au milieu un grand pilier.

Monſieur l'Ambaſſadeur eſtant entré dans cette ſale fit d'abord une profonde reverence à ſa Majeſté, dont le trône eſtoit à l'oppoſite de la porte, & s'avançant de quelques pas le ſalua pour la ſeconde fois au milieu de la ſale où il s'arreſta à coſté du pilier de

de pierre, & là faisant encore une profonde reverence il prit la parole & se tenant toûjours decouvert le salua teste nuë en ces termes de la part du Roy. Le Serenissime & tres-puissant Prince CHARLES II. par la grace de Dieu Roy d'Angleterre, d'Ecosse, de France, & d'Irlande, Defenseur de la Foy, &c. à vous tres-Haut, tres-Puissant, & tres-Illustre Prince Grand Seigneur Empereur & Grand Duc ALEXEY MICHALOVITZ, absolu Souverain de toute la grande, la petite, & la blanche Russie, de la Moscovie, Keavie, Volodimerie, Nofgorod: Empereur de Cazan, Empereur d'Astracan, Empereur de Siberie, Seigneur de Pscove, Grand Duc de Lituanie, de Smolensco, Twersco, Volinsco, Podolsco, Vghorsco Permsco, Veatsco, Bolgarsco, &c. Seigneur & Grand Duc de Nofgorod dans les païs plus bas, de Chernigo, de Rezansco, Polotsco, Rostoffsco, Yeroslaffsco, Beloozarsco, Oudorsco, Obdorsco, Condinsco, wetepsco, Mstisslasco, & de toutes les parties Septentrionales: Seigneur du païs d'Iversco, des Czars de Cartalinsco & de Gruzinsco, & du païs de Cabardinsco, des Ducs de Chercasco & d'Igorsco: Seigneur & Monarque de plusieurs autres Seigneuries & Provinces Orientales, Occidentales, & Septentrionales, dont il est heritier de Pere en Fils, par moy Charles Comte de Carlisle, Vicomte Howard de Morpeth, Baron Dacre de Gillesland, Lieu-

tenant du Roy dans les Comtés de Comberland & de Westmorland, Conseiller de sa Majesté en son Conseil privé, & son Ambassadeur extraordinaire, envoye le salut, & m'a commandé de delivrer cette lettre (c'estoient les patentes qu'il tenoit entre ses mains) à vostre Majesté Imperiale. Cela étant interpreté à haute voix à sa Majesté par le truchement qui se tenoit à costé de son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur monta vers le trône pour luy presenter cette lettre, que le Czar mit d'abord entre les mains de son Chancelier.

Son Excellence estant de retour en sa place le Czar se leva, & en mesme temps tous les Boyars, qui faisoient (par le moyen de leurs vestes de brocat qui s'entretouchoient) un bruit siflant dont nous fumes tous surpris. Ces robbes ayant achevé cét aggreable murmure, sa Majesté prit la parole & s'informa de Monsieur l'Ambassadeur touchant la santé du Roy. Mais comme il y avoit une bonne distance entre le Czar & Monsieur l'Ambassadeur, le Chancelier avoit le soin de venir repeter à son Excellence ce que le Czar avoit dit. Monsieur l'Ambassadeur luy répondit en ces termes, le Serenissime & tres-puissant Prince CHARLES II. par la grace de Dieu Roy d'Angleterre, d'Ecosse, de France, & d'Irlande, Defenseur de la Foy, &c. estoit en parfaite santé le vintiéme de Juillet 1663. la derniere fois que j'eus l'honneur de luy baiser

baiser la main sur mon depart. Cette réponse estant interpretée au Czar il se leva encore une fois, & s'enquit de la Reyne Mere en ces mots, comment se porte, dit-il, la desolée veuve du glorieux Martyr CHARLES I. A quoy Monsieur l'Ambassadeur ayant aussi répondu, il commença le discours suivant, dont il avoit une copie en Anglois & l'interprete un autre en Moscovite. Et comme on interpretoit chaque periode à part, de maniere que quand son Excellence avoit achevé une periode, l'interpretation suivoit avant qu'il commençast la periode suivante (ce qu'on jugea plus à propos pour entretenir l'attention.) Monsieur l'Ambassadeur & son interprete estoient obligés de lire de temps en temps, & d'avoir leurs periodes separées par quelque distance. Cette harangue fut aussi traduite en Latin, & parce que nous aurons bien-tost l'occasion d'en parler, je ne fais pas difficulté d'en produire icy la copie, puis que d'ailleurs le style en est assez beau.

Illustrissime atque Excellentissime Princeps

IMPERATOR,

Pervenit nuper ad Serenissimam suam Majestatem Dominum meum Clementissimum per honorifica Legatio, cujus quidem splendor uti magnificentiâ tanti Principis unde est profecta dignissimus extitit; ita & argumentum

Et ad quem missa est longè erat gratissimum. Utpote quo, præter optatissimum de prosperâ valetudine Vestrâ & rebus secundis nuncium, gratulatio quoque de lætissimo Ejus in Regna sua Reditu, & summâ Serenissimæ suæ Majestatis felicitate, Commemoratio antiquæ inter Augustissimos Utriusque Majores amicitiæ, & perseverantia Vestra in eâdem colendâ atque in futurum augendâ continerentur. Itaque inæstimabilis ille intimi animi Vestri affectus tam luculentæ Legationis honore expressus & illustratus instar gemmæ clarissimæ videbatur, cui postquam Natura ultimam manum imposuit perfectissima quoque artis politura accessit. Vel, ut de nuncio tam opportuno dicam quod Salomon *Regum prudentissimus de verbo commodè dicto,* erat velut aurea mala cum figuris argenteis: *Unum tamen est de quo Serenissima sua Majestas cum Majestate Vestrâ Imperatoriâ & meritissimò quidem conqueritur, præoccupatum sese beneficio & Majestatem Vestram Imperatoriam præripuisse sibi, ne (quod semper animo destinaverat) Majestatem Vestram Imperatoriam eâ celebritate & pompâ quæ summam Utriusque amicitiam deceret & dignitatem primus salutaret. Ego verò, si tantulum à Domini mei Serenissimi sententiâ dissentiri liceret, dum Utriusque pares annos, communes rationes, adeoque consimilia studia atque affectus considero, Neutri Vestrûm priores in hoc officio partes tribuendas, sed in excellentissimis Amborum mentibus easdem causas uno momento eandem utro-*

utrobique Voluntatem excitasse crediderim. Sed & astrorum, quorum fulgores Majestatum Vestrarum lucem optimè adumbrant, efficacitas pro varia corporum intermediorum natura suspenditur & retardatur: Nec amici, quorum nobilissimum exemplar in Majestatibus Vestris resplendet, tam commodam & opportunam rationem hactenus inire potuerunt, ut absentes mutuamentis sensa condicerent, & pariter repræsentarent. Quum igitur alteri necessariò de tempore concedendum esset, Serenissima sua Majestas minùs laborat quod eò se præverterit Imperatoria Vestra Majestas, dum ne (quod nunquam fieri patietur) constantia etiam & sinceritate affectûs Ipsum antecedat. Neque verò gravatur Serenissima sua Majestas, uti solet inter amicos, rationem consilii sui reddere, & justissimis suis excusationibus adversus Majestatem Vestram Imperatoriam uti, solam nempe negotiorum domesticorum molem obstare potuisse quo minus honorem hunc, quo dum Majestatem Vestram Imperatoriam afficit seipsum impertit, maturiùs Majestati Vestræ Imperatoriæ deferret; Et quum compluribus Principibus sibi propioribus eodem beneficio prior esset obligatus se tamen interposuisse omnibus Majestatis Vestræ Imperatoriæ remunerationem, utpote quo Neminem benevolentia & amore magis propinquum haberet; Se denique ab omni tam debiti officii dilatione tantùm abfuisse, ut occasionem modò idoneam persolvendi illud Majestati Vestræ Imperatoriæ captaverit. Quam-

vis enim Serenissima sua Majestas non soleat ex sydcrum motu consilia sua suspendere, aut ex Cælorum ordine de rerum suarum successu superstitiosè hariolari, solet tamen ex Omnipotentis Dei nutu totus pendere & ad ejus cælorum ejusdem & Regiæ felicitatis authoris significationes actiones suas (ut ita dicam) modulari. Postquam igitur Divina benignitate in plenissima eorum omnium possessione se constitutum vidisset quæcunque summam ornare possent fortunam & cumulare, hoc tandem uti auspicatissimum tempus elegit quo potissimùm Imperatorem tam Illustrem, Fratrem Amantissimum, & Charissimum Amicum salutaret, & Majestati Vestræ Imperatoriæ eandem vel si fieri possit majorem etiam felicitatem auguraret. Quum enim in his tribus, hostium Terrore, Subditorum Obsequio, & Amicorum multitudine atque constantiâ præcipuum Regalis Solii firmamentum & robur consistat, liceat omnino affirmare Serenissimum Regem meum, qui in rebus adversis admirandum undequaque virtutis & fortitudinis suæ specimen dederit, nunc etiam è contrario ad miraculum usque melioris fortunæ esse evectum. Quod enim inimicos attinet nemo inventus est qui recentem ejus felicitatem interpellare voluerit, præter infames istos Prædones Africanos Christiani Nominis & Humani generis hostes; quos igitur quamvis bis mille passuum millibus distantes in illa sua spelunca Algeriensi obsedit, naves eorum partim cepit, partim depressit, captivos liberavit,

vit, & piratas nefarios suis conditionibus in posterum astrinxit. Subditi autem Sui tam diu Tyrannorum & Perduellium vi & artibus decepti atque oppressi, postquam eorum supplicio manus commodassent, eò alacriores in Clementissimi Regis sui fidem redierunt, & eluerunt antiqua obedientiâ nuperæ rebellionis maculam. Quoad Amicos denique, uti cum nullo Principe Christiano inimicitias exercet, ità vix ullus est eorum qui non honorificentissimè per Legatos eum appellaverit, & in arctioris necessitudinis nexum accipi petierit, ea ante omnia pactione interposita (quod etiam fecerunt) ut sicubi in eorum ditionibus delitescerent execrabiles illos fugitivos & parricidas dederent, qui Gloriosissimi Parentis sui sanguine manus cruentassent. Si verò super hæc de Imperii sui magnitudine differere liceret, hæreditariis quæ ab Augustissimis suis Majoribus crevit in Europa Regnis alias etiam in Africa, Asia, atque America Provincias ipse subjunxit, & hodierni Imperii fines protulit, ultrà quàm priorum infortuniorum rumor pervaserit. Disjunctissimas illas Regiones Oceano tanquam Ponte suo continuat, & Naves suæ (quoties ei videtur) ad remotissimos Orbis habitabilis fines mobilem Imperii sui limitem circumferunt & transmittunt. Quamvis autem hæc Ditionum laxitas animi sui magnitudini consentanea videatur, subditorum regimen prudentiæ & justitiæ suæ proprium existat, & hostium subjectio tantæ fortitudini

insuavis esse nequeat : Ille tamen utpote utriusque fortunæ vicibus exercitatus, etiam victoriam fastidire posset uti sanguine commixtam, & regimen potiùs relaxare quàm humani generis libertatem nimis circumscribere : imò quantumvis ampla Imperii spatia, tamen angustiora sunt capacissimæ mentis meditationibus quibus Deum Optimum Maximum horum omnium datorem complectitur. Nec tamen hisce omnibus quæ per se præclara sunt atque eximia, victoria dominatu possessionibus tantùm sibi placet quantùm amicitiarum fide atque constantia. Ipse enim quantus est totus à Natura factus & ab Experientia educatus est ad amicitiam. Neque ego tam imperfecta narratione res adeò conspicuas & pervagatas perstrinxissem, nisi hæc præsentis suæ magnitudinis commemoratio eum uti Amicum tantò præstantiorem commendaret, & cum gratitudinis argumento esset conjuncta quam erga Amicos suos profitetur, quorum ope res suæ adversæ tolerabiliores olim reddebantur, & qui nunc etiam verissimum saporem & gustum meliori suæ fortunæ conciliant. Et in eorum numero quis est qui Majestati Vestræ Imperatoriæ non dicam anteferri, sed omnino cum ea conferri mereatur ? Sive enim Principis Majestatem, sive antiquitatem amicitiæ, sive recentia beneficia æstimemus, nulla est arbor quæ aut viridiorem & latiorem umbram porrexerit, aut altiores radices egerit, aut fructus uberiores & suaviores ediderit. Solet sæpenumero

mero Majestas sua Serenissima inter nos qui semper ei proximi regiorum sermonum oracula captamus, non sine summa sua voluptate narrare, ut ante centum annos ex Augustissimis suis Majoribus unus Edwardus Sextus *heroïco incæpto classem & homines emiserit, ut in mundi fines inquirerent, & ignotas adhuc gentes commercio miscerent. Hi felicissimo successu maris Septentrionalis, quod ad illa usque tempora impervium credebatur, secreta & sinus pervestigarunt, donec uti olim* Israelitas *per eremum clarissimi ignis ità illos continuæ diei columna per illa Oceani deserta ad Oras Vestras deduxisset. Hos demum verum magnetis usum reperisse dixeris, & acus illa divina tunc primùm quievit invento quem per tot sæcula frustrà indicaverat vestro Septentrione. Eluctatis tandem Maris difficultates duplex adhuc restabat nec levius periculum, ne vel in itinere per non minora terrarum vestrarum spatia deficerent, vel saltem nova illa Majestatis ad quam appropinquabant, & quam extra suam Regionem vix expectaverant, luce percellerentur. Attamen non solùm recreati sunt (prout æquum est) Imperatoris qui tunc temporis regnabat humanitate, sed etiam in præmium commercii ex isto latere vestri Orbis tunc primùm aperti ea Privilegia à munificentia ejus acceperunt, ex quibus utraque natio non mediocria deinceps commoda & utilitates percepit. Et ab illa origine hæreditaria & sincerissima amicitia mutuis beneficiis exculta à*

Patre

Patre ad Filium usque ad Majestates vestras jam rerum potientes descendit. Circa idem tempus alios etiam Europæ *Principes cupido incesserat scrutandi, si quid adhuc in lacinioso naturæ sinu lateret.* Lusitanus *in* Orientali Indiâ *margaritarum & aromatum thesauros detexit, nulla tamen aromata quæ suavitate, aut uniones qui candore exæquent, quod præsens* Lusitaniæ *Rex apud Serenissimum Dominum meum deposuit.* Hispanus *autem in* India Occidentali *Auri & Argenti fodinas occupavit. Adeoque cùm nihil dignum Regibus* Angliæ *reliquum videretur, invenerunt tamen quod Principibus nec avaris nec indigis ulterioris Imperii magis placeret, Amicum. Et solet quidem affirmare Majestas sua Serenissima illos optimam omnium sortem traxisse, & nolle se Amicum suum centum annorum cum utriusque* Indiæ *gaza commutatum. Rationisque loco proprium experimentum subjungit, quandoquidem cùm Subditi sui defecissent, Amici plerique (quod solet) tempori cessissent, & Cælum & Terra in ruinam suam conjurasse viderentur dum tantùm de felicitate sua consultarent, Imperatoria tamen vestra Majestas non solùm tunc Tyranni preces repulit, & omnibus qui vel minimum contagione istius rebellionis afflati viderentur præsidium suum negavit, sed ipsum etiam copiis & facultatibus vestris promptè & benevolè sublevavit. Ideoque Serenissima sua Majestas, uti libentissimè in manus Imperatorii vestri Legati pecu-*
nias

nias quas Majestas Imperatoria sibi suppeditaverat persolvit, ità semper in Regiæ mentis sacrario depositam retinebit, & ad ultimam posteritatem transmittet gratissimam omnium benefactorum vestrorum memoriam. Et propter tot causas recentes & super solida ista & antiqua fundamenta, Serenissima sua Majestas in ipsissimis Majestatis vestræ Imperatoriæ verbis, utpote quibus nulla vel per se magis efficacia vel Serenissimæ suæ Majestatis menti magis consona & conformia esse possit, declarat, Majestatem suam Serenissimam animadverso florentissimo Regnorum suorum statu, & sincerissimo illo amore, amicitiâ, & frequenti communicatione quæ inter Augustissimum & gloriosæ memoriæ Patrem suum *Carolum* Primum ab ipso Regni sui principio, & Patrem Vestrum Augustissimum gloriosæ etiam memoriæ *Michaelem Phederovicium* Imperatorem & Magnum totius Russiæ Ducem viguerunt & inviolata permanserunt, & summâ felicitate & tranquillitate quæ ab illâ causâ in Utriusque Ditiones redundarunt vehementissimè & ex animo cupere non solùm ejusdem affectûs continuationem, sed etiam propiorem, intimiorem, & firmiorem charissimum & fraternum amorem, amicitiam, & frequentem communicationem cum Imperatoriâ Vestrâ Majestate charissimo suo Fratre & amantissimo ut nihil ultrà esse possit. *Deum denique Optimum Maximum solum suum & Vestrum Re-*

gem

gem veneratur, ut Imperatoriæ vestræ Majestati longam vitam, regimen tranquillum, perpetuas amicitias, & summum Imperatoriæ Fortunæ cumulum addere velit, & largiri ultra omnium immortalium Vestrorum Majorum felicitatem, & Thronum vestrum Imperatorium æterna successione augustissimæ stirpis confirmare quoad Solis & Lunæ cursus duraverint.

Serenissima sua Majestas resolutat etiam humanissimè magnum Principem Alexium Alexiovicium *Imperii Hæredem, & magnum Principem* Theodorum Alexiovicium (* duas illas Imperatoriæ Pharetræ Sagittas, quas in quemcunque gloriosum scopum Imperatoria vestra Majestas collineare voluerit neutrâ potuerit aberrare, quos Subditi Vestri tanquam duplex pacis suæ Pignus suspiciunt, Inimici uti ancipitem belli Terrorem reformidant) *Diu est quod Serenissima sua Majestas de præclara eorum indole, & virtute tam illustri genere dignissima inaudiverat. Idcoque valde delectatus est dum è Legatis Vestris intelligeret, eos erga se ità affectos hac etiam in re Paternum exemplum tam bene imitari: Quod non solum ipse Dominus meus Serenissimus pro summo beneficio habet, sed etiam pro thesauro ingenti successoribus suis reservabit.* (Certò augurans, duos illos Aquilæ *Moscovitici* Pullos, qui hactenus ad luci-

* *Quæ includuntur in istâ Parenthesi, & proximè sequenti, omissa fuerunt in recitatione, Principium absentiæ causâ.*

lucidissimos Majestatis vestræ Imperatoriæ oculos visus suos exacuunt atque illustrant, justâ etiam ætate ad vestrum exemplum alas commoturos, & ad summam evolaturos altitudinem, quò vera virtus & labor indefessus magnanimam Heroum Progeniem provehere unquam & efferre potuerint.)

Quod ad meipsum denique attinet, uti Serenissima sua Majestas nihil mihi potest imperare quod non novo honore me augeat, itâ nullum majorem mihi honorem mandate potuit hac ad Imperatoriam vestram Majestatem Legatione. Quum enim ex summa Serenissimæ suæ Majestatis & Augustissimorum Majorum suorum munificentia multas possessiones & hæreditarios dignitatis gradus sim adeptus (quibus alios tamen mihi exæquare potuissent) absit verbo invidia, præter Solem assiduum illum inter Imperia vestra Legatum, nemo est qui in hoc munere jure mihi præponi possit aut anteferri. Cùm igitur particeps hactenus & testis Imperatoriæ vestræ Majestatis gloriæ & serenitatis (quæ augeri usque & perpetuari voveo) factus fuerim, nihil ultrà est quod exoptem, nisi ut Majestas vestra Imperatoria eodem porrò favore me velit dignari ad Serenissimæ suæ Majestatis mandata conficienda, in mutuum utriusque Imperatoriæ Coronæ commodum & Posterorum utilitatem. Ad quam rem uti omni humillimi officii atque erga Serenissimam suam Majestatem obsequii nexu obstringor, totum animum studium

atque

atque industriam meam, prout inceptum tam laudabile postulat, adhibebo. Neque dubito Majestatem vestram Imperatoriam vicissim tales viros delegaturum, qui candore, & affectu, celeritate etiam agendi ad tantum opus maturandum maximè sint idonei.

Tres-Illustre & tres-Excellent EMPEREUR,

LE Roy mon Maistre receut il n'y a pas long-temps de la part de vostre Majesté Imperiale une Ambassade tres-honorable, dont l'éclat répondoit parfaitement à la magnificence du Prince qu'elle representoit, dont le sujet aussi estoit tres-conforme aux desirs de celuy à qui elle estoit addressée. Car outre qu'elle apportoit l'aggreable nouvelle de la santé de vostre Majesté Imperiale & de la prosperité de son Empire, elle exprimoit d'ailleurs la joye que vostre Majesté Imperiale ressentoit du glorieux retablissement de sa Serenissime Majesté dans ses Royaumes, & du Souverain bonheur qu'elle goûte en gouvernant en paix ses florissans Estats; elle renouveloit aussi la memoire de l'ancienne amitié que les Augustes Ancêtres de Vos Majestés avoyent liée ensemble, & promettoit qu'à l'avenir vous en serreriez plus étroitement les nœuds. Ainsi les nobles sentimens de vostre cœur étant exprimés & embellis par l'honneur d'une si pompeuse Ambassade, ressembloient au brillāt éclat d'une pierre precieuse,

cieuſe qui ayant eprouvé les derniers efforts de la nature tient ſa perfection de l'art. Ou, pour me ſervir de la penſée que le plus ſage des Roys employe pour exprimer un mot dit à propos, cette Ambaſſade Imperiale dans une conjoncture ſi opportune pouvoit eſtre heureuſement repreſentée par des pommes d'or embelies de figures d'argent. Il y a pourtant une choſe dont ſa Sereniſſime Majeſté ſe plaint, & non ſans raiſon : C'eſt qu'elle n'ait pas eu la commodité d'executer le deſſein qu'elle avoit formé il y a long-temps, & que voſtre Majeſté Imperiale en la prevenant luy ait ôté le moyen de vous ſaluer la premiere avec la magnificence & la pompe que l'amitié & la dignité de l'une & de l'autre demandoient. Il eſt vray que ſi l'on conſidere l'egalité qui ſe trouve au nombre des années de vos Majeſtés, la conformité des ſentimens que vos communs intereſts vous inſpirent, & le merveilleux accord de vos inclinations qui ne ſemblent eſtre animées que par un meſme eſprit, il ne ſera pas difficile de juger qu'il n'y a point de primauté à chercher dans cette rencontre ; mais que vos deux grandes ames eſtant émeuës par les meſmes cauſes, ont formé en meſme temps des ſemblables reſolutions. Mais qui ne ſait que l'influence des aſtres, qui ſont les éclatantes images de vos Majeſtés, eſt ſuſpenduë & retardée ſuivant la diverſe diſpoſition des corps qui ſe rencontrent entre deux : & qui ignore

que

que les plus intimes amis, dont vos Majestés sont l'illustre modelle, estans dans des pays differens bien qu'ils conçoivent les mesmes choses, n'ont pû encore trouver le secret de se communiquer leurs pensées au moment de leur conception, la distance des lieux leur derobant ce doux plaisir. Ainsi l'avantage du temps devant estre d'un costé, sa Serenissime Majesté n'est point fâchée qu'il soit à vostre Majesté Imperiale, pourveu que la sincerité & la constance de son affection ne soit point pour cela revoquée en doute : car c'est en cela principalement qu'elle fait gloire de ne reconnoistre point de superieur. Et usant de la franchise qui se pratique parmy les vrais amis, elle veut bien vous informer de ses actions & vous decouvrir ses legtitimes excuses qui peuvent la mettre à couvert de tout blâme, en vous asseurant qu'il n'y a eu que l'important fardeau de ses affaires domestiques qui l'ait obligée à retarder de reconnoistre l'honneur qu'elle a receu de vostre Majesté Imperiale, & qu'elle vous rend par cette presente Ambassade. Et quoy que plusieurs Princes moins éloignés de ses Estats que n'est vostre Majesté Imperiale l'aient honoré de leurs Ambassadeurs, elle n'a pas laissé de vous rendre avant qu'à eux des témoignages de sa reconnoissance, parce qu'il n'y en a pas un qui luy soit plus joint par amitié & par bienveillance. En fin, bien loin d'avoir voulu differer de payer une dette si legitimement deuë,

deuë, qu'elle a embraſſé la premiere occaſion favorable que le Ciel luy a fournie, pour vous ſatisfaire. Car, encore que ſa Sereniſſime Majeſté n'ait pas accoûtumé de faire dependre ſes deſſeins du mouvement des aſtres ny d'attendre ſuperſtitieuſement le ſuccez de ſes affaires de la diſpoſition des globes celeſtes, elle ſuit toutefois les voyes que luy marque la ſage Providence de Dieu toutpuiſſant, qui a donné l'eſtre à ce vaſte univers, & de la main de qui elle confeſſe de tenir la felicité Royale dont elle joüit. Apres donc que par un ſoin particulier de la bonté divine elle s'eſt veuë affermie ſur l'auguſte throne de ſes Predeceſſeurs, environnée de toute la gloire & comblée de tout le bon-heur où ſon ambition avoit droit d'aſpirer, elle a choiſi ce temps comme le plus propre pour ſaluër un ſi Illuſtre Empereur, un ſi cher Frere, & un ſi tendre amy, pour declarer à voſtre Majeſté Imperiale les vœux ardens qu'elle fait pour la continuation de voſtre haute fortune, & vous proteſter qu'elle vous en ſouhaite une plus grande que n'eſt la ſienne, qui eſt pourtant ſi elevée qu'il ſemble que rien ne luy puiſſe eſtre ajouté. Car la fermeté & la principale force d'un Trône Royal conſiſtant en ces trois choſes, d'eſtre la terreur de ſes ennemis, les delices de ſes peuples, & d'avoir pluſieurs amis dont la fidelité ne ſoit point ſuſpecte, je puis avancer avec verité que ſa Sereniſſime Majeſté qui a fait briller

ſa

ſa conſtance dans les epaiſſes tenebres de ſa diſgrace a eſté par un favorable contrecoup & par un miracle ſurprenant elevé au plus haut faîte de bonheur où un grand Roy ſe puiſſe voir. Pour ce qui eſt de ſes ennemis il n'y en a point eu qui ait entrepris de le provoquer & d'eprouver ſes forces, hormis ces infames Pirates d'Alger, qui non contens de faire voir leur impieté en combattent la Croix à la faveur du croiſſant, montrent qu'ils ont depoüillé les ſentimens de la nature en ce qu'il en veulent à tout le genre humain. Mais, bien qu'ils fuſſent eloignés des terres de ſa Sereniſſime Majeſté d'environ ſept cents lieuës, cette diſtance n'a pas eſté un obſtacle aſſez puiſſant pour l'empecher de chatier leur audace, elle les a aſſiegés dans leur propre caverne, elle a pris une partie de leurs vaiſſeaux, elle en a ſubmergé l'autre, elle a rendu la liberté aux miſerables captifs qui gemiſſoient ſous la peſanter des chaines, & a contraint ces abominables brigands de ſe ſoûmettre aux conditions qu'il luy a plû leur preſcrire. Pour ſes ſujets, qui avoient eſté aveuglés par les ſubtils artifices des Tyrans, qui avoient ſi long-temps ployé ſous leur indigne joug, ils ont veu avec joye l'ignominie dont ces traiſtres ont eſté couverts, la peine qu'ils ont ſouferte pour un attentat ſi horrible que la poſterité aura de la peine à le croire, & ils ſe ſont rangés plus étroitement ſous les loix de l'obeïſ-

ſance

sance pour mieux effacer la tache de leur rebellion. Et pour ce qui regarde ses amis, comme il n'a point de different avec aucun Prince Chrétien, aussi luy ont ils presque tous envoyé des Ambassadeurs pour luy témoigner la part qu'ils prenoient à son miraculeux retablissement, & pour luy demander d'estre unis avec luy plus étroitement qu'ils n'étoient. Mais avant toutes choses ils s'engagerent librement, que s'ils savoient que quelques-uns de ces monstres de rebellion qui tremperent leurs mains dans le precieux sang de son glorieux Pere fussent cachez dans les terres de leur obeïssance, ils ne manqueroient pas de les livrer en son pouvoir, & l'evenement a fort bien justifié leur promesse. Au réste, s'il étoit necessaire de deployer par discours l'étenduë de l'Empire que sa Serenissime Majesté possede, je pourrois dire qu'outre les puissans Royaumes qu'elle tient de ses immortels Ancêtres dans l'Europe par droit d'heritage, elle a soumis à ses loix plusieurs Provinces dans l'Asie, l'Afrique, & l'Amerique, & que nonobstant ses malheurs passés, elle a reculé les bornes de sa domination, & se voit Maistresse de plus de pays que ses Predecesseurs ne luy ont laissé. L'Ocean luy sert de pont pour joindre ces Provinces si eloignées, & elle fait voir toutes les fois qu'il luy plait ses redoutables pavillons aux plus reculées parties du monde habitable. Cependant, bien que ses sujets mettent leur souverain bon-heur à

H obeïr

obeïr aux ordres que ſa prudence & ſa juſtice leur preſcrivent, bien que ſes ennemis ſe voyent ſans regret ſoumis à ſa vaillance, & que l'étendue de ſon Empire ſoit peu pour ſon grand cœur, neantmoins ayant autrefois ſenty les cruelles atteintes de la mauvaiſe fortune, comme elle goûte maintenant les attraiantes delices de la bonne, elle pouvoit avoir du degout pour la victoire, & cela parce que les glorieux lauriers qu'on cueille dans le champ de Mars ſont toûjours teints du ſang humain: & elle aimeroit mieux relâcher de ſon pouvoir que l'employer à renfermer la liberté du genre humain dans des bornes trop etroites. Et, bien loin que ſa grandeur ſoit capable de l'aveugler ou de l'enfler d'orgueil pour en abuſer avec inſolence, elle n'a pas de plus grands ſoins que d'adorer la bonté de Dieu qui a orné ſa main d'un ſi puiſſant ſceptre, & de témoigner avec humilité à ce liberal bienfaiteur qu'il n'a pas obligé une ame meconnoiſſante. Par conſequent, quoy que l'avantage de n'avoir point d'ennemis à redouter, la gloire de poſſeder un vaſte Empire, & le bon-heur de gouverner paiſiblement ſes Eſtats ſoient des choſes tres-conſiderables, elle trouve plus de plaiſir en la fidelité & en la conſtance des amitiés: car la nature l'a formé à ce genereux ſentiment, & l'experience l'y à abſolument confirmé. Je me ſerois bien pû paſſer de tracer une narration ſi imparfaite des choſes ſi claires & ſi connuës, n'euſt eſté

que

que le recit de sa presente grandeur servit à rendre son amitié plus estimable,& qu'il étoit joint à la reconnoissance qu'elle a pour ses fidelles amis , dont le secours a rendu le pesant fardeau de son affliction plus supportable , & qui luy font maintenant gouter avec plus de plaisir la douceur de sa prosperité. Et parmy ce nombre il n'y en a pas un qui doive étre, je ne diray pas preferé, mais mesmes comparé à vostre Majesté Imperiale. Car soit qu'on regarde la majesté de vostre Trône, soit que l'on considere l'antiquité de vostre bienveillance , soit qu'on examine le prix de vos nouveaux bienfaits, on n'a point veu d'arbre dont l'ombre ait esté plus frêche & plus étenduë ny qui ait produit une plus grande quantité de fruits & plus aggreables au gout. Comme j'ay l'honneur d'approcher de prés la personne de sa Serenissime Majesté , & d'entendre les oracles qui sortent de sa bouche, je vous diray qu'elle a de coustume de raconter avec des transports de joye comme un de ses Augustes Ancêtres Edoüard Sixiéme par une heroïque entreprise equipa, il y a cent ans , une flotte pour reconnoistre les derniers limites du monde , & pour établir quelque commerce avec les nations inconnuës ; comme ces hommes hardis decouvrirent heureusement les secrets & les detours de la Mer Septentrionale qu'on n'avoit pas crû navigable, & comme étant conduits par la colomne d'un jour continuel à travers les deserts de cet

Ocean ils toucherent enfin les bords de voſtre Empire. Sur ce propos on pourroit dire avec raiſon que ce ſont eux qui ont inventé le vray uſage de l'aimant ; car ce fut la premiere fois que cette aiguille dont les effets ont ſi long-temps travaillé les Philoſophes, ſe repoſa aprés avoir trouvé voſtre Septentrion, qu'elle avoit marqué en vain pendant tant de ſiecles. Mais ayant ſurmonté les difficultés de la mer il y avoit encore deux non moins conſiderables perils à eſſuier, ou de defaillir dans le penible voyage qu'ils avoient entrepris de faire par vos terres, ou de ne pouvoir ſupporter la ſurprenante lumiere de la Majeſté qu'ils alloient aborder & qu'ils ne s'étoient point attendus de trouver hors de leur pays. Toutefois ils ne furent pas ſeulement rejoüis par l'humanité ineſperée du Prince qui tenoit alors les reſnes de cet Empire, mais ils receurent auſſi de ſa liberalité, pour recompenſe du commerce qu'ils avoient introduit icy, des Privileges dont l'une & l'autre Nation a en ſuite eprouvé l'utilité & les avantages. Et c'eſt de cette ſource que cette hereditaire & ſincere amitié, cultivée par des bienfaits reciproques, eſt deſcenduë de Pere en Fils juſques à vos Majeſtés. Or environ ce temps-là il y eut auſſi d'autres Princes, qui furent pouſſés du deſir de decouvrir quelque pays inconnu. Les Portuguais trouverent dans les Indes Orientales des parfums & des perles, non des parfums dont l'odeur

l'odeur merite d'estre comparée, ny des perles dont la blancheur fust egale à ce dont sa presente Majesté de Portugal a depuis peu fait present au Roy mon Maistre. Les Espagnols decouvrirent dans les Indes Occidentales les mines d'or & d'argent. De maniere que ne restant rien qui semblast estre digne de la conqueste des Roys d'Angleterre, ils trouverent pourtant ce qui est le plus capable de contenter les desirs des Princes qui n'ont pas besoin des Royaumes, & qui ne sont pas convoiteux d'en posseder davantage, je veux dire un fidelle amy. Et sa Serenissime Majesté a accoustumé de dire qu'elle a esté la mieux partagée des trois, & qu'elle ne voudroit pas changer un si grand amy pour tous les riches Tresors des Indes, ajoûtant pour raison l'experience qu'elle en a faite. Car lors que ses sujets s'étoient detachés de l'obeïssance qu'ils devoient à leur legitime Souverain, que ses amis l'avoient presque tous méconnu étant envelopé d'un épais nuage d'affliction, & que le Ciel & la terre sembloient avoir conspiré sa ruine, vostre Majesté Imperiale ne rejetta pas seulement les prieres du Tyran qui avoit envahi la souveraine authorité, elle ne refusa pas seulement sa protection à ceux qui estoient soupçonnés d'étre criminels d'Estat, mais aussi elle luy fit sentir les obligeans effets de sa bien-veillance. C'est pourquoy sa Serenissime Majesté, qui a librement remis entre les mains de

vostre Ambassadeur la somme d'argent que vostre Majesté Imperiale luy avoit pretée, tiendra toûjours precieux le souvenir de vos bienfaits, & aura soin d'en faire passer la memoire jusqu'à la plus eloignée posterité. Et sa Serenissime Majesté attirée par ces nouvelles raisons, & appuiée sur ce solide & ancien fondement, employant les mesmes termes dont vostre Majesté Imperiale s'est servie comme plus efficaces & plus conformes à ses desirs, declare, que considerant le florissant état de ses Royaumes & la sincere amitié que son Auguste Pere de glorieuse memoire Charles Premier & vostre Auguste Pere de glorieuse memoire Michel Phederovitz, Empereur & Grand Duc de toute la Russie, ont euë l'un pour l'autre & ont conservée inviolablement, & faisant reflexion sur les avantages que leur correspondance apportoit à leurs peuples, elle souhaite de tout son cœur que cette affection ne soit pas seulement continuée, mais aussi qu'elle soit renduë plus intime, plus ferme & vrayement fraternelle, & qu'elle soit soigneusement cultivée par un frequent commerce. Elle prie enfin Dieu tout-puissant & tout bon son Souverain Monarque & le vostre, d'accorder à vostre Majesté Imperiale une vie longue, un regne tranquille, & des constantes amitiés, de vous combler de plus de bon-heur que n'ont possedé vos immortels Ancêtres, & de faire que vostre Trône Imperial soit toûjours occupé par des successeurs de

de voſtre Auguſte Tige juſques au grand reta-bliſſement de toutes choſes.

Sa Sereniſſime Majeſté rend ſon tres-affectionné ſalut aux deux grands Princes Alexey Alexevitz heritier de l'Empire, & Theodore Alexevitz (à ces deux Fleches du carquois Imperial, * qui quelque glorieux but que ſa Majeſté Imperiale ſe propoſe, ne manqueront pas de donner dedans; ces jeunes Heros que vos ſujets regardent comme un double gage de la Paix & que vos Ennemis redoutent comme deux Foudres de la guerre.) Il y a long-temps que le bruit de leurs Nobles inclinations & de leur ſublime vertu digne de l'Illuſtre Tige dont ils ſortent eſt parvenu aux oreilles de ſa Sereniſſime Majeſté. C'eſt pourquoy elle a pris un ſingulier plaiſir d'entendre de la bouche de vos Ambaſſadeurs que leur affection pour luy imitoit celle de leur Pere, & elle ne regarde pas ſeulement ce ſentiment d'amitié comme un ſignalé bien-fait, mais elle veut le conſerver pour ſes ſucceſſeurs comme un precieux Treſor, (conjecturant avec raiſon que ces deux Aiglons de l'Aigle Moſcovitique, qui exercent & qui fortifient leur veuë en contemplant les rayons de voſtre Majeſté Imperiale, étant parvenus à un âge parfait s'é-

* *Monſieur l'Ambaſſadeur ne recita pas ce qui eſt enfermé dans cette parentheſe & celle qui ſuit peu apres, parce que les Princes ne parurent point du tout à cette Audience.*

leveront au plus haut faiste de grandeur où la vertu & le travail continuel peuvent porter les plus magnanimes Heros.)

Pour ce qui me regarde en particulier, comme sa Serenissime Majesté ne me fait point de commandement qui ne me soit un nouvel honneur, aussi reconois-je que je ne pouvois étre honoré d'aucun qui flatast tant mes ambitieuses pensées que celuy de remplir la charge d'Ambassadeur Extraordinaire vers vostre Majesté Imperiale. Il est vray qua la main liberale de sa Serenissime Majesté & de ses Augustes Predecesseurs m'a comblé de biens & m'a elevé à de hauts degrés hereditaires de dignité, en quoy j'avoüe que j'ay des égaux. Mais cette Ambassade qui a esté commise à mes soins m'eleve si haut que j'oserois dire (si l'envie ne tâchoit à mordre sur mes paroles) que je ne vois au dessus de moy que le rayonnant Ambassadeur du Ciel qui porte sans interruption sur un char pompeux les richesses du jour à vos deux florissans Empires. Estant donc participant & témoin de la gloire qui brille en vostre Majesté Imperiale, dont je souhaite la continuation, la seule chose que je desire avec passion est que vostre Majesté Imperiale m'acorde les desirs de sa Serenissime Majesté, pour l'interest de vos deux Couronnes & pour le bien de vostre Posterité. A mon particulier j'employeray tout le zele & toute la diligence possible à ce qu'une si loüable entreprise

treprise soit conduite à une heureuse fin, comme j'y suis obligé par toute sorte de raisons. Et je ne doute point que vostre Majesté Imperiale n'y contribuë de son costé en deputant des personnes qui auront assez de sincerité, de zele, d'affection, & de promptitude à manier les affaires, pour accomplir & couronner un si grand ouvrage.

Monsieur l'Ambassadeur ayant achevé sa harangue, qui fut fort approuvée, sa Majesté Czarienne luy fit savoir qu'elle luy faisoit l'honneur de luy presenter la main : c'est pourquoy il remonta vers le Trône & luy baisa la main, selon la coûtume des Ambassadeurs Chrestiens. C'est une ceremonie qu'il est mal-aisé d'eviter dans cette Cour, quoy qu'elle semble tout à fait indigne d'un Ambassadeur, qui devroit sous ce caractere egaler plustost sa personne dans ces occasions solemnelles à la Majesté du Prince à qui il s'adresse que de se ravaler jusqu'à des soûmissions si basses. Et je ne doute point que Monsieur l'Ambassadeur n'eust preferé l'avantage des Ambassadeurs infidelles, qui ne sont pas sujets à cette ceremonie, dont le Czar ne pretend d'honorer que les Chrestiens. Il fit aussi savoir qu'il faisoit le mesme honneur à la suite de son Excellence, là dessus Monsieur le Vicomte & tous les Gentil-hommes luy baiserent la main par ordre, & cependant Monsieur l'Ambassadeur demeura assis sur un banc que le Czar luy fit apporter. Mais de

peur que sa Majesté ne se lassast à tendre la main si long-temps, un Boyar luy soutenoit la main droite qu'on baisoit, pendant que la gauche portoit tout le fardeau du sceptre. Monsieur l'Ambassadeur se servit de cette occasion pour recommander de la part du Roy à sa Majesté Czarienne un Chevalier Anglois nommé Jean Hebdon, qui accompagna son Excellence en cette Ambassade. Il avoit depuis peu servy le Czar en qualité d'Agent en la Cour d'Angleterre, où il menagea si bien les interests communs des deux Couronnes que sa Majesté Britannique ne pût pas se dispenser de faire connoistre au Czar par Monsieur l'Ambassadeur l'estime qu'elle avoit pour sa personne. Ce qui paroit entr'autres dans ce peu de mots que son Excellence prononça en sa faveur comme il s'avançoit pour baiser la main du Czar aprés Monsieur le Vicomte; ce Gentil-homme (dit-il) Monsieur Hebdon est sans doute assez bien connu de vostre Majesté Imperiale, il a rendu de fort bons services à vostre Majesté Imperiale dans la Cour d'Angleterre; c'est pourquoy sa Majesté a une estime particuliere pour luy, & m'a donné ordre expres de le recommander plus particulierement la premiere fois que j'aurois l'honneur d'estre admis à vostre presence.

Les Gentil-hommes ayant baisé la main du Czar, on fit entrer les Presens qui étoient portés par les Gardes, ils passerent tous par ordre d'un costé du pilier & s'en retournerent

rent de l'autre dans une Antichambre. Sur cela Monsieur l'Ambassadeur se leva pour parler au Czar en ces termes : sa Majesté Serenissime (dit-il) a envoyé à vostre Majesté Imperiale un Present, pour un gage de son affection, elle espere que vostre Majesté luy fera l'honneur de l'accepter de bon cœur, & c'est de là sur tout qu'elle en fait dependre le prix & la valeur.

La premiere chose qui passa fut un fuzil du Roy Charles Premier. Sur quoy son Excellence reprit la parole & dit, sa Majesté m'a delivré de sa main propre ce fuzil, qui est d'une excellente sorte ; c'est celuy dont le Roy son Pere de glorieuse memoire se servoit pour tirer, & lequel comme une relique de ce renommé Prince il n'a crû pouvoir estre mieux conservé qu'entre les mains de vostre Majesté Imperiale.

Ce fuzil estoit suivy d'une paire de pistolets, dont il parla en ces mots : j'ay receu, dit-il, de la main propre de sa Majesté cette paire de pistolets avec ce commandement d'en excuser la vieillesse, sa Majesté a crû que cela ne les rendroit pas moins aggreables, quand vous sauriez que ce sont les pistolets qu'il avoit lors qu'aprés une longue adversité il fit sa pompeuse entrée dans la ville de Londres capitale de ses Estats.

Aprés ces pistolets on presenta la vaisselle, dont la premiere piece estoit un grand bassin d'argent doré que deux personnes por-

toient. Ainsi tous les presens passérent de suite sans interruption, ceux qui furent déstinés pour les deux Princes aprés celuy du Czar, celuy de la Reyne à la Duchesse en suite, & enfin le present de Monsieur l'Ambassadeur.

Cela fait on se retira, Monsieur l'Ambassadeur estant conduit par les mesmes personnes qui l'avoient accompagné. A son retour il fut traité selon leur coutûme aux jours d'Audience, des propres mets du Grand Duc; si bien qu'il y eut prés de deux cents plats qu'on apporta publiquement en ordre depuis le Palais, avec du vin, de l'eau de vie, & de l'hydromel. Sa Majesté eut aussi le soin d'envoyer un Boyar pour prendre garde aux ceremonies qui se devoient observer, mais comme la principale estoit de bien boire, il ne manqua pas d'apporter en écrit une liste des santés qu'il avoit ordre de boire. Cependant Monsieur l'Ambassadeur prit place au milieu de la table contre le dossier du daiz, ayant à ses costés à chaque bout de la table, Monsieur de Morpeth son fils & Monsieur le Chevalier Hebdon, les Moscovites s'assirent ensemble de l'autre costé. Monsieur l'Ambassadeur qui avoit fourny les assietes se fit servir tout seul avec une douzaine d'assietes d'argent doré, ce qui rendit les Boyars un peu jaloux: toutefois il leur fit tenir bonne mine tant par la douceur de sa conversation que par celle de sa Musique. L'Intendant du festin

feſtin commença auſſi bien-toſt de ſon coſté de lire ſon Catalogue, où il trouva qu'il faloit commencer les ſantés par celle de ſon grand Seigneur. Neantmoins je penſe qu'il trouva plus aggreable celle du Roy d'Angleterre, parce que ſon Excellence luy fit preſent de la taſſe où il la bût, qui eſtoit de vermeil doré, dont il fut ſi ravy qu'il ſembloit ne boire les autres ſantés que par imagination.

Le 13. de Fevrier Monſieur l'Ambaſſadeur eut encore Audience du Czar, & ſa premiere Conference avec les Commiſſaires que ſa Majeſté deputa. On y alla dans le meſme eſtat que la premiere fois, mais Monſieur l'Ambaſſadeur fut conduit dans une autre ſale fort belle, dont le lambris étoit tout doré avec d'excellentes peintures: il y avoit auſſi de fort belles fenêtres & de riches tapiſſeries. Nous y trouvâmes le Czar ſur un petit Trône elevé ſimplement de deux marches ſur le pavé, ayant comme la premiere fois ſa Couronne ſur la teſte & le Sceptre en la main. Il y avoit ſur une fenêtre à ſa droite la boule Imperiale qui eſtoit d'argent doré: au reſte il y eut fort peu de Boyars, tellement que cette Audience fût tout à fait familiere. Monſieur l'Ambaſſadeur n'y demeura qu'un quart d'heure, ſe tenant à deux ou trois pas du Czar: qui s'enquit de ſa ſanté, & luy fit ſçavoir qu'il avoit fait traduire la lettre du Roy d'Angleterre, par laquelle ayant

appris quelle étoit sa volonté, il avoit deputé six Commissaires entre ses principaux Boyars & Conseillers afin de traiter avec luy.

Là dessus Monsieur l'Ambassadeur fut conduit dans la sale de la Conference, mais avant que d'y venir il fut rencontré deux fois par des Boyars ayans de grandes chaines d'or à quatre ou cinq tours : ce qui me fit souvenir de ces prisonniers ou esclaves d'Ethiopie, qu'on enchainoit aussi avec des chaines d'or massif. Monsieur l'Ambassadeur estant entré dans la sale & ayant pris place avecque tous ses Commissaires leur presenta deux papiers, le premier touchant la reparation qui luy fut promise au nom du Czar avant qu'il fist son entrée, & l'autre touchant le retablissement des Privileges de la Compagnie Angloise. Le premier fut couché de cette façon.

Offonassy Ivanovitz Nestrof mon Pristaf m'ayant averty le quatriéme de Fevrier, deux jours apres mon arrivée au Yase, que sa Majesté Imperiale avoit ordonné que je fusse receu le lendemain à Mosco, & qu'à neuf heures du matin je fusse prét de partir, il arriva neantmoins qu'aprés m'estre disposé à faire mon entrée solennelle avec mon train & mon équipage je fus détenu tout le jour sans aucuns vivres, pour moy & pour ma maison dans un lieu dépourveu de toute commodité. Et lors qu'enfin mon Pristaf receut les ordres de partir on me mena de costé & d'autre

d'autre par les chams hors du grand chemin de Mosco pendant une heure ou davantage, & au lieu d'entrer dans la ville Imperiale (comme on l'avoit ordonné) on me logea enfin dans un village à une lieuë d'icy. Il est vray que ce mesme soir je receu de la part de sa Majesté Imperiale des excuses sur ce sujet, & qu'on imputa la faute aux Couriers qu'on envoya pour donner le mot de partir. Sur cela je trouvay bon d'écrire de là à sa Majesté Imperiale & de l'informer de tout ce qui s'étoit passé, & de ma resolution de ne sortir point de ce lieu avant que j'eusse receu satisfaction d'une indignité qui me sembla si étrange. Mais comme j'attendois la réponse de ma lettre, le Diack du Cabinet de sa Majesté Imperiale me fut envoyé de sa part le sixiéme de Fevrier pour me disposer à faire ce mesme jour mon entrée : si bien qu'aprés m'avoir promis qu'on me donneroit toute sorte de satisfaction, je fis sur cela mon entrée dans cette ville. Toutefois on ne m'a point encore rendu conte (comme il appartient en des affaires de telle importance) de l'occasion & de la maniere du desordre qui arriva, ny comment on l'a puny. Et puis que par ce moyen on me differa d'un jour entier le bon-heur de voir sa Majesté Imperiale & de proposer ce que je dois de la part du Roy mon Maistre pour le bien des deux Couronnes : & d'autant qu'un opprobre si public deroge extremément à l'honneur du Roy

Roy mon Maiſtre, & que le monde en parlera toûjours à ſon desavantage s'il ne ſe fait une reparation auſſi publique & notoire que l'eſtoit le deshonneur qui me fut fait ce jour là ; & quand meſme ſa Majeſté mon Maiſtre, à qui je ſuis réponſable de ma teſte, n'approuveroit point ma conduite, faudroit-il que je digeraſſe une telle indignité ? Je demande donc qu'il plaiſe à ſa Majeſté Imperiale de commander qu'on me donne une parfaite deſcription en la maniere la plus authentique de la raiſon de ce desordre, des noms des perſonnes criminelles tant principales qu'acceſſoires, & comment ſa Majeſté Imperiale (qui ne ſauroit qu'étre fort tendre de l'honneur d'un Prince, & particulierement d'un tel Prince que le Roy mon Maiſtre) les a fait châtier; & que cette deſcription ſoit ſignée de la main & ſcellée du ſceau de Meſſieurs les Commiſſaires, pour ma juſtification. C'eſt ce que j'attens avec beaucoup d'impatience, afin de pouvoir m'attacher à une negociation qui ne reſpire que le bien des deux Eſtats. De là vient que j'ay laiſſé en arriere tout ce qui pouvoit d'ailleurs m'obliger à me plaindre, comme n'étant pas venu pour chercher querelle, mais au contraire pour affermir la plus parfaite union qui ait eſté entre les deux Couronnes ; & c'eſt à quoy je ſouhaite un heureux ſuccez. Donné le 13. de Fevrier l'an de noſtre Seigneur 1664.

CARLISLE.

L'au-

L'autre Papier fut conceu en ces termes.

PUis que les Privileges qui ont eſté accordés par les Empereurs de Ruſſie aux Marchands Anglois, parce qu'ils avoient introduit le commerce par la voye d'Arcangel, ont eſté les premiers fondemens de cette heureuſe correſpondance & de cette grande amitié qui a ſubſiſté ſi long-temps entre les Roys d'Angleterre & les Empereurs de Ruſſie, ſa Majeſté Britannique qui deſire non ſeulemēt d'égaler, mais de ſurpaſſer meſme tous ſes Predeceſſeurs dās la fermeté d'une fraternelle amitié & ſincere correſpondance avec ſa Majeſté Imperialle, m'a commandé, comme je le faits à ſon nom, de demander premierement la reſtitution de ces anciens Privileges tels qu'ils étoient du temps du Pere de ſa Majeſté Imperialle & pendant le regne de ſa preſente Majeſté Imperialle, avant qu'ils fuſſent caſſés à cauſe de la derniere rebellion qui fut en Angleterre. Car c'eſt par ces Privileges que les ſujets de chaque Couronne, & ſur tout de celle-cy, ont receu de grands avantages, & que les Princes meſme de chaque côté ont toûjours eu occaſiō de recevoir divers témoignages reciproques d'amitié. Et comme ces premiers fondemens, qui ont eſté poſés par un effet ſingulier de la Providence Divine & par la prudence des Monarques d'Angleterre & de Moſcovie qui regnoient en ce temps-là, ſe ſont trouvés par une

une longue durée tres-fermes & inebranlables, sa Majesté croid qu'ils sont par consequent tres-propres pour y établir une amitié perpetuelle. C'est à quoy elle espere que sa Majesté Imperiale contribuera ce qui dépend d'elle par le rétablissemenr de ces Privileges pour la perfection d'un si grand & d'un si important ouvrage. Et cela m'étant accordé, je feray au nom du Roy mon Maistre une ouverture toute particuliere de la grande affection qu'il porte à sa Majesté Imperiale.

Donné le 13. de Fevrier l'an de Grace 1664.

CARLISLE.

LE 17. Monsieur l'Ambassadeur eut une autre conference dans le Palais, où ses Commissaires luy leurent leur réponse à ses écrits, de laquelle ils refuserent de luy donner pour lors une copie. Mais, comme il n'y avoit rien qui ne fust tout à fait contraire à l'esperance qu'il avoit d'obtenir une favorable reponse, il crut qu'il étoit bon de leur parler un peu rudement. Là dessus il arriva qu'une grande fenêtre de la chambre où ils étoient tomba deux diverses fois avec un bruit si horrible que Messieurs les Commissaires furent tout à fait interdits, & eussent bien souhaité que Monsieur l'Ambassadeur eust parlé plus doucement. Quelqu'un qui leur servoit là d'interprete dit quelque temps

apres

aprés sur ce sujet ; si (dit-il) deux ou trois mots d'emportement de Monsieur l'Ambassadeur ebranlent si fort la maison, en quelle peine seroient-ils s'ils entendoient le Roy Charles tonnant à leurs oreilles avec une juste colere ?

Le 26. Pronchissof apporta à Monsieur l'Ambassadeur une copie de la reponse qui luy fut leuë le 17. Il me suffira d'en dire en peu de mots la substance pour ne pas ennuier le Lecteur, par un discours mal tissu, dont le style est aussi desaggreable que le sens. Premierement, pour ce qui est de la reparation requise par Monsieur l'Ambassadeur dans son premier papier du 13. de Fevrier, ils disent (aprés avoir bien relevé la pompe qui parut à sa reception, laquelle fut à leur avis la plus belle qui eust esté faite dans leur Cour à aucun Ambassadeur,) que le desordre du premier jour de l'entrée arriva par l'egarement des couriers. Qu'au reste il n'estoit pas à propos qu'il fit son entrée de nuit, & que pour ce sujet sa Majesté Czarienne avoit ordonné qu'il logeast cette nuit plus prés de Mosco, afin que le lendemain il fust receu de bonne heure avec un apparat digne de sa qualité ; & qu'ainsi tant d'étrangers qui demeurent à Mosco pussent voir par cette reception combien est grande l'amitié que leur Grand Seigneur porte à sa Majesté, & qu'ils en pussent rendre conte en leurs pays. Mais à cela ils ajouterent une chose qui surprit fort son Excellence

cellence quand ils dirent, que luy mesme aussi tarda long-temps le lendemain aprés qu'on luy eust envoyé plusieurs messagers. Et là dessus ils prennent la liberté de luy dire qu'il ne devoit pas demander reparation la où il étoit. Puis sans autres preuves ils alleguent simplement qu'on avoit chatié les Couriers qui par accident avoient manqué leur chemin le premier jour.

La réponse qu'ils firent au second papier touchant les Privileges de la Compagnie Angloise n'estoit pas plus raisonnable, ils les refuserent sous ces pretextes qu'ils font passer pour des raisons bien solides. Premierement, que les Privileges avoient esté cassés sur le sujet de la derniere rebellion d'Angleterre, dont ils accusent mal à propos la Compagnie d'Arcangel. Apres cela ils parlent d'un certain *Luc Nightingale* qu'ils disent avoir esté envoyé secrettement à sa Majesté Czarienne par le feu Roy du temps de la rebllion, pour l'avertir de l'état où il se trouvoit reduit par ses sujets, & pour prier le Czar d'abolir les Privileges de la Compagnie Angloise qui s'étoit aussi revoltée de son obeïssance; ajoutant que ce Nightingale avoit des lettres de creance, qu'il étoit fort intime à sa Majesté Royale, & qu'il s'attachoit entierement à ses interests. A l'occasion de ce Nightingale les Commissaires alleguent ce dont il avertit les Boyars qui traitoient alors avec luy, que les

les Facteurs de la Compagnie Angloise avoient fait dessein, sous la conduite d'un nommé Jean Cartwrite qui estoit membre de la Compagnie, de piller les sujets de sa Majesté Czarienne du côté de l'Orient, & que ledit Cartwrite executa son dessein. Sur cela ils disent que Jean Hebdon (c'est ainsi qu'ils appellent simplement le Chevalier dont j'ay parlé cy-dessus) estoit Facteur de Cartwrite. Aprés ils accusent de plusieurs fraudes les Marchands de la Compagnie, comme de n'avoir pas fourny de leurs marchandises le Magazin du Czar au prix qu'elles se vendoient en Angleterre, d'avoir vendu du Tabac nonobstant la defense faite par le Grand Seigneur, & d'avoir fait transporter sous leur nom les marchandises de plusieurs autres estrangers pour les defrayer des imposts. Ils alleguent encore deux pretextes contre la restitution des Privileges; l'un est la Plainte generale des Goses ou Marchands Moscovites & de tous leurs gens de mestier, qui se plaignirent que les Marchands Anglois avoient tout le profit du traffic, que d'abord ils se faisoient riches, mais qu'au contraire eux s'appovrissoient tous les jours. L'autre pretexte est, que les premiers Marchands qui furent nommés pour les Privileges estoient morts: si bien qu'ils veulent conclure que les Privileges devoient aussi mourir avec eux.

Aprés cette réponse il plût aux Commissaires, comme pour se venger de la reparation

tion requiſe par Monſieur l'Ambaſſadeur, de ſe plaindre auſſi à leur tour fort paſſionnément du Titre de tres-Illuſtre qu'il avoit donné au Czar ; mais voicy comment ils ſe firent l'occaſion de cette plainte. Pronchiſſof, qui eſtoit un des ſix Commiſſaires, avoit emprunté de Monſieur l'Ambaſſadeur une copie en Latin de la harangue qui fut recitée à la premiere audience, où en effet il donne au Czar le titre d'*Illuſtriſſimus*. Et c'eſt là qu'ils s'attachent comme à l'écorce, car pour l'expreſſion qui ſe fit de bouche en public en la preſence du Grand Duc (dont ils auroient pû ſe piquer avecque plus de ſujet) ils eurent la bonté de l'interpreter favorablement en luy donnant un ſens à leur gré. Mais quand il s'agit d'un écrit, qui ne fut donné que pour contenter la curioſité de celuy qui le demanda, c'eſt ce dont on fait une grande affaire d'Eſtat, où l'on épluche tous les mots à la rigueur, comme s'il ne s'agiſſoit que de chercher des querelles. De la vient cette grande plainte qu'ils firent icy par écrit ſur le ſujet d'*Illuſtriſſimus*, comme ſi ſon excellence s'en fuſt ſervy par mépris au lieu de *Sereniſſimus*, qu'ils trouvent plus à propos pour ſignifier la grandeur & la majeſté de leur Prince. C'eſt pourquoy ils demandent que Monſieur l'Ambaſſadeur s'abſtienne d'*Illuſtriſſimus*, & qu'à l'avenir il employe *Sereniſſimus* pour ſa Majeſté Czarienne, qu'il en avertiſſe auſſi le Roy ſon Maiſtre afin que quand

quand il luy plaira d'écrire à leur Grand Seigneur, il se serve toûjours de Serenissime, & non pas de tres-Illustre comme il avoit fait jusques là. Sur ce sujet ils alleguent l'exemple de tous les autres Princes de l'Europe, & particulierement de l'Empereur, dont ils avoient déja fait voir une lettre à Monsieur l'Ambassadeur quand il fut en conference avec eux. Son Excellence, ayant remarqué dans la lettre que l'Empereur l'appeloit Tzarr, resolut des ce temps-là de suivre cet exemple & de n'employer jamais le terme d'Empereur, comme elle avoit toûjours fait selon la coûtume des Monarques d'Angleterre & de leurs sujets.

Le 29. Monsieur l'Ambassadeur obtint une autre conference, où il repliqua de cette façon par écrit, premierement pour ce qui regarde la reparation qui luy fut promise le 6. de Fevrier, sur laquelle il insiste ainsi. J'ay de la peine, dit-il, à comprendre, puis que sa Majesté Czarienne peut à son absence par le bon ordre de ses Generaux faire lever dans ses Pays mesme les plus eloignés de si grandes armées pour combattre un ennemy sur les surprenantes rencontres, qu'apres étre venu si lentement de Vologda & aprés avoir logé trois jours si pres de la ville capitale, ceux qui assistent continuellement devant sa personne, qui ne voyent dans sa Cour qu'un tres-bel ordre, ne pusient dans un jour entier se mettre en estat de recevoir l'Ambassadeur d'un amy.

D'ail-

D'ailleurs je ne trouve pas moins estrãge que les Postes de sa Majesté Czarienne qui courent tous les jours par ses ordres à travers un si grand pays, & qui ne voudroient pas mesme au milieu de la nuit s'egarer d'un pas dans les plus vastes deserts de la Tartarie, eussent perdu leur chemin en plein jour à une lieuë de Mosco. Et je suis pourtant tres-asseuré que sa Majesté Czarienne avoit resolu de me faire ce jour là tout l'honneur qui selon la coûtume de sa Cour se doit au Caractere que je porte de la part du Roy mon Maistre. Tellement qu'il est vray-semblable que ce desordre n'arriva pas tout à fait par accident; outre que ce mesme jour ceux qui furent envoyés au mesme lieu pour un sujet fort incivil à Monsieur Hebdon Gentil-homme de la chambre de sa Majesté & de mon train, trouverent fort bien le chemin de bon matin, au lieu que ceux qui furent envoyés pour ma rèception s'egarerent jusqu'au soir. C'est pourquoy, puis que tant d'étrangers qui demeurent en cette ville furent témoins d'une si grande indignité, & qu'ils en ont discouru & mesme en discouront encore selon leurs sentimens icy & ailleurs au desavantage du Roy mon Maistre & mesmes de sa Majesté Czarienne, hormis que sa prudence ne paroisse en sa justice, j'ay demandé qu'on me satisfist la dessus. Mais au lieu de cela l'on me dit, que je tarday fort moy mesme le lendemain, aprés qu'ón m'eût envoyé

voyé plusieurs messagers. A quoy je répons, que si l'on m'envoya ce jour là plusieurs messagers, sans doute ils s'égarerent comme les autres avoient fait le jour precedent : & de fait il étoit plus mal-aisé de me trouver là, parce qu'il semble que plus on est prés de Mosco & moins on en sçait le chemin. Il est vray que je receus ce jour là un message à une heure aprés midy, d'une personne tres-considerable le Diack du Cabinet de sa Majesté Czarienne, mais aprés qu'il m'eut promis satisfaction je fus prét à partir dans un quart d'heure, quoy que je ne fusse qu'à trois quarts de lieuë d'icy. Neantmoins il arriva, comme je preveus fort bien par la reflexion que je fis sur le jour precedent, que plus j'approchois de Mosco plus je tardois d'y entrer. Toutefois, quoy que j'eusse bien souhaité d'y entrer de jour comme il étoit convenable, & que peut-estre j'en fusse venu à bout le troisiéme jour, je voulus pourtant par complaisance pour sa Majesté Czarienne faire mon entrée de nuit. Et, comme je fus fort sensiblement touché de l'honneur que je receus de sa Majesté Czarienne selon ces sinceres témoignages d'amitié que j'avois à luy donner de la part du Roy mon Maistre, il me fut aisé de trouver belle cette nuit où il y eut tant de splendeur, & de la preferer à ce beau jour où je fus privé du bon-heur de venir si prés de sa Majesté Czarienne. Mais on me dit que je ne devois pas deman-

der en ce village d'étre satisfait du retardement qui fut fait le premier jour. Je répons que si je ne devois pas le demander il ne faloit pas le promettre, mais qu'étant une fois promis on est obligé de le faire : J'ajoute à cela qu'il n'y a que le Roy mon Maistre qui sache comment je dois me comporter, c'est pourquoy je requiers qu'on ne se serve plus de ces sortes d'expressions. Cependant je puis bien asseurer les Boyars & Conseillers que rien ne m'a engagé à dire,ce que j'ay dit à mon égard sur le sujet du second jour de mon entrée, hormis le sincere desir que j'ay de conserver la bonne opinion de sa Majesté Czarienne, de qui j'oserois bien me promettre un bon succez si personne ne tâchoit d'y apporter des obstacles. Toutefois il faut que j'avoüe sur le sujet dont il s'agit que j'ay fait ce que je ne devois pas faire, quand apres estre entré dans cette ville sur la promesse que me fit une personne si considerable que le Diack du Cabinet de sa Majesté Czarienne, j'ay passé de cette plainte à l'expedition des autres affaires de sa Majesté mon Maistre, sans avoir receu aucune satisfaction. Car tout ce qu'on m'allegue à ce sujet, c'est qu'en ma reception on m'a fait de grands honneurs: mais cela ne suffit pas, aprés m'avoir fait toute sorte de deshonneur en me renvoyant comme on fit le jour precedant. Les actions de sa Majesté Czarienne sont toutes reglées sur un mesme modelle de prudence & d'equité, & seroit-

seroit-il possible qu'un Prince si genereux eust si peu de courtoisie que pour donner de l'éclat à celle-là il ait été obligé le jour devant de me faire un grand deshonneur ? Enfin, puis qu'on se contente de dire sans autres preuves que ceux qui furent causes de ce retardement ont esté chatiés, j'en appelle à vous mesmes, qui ne prendriez pas sans doute une excuse si legere (si vous aviez à répondre d'une affaire de cette nature) pour une satisfaction suffisante pour sa Majesté Czarienne, & pour une décharge dont vous fussiez satisfaits. C'est pourquoy j'insiste sur ma demande, comme elle est contenuë dans mon premier papier du 13. de Fevrier.

Voila quelle fut à cet égard la réponse de Monsieur l'Ambassadeur : de là il passe au sujet des Privileges, où il debat avec beaucoup de solidité les objections avancées par ses Commissaires.

Premierement, dit-il, pour ce qui regarde le bannissement des marchands Anglois hors des terres de la Moscovie, & tout ce qui s'est passé sur ce sujet en public ou en particulier, le Roy mon Maistre en est suffisamment informé, & selon la bonne opinion qu'il a de sa Majesté Czarienne l'a toûjours pris en bonne part. C'est aussi suivant ces sentimens que j'en ay toûjours fait mention tant au Conseil Privé du Roy mon Maistre qu'icy publiquement, à l'avantage de sa Majesté Czarienne. Neantmoins il est tres-cer-

tain que bien que toute la nation Angloiſe ait eſté envelopée dans le malheur de la derniere rebellion, la meilleure partie l'a ſoufert innocemment, que la pluspart des Anglois qui eſtoient icy porterent le dueil en deteſtation d'un ſi horrible Parricide, & qu'ils avoient des certificats ſignés de la propre main & ſcellés du ſeau de Monſieur Culpeper que ſa Majeſté mon Maiſtre envoya dans cette Cour en qualité d'Ambaſſadeur, par où ils eſtoient declarés fidelles ſujets du Roy. Ce qu'ils firent paroiſtre entr'autres par le ſoin qu'ils eurent de fournir des ſommes d'argent conſiderables qu'ils mirent entre les mains de Monſieur Culpeper pour le ſervice de ſa Majeſté. Cependant il faut avoüer que ſa Majeſté Czarienne ſe porta genereuſement envers ſa Majeſté Royale, lors que dans le mauvais ſoupçon qu'elle conceut des marchands Anglois elle les bannit d'abord de ſes terres, ſe ſaiſit de leurs maiſons, & des obligations qu'ils avoient contre ſes ſujets. Et ſans doute le Roy mon Maiſtre ne ſauroit aſſez reconnoiſtre une action ſi obligeante, ſur tout ſi cela ſe fit à la ſeule parole de ſon Pere d'heureuſe memoire en la perſonne de Luc Nightingale, comme les Boyars & Conſeillers de ſa Majeſté Czarienne le rapportent dans leur réponſe.

Mais il eſt tout evident que ce Luc Nightingale n'avoit point receu ſa commiſſion de ſa Majeſté Royale, & que les lettres de creance qu'il

qu'il apporta ne venoient point de sa part, puis qu'elles n'estoient point seellées. C'est pourquoy, pour mieux découvrir son infame procedé, je demande au nom du Roy mon Maistre que ces lettres me soient delivrées. Et bien loin que ce Nightintale fust si assidu auprés de sa Majesté Royale, comme il est rapporté dans l'écrit des principaux Boyars & Conseillers, il n'estoit pas seulement connu d'elle, & sa Majesté n'oüit jamais parler de cet homme que lors que le bruit des crimes qu'il avoit commis icy parvint à ses oreilles : car il n'estoit qu'un marchand ruiné, un méchant, & un infame imposteur. Voicy une Copie de la Lettre que sa Majesté Britannique d'heureuse memoire écrivit en l'an 1648. à sa Majesté Czarienne, & que sa mort precipitée ne luy permit pas d'envoyer; c'estoit pour répondre à une lettre dattée de l'onziéme de Juillet 7155. que sa Majesté Czarienne luy avoit écrite à l'occasion de ce Nightingale (vostre Majesté Imperiale nous ayant fait sçavoir qu'un certain Luc Nightingale a pris la hardiesse de traiter à nostre nom avec vostre Majesté Imperiale, & de presenter à vos Ministres un papier supposé, nous esperons que vostre Majesté Imperiale nous envoyera une copie de cet écrit, afin que quand cet Imposteur reviendra sur nos terres nous puissions agir contre luy par la Justice, comme estant coupable de Leze Majesté, ayant abusé de nostre nom en traitant d'affaires

qui sont tout à fait contraires à nostre bon plaisir. (Cette lettre, dont la Copie m'a esté donnée par le commandement du Roy mon Maistre, fait voir assez clairement quel estoit ce Nightingale & quelle estoit sa commission. C'est pourquoy, bien qu'il soit mort & qu'ainsi il ait evité la justice du Roy mon Maistre, je requiers qu'on me delivre sa lettre entre mes mains, & que je puisse sçavoir avec quels Boyars il traita de cette matiere de bouche ou par écrit, afin que j'en puisse donner à sa Majesté une plus claire information. Et j'espere que tout ce que je viens de dire à propos de ce Nightingale suffit pour faire concevoir à toute personne d'honneur & de jugement, que tout ce qu'il a avancé sur ce sujet pour casser les Privileges est tres-faux, & que par consequent sa negociation ne doit point avoir de lieu. Au reste je ne puis pas comprendre à quel propos on fait icy mention de Monsieur le Chevalier Hebdon, qui avoit esté degagé du service de Cartwrite dix ans auparavant. Et ce fut luy-mesme qui fit ramener Nightingale de Novogorod icy, où il fut detenu quelque temps par son moyen jusqu'à ce qu'il s'evada aussi privément qu'il estoit venu, si bien que n'osant pas retourner dans sa patrie, il mourut comme un vilain à Riga. De là vient que je ne m'étonne pas pourquoy l'on fit difficulté quand nous vinmes en conference, où l'on soufrit bien des estrangers pour épier mes discours, d'y rece-

recevoir ledit Chevalier, bien que je l'eusse requis selon le desir de sa Majesté mon Maistre, pour desabuser par son témoignage les principaux Boyars & Conseillers de sa Majesté Czarienne d'une chose sur laquelle ils me pressoient fort & qu'ils vouloient faire passer pour effective & indubitale. Car sans doute ils savoient bien que Monsieur le Chevalier Hebdon pouvoit leur rendre un conte parfait des impostures de Nightingale & de toutes ses faussetés, qui pendans tout ce temps icy qu'on m'a differé l'audience, ont passé pour une verité incontestable. Pour ce qui est dudit Cartwrite, si ayant esté mal traité par quelques-uns des Officiers de feu sa Majesté Czarienne de glorieuse memoire, il a cherché quelque reparation ailleurs à l'insceu de feu sa Majesté Royale d'heureuse memoire, je n'ay rien à dire maintenant en sa faveur.

Mais aprés cela on allegue diverses fraudes dont on noircit les Marchands de la Compagnie au regard de leur commerce. C'est ce qui me surprend fort, & qui pourroit à peu pres me persuader (si je n'étois preoccupé par la bonne opinion que j'ay du procedé de sa Majesté Czarienne) que ce n'étoit pas tant par generosité que sa Majesté Czarienne avoit cassé les Privileges que pour d'autres raisons particulieres que ses principaux Boyars n'ignorent pas. Ce qui étant si contraire au sentiment qu'en a toûjours eu le Roy mon Mai-

ſtre, à quoy ſa Majeſté Czarienne elle meſme l'a engagé par diverſes lettres, je me trouve moins en état de répondre à ce ſujet. Neantmoins je diray cecy, pour juſtifier en quelque façon l'innocence des Marchans, que l'on blâme en general ſans preuves ou exemples. Premierement de n'avoir pas fourny ſelon leur devoir le magazin de ſa Majeſté Czarienne; que les marchands ont toûjours fourny ſon magazin, juſqu'au temps qu'on leur ôta leurs Privileges, de draps, d'étain, de plomb, & d'autres marchandiſes qui viennent proprement d'Angleterre, & qu'ils les donnoient à beaucoup meilleur marché que ne faiſoient les Hollandois ou les Hambur-gois lors que leurs marchandiſes egaloient en bonté celles que les Anglois fourniſſoient. D'ailleurs la compagnie Angloiſe affirme, que ſouvent ils ont fait porter de leurs marchandiſes au magazin de ſa Majeſté Czarienne, & qu'ils les offroient pour le prix qu'elles coûtoient en Angleterre, ſans qu'on voulut les accepter. Que quand on les acceptoit leurs Facteurs avoient beaucoup de peine à en eſtre payés, & qu'il y en a pluſieurs qui n'en ont jamais receu aucune ſatisfaction. Ainſi probablement ce n'eſt pas le magazin de ſa Majeſté Czarienne qui a receu en cela du desavantage, mais ce ſont pluſtoſt les Marchands qui aprés avoir delivré leurs marchandiſes n'en ont point eſté ſatisfaits. Pour ce qui eſt d'avoir vendu du tabac, dont on accuſe auſſi les

les Marchands, sans aucune preuve, il n'y a pas beaucoup d'apparence que cela soit: puis que la compagnie avoit établi cet ordre, à l'observation duquel chaque membre s'obligeoit par serment, qu'en cas qu'il se trouvast quelcun d'eux qui eust de cette marchandise, on s'en saisiroit d'abord pour la bruler en la presence des sujets de sa Majesté Czarienne. De mesme pour prevenir encore un abus qui auroit pû se glisser parmy les Marchans Anglois du temps des Privileges, c'est de faire transporter sous leur nom les marchandises de quelques autres estrãgers, & la Compagnie a eu soin de temps en temps d'y mettre ordre: si bien que s'il se trouvoit quelcun d'eux coupable à cet égard on devoit le livrer sans aucune protection à la justice de sa Majesté Czarienne. Et mesme depuis quelques années, bien loin de se rendre coupables d'une action si injuste & si criminelle, dont pourtant ils sont accusés par les principaux Boyars, ils firent un ordre expres, qu'ils n'auroient aucun commerce en aucun lieu des terres de sa Majesté Czarienne avec les Marchans des autres nations estrangeres.

Apres ces accusations, qui ne sont pas de grand poids, puis qu'elles ne sont appuiées d'aucune preuve, on allegue que les premiers Marchans qui furent nommés sont morts: mais je ne pense pas que les Predecesseurs du Czar, non plus que les Roys d'Angleterre qui dans leurs traités faits par leurs Ambas-

ſadeurs ont toûjours compris les Privileges de la compagnie, ayent jamais entendu que ces immunités ne fuſſent données qu'à des perſonnes particulieres de la mort de qui dependiſt la ceſſation des Privileges. Car ſans doute on entendoit qu'ils avoient eſté accordés & promis à la Nation, c'eſt à dire à ceux qui furent les premiers nommés, & à tons leurs ſucceſſeurs au regard de ce commerce.

Maintenant, pour répondre à la plainte generale des Goſes ou Marchans Moſcovites & de tout les gens de métier contre les Marchans Anglois telle qu'il plait aux principaux Boyars & Conſeillers de la rapporter; je diray ſeulement qu'il ne me paroit point eſtrange que des Goſes, qui ne ſont qu'en fort petit nombre, euſſent ſouhaité d'avoir tout le traffic eux meſmes, quoy que ce fuſt au prejudice des ſujets de ſa Majeſté Czarienne en general. Mais de dire que tout le corps des ſujets de ſa Majeſté Czarienne qui exercent quelque traffic ayent preſenté une requeſte contre ceux dont le commerce leur eſt ſi avantageux, il y a fort peu d'apparence.

Au reſte il n'eſt pas neceſſaire que j'exaggere icy davantage ces choſes, puis que cela ſe pourra aiſement faire en d'autres conferences, hormis que la réponſe inopinée que m'õt donnée les principaux Boyars & Cõſeillers ne m'oblige à ne parler plus d'affaires. Mais encore y a-t-il lieu d'eſperer, pourveu que les principaux Boyars & Conſeillers en agiſſent avec

avec moy selon la sincerité qu'ils doivent apporter à cette negociation, que si les Privileges ont esté enlevés à cause de la rebellion d'Angleterre & de la demande faite par Luc Nightingale (comme on l'a donné à connoistre au Roy mon Maistre,) les impostures de ce Nightingale étant maintenant découvertes & la rebellion pardõnée, sa Majesté Czarienne trouvera qu'il est temps qu'elle réponde aux desirs de sa Majesté Royale, & qu'elle redouble la premiere obligation en luy accordant sa legitime demande. Que si les autres pretextes ont aussi contribué à la cessation des Privileges, je suis prét de mon costé au nom du Roy mon Maistre à regler à cét égard la conduite des Marchands pour l'avenir, & à renfermer leur liberté sous des conditions legitimes, afin qu'il ne se face point d'abus, & qu'en leur commerce ils ayent toûjours un soin particulier d'observer les ordres de sa Majesté Czarienne. Mais avant toutes choses le Roy mon Maistre desire que ces privileges soient remis en leur estat, & bien loin que son propre interest le porte à cela il ne feroit pas mesmes difficulté de tirer tous les ans autant de poudre à la santé de sa Majesté Czarienne son cher & bien-aimé Frere que vaudroit le prix auquel les privileges montent. Ce n'est pas non plus que les Marchands ses sujets se soient si fort enrichis par ce moyen, comme on veut le faire accroire, car par leur noble façon de vivre dans ce païs ils ont plustost tasché de gagner

& de conſerver l'amitié des habitans que de s'aquerir des richeſſes. Que ſi meſme ils s'eſtoient enrichis devroient-ils pour cela eſtre ſujets à l'envie & aux reproches de ceux chez qui ils ont attiré les richeſſes de l'Europe, & qui pendant cent années ont receu de ſi grands avantages du commerce des Anglois? Ce n'eſt pas non plus que ſa Majeſté demande ces privileges comme une recompenſe de tant de preuves d'amitié que cette couronne a receuës de celle d'Angleterre en diverſes occaſions, ſa Majeſté aymant beaucoup mieux multiplier toutes ces obligations que d'en diminuer le prix par des reproches. Mais pour vous dire la verité en toute ſincerité, ſa Majeſté conſidere ces Privileges comme l'ancien fondement de cette heureuſe amitié qui a continué ſi long-temps de Pere en Fils. Et comme on priſe un gage d'amitié, pour petit qu'il ſoit, plus qu'on ne feroit des perles & des diamans, ainſi ſa Majeſté ſe tiendroit bien mal-heureuſe ſi elle ſe voyoit fruſtrée des Privileges, ce precieux gage d'amitié que ſes Predeceſſeurs ont gardé ſi heureuſement. Et ſans doute elle en ſeroit fort étonnée ſi cela luy arrivoit aprés ces belles aſſeurances qu'elle a receuës de ſa Majeſté Czarienne en deux diverſes lettres, dont la premiere dattée du 28. de Juillet 1661. parloit en ces termes ſur le ſujet dont il s'agit: Voſtre Majeſté nous ayant écrit touchant quelques autres affaires à l'occaſion deſquelles

les vous avez fait dessein d'envoyer à nostre Majesté Czarienne les Marchands vos sujets avec un Ambassadeur qui nous declara plus amplement l'affection que Vostre Majesté nôtre cher Frere porte à nostre Majesté Czarienne, nous répondons que quand vostre Ambassadeur sera arrivé & qu'il nous aura declaré sa commission, nostre Majesté Czarienne est toute preste de vous accorder tout ce qui nous sera possible & de commander qu'on execute nos ordres à cet égard selon la sincere affection que nous avons pour vostre Majesté nostre bien-aimé Frere. L'autre lettre, qui estoit dattée du 21. de Juillet 1662. étoit conceuë en ces termes : nostre Majesté Czarienne faisant reflexion sur le florissant estat de nostre Empire, & sur la sincere amitié que nostre Auguste Pere de glorieuse memoire Michel Phederovitz Empereur & Grand Duc de toute la Russie, & CHARLES I. vostre Auguste Pere de glorieuse memoire, ont euë l'un pour l'autre & ont conservée inviolablement, & considerant d'ailleurs les avantages que leur correspondance apportoit à leurs peuples, souhaite avec passion que cette amitié ne soit pas seulement cõtinuée, mais aussi qu'elle soit renduë plus intime, plus ferme & vrayement fraternelle, & qu'elle soit soigneusement cultivée par un frequent commerce. Pour ce qui est de nostre part nous le Grand Seigneur serons toûjours prét à répondre autant qu'il nous sera possible aux de-

ſirs de voſtre Majeſté noſtre cher Frere. Ces lettres ſont ſi pleines de tendreſſe & d'affection & répondent ſi à propos au deſir du Roy mon Maiſtre, qu'il n'y a perſonne qui à la veuë de ces expreſſions n'ait conclu que j'obtiendrois les Privileges à ma premiere requeſte. Autrement à quoy ſerviroient toutes ces belles promeſſes & ces expreſſions obligeantes, où ſa Majeſté Czarienne s'engage manifeſtement à entretenir cette heureuſe correſpondance qui eſt entre les deux Couronnes ? & comment cela ſe pourroit-il faire ſans les Privileges qui en ſont le fondement? C'eſt pourquoy le Roy mon Maiſtre eſt d'avis qu'il vaudroit mieux pour l'honneur de ſa Majeſté Czarienne qu'elle les retabliſt d'abord franchement, & ſans aucun ſcrupule; car ſa Majeſté mon Maiſtre ſeroit bien aiſe d'eſtre par ce moyen plus obligée à ſa Majeſté Czarienne afin qu'elle euſt ſujet de luy témoigner ſa reconnoiſſance à quel prix que ce fuſt. Mais il ſemble que cette demande paroit exceſſive & desraiſonnable aux principaux Boyars & Conſeillers de ſa Majeſté Czarienne, & qu'ils craignent qu'on ne les priſt pour de mauvais Conſeillers en cas qu'ils fuſſent d'avis de l'accorder, bien qu'au fonds ce ne ſoit que peu de choſe. Toutefois s'il leur plait de conſiderer l'exemple que je leur vay mettre maintenant devant les yeux, avant que je m'engage à leur propoſer des témoignages tous particuliers de l'amitié que le

Roy

Roy mon Maiſtre à pour ſa Majeſté Czarienne, je ne doute point que cela ne les prepare à changer de ſentiment. C'eſt qu'il y a quelques cents ans que l'Angleterre (qui à toûjours eſté ſi puiſſante ſur mer en vaiſſeaux de guerre) eſtoit neantmoins obligée pour une partie de leur traffic aux villes Anſiatiques qui faiſoient venir dans leurs vaiſſeaux Marchands toutes ſortes de leurs marchandiſes aux Anglois ; de là vient que les Rois d'Angleterre ont accordé à ces villes là de grandes immunités outre leur demeure & toute ſorte d'accommodement. Et quoy qu'il ſe ſoit paſſé pluſieurs ſiecles depuis l'établiſſement de ces immunités, & que les Anglois eux-meſmes ayent entrepris & exercé depuis long-temps ce traffic, neantmoins les Predeceſſeurs de ſa Majeſté mon Maiſtre leur ont toûjours religieuſement conſervé ces Privileges, & ſa preſente Majeſté les a auſſi confirmés aprés ſon heureux retour, moy-meſme eſtant preſent dans ſon Conſeil lors qu'on les ratifia. En effet c'eſt à faire aux marchands de calculer toutes choſes à la rigueur & de s'attacher à leur propre intereſt, mais les Princes qui ſe font plus riches en donnant que les autres en recevant, doivent faire des obligations qui durent perpetuellement, & ſans contredit il vaut mieux quelquefois avoir favoriſé d'un bien-fait un Prince genereux & reconnoiſſant que de s'eſtre amaſſé des Treſors incertains. Enfin il n'y a point de doute que le

le Roy mon Maistre, à la parole de qui les sujets ont heureusement recouvré par tout ailleurs & augmenté leurs Privileges, ne prist en mauvaise part le procedé de sa Majesté Czarienne si elle seule qui est le plus ancien & le plus constant de ses amis & alliés vouloit absolument retenir leurs Privileges. Et il ne pourroit qu'en estre fort sensible, puis que cependant on void que d'autres nations joüissent des Privileges, & qu'avec cet avantage leur traffic égale à peu prés celuy des Anglois. Que si les Anglois, & sur tout leurs Princes, sont generalement les plus francs & les plus fidelles à rendre un bien-fait receu, aussi par la mesme raison ne sont-ils pas moins sensibles à un refus, sur tout quand il semble qu'il blesse leur reputation. Je n'ay rien plus à dire, sinon que si les principaux Boyars & Conseillers n'entendent pas mieux le desir de sa Majesté, ils n'avoient pas besoin de faire un refus si periphrasé, ou s'ils ont encore le dessein d'y répondre favorablement, cela ressemble un peu trop au second jour de mon entrée. C'est pourquoy je requiers qu'au plûtost on me donne une response absoluë, afin que je puisse suivre les ordres du Roy mon Maistre & pourvoir à mon depart.

Pour ce qui est du Titre de tres-Illustre voicy comment Monsieur l'Ambassadeur s'expliqua sur ce sujet.

JE replique, dit-il, là dessus, que je n'ay point envoyé le papier au Bureau des Ambassades,

bassades, mais qu'à la requeste d'Ivan Offonassevitz Pronchissof Conseiller de sa Majesté Czarienne je l'ay mis entre ses mains, n'estant pas un papier d'Estat, ny écrit en la langue Angloise en laquelle je traite de mes affaires, ny soûcrit de ma main, ny translaté en Moscovite par mon interprete, mais seulement comme une piece curieuse qui m'a esté renduë & dont je suis maintenant rentré en possession ; de sorte qu'en cette rencontre les principaux Boyars & Conseillers de sa Majesté Czarienne sont sans doute mal fondés. Neantmoins, pour eclaicir cette affaire, (puis qu'il s'agit maintenant de quitter les affaires d'Estat pour disputer de la Grammaire,) je dis premierement que *Serenus* ne signifie autre chose que calme. Et bien que depuis peu il ait esté adopté ou receu entre les titres des grands Princes, eu egard à cette grave & majestueuse posture qu'ils tiennent ordinairement & à ce respectueux silence de ceux qui se tiennent aupres d'eux (de quoy je vis un illustre exemple quand je fus en la presence de sa Majesté Czarienne,) toutefois on s'en sert plus proprement pour exprimer le beau temps. Ainsi la nuit se dit elegamment en Latin *Serena*, mesmes par les meilleurs Autheurs, comme Ciceron in Arato 12. & Lucrece l. 1. 29. au lieu qu'*Illustris* dans sa propre signification veut dire ce qui est tout luisant, glorieux, & resplendissant par tant dehors que
par

par dedans, mesme d'une lumiere primitive & originelle. Car puis que le soleil est sans contredit la premiere source de lumiere, & que les Poëtes se servent d'expressions beaucoup plus relevées que ceux qui escrivent en prose, n'est-ce pas dans ce vray sens qu'Ovide dit de Phœbus parlant à Phaëthon au 2. des Metam.

Qui terque quaterque concutiens Illustre caput.

Et les Orateurs Latins (comme Pline Ep. 139.) lors qu'ils vouloient parler d'une chose la plus relevée qui se pust dire sur quelque sujet que ce fust disoient, *Nihil Illustrius dicere possim.* D'icy je laisse à juger aux principaux Boyars & Conseillers quelle diminution d'honneur il y a pour sa Majesté Czarienne quand j'attribuë *Serenissimus* à mon Maistre & *Illustrissimus* à elle, *quâ nihil dici potest Illustrius.* Mais parce que cecy estoit du temps de la pureté de la langue Latine, où l'on ne se servoit jamais du mot *Serenus* pour le titre d'aucune personne, j'en parleray en toute sincerité : puis que la pureté de ce tres-eloquent langage n'est pas fort bien conuë en cette nation. * Je dis donc qu'en effet, lors qu'on avoit de la peine à trou-

* Et de fait les sciences estant bannies de ce païs ils n'ont pas occasion d'estudier les langues originelles, de là vient qu'il en est si peu qui entendent le Latin qu'il y a de quoy s'estonner quand on trouve un Moscovite qui en a quelque conoissance.

à trouver assez de mots pour suppleer à la moderne ambition des titres. *Serenissimus*, & mesme plusieurs autres mots sont venus en usage pour les petits & pour les grands Princes. De là vient qu'on dit *Serenissima Respublica Veneta*, *Serenitates Electoriæ*, *Serenitates Regiæ*; comme le mot de *Celsitudo* ou d'Altesse s'attribuë à un Duc, à un Prince, à un Roy, à un Empereur, de mesme en est-il d'*Illustris*. Mais quand mesmes le commun usage auroit donné l'avantage à *Serenus* depuis le temps de la plus pure antiquité, si toutefois *Illustris* est ajouté dans le transcendant degré au titre d'Empereur, qui est la plus haute qualité dont un Prince soit capable, cela se fait avecque la mesme valeur. Tellement que d'interpreter *Illustrissimus* dans un sens diminutif, c'est trouver un positif dans un superlatif & chercher des tenebres dans la plus brillante lumiere. Et je souhaiterois que les principaux Boyars & Conseillers, puis qu'il leur a plû de faire mention du titre que l'Empereur a donné à sa Majesté Czarienne m'éclaircissent en cecy, à sçavoir si quelque Empereur a escrit autrefois à cette Cour en haut Alleman, & s'il a donné à sa Majesté Czarienne le titre *Durchleuchtighste*, qui signifie tres-Iullstre, & que l'Empereur (si je

ce. Il est vray que dans la Cour il s'en trouve quelques uns, comme entr'autres ce Golozof dont j'ay fait mention cy-devant qui le parloit assez bien : & c'est de là que Monsieur prit occasion d'escrire quelquefois en Latin.

(si je ne me trompe) s'est reservé pour soy-mesme. Mais, pour couper court, le Roy s'est servy d'*Illustrissimus* en la lettre qu'il a envoyé à sa Majesté Czarienne, non pas pour imiter les autres (quoy qu'en la lettre Hollandoise du seiziéme de Juin 1663. laquelle s'adressoit à la Majesté Czarienne je trouve *Doorluchtighste*, qui veut dire *Illustrissimus*, comme j'ay déja remarqué) mais selon la coûtume de sa Cour, en mettant devant tres-Haut, tres-Puissant, & en ajoûtant apres cela *Grand Seigneur Empereur*, qui est un plus haut titre qu'aucun Prince dans le monde donne à sa Majesté Czarienne, & un aussi haut titre d'honneur qui puisse estre attribué à aucune chose apres la Divinité. Car le Roy mon Maistre, qui possede des Seigneuries aussi considerables & par un droit aussi juste & aussi independant qu'aucun Prince, se contentant neantmoins des titres les plus familiers & se plaisant plustost dans l'essence de la chose, donne librement aux autres Princes les titres qui leur sont appropriés. Mais, comme ses ancêtres ont toûjours donné des titres de reste aux Princes de Moscovie, le Roy mon Maistre en agit de mesme envers sa Majesté Czarienne pour l'amitié qu'il luy porte : de là vient qu'il ajouta le titre de tres-Illustre, & à son exemple je m'en suis aussi servi dans le latin de mon harangue. Mais, pour vous faire voir que je ne m'en suis servy que par distinction, & non pas par quel-

quelque critique d'honneur, vous pourrez trouver dans un passage de la mesme harangue le mot de *Serenitas* là où je parle de sa Majesté Czarienne, & j'aurois employé cent fois *Serenissimus* si j'eusse sceu qu'elle eust mieux aimé ce titre. Et j'ose mesmes vous promettre que le Roy mon Maistre le fera, apres la premiere information qu'il en aura receuë de moy. Cependant je changeray librement le titre dans la harangue, avec cette protestation qu'en me servant d'*Illustrissimus* je n'ay rien retranché de l'honneur qui est deu à sa Majesté Czarienne, mais qu'au contraire je luy en fais autant qu'il m'a esté possible, à l'imitation du Roy mon Maistre. Ainsi Dieu envoye toute sorte de bonheur à sa tres-Haute, tres-Puissante, tres-Illustre, & Serenissime Majesté Czarienne.

Voyla quelle fut sur ce point la réponse de Monsieur l'Ambassadeur, qui jugea aussi à propos (puis qu'ils estoient si scrupuleux en ce qui regarde les titres de leur Prince) de les avertir de son côté reciproquement de se servir desormais du titre de Defenseur de la Foy pour sa Majesté Britannique, ce qu'ils n'avoient pas fait par le passé. Le Roy mon Maistre, dit-il, a un titre essentiel & qu'il prise plus que tous ceux de ses Seigneuries, c'est de Defenseur de la Foy, un titre indubitable & immemorial qu'il a receu de ses Ancêtres, duquel il s'est servy selon sa coûtume dans la derniere lettre qu'il a écrite à sa Ma-

jesté Czarienne. Mais, comme on l'a toûjours negligé dans cette Cour, je requiers qu'à l'avenir on l'employe pour sa Majesté mon Maistre, selon qu'il luy appartient.

Le dix-neuxiéme de Mars Monsieur l'Ambassadeur receut de Pronchissof une réponce à l'escrit precedent, dont les Commissaires se plaignent fort; en premier lieu, que son Excellence y parle indignement des forces de sa Majesté Czarienne; puis apres qu'il méprise ses Postes. Et sur ce sujet ils trouvent cette expression bien dure où il est dit, qu'il semble que plus on est prés de Mosco, moins on en sçait le chemin, & disent franchement que Monsieur l'Ambassadeur ne devoit pas parler de la sorte. En suite ils nient que les Privileges soient le veritable fondement de l'amitié qui est entre les deux Couronnes, & disent que le fondement de cette amitié n'est autre chose qu'un certain panchant à s'aimer que les Princes ont eu de chaque costé. Et de là ils prennent occasion de dire que les Privileges avoient esté enlevés à cause de la rebellion d'Angleterre, & que sa Majesté Czarienne témoigna par diverses lettres la constance de son affection à sa presente Majesté pendant son malheur, & (comme il leur plait de dire) qu'elle la fournit de pain & d'argent. Mais qu'au contraire sa Majesté Royale ne semble point s'interesser dans l'estat où leur Grand Seigneur se trouve estant de toutes parts attaqué par ses ennemis le

Polo-

Polonois & le Tartare de Crim. Qu'elle ne l'assiste point comme son Pere avoit autrefois assisté le Pere de sa Majesté Czarienne contre Uladislaus Roy de Pologne. Ils blâment aussi les marchands Anglois d'avoir refusé en Angleterre aux Ambassadeurs du Czar de luy préter de l'argent pour soutenir la guerre. Toutes ces considerations n'empêchent pas pourtant que le Czar ne s'offre icy par ses principaux Boyars d'accorder les Privileges, mais seulement à dix marchands Anglois dont l'election soit faite par sa Majesté Britannique, qui soient fidelles observateurs de toutes les conditions qui seroient requises d'eux, & qui commenceroient seulement de joüir de leurs Privileges des que la guerre auroit esté finie. Enfin les Commissaires se choquent fort de la derniere partie de la responsе où il est parlé des titres, ils disent qu'elle est toute pleine d'injures, & que son Excellence fait bien voir qu'elle a fort peu de consideration pour eux quand elle dit qu'ils ne sont pas bien fondés ; au lieu qu'estant en conference avec eux ils disent qu'elle les appela puissans, sages, & tres-eminens Boyars. Et à cela ils ajoûtent que celuy qui loüe de bouche & qui diffame à tort par escrit, n'est pas propre pour jetter des fondemens.

Le vingt-deuxiéme de Mars, Monsieur l'Ambassadeur repliqua à tous ces points par escrit dans une autre conference, & pour ce qui est de leur premiere plainte, il leur dit

(comme

(comme il est aisé à voir) qu'on l'avoit mal entendu, & qu'il s'estonnoit fort que ses Commissaires prissent en mauvaise part ce qu'il n'avoit dit qu'à l'honneur de tous ceux qui le meritent. Il leur fait aussi comprendre qu'ils se donnent un peu trop de liberté quand ils disent en termes exprés, qu'il ne devoit pas parler comme il faisoit. Mais que peut-estre pour s'estre voulu hâter de respondre (ce qu'il dit par raillerie, car ils avoient tardé prés de trois semaines) ils avoient oublié, pour moderer l'expression de dire, il nous semble, & que sans doute il eut esté bien mieux de dire, il nous semble que vous ne deviez pas parler, ou que vous pouviez bien vous passer de parler de la sorte, que de le censurer absolument comme ils font. Apres cela Monsieur l'Ambassadeur demande encore la reparation qui luy devoit estre faite. En suite il vient à parler du reproche que ses Commissaires avoient fait de l'assistance que le Czar avoit donnée au Roy, quand ils disent que leur tres-sage Prince luy avoit donné du pain. Et là dessus il leur met devant les yeux ce que dit le plus sage des Princes, jette ton pain sur les eaux & long-temps apres tu le retrouveras : que cela mesmes est arrivé dans cette occasion, mais qu'au reste il n'y a eu que nostre Sauveur qui ait pû multiplier les cinq pains. Que sa Majesté n'oubliera jamais ce bien-fait, qu'il l'a declaré en son nom & qu'il a publié à la face
de

de toute la terre le veritable ressentiment qu'elle en a. Cependant il prend occasion de leur dire que comme on gâte les papiers d'obligations en les maniant trop, de mesme en est-il des obligations elles-mesmes quand on repete trop souvent les faveurs qu'on a faites à d'autres. Touchant le commerce, Monsieur l'Ambassadeur rend graces à sa Majesté Czarienne pour la bonne intention qu'elle venoit de luy declarer ; mais comme il n'avoit ordre que de recouvrer les anciens Privileges tels qu'ils estoient avant qu'ils fussent cassés, il refuse de soûcrire aux conditions qu'on luy avoit proposées. Pour ce qui regarde la plainte des Commissaires touchant le peu d'assistance que sa Majesté donnoit à leur Grand Seigneur dans ces troubles de la guerre où il se voyoit engagé, au lieu que le feu Roy son Pere *Charles I.* avoit beaucoup assisté Michel Phederovitz contre les forces de la Pologne, son Excellence leur dit franchement qu'il semble par leurs expressions qu'ils pesent à la balance les actions genereuses des Princes. Et à ce propos il leur demande s'ils trouveroient honnête qu'il leur dist que le Pere de sa Majesté Royale préta au Pere de sa Majesté Czarienne, outre les forces qu'il luy envoya sous la conduite du Colonel Sanderson, quarante mille ecus qui ont esté payés, comme la mesme somme fut dernierement pretée par sa presente Majesté Czarienne au Roy mon Maistre, & elle a esté

renduë. Que d'ailleurs le Roy son Maistre permit au Chevalier Jean Hebdon de lever dans ses Royaumes pour le service de sa Maj. Czarienne trois mille hommes, partie Cavalerie partie Infanterie, qui auroient pû rendre aussi bon service (si on les avoit employés) que du pain & de l'argent, & si on ne s'en servit pas ce ne fut pas la faute de sa Majesté Royale ; si bien que jusqu'icy les obligations sont égales de chaque costé. Pour ce qui est des injures que les Commissaires ont pretẽdu trouver sur la fin de sa réponse, il dit qu'ils n'ont pas sujet de s'en plaindre, puis qu'ils les reduisent toutes à ce point, qu'ils ne sont pas bien fondés. Que cette expression n'est pas si choquante qu'ils ne s'en puissent librement servir à son égard quand ils en auront le sujet, & qu'alors il ne le prendra point en mauvaise part. Au reste il leur fait comprendre qu'il ne se souvient pas de les avoir appelés (comme ils disent) *Velmoshnei*, c'est à dire puissans Boyars, qu'il avouë bien qu'ils sont en effet prudens & de tres-grande qualité, mais qu'il ne croit pas de les avoir appelés *Velmoshnei*, de peur que cela n'approchast un peu trop du mot *Velmoshneshei*, c'est à dire, tres-puissant, un des propres titres de sa Majesté Czarienne. Neantmoins il leur promet que s'ils ont droit à ce titre, & que la coustume de la Cour l'autorise, il le leur donnera franchement, & qu'il n'épargnera jamais aucun terme de civilité, d'estime &

d'affe-

d'affection pour leur faire voir qu'il ne pretend pas de critiquer sur leur merite, mais qu'il a pour but de contenter leurs desirs à cét esgard. Toutefois il se plaint aussi de son costé qu'ils disent obliquement qu'il les diffame à tort par escrit, & qu'un tel homme n'est pas propre pour jetter des fondemens, & il leur dit qu'ils se donnent en parlant toute la liberté qu'un homme peut se donner quand il est dans sa Patrie. Puis il conclud de cette façon : Plust à Dieu (dit-il) que vous les principaux Boyars & Conseillers fussiez esté si bien disposés que moy à travailler sincerement & avec zele (comme je l'ay déja fait de mon costé) au bien commun des deux Princes. Car au lieu d'avoir perdu nostre temps en de frivoles repliques de part & d'autre, nous aurions pû l'employer aisément à l'avantage des affaires de sa Majesté Czarienne.

Outre cette Replique Monsieur l'Ambassadeur donna aussi par escrit dans un papier à part quelques demandes en faveur des Anglois qui estoient dans les Terres du Czar : à savoir, qu'on rendist conte aux Marchands Anglois de leurs maisons & des obligations ou cedules qu'ils avoient contre plusieurs Moscovites pendant les troubles de la Rebellion d'Angleterre (& dont on s'estoit saisi par ordre du Czar comme il a esté dit cy-devant) que tous les Marchands Anglois pussent en tout temps se retirer librement dans

leur Patrie avec leurs familes, qu'on leur fist justice en tout ce qui leur estoit legitimement deu, que tous les sujets du Roy en general eussent la liberté de se retirer ailleurs quand bon leur sembleroit ; & là dessus il donna un rolle de ceux qui demandoient alors justice ou quelque faveur.

Cependant Monsieur l'Ambassadeur voyant que ses Commissaires s'opposoient tout à fait à l'octroy des Privileges, demanda qu'il pust avoir audience en particulier de sa Majesté Czarienne. Car il crut de pouvoir mieux reüssir dans cette affaire, en cas qu'il pust representer au Czar en personne la force de ses argumens & la foiblesse des raisons de ses Commissaires. Mais à voir la difficulté qu'ils témoignerent encore dans cette occasion, l'on eust dit qu'ils avoient fait dessein de n'accorder quoy que ce fust à Monsieur l'Ambassadeur. Enfin pourtant ils luy assignerent un jour pour cette audience de la part de sa Majesté Czarienne, mais ce fut à condition qu'il ne parlast point d'affaires. Cette reponse surprit fort son Excellence qui la trouva bien ridicule, neantmoins elle leur fit entendre que les Princes se sont presque toûjours servis de cette maxime, de donner des audiences privées, afin de pouvoir s'informer plus particulierement de tout ce qui se passoit, & d'y mettre ordre eux mesmes. Sur cette reflexion Monsieur l'Ambassadeur eut la liberté de parler de ses affaires ; ce qu'il fit le

le 22. d'Avril, depuis dix heures de nuit jusqu'à une heure du matin. Alors il refuta amplement avec beoucoup de force & d'éloquence les objections que les Commissaires avoient allegueés pour justifier leur refus des Privileges : il fit voir au Czar qu'il n'y avoit rien de solide, que c'estoit des echapatoires, & que le Roy ne pourra qu'estre fort surpris d'un procedé si estrange. Mais, pour donner plus de poids & de force à son discours, il fait une Prosopopée, & s'introduit parlant en la personne mesmes de Majesté Britannique, apres un preambule qu'il fait en sa propre personne. On donna aux Commissaires deux copies de cette harangue, l'une en Anglois & l'autre en Latin, dont voicy les propres termes.

Serenissima atque Potentissima Czarea Majestas.

QUum decem Septimanæ effluxerint ex quo Czarea vestra Majestas negotiorum meorum curam proximis suis Magnatibus & Consiliariis delegavit, & tamen indies ab optato Legationis nostræ successu me longiùs abesse comperiam; coactus sum, quod solent Viatores qui Fluminis rapiditatem aut fluxum superare nequeunt, ad ipsum fontem contendere. Quicquid per tam ampla Imperii Vestri spatia, sive potestatis sive rationis, reperitur à Czarea vestra Majestate tanquam unico fonte atque ori-

gine manat & derivatur. Et uni omnium subditorum vestrorum est seipsos suasque sententias Summæ vestræ Potestati subjicere, ità neque ego rectissimæ vestræ Rationi meipsum & totius negotii nostri judicium permittere recusem. Mihi enim videtur Deum Optimum Maximum uti olim Salomoni, *ità Czareæ vestræ Majestati non solùm divitias atque honores, sed sapientiam quoque & prudentiam largitum, ut neque ex Augustissimis vestris Majoribus ullus cum Czarea vestra Majestate possit comparari, neque vestri similis in posterum aliquando possit exoriri. Hinc est quod à Czarea vestra Majestate secretò hodie audiri petierim, & impetraverim. Ità etiam magnus ille* Johannes Basilii, *qui primus fundamenta jecit amicitiæ inter* Angliæ *&* Russiæ *Coronas, (+) Privilegia illa mercatoribus* Anglis *concessit, ità ille remotis arbitris cum Legatis Regum & Reginarum* Angliæ *agere, & familiarius colloqui solebat, adeoque Consiliariis quibusdam suis & Domino Cancellario frustrà renitentibus tam certas rerum suarum mensuras iniit, ut ab illo tempore usque ad Czareæ vestræ Majestatis regni initia, aut ad hunc diem, nemo mutuam illam amicitiam inter utrasque Coronas & nationes convellere aut labefactare potuerit. Et ego, qui eandem materiam (+) animo non minùs sincero inter Principes majorem etiam affectum mutuò profitentes pertracto, non dubito, quin & ipse bono cum Deo à clarissimis Czareæ vestræ Majestatis oculis*

cum

cum eodem optato Legationis nostræ fructu sim dimittendus.

Quum enim cæteri omnes potentissimi Europæ *Principes nullo nuncio à Cerenissima sua Majestate accepto curaverint, ut Legationibus* Extraordinariis *gratulabundi Regiam suam Majestatem in Regna sua redeuntem certatim prosequerentur : Regia sua Majestas pro singulari sua benevolentia, atque erga Czaream vestram Majestatem affectu, ad Czaream vestram Majestatem solam ex omnibus Principibus Christianis prior literas dedit* 10mo. *Maii Anno* 1661. *ante Legatorum vestrorum adventum ; Quibus Czaream vestram Majestatem de lætissimo suo reditu certiorem fecit, & simul de Czarea vestra in rebus suis adversis fraterna benevolentia gratias egit. Iisdem etiam literis significavit se* Johanni Hebdon *Equiti aurato, tametsi nullas ad Regiam suam Majestatem à Czarea vestra Majestate literas, quas vocant Credentiales, pertulisset ; ea tamen fiducia quam etiam ie eodem* Hebdeno *Czaream vestram Majestatem reponere credebat indulsisse ei petenti, ut tria millia equitum & peditum sub Ducibus probatæ fidei & virtutis pro Czarea vestra Majestate in regnis suis conscriberet. Illud insuper addidit se Czareæ vestræ Majestatis inimicis Regiorum suorum Ministrorum interventu significaturum quàm gratum sibi foret, ut honesta & firma pace cum Czarea vestra Majestate deciderent. Quòd si eorum pertinacia & culpa minus suc-*

 cederet,

cederet, se effecturum ut & illis & toti terrarum orbi innotesceret, quantopere Czareæ vestræ Majestati cupiat, & rationes vestras singulari cura amplectatur. Quin & magnanimitatem Czareæ vestræ Majestatis prædicat, qua mercatoribus Anglis *utpotè qui nuperæ rebellionis contagione afflati viderentur, præsidium suum negavit, & simul rogat ut quoniam omnes subditi sui jam postliminio in fidem suam Regiam redierunt, Czareæ quoque Majestati placeret Mercatorum Privilegia in integrum restituere, & voluntatem vestram ea in re declarare. Quod simul ac Czarea vestra Majestas declaraverit, Regiam suam Majestatem Legatum suum missurum qui Czareæ vestræ Majestatis humanitatem & benevolentiam Regio suo sensu celebraret, & omnimoda mutui affectus officia cum Czarea vestra Majestate reciprocaret. His acceptis Czarea vestra Majestas per literas respondit* 28. Julii *Anno* 1661. *Czareæ vestræ Majestati in votis & animo esse eandem amicitiam cum Regia sua Majestate colere quæ inter Patres vestros beatæ memoriæ coaluerat, & quod ad illa attineret de quibus Regia sua Majestas se Legatum missurum confirmaverat Czaream vestram Majestatem paratam iri, quantum in se aut quantum possibile esset de iis Regiæ suæ Majestati assentiri. Et post hæc Czarea vestra Majestas alteris literis* 31 Julii *Anno* 1662. *per Legatos vestros Extraordinarios declaravit Czaream vestram Majestatem animadverso florentissimo ditionum sua-*

suarum statu, & sincerissimo illo amore, amicitia, & frequenti communicatione, quæ inter augustissimos utriusque Principis Patres inviolata permanserunt, & summa felicitate & tranquillitate quæ ab illa origine in utriusque ditiones redundarunt, vehementissimè & ex animo cupere non solum ejusdem affectus continuationem, sed etiam propiorem, intimiorem, & firmiorem, charissimum, & benedictum fraternum amorem, amicitiam, & frequentem communicationem cum Regia sua Majestate, charissimo suo Fratre & amantissimo, supra quod antea fuerit, cum summâ promptitudine & animi alacritate ad obsecundandum omni occasione Regiæ suæ Majestatis charissimi vestri Fratris votis, quantum Czarea vestra Majestas maximè potuerit. His luculentissimis & certissimis ex Czareæ vestræ Majestatis parte testimoniis freta Regia sua Majestas me ad Czaream vestram Majestatem legavit, & quod ex Regiæ suæ Majestatis parte & suo mandato coram & toto mundo audiente Czareæ vestræ Majestati de pari & mutuo Regiæ suæ Majestatis erga Czaream vestram Majestatem affectu exposui procuidubio in memoriâ Czareæ vestræ Majestatis penitus insedit. Czarea vestra Majestas statim delegavit, qui mecum agerent, viros summâ nobilitate & maximo rerum usu atque experientiâ pollentes; pro quo beneficio gratias quas possum maximas Czareæ Vestræ Majestati persolvo, & utinam non minores persolvere possim de eorum omnium affectu

erga amicitiam inter duas Coronas & celeritate in negotiis nostris tractandis à Czareâ vestrâ Majestate eorum curæ commissis. Sed illi quum primo Colloquio ex Regiæ suæ Majestatis præscripto Privilegiorum restitutionem primò proposuerim, significando simul post eorum concessionem me alia insuper in mandatis habere pro summo Regiæ suæ Majestatis affectu Czareæ vestræ Majestati retribuenda, responsum mihi reddiderunt tam ab omni spe nostrâ abhorrens & alienum, ut neque si Cælum ipsum corruisset, uti fenestræ Cubiculi ad ejus recitationem bis ingenti cum fragore sunt devolutæ, magis prodigiosum & inexpectatum mihi accidere potuisset. Idem erat acsi omnem Privilegiorum spem præcidissent. Primò quidem nuperam in Angliâ *rebellionem causantur. Posteà affirmant Regiam suam Majestatem beatæ memoriæ per* Lucam *quendam* Nightingale *petiisse ut Privilegia illa rescinderentur. Tum varias mercatorum* Anglorum *fraudes prætexunt. Deinde supplices literas Publicanorum & Mercatorum totius* Russiæ. *Et Mercatores* Anglos *emortuos affirmant. Tandem secundo scripto Czareæ vestræ Majestatis bella cum* Tartaro Crimæo *&* Polono *objiciunt. Regiam suam Majestatem pecunias ad Majestatis Vestræ bella Czareæ vestræ Majestati suppeditare noluisse. Mercatores itidem* Russicæ *in* Angliâ *Societatis idem Czareæ vestræ Majestatis Legatis Extraordinariis denegasse.*

negasse. Et alia quædam argumenta ad numerum faciendum astruunt, quorum vel unum si priùs contra Privilegia omnimodo statutum est sufficere potuisset; sed ne quidem omnia unam satis honestam & justam causam componere possint, si modò tam acri & profundo quale est Czareæ vestræ Majestatis judicio perpendantur. Quum igitur hoc modo proximi Czareæ vestræ Majestatis Magnates & Consiliarii omnem Privilegiorum spem præsecarent, & instarent solummodo ut alia Regiæ suæ Majestatis mandata secum communicare pergerem; Ego verò, si quid illi in Czareæ vestræ Majestatis rem proponendum haberent quandoquidem hoc illis præcipuè incumbebat, commodum responsum pollicerer, & de hoc solo mihi satisfieri rogarem, num si quæ ego alia in mandatis haberem digna quæ Privilegiis permutari possent viderentur ipsi potestatem ea concedendi haberent, illi nullo modo aut potuerunt aut voluerunt hâc in re mihi satisfacere. Ad Czaream vestram Majestatem provoco, quum ego plenissimas autoritatis literas (quod per se sufficit) à Regiâ suâ Majestate Czareæ vestræ Majestati obtulerim, & aliâ etiam autoritate à Regiâ suâ Majestate sub magno Sigillo Angliæ, *ad Privilegia recuperanda essem munitus, utrum meum esset Regiæ & Fraternæ benevolentiæ arcana illis committere, qui vel nullam omnino vel tantummodo denegandi potestatem non itidem assenciendi & transigendi vim haberent. Quocirca quum negotium nostrum huc*

redierit, & hujusmodi responsa à proximis Czareæ vestræ Majestatis Magnatibus & Consiliariis acceperim, adeoque è nostris manibus totius rei disceptatio ad Regiam suam Majestatem & Czaream vestram Majestatem brevi sit devolvenda, liceat in quantum Serenissimum Regem & Dominum meum in hoc munere repræsento, etiam Regia sua verba hac occasione referre & imitari, tanquam coram congredi & inenarrabiles vestras Majestates in clarissimis alterutrius oculis splendidissimis illis veræ amicitiæ speculis simul contemplari vobis daretur. Quantum ego quidem tenuiori nostro judicio profundissimos Regiæ suæ Majestatis sensus capere & conjectura essequi valeo, sic omnino esset dicturus.

Si novum aliquid à Czarea vestra Majestate Fratre nostro amantissimo petiissem, aut ad quod Czarea vestra Majestas se priùs non obstrinxisset, minori cum animi ægritudine tam longam deliberationem vestram tolerare & forsitan libenter tulisse potuissem. Privilegia autem illa ultra centum annos steterunt, & duratione suâ supremæ rationis, quâ primùm constituta fuerunt, soliditatem approbarunt; & raro quidem antiquæ amicitiæ & consiliorum fundamenta sine periculo & discrimine succutere aut movere successit. Et quod ad Czareæ vestræ Majestatis obligationem attinet (ut omittam Czareæ vestræ Majestatis sub ipsa regiminis sui initia Anno 1645. per Archangeli *Præfectum ad mercatores* Anglos, *declarationem*

Cza-

Czaream vestram Majestatem omnia sua Privilegia illis confirmare, quæ Czareus suus beatæ memoriæ Parens illis indulsisset, & non minori clementiâ illos amplexuram quam sub augustissimo vestro Patre aut omnibus majoribus vestris experti fuerant) nonne Czarea vestra Majestas me redintegrationem Privilegiorum petente primis suis literis respondit Czareæ vestræ Majestati in votis & animo esse eandem amicitiam cum Regiâ nostrâ Majestate colere, quæ inter Patres nostros beatæ memoriæ coaluerat, & quod ad illa attineret, de quibus Regia nostra Majestas se legatum missurum confirmaverat, Czaream vestram Majestatem paratam iri quantum in se aut quantum possibile esset de iis Regiæ nostræ Majestati assentiri? Et nonne Czareæ vestræ Majestatis Legati Extraordinarii, quum de privilegiorum restitutione ipse illos interrogassem in eâ erant sententiâ, & ità nobis dixerunt Czaream vestram Majestatem proculdubio solenni & honorificâ Legatione à Regiâ nostrâ Majestate ad Czaream vestram Majestatem missâ nostrâ causâ mercatoribus nostris ea præstituram? Nonne etiam Czarea vestra Majestas per illos Legatos alteris literis à Secretiori vestro Cubiculo Czareâ vestrâ manu munitis bracteata illa aureæ mentis oracula depinxit, quæ ego statim vestri solius calami & sensus esse posse intellexi, quæque ideo tanquam adamantinâ cuspide cordi nostro insculpta reservo, & Legato nostro Extraordinario mandavi, ut illa uti nostræ erga

Czaream Vestram Majestatem menti maximè consona & conformia totidem verbis Czareæ Vestræ Majestati rependeret & numeraret, Czaream vestram Majestatem anomadverso florentissimo Ditionum suarum statu, &c. * *Eadem amicitia eosdem tractatus proculdubio easdem utilitates includit, adeoque Czareæ vestræ Majestatis fides prioribus illis verbis ad Privilegiorum restitutionem devincitur, nisi (quoniam illo postea limite Czarea Majestas vestra voluntatem suam circumscribit) impossibile sit. Impossibile autem esse non potest quum Czarea vestra Majestas tantum possit polleatque & omnimodâ potestate excellat, ideoque meritissimo Autocratoris titulo insigniatur. Si quantum possibile vel quantum in Czareâ vestrâ Majestate est negationem significet, interpretationem istorum verborum in posterum didicero. Et quoad illa in secundis vestris literis 31. Julii Anno 1661: Quomodo ad propiorem & firmiorem amicitiam pergere possumus nisi ad priorem firmitatem & propinquitatem priùs deveniamus? Si quis tamen erga nostram mutuam amicitiam malè affectus diverticulum aliquod ex modo vestro loquendi invenire posset, per quod Czaream vestram Majestatem salvo promisso se recipere & subterfugere posse videatur; At pace*

* Sic ut suprà hîc quoque Literæ repetitæ fuerunt, quippe vim magnam ad convincendum habentes: quod inter cætera constat ex perpetuo Magnatum qui cum Legato agebant hâc in porte silentio.

pace vestrâ dixerim, Frater amantissime, hujusmodi argutiæ utiles forsan & necessariæ, fuerint inter Principes confines, cum quibus aperta semper bella aut pacem incertam geritis: Sed Regiæ nostræ & Czareæ vestræ Majestati utpote centum annorum amicis, & ab omni suspicionis causâ alienissimis minùs honestum & decorum esset istiusmodi scobes, ut ità dicam, in animabus nostris defodere, & per verborum reticula nosmetipsos percolare. Neque illud mirum aut ab amicitiâ nostrâ absonum videatur, quòd ejus vigorem & quasi fatum in privilegiorum conservatione collocaverim; ideoque Legato nostro Extraordinario mandaverim, ut ante ulteriora benevolentiæ & fraterni erga Czaream vestram Majestatem amoris indicia eorum petitione vestram amicitiam prius experiatur, tametsi forsitan ad Mercatores illa potiùs pertinere videantur. Ità enim ab ipso principio privilegia illa sponte concedebantur, neque gratum mihi (sicuti Deo gratias,) neque opus est me Majoribus nostris augustissimis minorem gerere. Quin etiam ea Privilegia nihil aliud sunt, nisi constans præmium perpetui fructûs & utilitatis quam Czareæ Majestates & suæ Ditiones semper perceperunt, & percipere possint, ab Archangeli portu aperto & commercio invecto per Mercatores Anglos, multorum hominum navium & facultatum suarum jacturâ. Quamvis magni Principes etiam beneficium semel acceptum, & cujus fructus omnis cum ipso illo homine & tempore pereat, in per-

petuum

petuum remunerari soleant. Quod autem præcipuè me in hoc instituto nostro confirmavit, erat honoris & existimationis vestræ (quam ego semper sanctissimam habebo) cura & reverentia, ut sicuti heroïca quadam magnanimitate Privilegia illa propter subditorum nostrorum rebellionem revocastis, ità etiam ea nostro rogatu & rediviva illorum obedientia, renovando toti terrarum orbi constare posset, quàm justa proportione actiones vestras regeretis, & quanta cum gratia uti magnum Principem decet collocare apud me beneficium noveritis. Istud enim ego pro beneficio habeo, quod in subditorum meorum emolumentum redundat, & si in ipso exilio nostro quid illis boni accidisset me etiam aliqua gaudii parte tangere & afficere videbatur, fieri non potest quin post fælicem meum reditum maximopere commoda sua procurem atque promoveam. Quorsum tot tractatus inter Principes quotidie nisi in subditorum securitatem & commoda contrahuntur? Tractatus pacis, commercii, auxiliorum, imo nuptiarum inter Principes anne idcirco fiunt, quoniam Principes illi tanquam amore capti mutuò se depereunt? an verò ad Regnorum Suorum utilitatem omnes dirigunt? Ne tamen uti ego ea pro populi nostri bono peto ità Czarea vestra Majestas pro ditionum suarum bono abnegaret; experiamur si placet argumentorum aciem eo ordine quo temere occurrunt.

Subditi mei rebellarunt, *At nimiæ curæ & diligentiæ esset, & Czarea vestra Majestas negotiorum*

gotiorum nostrorum sensum nimis extenderet, si quos ego subditos nostros in fidem accepi, in illos Czarea vestra Majestas pergat animadvertere; Et quum ipse Capitis loco unum deinceps cum Regnis meis corpus componam, anne quæ subditi mei peccarunt meipsum luere vultis? Sed Anglum quendam Nightingale literas à Patre nostro beatæ memoriæ attulisse memorant, & ejus nomine cum proximis Vestris Magnatibus de abrogandis Privilegiis egisse, *Iste* Nightingale *Proditor & Perduellis & falsarius illa in re erat, & novi Czaream vestram Majestatem pro jure Gentium, & uti omnes Principes suæ existimationis causa in ejusmodi imposturis mutuò solent & debent; quoniam ipse morte pœnas evasit falsas illas, resignatas, erasas, interpolatas literas mihi traditurum. Si verò Pater meus beatæ memoriæ tunc temporis arcana ratione Privilegiorum abrogationem postulasset (quum è contrario optimus illi Princeps ad extremum usque spiritum pro Populo suo Deum rogaverit & ejus bono inter ultimas curas adlaboraverit, adeoque etiam literas ad Czaream vestram Majestatem, quas inter alias suas reliquias religiosè conservo, de hac re exaraverit quibus Privilegiorum instaurationem petit, & illum* Nightingale *uti impudentissimum falsarium detestatur) Si inquam Pater meus abrogationem, ego verò jam instaurationem Privilegiorum efflagito.* Postea de Mercatoribus *Anglis* contra conditiones Privilegiorum agentibus multa

multa conqueruntur. *Sed nihil probant; Legato nostro mandavi, ut contra hujusmodi facinora provideret, quorum & ipse severus vindex fuissem, utpote quæ ad existimationem nostram pertinerent.* Publicani & totius *Russiæ* mercatores supplices literas obtulisse dicuntur, quibus exponunt *Anglos* per hæc Privilegia locupletatos, se verò exhauriri & depauperari: *Quum tamen Czarea vestra Majestas suis literis suprà memoratis multam felicitatem, pacem, & tranquillitatem in utriusque Imperia redundasse affirmet eo tempore quo* Angli *Privilegiis gaudebant. Cur non etiam contra* Belgas *&* Cupshinos Persas *supplices literas scribunt? Horum enim nonnulli gaudent Privilegiis, dum* Angli *omnes illis excluduntur. Procul absit ut ea petam cum Imperii vestri calamitate. Gratum mihi esset intelligere post Privilegia Anno* 1649. *adempta (satis prolixo ad experimentum spatio) populum vestrum divitiis magis abundare. Ex subditis autem nostris (qui potius laudandi sint si honestâ industriâ ditescere potuissent) ad triginta plus minus è Societate* Russicâ *intra triginta annos hoc commercium sectando ad incitas redacti sunt, qui tamen magnas fortunas in ditiones vestras attulerint.* Mercatores quoque omnes, quorum nomina Privilegiis inserta, mortuos ajunt; *At unus eorum adhuc in vivis est, quod satis est, si illud argumentum valeret ad ea conservanda. Ego verò intellexi privilegia ad successores etiam extendi, & Legatum*

jussi

jussi recentia nomina Czareæ Vestræ Majestati exhibere. Sed in aliis Regionibus ubique exteri duplex pendunt Portorium. *Unde ergo fit quòd in* Hollandiâ *Societas* Anglorum *Adventuraria nullum pendent, domum publicam habeant, & omnibus aliis vectigalibus quæ incolæ ipsi persolvunt, illi sint immunes? Unde fit quod* Hamburgi *etiam eisdem Privilegiis utantur, in quibus locis* Angli *multò majorem mercaturam quàm in hoc Imperio faciunt? Unde quod Mercatores* Angli *non solùm ipsi Portorio vacent apud* Ormusii *Portum, sed etiam cum ipso* Shagh Persiæ *aliarum ibi Nationum vectigalia dividant & ex æquo partiantur? Num* Angli *etiam mercatores has omnes Regiones depauperant?* Bellum cum Polono & Tartaro. *Ne miretur Czarea vestra Majestas si ad hoc argumentum, post alia illa pene ad verbum ex responso ad Tyranni illius* Cromwel *veredarium descripta, nonnihil commoveor. Nullane ergo bella fuerunt, quum illa Privilegia primò concederentur sub Czareâ Majestate* Johannis Basilii? *Nulla sub cæteris Principibus? Si hostes illi non contemnendi Czareæ vestræ Majestati videantur, adeone inconsultum esset meam amicitiam retinere. Et anne sex millia Rublarum annua (neque enim* Anglica *vectigalia post Privilegia abrogata majorem summam conficiunt) tanto Principi ad bellicos sumptus tolerandos sunt tam necessaria, ut Nostrâ amicitiâ & subditorum Nostrorum commercio compensari nequeat?* Ego verò Czareæ

reæ Vestræ Majestati pecuniam non commodavi. *Spero quidem tantam argenti vim cuicunque vel maximo Principi difficillimam (liceat Czareæ Vestræ Majestati secretò illam recensere) decies mille Podas, hoc est, ultra trigesies centena millia Rublarum non ideo petitam, ut Privilegia honestâ aliquâ specie possint recusari, & impossibile quæsitum, ut facillima negarentur. Quò minus est quod postulatur eo gravior est repulsa; (+) Posteritas, ad cujus tribunal maximorum Principum memoria citatur, non tam me accusabit, qui tantum excusaverim, quàm Czaream Vestram Majestatem, quæ tantillum negaverit. Czarea Vestra Majestas responsum hac de re nostrum à Legatis suis proculdubio accepit.* Mercatores quoque Russicæ Societatis Legatis Vestris petentibus multò minorem summam ad Bellorum impensas repræsentare noluerunt. *Omnes in Privilegiis, uno excepto, mortui sunt: qui vivunt Privilegiis tam diu suspensis attenuati & inopes; & Legatus Vester* Evan Zelobushkee *malo ab persuadendum colore usus est, quum se obligaverit nunquam futurum, ut in* Russiâ Angli *à vectigalibus essent immunes. Hæc sunt illa ut videtur argumenta, quibus (ut Czareæ vestræ Majestatis verbis utar) murum illum ahenenm quassare aggrediuntur, qui tot annos stetit majorum nostrorum prudentiâ extructus, & nunc Czarei vestri promissi constantiæ innititur. Et anne hujusmodi globulis illud centum annorum opus diruetur?*

tur ? Hoc ergo erat quod Czareæ vestræ Majestatis Legatos extra maria nostra à freto Ore-sundico navi nostrâ transmitti curaverim, quod in palatio nobilissimi cujusdam è nostris Magnatibus locum illis præbuerim, quod nostris aulæis, nostris lectis discubuerint, & ex Regis auri & argenti vasis quotidie comederint ? Quod honore hactenus inaudito intra Aulæ nostræ portam Regio curru invehi permiserim. Quod ipse quoties rogarent privatò illos audierim, & quoties volebant Consiliariorum Nostrorum copiam illis fecerim ? Non pænitet, non exprobro, Parva sunt illa præ honore quo Czaream vestram Majestatem Fratrem meum amantissimum prosequor, sed suspicor aliquem ex illis multò majora reticuisse, & de tot honoris indiciis Czaream vestram Majestatem plura celasse. Nonne super hæc ad Czaream vestram Majestatem legavi Consanguineum Nostrum & (quicquid alii dixerint) à Sanctioribus nostris Consiliis, & hoc ab ipso reditu nostro, Carolum Comitem Carleolensem, Vice-comitem Howard de Morpeth, Baronem Dacre de Gillesland, Statæ militiæ Præfectum, & Locum tenentem Regium in Provinciis nostris Cumberlandiæ & Westmorlandiæ, qui etiam se Monitore egerem Memoriæ nostræ perpetuò subjiceret quicquid in rem vestram esse videretur ? Nonne arcana pectoris mei illi commisi in omnibus quibus Czareæ vestræ Majestati potero commodare ? Et unum Czarea vestra Majestas per illum mihi exiguam & fortassis unicam

unicam rem negabit, quam à Czareâ Vestrâ Majestate unquam petere possim, Privilegia? Hoc quidem me pœniteret, ut pote magis notum & pervulgatum quàm aut cum nostra aut vestra existimatione possit consistere; Et totus terrarum orbis multa cum admiratione ejusmodi frustrationem intuebitur, quum præsertim reputaverint quot & quanta emolumenta ab augustissimis nostris Majoribus, & sub suis auspiciis ad Czaream Vestram Coronam redierint. Illi portum vestrum investigari fecerunt, & totiùs Europæ *mercaturam ad Archangeli fanum deduxerunt. Illi in Orientali mari, quum Principes adjacentes fædere inter se facto de obstruenda* Narva *convenissent, Classem hostilem delerunt, & captivos Præfectis vestris tradidère. Illi pecunias ad bella vestra mutuò dederunt & milites & Duces vobis suppeditarunt. Illi pacem inter vos & Principes vicinos conciliarunt. Illi in summa annonæ caritate fruges huc transportari sinebant (quas* Angli *mercatores sine ullo compendio aut lucro incolis vestris vendiderunt) & multa alia tam pace quàm bello necessaria & omnibus aliis prohibita. Possem etiam majus adhuc hisce omnibus beneficium commemorare uni è Czareis Vestris Majoribus delatum, si adeò dictu tempestivum videretur. Et ego qui Legato nostro mandavi, ut vobis declararet propositum mihi esse omnes Majores nostros studio erga Czaream vestram Majestatem excedere Privilegiis prohibeor, subditorum nostrorum industria redem-*

ptis,

ptis, cum maximis suis impensis, jacturis maximis, in indagando instruendo & hactenus continuando hoc commercium. Ego ipse à reditu meo Dno. Johanni Hebdon sine ullis Czareæ autoritatis literis in rem vestram tria millia equitum peditumque concessi è flore militiæ Anglicanæ, quæ qualis sit alii melius dixerint. Et si Legati Vestri Extraordinarii quicquam præter intempestivam illam & impossibilem pecuniæ molem petiissent, aut rerum Vestrarum conditionem melius exposuissent, Ego nullo modo Czareæ Vestræ Majestati defuissem. Tamen antequam Legatum meum mitterem quam potui rerum Vestrarum notitiam aliunde comparavi. Comperi Polonum adhuc vos infestare, Inter Czaream vestram Majestatem & Suecum pace facta quædam tamen discordiæ semina adhuc pullulare. Alia quædam didici de quibus mecum meditando credidi (propter causas Majestati Vestræ non ignotas,) nostram inter Czaream Vestram Majestatem & Poloniæ Regem minus gratam interpositionem ei futuram. Et cùm ille solus nullam ad me de lætissimo reditu gratulatoriam Legationem adornaverit, vix me deceret illum cum dignitate nostra ultro compellare. Inter Czaream Vestram Majestatem & Regem Sueciæ interventum nostrum magis opportunum esse posse & utrobique acceptum speravi, si operæ pretium videretur latentes contentionum scintillas antequam flammam darent comprimere & restinguere. Consideravi præterea quanta nobis copia esset & semper sit futura

Ducum

Ducum & militum, navium armatarum, apparatus & instrumenti bellici, quantam semper autoritatem & influxum habiturus essem in plerosque Europæ *aut etiam extra* Europam *Principes qui Czareæ Vestræ Majestati nocere aut incommodare possent, &* de *hisce omnibus mandata necessaria dedi* Legato *nostro Extraordinario. Et proculdubio quum ipse à Czareâ Vestrâ Majestate beneficio affectus fuerim, quum talia in literis nostris promiserim (quibus Ego sanè me obligari sentiebam) quum talem Virum ad Czaream Vestram Majestatem legaverim, Czarea Vestra Majestas neque in rebus hujusce nec alius naturæ quæ mihi non potuerunt succurrere me ingratum aut immemorem invenisset.*

Quum hæc tanquam ex ipso Regiæ Suæ Majestatis ore pro nostra tenuitate Czareæ Vestræ Majestati repræsentaverim haud deceat ex nostro aliquid addere aut subnectere, sed Czaream Vestram Majestatem solummodo rogare, ut de hisce seriò & maturatè pro Summa illa Prudentia qua Deus *Czaream Vestram Majestatem impertivit, Ipse deliberare &* decernere *velit, & brevem* expeditionem *mihi indulgere, ut prima cum anni tempestate, quod Regia sua Majestas mihi injunxit, iter incipere possim.*

Actum *Moscuæ*, 22. *Aprilis* Anno *D*ni. 1664.

CARLISLE.

Sere-

Serenissime & tres-Puissant CZAR,

DIx semaines s'estant ecoulées depuis que Vostre Majesté a commis le soin de mes affaires aux plus eminens de son Empire qui ont part à ses Conseils, & me trouvant de jour en jour plus eloigné de la fin où tendoit mon Ambassade, je suis contraint de monter à la source, à l'imitation des voyageurs qui ne peuvent pas fendre le vagues d'une riviere & en surmonter la rapidité. Tout le pouvoir & toute la raison qui se rencontrent dans la vaste estenduë de vostre Empire ne sont que les ruisseaux dont vostre Majesté Czarienne est l'unique & la feconde source. Tous vos sujets sont obligés de reconnoistre vostre puissance & de soûmettre leurs sentimens à vos volontés, & pour moy qui ne reconnois icy que l'Empire de la raison, je ne refuseray point d'abandoner le jugement de toute ma negociation à vostre raison éclairée. Car il me semble que la bonté divine vous faisant l'objet de ses singulieres & diverses faveurs de mesme qu'autrefois le Roy Salomon, outre les richesses dont elle vous a comblé & la gloire dont elle vous a couvert, vous a aussi donné la sagesse en partage; mais en un si haut degré que celle de vos augustes Predecesseurs estoit beaucoup au dessous, & qu'il y a lieu de croire qu'aucun de vos descendans n'y pourra jamais atteindre. C'est pourquoy j'ay recherché & j'ay obtenu

aujourd'huy cette audience de vostre Majesté Czarienne, & ma façon d'agir n'est pas si extraordinaire qu'elle ne puisse estre autorisée par un exemple. Car c'estoit ainsi que le Czar Jean Basilovitz, le premier qui lia d'amitié les Couronnes d'Angleterre & de Moscovie, & qui accorda des Privileges aux Marchands Anglois, avoit de coûtume de parler familierement & d'agir luy seul avec les Ambassadeurs d'Angleterre, & malgré la resistance de quelques-uns de son Conseil, & mesme de son Chancelier, il prit si bien ses mesures, menagea si adroitement son dessein, & l'establit si judicieusement, que depuis ce temps-là jusques à celuy auquel vostre Majesté Czarienne a esté ornée du sceptre, ou mesme jusqu'au temps present, personne n'a pû détruire ou offenser les fondemens de l'amitié qui unit vos deux Couronnes. Et je n'ay point de peine à me persuader que je verray mon Ambassade couronnée d'un heureux succez avant que je m'eloigne des yeux de vôtre Majesté Czarienne, puis que je n'apporte pas moins de sincerité, de zele & de circonspection à manier la mesme matiere entre des Princes qui se témoignẽt tant de bien veillãce.

Car quoy que les plus puissans Princes de l'Europe eussent prevenu sa Majesté Royale par des Ambassades Extraordinaires qui luy decouvroiẽt les feux de joye que son miraculeux rétablissement dans ses Royaumes avoit allumés dans leurs Cœurs, neantmoins pous-

sée

ſée par les mouvemens de la particuliere affection qu'elle vous porte, elle vous choiſit entre tous les Princes Chreſtiens, & vous envoya la premiere une lettre dattée du 10. de May 1661. Là elle vous informoit de ſon ſurprenant retour dans ſes Eſtats, & vous rendoit graces de l'affection que vous luy aviez témoignée dans ſon adverſité. Elle portoit auſſi qu'encore que voſtre Majeſté Czarienne n'euſt point envoyé de lettres de creance à ſa Majeſté pour autoriſer la demande de Monſieur le Chevalier Hebdon, toutefois la confiance qu'elle avoit en ce Chevalier & qu'elle croyoit que vous aviez pareillement, l'avoit obligée de luy accorder la permiſſion de lever dans ſes Royaumes pour voſtre ſervice trois mille hommes partie Cavalerie partie Infanterie ſous des Chefs qui euſſent donné des preuves de leur fidelité & de leur valeur. Sa Majeſté Royale ajoutoit en ſuite qu'elle feroit ſavoir à vos ennemis, par le moyen de ſes Miniſtres, la ſatisfaction qu'elle recevroit s'ils eſtabliſſoient une honneſte & ferme paix avec voſtre Majeſté Czarienne, & que ſi leur opiniâtreté s'oppoſoit au ſuccez de cette entrepriſe elle leur montreroit & à tout l'univers la part qu'elle prenoit à tout ce qui vous touche, & le zele qu'elle apportoit à ſoutenir vos intereſts. Dans cette lettre enfin elle celebroit voſtre generoſité d'avoir refusé voſtre protection aux Marchands Anglois qui ſembloient eſtre complices de la derniere rebel-
 lion.

lion, vous prioit en mesme temps de les remettre dans leurs anciens Privileges puis qu'ils estoient rentrés dans leur devoir, & de luy donner à connoistre vostre favorable resolution là dessus. Et elle vous asseuroit que dés aussi-tost qu'elle l'auroit sceuë elle vous envoyeroit un Ambassadeur pour vous declarer combien elle estoit sensible à vostre bien-veillance, & pour vous protester qu'elle embrasseroit toutes les occasions qui s'offriroient pour vous rendre la pareille. Vostre Majesté ayant receu cette lettre fit reponse au Roy mon Maistre le 28. de Juillet 1661. qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de voir revivre en vos Majestés la mesme amitié qui avoit regné entre vos Peres d'heureuse memoire, qu'elle n'oublieroit rien de son côté pour la conserver, & qu'elle étoit toute preste de souscrire à toutes les conditions possibles que l'Ambassadeur de sa Majesté Royale luy proposeroit. Vostre Majesté Czarienne envoya par ses Ambassadeurs extraordinaires une autre lettre dattée du 31. de Juillet 1661. où elle declaroit qu'ayant consideré le florissant estat de son Empire, la sincere & l'inviolable amitié que vos Peres avoient euë ensemble, & qu'ils avoient cultivée par un frequent commerce, & les grands avantages qui estoient decoulés de cette source dans les terres de l'un & de l'autre, elle souhaitoit ardemment que cette affection ne fust pas seulement continuée entre vostre Majesté Czarienne

rienne & ſa Majeſté Royale, mais auſſi qu'elle fuſt renduë plus étroite, plus ferme & veritablement fraternelle, qu'elle fuſt exercée par une frequente communication pour en conſerver le luſtre, & promettoit qu'elle embraſſeroit avec promptitude & allegreſſe toutes les occaſions pour ſeconder les deſirs de ſa Majeſté Royale ſon tres cher Frere en tout ce qui dépendroit de ſon pouvoir. Sa Majeſté eſtant appuyée ſur de ſi beaux témoignages d'amitié m'a envoyé vers voſtre Majeſté Czarienne, pour luy declarer en ſon nom & par ſon commandement, comme j'ay fait, que ſon amitié répondoit parfaitement à la voſtre : & je ne doute point que cette declaration que j'ay étalée à la veuë de tout le monde n'ait fait une vive impreſſion dans voſtre memoire. Voſtre Majeſté Czarienne a en ſuite deputé des perſonnes d'une haute naiſſance & d'une experience conſommée pour demêler nos affaires. Je rẽds graces de tout mon cœur à voſtre Majeſté de ce ſignalé bienfait, & pluſt à Dieu qu'ils euſſent tous aſſez de zele pour l'amitié des deux Couronnes, & de promptitude à manier & à debattre les intereſts que vous avez commis à leur ſoin, en telle ſorte que je fuſſe obligé à vous en témoigner auſſi ma reconnoiſſance. Mais comme dans la premiere conferẽce que j'eus avec eux je leur ay propoſé le rétabliſſement des Privileges, ajoûtant en meſme temps que ſi cet article m'étoit accordé j'avois

ordre du Roy mon Maiſtre de leur preſenter d'autres choſes pour recompenſer voſtre Majeſté Czarienne, ils m'ont fait une réponſe ſi éloignée de mon attente, que ſi le Ciel ſe fuſt écroulé auſſi bien que les fenêtres de la chambre furent à ce recit jettées par terre avec un bruit effroyable, ſa chute ne m'euſt paru ny plus prodigieuſe ny plus ſurprenante. On me refuſa abſolument les Privileges, & pour colorer ce refus ils alleguent premierement la Rebellion des Anglois contre leur Prince, ils mettent en avant que ſa Majeſté Royale de glorieuſe memoire demanda par un certain Luc Nightingale que les Privileges fuſſent caſſez. Ils colorent leur diſcours de la mauvaiſe foy dont ils accuſent les Marchands Anglois, ils diſent que les peagers & les marchands de toute la Moſcovie ont preſenté des lettres de ſupplication où ils ſe plaignoient de la grande proſperité des Marchands Anglois, ils declarent que ces marchands dont les noms eſtoient inſerés dans les Privileges ſont morts. Enfin dans leur ſecond papier ils objectent que voſtre Majeſté Czarienne ayant guerre avec les Polonois & les Tartares, ſa Majeſté Royale a refuſé de vous ſecourir d'argent, & que les marchands de la Compagnie ont fait de meſme lors que vos Ambaſſadeurs les ont requis de vous préter de l'argent. Ils entaſſent quelques autres argumens qui ne ſervent qu'à faire nombre, dont un ſeul pouvoit ſuffire ſi on avoit déja fait deſſein

dessein de dénier les Privileges, mais qui tous ensemble se trouveront trop legers s'ils sont pesés à la juste balance de vostre solide jugement. Voyant donc que les Commissaires de vostre Majesté Czarienne repoussoient par ce moyen l'esperance que j'avois conceuë d'obtenir ces anciens Privileges, & qu'ils me pressoient à leur communiquer les autres volontés de sa Majesté Royale, je leur ay demandé s'ils avoient quelque chose à me proposer de vostre part qu'ils me le decouvrissent, leur promettant qu'ils recevroient de moy une raisonnable réponse. Et je les ay conjurés de m'éclaircir sur ce doute, s'ils avoient le pouvoir de m'accorder les Privileges en cas que j'eusse ordre du Roy mon Maistre de leur proposer des choses qui fussent capables d'en contrebalancer la valeur ; mais soit par manque de pouvoir, soit par defaut de bonne volonté, ils ne m'ont point donné là dessus de réponse satisfaisante. J'en appelle à vostre Majesté Czarienne, étoit-il à propos que je confiasse les secrets d'une amitié Royale à des personnes qui n'avoient aucun pouvoir, ou qui avoient seulement celuy de refuser, sans estre revestus de la puissance d'accorder & de conclure ; moy qui ay receu de sa Majesté Royale des lettres plenipotentiaires (ce qui pourroit suffire) & qui outre cela ay esté orné d'une authorité particuliere seellée du grand seau d'Angleterre pour travailler au recouvrement des Privileges ? Ainsi les ré-

ponses non attenduës de vos Commissaires ayant empesché le cours de ma negociation, il est absolument necessaire que les affaires soient ostées de nos mains pour estre remises entre les mains de sa Majesté Royale & de vostre Majesté Czarienne. Et puis que j'ay l'honneur de representer en ma charge la personne du Roy mon Maistre, je prendray la liberté d'imiter en cette occasion son langage, comme si vos deux Majestés estoient en presence & debatoient ensemble leurs interests. Non que j'aye la presomption de croire que je puisse égaler la sublimité des pensées de sa Majesté Royale, mais autant que la foiblesse de mon imagination en peut approcher: voicy comment elle s'expliqueroit:

Si j'avois demandé quelque chose de nouveau à vostre Majesté Czarienne mon treschcher Frere, ou quelque chose à quoy elle ne se fust point engagée par promesse, je supporterois avec moins de peine l'ennuy d'une si longue deliberation, & je digererois avec plus de patience la dureté de ce refus. Mais je n'ay requis de vous que la continuation des Privileges qui ont subsisté plus de cent ans, & dont la durée a prouvé la solidité de la raison d'estat sur laquelle ils ont esté establis. Je ne vous ay demandé que la perseverance des fondemens d'une vieille amitié & des anciennes resolutions, qu'on peut difficilement ébranler ou destruire sans s'exposer à de grands perils. Et pour ce qui regarde la promesse

messe dont vostre Majesté Czarienne s'est liée (pour passer sous silence la declaration qu'elle fit aux Marchands Anglois par le moyen du Gouverneur d'Arcangel l'année 1645. presque dés aussi-tost qu'elle fut montée sur le Trône, laquelle portoit que c'estoit la volonté de vostre Majesté Czarienne de les confirmer dans les Immunités que vostre Pere d'heureuse memoire leur avoit accordés, & que vostre bonté pour eux ne seroit en rien inferieure à celle de vos Augustes Predecesseurs) quand je demanday que les Privileges abolis fussent remis en leur premier estat, vostre Majesté Czarienne ne me repartit-elle pas qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de voir revivre en nos Majestés la mesme amitié qui avoit regné entre nos Peres d'heureuse memoire, qu'elle n'oublieroit rien de son costé pour la conserver, & qu'elle estoit toute préte de souscrire à toutes les conditions possibles que mon Ambassadeur luy proposeroit de ma part? N'est-il pas vray que quand j'interrogeay vos Ambassadeurs extraordinaires touchant le restablissement des Privileges, ils me répondirent qu'ils estoient dans ce sentiment qu'une solemnelle & honorable Ambassade de ma part obtiendroit sans doute de vostre Majesté Czarienne ce bien-fait pour mes Marchands? Et vostre Majesté Czariennene m'a-t-elle point fait tenir par les mesmes Ambassadeurs une autre lettre écrite de vostre Chambre privée, autorisée de vostre

 propre

propre main, & enrichie de ces paroles dorées qui sans doute ne peuvent estre l'image que de vostre sublime imagination, & qui ne peuvent avoir esté exprimées que par vostre plume? C'est pourquoy je les garde tracées dans mon cœur aussi profondement que si elles y avoient esté gravées avec une pointe d'aimant, & mesmes j'ay commandé à mon Ambassadeur extraordinaire de vous les reciter mot à mot comme estans tres-conformes aux sentimens que je porte dans l'ame: Nôtre Majesté Czarienne faisant reflexion sur le florissant estat de nostre Empire, &c. * Une mesme amitié comprend sans doute les mesmes traités & les mesmes avantages, & par ces premieres paroles pleines de zele, vostre fidelité se trouve engagée à la restitution des Privileges, à moins qu'un obstacle invincible ne s'oppose à l'accomplissement de vostre promesse: car ce sont les seules bornes que vous prescrivez à vostre volonté. Or cela ne vous est point impossible, veu qu'il n'y a personne dans l'étenduë de vos Estats qui ne soit soumis à vos volontés, que tous vos sujets adorent en tremblant vostre Souveraine puissance, & que vous portés à bon droit le glorieux titre de Monarque en sa plus haute signification. Que si autant qu'il est possible ou autant

* *Ainsi la lettre fut repetée icy tout au long comme auparavant, parce qu'elle est tout à fait convaincante: de là vient que les Commissaires se garderent bien d'y répondre.*

tant qu'il depend de voſtre Majeſté Czarienne ſignifie un refus, je me ſouviendray deſormais du ſens de ces termes. Et pour toucher à voſtre derniere lettre eſcrite du 31. de Juillet 1661. pouvons-nous nous engager à une plus eſtroite & plus ferme amitié que la premiere ne ſoit auſſi proche & auſſi ferme qu'elle a eſté autrefois? Si pourtant quelque perſonne mal intentionée envers noſtre mutuelle amitié pouvoit découvrir en voſtre façon de vous exprimer quelque détour par où il ſemblaſt que voſtre Majeſté Czarienne puſt ſe ſauver pour n'effectuer pas ſa promeſſe, permettez-moy de vous dire, mon tres-cher Frere, que telles fineſſes ſeroient peut-eſtre utiles & meſme quelquefois neceſſaires lors que vous avez affaire à des Princes voiſins avec qui vous avez toûjours une guerre ouverte ou une paix mal aſſeurée. Mais ce ſeroit trop au deſſous de Vous & de Moy qui ſommes joints par une amitié de cent années, & qui n'avons aucune raiſon d'entrer en jalouſie l'un de l'autre, de conſerver de telles penſées dans nos ames, & de nous eſcouler à travers les filets de nos paroles. Et, quoy que je tienne noſtre amitié tres-precieuſe, vous ne trouverez pas eſtrange que j'en faſſe dependre la vigueur & la deſtinée de la conſervation des Privileges: c'eſt pourquoy j'ay ordonné à mon Ambaſſadeur extraordinaire d'éprouver voſtre affection en vous demandant ces immunités qui regardent particulierement

mes Marchands, avant que de vous decouvrir d'autres indices de l'amitié fraternelle que je vous porte. Car c'estoit ainsi que ces Privileges estoient volontairement accordés depuis le commencement, & je ne prends point plaisir de me montrer moindre que mes immortels Predecesseurs, ny je ne suis point reduit à cette dure necessité, dont je rends graces au Souverain Monarque du Ciel & de la Terre. Veu aussi que ces Immunités ne sont qu'une asseurée & constante recompense du fruit continuel que les Czars de Moscovie & les terres de leur obeïssance ont toûjours receu & peuvent encore recevoir du Port d'Arcangel que les Marchands Anglois decouvrirent, & où ils introduisirent le commerce, mais non sans perdre plusieurs hommes & plusieurs navires, & sans consumer beaucoup de biens. Je pourrois dire dans cette rencontre que les grands Princes ont accoûtumé de donner une recompense eternelle à un homme dont ils ont receu une seule fois un bon office, encore que le fruit du bienfait perisse avec l'homme & avec le temps. Mais le soin que j'ay pour vostre gloire & le respect que je porte à vostre reputation (qui me sera toûjours sacrée & venerable) m'ont confirmé sur tout dans cette resolution, afin que comme par une magnanimité heroïque vous avez revoqué les Privileges à cause de la rebellion de mes sujets, de mesme en les renouvelant à ma priere à cause que

mes

mes sujets sont rentrés dans leur devoir, vous manifestiez à tout l'Univers combien est juste la regle sur laquelle vous formez vos actions, & avec quelle grace vous sçavez me favoriser d'un bien-fait. Car je tiens pour faveur tout ce qui vient au profit de mes sujets, & si dans mon exil je me suis laissé chatoüiller à quelques mouvemens de joye lors qu'il leur arrivoit quelque chose d'avantageux, il ne peut estre qu'apres mon heureux retour je ne procure leur bien & ne l'avance de tout mon possible. A quel propos se fait-il tous les jours tant de traités entre les Souverains que pour la seureté & pour le profit de leurs sujets? quelle est la cause de tant de traittés de paix, de commerce, de secours, & de mariage? Est ce que les Souverains brûlent d'amour les uns pour les autres? N'ont-ils pas plustost pour but l'utilité de leurs peuples? Toutefois, de peur que comme je demande ces Privileges pour le bien de mes sujets, vostre Majesté Czarienne ne me les denie pour l'avantage des siens, pesons les raisons qui ont esté avancées selon l'ordre dans lequel le hazard nous les presente.

Mes sujets se sont revoltés. Il est vray, mais le soin de me venger de leur insolence est maintenant hors de saison, & vostre Majesté Czarienne porteroit trop loin le ressentiment de l'injure que j'ay receuë d'eux, si elle continuoit de châtier mes sujets en faveur de qui j'ay fait proclamer une amnistie

generale. Et, puis que moy & mes ſujets ne composons qu'un corps dont je ſuis la teſte, pouvez vous nuire à quelques-uns des membres ſans que j'en ſoufre, voulez vous que je porte la peine de la faute qu'ils ont commiſe ? Mais on allegue qu'un certain Nighringale apporta des lettres de mon Pere d'heureuſe memoire, & traita avec vos Boyars pour l'abolition des Privileges. Ce Nightingale étoit en cela un traiſtre & un imposteur, & je ſuis perſuadé que voſtre Majeſté Czarienne, ſelon l'inviolable droit des gens, & ſuivant la coûtume de tous les Princes qui pour leur propre reputation ſont obligés de manifeſter ces impoſtures, remettra entre mes mains ces lettres ſuppoſées, puis qu'une mort trop precipitée a derobé l'autheur au ſupplice qu'il avoit merité. Que ſi mon Pere euſt demanné en ce temps-là par une raiſon cachée la ſuppreſſion des Privileges (bien qu'au contraire ce bon Prince ait juſques à ſon dernier ſoûpir imploré la faveur du Ciel pour ſon peuple, qu'il ait travaillé au bien de ſes Royaumes dans ſes plus violentes traverſes, & qu'il vous ait auſſi eſcrit une lettre, que je conſerve religieuſement comme ſes autres reliques, par laquelle il vous demandoit de vouloir rétablir les Privileges abolis, & vous declaroit l'averſion qu'il avoit pour Nightingale cet impudent fauſſaire;) ſi, dis-je, mon Pere avoit deſiré de vous qu'ils fuſſent caſſez, moy au contraire je vous demande qu'ils ſoient

ſoient remis dans leur premier eſtat. Apres cela les Commiſſaires ſe plaignent que les Marchands Anglois ont paſſé les conditions dont leurs Privileges eſtoient limités? Mais ſi on pouvoit prouver leur mauvais comportement, & ce qu'on n'a pû faire encore, j'ay commandé à mon Ambaſſadeur de mettre ordre à ces attentats, & je m'en montrerois le ſevere vengeur, parce que ma reputation s'y trouve intereſſée. Ils rapportent que les peagers & les marchands de toute la Moſcovie ont preſenté des lettres de ſupplication, où ils repreſentent que les Anglois s'enrichiſſoient par ces Privileges, au lieu qu'eux les naturels du pays s'appauvriſſoient. Comment donc ſe peut-il faire que cette complainte ſubſiſte avec ce que voſtre Majeſté Czarienne affirme dans la lettre que j'ay citée cy-deſſus, qu'au temps que les Anglois joüiſſoient des Privileges, le bon-heur, la paix & le repos abondoient dans nos deux Empires? Pourquoy n'eſcrivent-ils point des lettres de ſupplication contre les Hollandois & les Cupshins de Perſe? car quelques-uns d'eux ſe prevalent de l'avantage des Privileges pendant que tous les Anglois en ſont exclus. A Dieu ne plaiſe que je demande ces immunités pour le deſavantage de vos peuples: mais je ſerois bien aiſe de ſçavoir ſi depuis l'an 1649. qu'ils furent ſupprimés, voſtre Eſtat a eſté plus floriſſant, & vos ſujets ont plus abondé en richeſſes, le temps a eſté aſſez long pour

pour en faire l'experience Pour mes sujets, qui meriteroient de la loüange s'ils avoient pû s'enrichir par des voyes honnestes, il y en a environ trente de la Societé de Moscovie qui dans l'espace de trente ans, aprés avoir apporté beaucoup de biens dans vos terres, ont esté reduits à l'estroit pour avoir suivi opiniâtrement ce commerce. Ils disent encore que tous lesMarchands dont les noms estoiẽt escrits dans les Privileges sont morts. Mais il en reste encore un en vie, ce qui suffiroit pour les conserver si cette raison estoit valable. Pour moy j'ay crû que leurs successeurs estoient compris dans les Privileges, & j'ay ordonné à mon Ambassadeur de nommer d'autres persõnes pour remplir les places de ceux qui sont decedés. On dit que dans les autres pays les estrangers payent un double tribut. D'où vient donc que les marchands adventuriers Anglois n'en payent point du tout dans la Hollande, qu'ils y ont une maison publique, & qu'ils sont francs de tous les autres impots que ceux du pays sont obligés de payer? D'où vient qu'ils joüissent des mesmes Privileges à Hambourg où ils ont un bien plus grand commerce que dans vostre Empire? D'où vient que les Marchands Anglois sont non seulement francs d'impots au port d'Ormus, mais aussi divisẽt avec le Shagh de Perse & partagent égalemẽt les tributs que les autres Nations y payent? Toutes ces Nations se trouvent-elles affoiblies par le libre traffic

traffic des Marchands Anglois ? Ils ajoûtent en suite la guerre avec les Polonois & les Tartares. Que vostre Majesté Czarienne me pardonne si je suis un peu émeu de cette raison aussi-bien que des autres que j'ay rapportées mot à mot, considerant qu'elles ont esté décrites de la responsе qui fut faite à Cromwell cet infame usurpateur, comme si un legitime Roy meritoit d'estre traité de la mesme façon qu'un tyran. Mais, pour passer par dessus cette consideration, n'y avoit il point de guerre sous le regne du Czar Jean Basilovitz lors que ces Privileges furent premierement accordés ? les autres Princes qui depuis ont tenu les rênes de l'Empire, n'ont-ils point eu de demêlé avec leurs voisins ? Si vous avez en reste des ennemis si redoutables, mon amitié vous est-elle si funeste que vous ne puissiés la conserver qu'à vostre dommage ? & six mille roubles par an (qui ne montent qu'à trois mille livres Sterlins *) que les Anglois ont payé d'impots depuis que leurs Privileges ont esté cassés, sont-ils si necessaires pour aider aux frais de la guerre qu'ils ne puissent estre recompensés par mon amitié & par le commerce de mes sujets ? J'ay refusé d'assister d'argent vostre Majesté Czarienne. Il est vray ; mais cette somme estoit si considerable que je ne say si le plus grand Prince eust esté en estat de la préter, puis qu'elle montoit à plus de trois millions de rubles

* *C'est pour le moins douze mille escus.*

le d'airain qui a esté eslevée par la prudence de vos Ancestres, qui a subsisté pendant tant d'années, & dont la conservation dépend presentement de la fidelité de vostre promesse. Sera-t'il dit que de si foibles machines auront renversé un ouvrage de cent ans? C'estoit donc pour cela que j'envoyai un de mes vaisseaux dans le Sund pour conduire vos Ambassadeurs dans mes Estats? C'estoit donc pour cela que je les logeay dans le Palais d'un des premiers de mon Royaume, que je les fis coucher dans mes lits, & que je fis fournir journellement leur table de ma vaisselle d'or & d'argent? C'estoit donc pour cela que par un honneur nouveau & inoüi jusqu'à eux, je leur permis d'entrer dans la porte de ma Cour avec mon Carosse Royal, que je leur donnois audience privée toutes les fois qu'ils m'en ont requis, & que je leur faisois part de mes conseils toutes les fois qu'ils l'ont desiré. Ce n'est pas que je me repente de ce que j'ay fait ou bien que je le reproche, tout cela est peu de chose en comparaison de l'estime que j'ay pour vostre Majesté Czarienne mon tres-cher Frere. Mais je ne puis m'empescher de soupçonner que quelqu'un d'eux vous aura teu la meilleure partie des marques d'estime que je vous ay données en leurs personnes, & qu'il vous aura celé d'autres choses plus importantes. J'ay outre cela envoyé à vostre Majesté Czarienne mon Cousin, Conseiller en mon Con-

Conſeil Privé, Charles Comte de Carliſle, Vicomte Howard de Morpeth, Baron Dacre de Gilleſland, Gouverneur de Cumberland & de Weſtmorland, pour remplir la charge d'Ambaſſadeur Extraordinaire auprés de voſtre Majeſté, & pour repreſenter à ma memoire ce qui tendroit à voſtre avantage ſi tant eſt que j'en euſſe beſoin. Enfin je luy ay confié les ſecrets de mon cœur pour tout ce qui concerne voſtre ſervice, & voſtre Majeſté Czarienne me refuſera t'elle une choſe de peu d'importance & peut-eſtre la ſeule que je puis luy demander, je veux dire le rétabliſſement des Privileges? J'en aurois d'autant plus de regret que cela eſt trop conu & trop public pour ne bleſſer point voſtre reputation ou la mienne, & toute la terre regardera un tel refus avec eſtonnement, ſur tout quand on ſe repreſentera l'utilité que voſtre Couronne a receuë de mes predeceſſeurs. Ce furent eux qui découvrirent le port d'Arcangel, & qui y attirerent le traffic de toute l'Europe, ce furent eux qui deffirent la flotte qui eſtoit armée contre vos Eſtats, lors que les Princes voiſins s'eſtoient liguez enſemble pour fermer le paſſage de Narve, & qui mirent entre les mains de vos Gouverneurs les priſonniers qu'ils avoient faits. Ce furent eux qui vous preterent de l'argent pour la ſubſiſtance de vos armées, & qui vous fournirent de ſoldats & de chefs pour l'affermiſſement de voſtre puiſſance.

Ce

Ce furent eux qui moyennerent & qui establirent la paix entre vous & les Princes voisins. Ce furent eux qui lors que la famine ravageoit vostre Empire, permirent aux Marchands Anglois d'y transporter des vivres qu'ils vendirent à vos sujets sans aucun profit, & plusieurs autres choses necessaires en paix & en guerre dont la joüissance estoit defenduë aux autres Nations. Je pourrois encore rafraichir vostre memoire d'un plus signalé bien-fait s'il estoit à propos de le rapporter. Et moy, qui ay commandé à mon Ambassadeur de vous declarer la resolution que j'ay prise de surpasser tous mes Ancestres en zele pour le service de vostre Majesté Czarienne, seray toutefois contraint d'essuyer la honte d'estre refusé de certains Privileges que l'industrie, la depense & la perte de mes sujets ont achetés cherement en cherchant, en establissant & en continuant le commerce. Moy-mesme depuis que j'ay esté rendu à mes Estats, sans avoir receu aucune lettre de creance de la part de vostre Majesté Czarienne, j'ay permis à Jean Hebdon de choisir pour vostre service trois mille hommes partie Cavalerie partie Infanterie de la fleur de nos soldats, dont la valeur n'est pas inconuë aux estrangers. Et si vos Ambassadeurs extraordinaires avoient requis de moy autre chose que cette somme immense d'argent, ou s'ils m'avoient exposé l'estat de vos affaires, je n'aurois point manqué de répondre à vos desirs.

ſirs. Neantmoins avant que vous envoyer mon Ambaſſadeur, je me ſuis informé d'ailleurs de l'eſtat de vos affaires. J'ay ſceu que le Polonois perſiſtoit à vous inquieter, & que nonobſtant voſtre derniere paix avec la Suede il reſtoit toutefois encore quelque ſemence de diviſion qui pourroit pouſſer avec le temps. J'ay fait reflexion à part moy que pour ce qui eſt du Polonois, ma mediation ne luy ſeroit point aggreable pour des raiſons qui ne ſont pas inconnuës à voſtre Majeſté Czarienne, & puis que le Roy de Pologne eſt le ſeul Prince de l'Europe qui ne m'a point encore envoyé d'Ambaſſadeur pour me feliciter de mon heureux reſtabliſſement, il ne ſeroit pas peut-eſtre fort à propos pour moy de le rechercher. Mais j'ay eſperé que ma mediation ſeroit favorablement acceptée de voſtre Majeſté Czarienne & du Roy de Suede, s'il eſtoit neceſſaire d'eſteindre ces eſtincelles cachées de diviſion pour prevenir un embraſement. J'ay auſſi examiné le grand nombre que j'ay de chefs & de ſoldats, la quantité de mes vaiſſeaux, l'appareil & les inſtrumens de guerre dont je pourrois vous aſſiſter contre vos ennemis. Je me ſuis repreſenté l'influence & l'authorité que j'ay ſur pluſieurs Princes de l'Europe & hors de l'Europe pour compoſer vos differens, ſi quelqu'un d'eux en vouloit à voſtre Majeſté Czarienne, & j'ay donné à mon Ambaſſadeur les inſtructions neceſſaires touchant ces choſes,

choſes. Et ſans doute aprés le bien-fait dont j'ay eſté favoriſé par voſtre Majeſté Czarienne, aprés les proteſtations & les promeſſes que je vous ay faites, aprés le choix de la perſonne de mon Ambaſſadeur, voſtre Majeſté ne m'auroit trouvé ny ingrat ny oublieux en ces choſes icy, ny en des choſes d'autre nature.

Ayant ſelon la petite capacité de mon imagination repreſenté ces choſes à voſtre Majeſté Czarienne, comme ſi elles avoient eſté conceües par l'eſprit de ſa Majeſté & exprimées par ſa bouche, il me ſieroit fort mal d'y ajouſter quelque choſe du mien. Seulement prié-je voſtre Majeſté Czarienne, qu'il luy plaiſe d'examiner ces diſcours ſelon les claires lumieres dont elle eſt embellie, d'en reſoudre ſelon la ſolidité du jugement dont elle eſt ornée, & de me donner une prompte depeſche d'une façon ou d'autre, afin que ſuivant l'ordre du Roy mon Maiſtre je puiſſe partir d'icy avant la fin du Printemps.

Aprés que Monſieur l'Ambaſſadeur eut achevé ce diſcours, il ajouta quatre choſes qu'il donna par eſcrit dans un papier à part. Premierement il ſe plaignit de Pronchiſſof, comme d'une perſonne qui s'oppoſoit en toutes choſes au ſuccez de ſes affaires, & qui taſchoit par tout moyen de le rendre odieux à cette Cour, qu'il avoit dit à luy-meſme que ſa Majeſté Britannique n'eſtoit pas encore bien affermie ſur le trône, & que ſes affaires n'e-

n'estoient pas en fort bon estat. De là vient que son Excellence estant bien persuadée que Pronchissof n'avoit pas manqué de rapporter cette fausseté au Czar, se servit de cette occasion pour representer à sa Majesté Czarienne que ce n'estoit que des impostures qui avoient esté malicieusement inventées par des ennemis de sa Majesté Royale, & que le Roy son Maistre estoit autant cheri de ses sujets, & autant redouté des puissances estrangeres qu'aucun Prince Chrestien.

Monsieur l'Ambassadeur se plaignit aussi d'une autre imposture, qui selon toute l'apparence n'avoit esté inventée que par Pronchissof luy-mesme, qui sous le voile d'un bruit general luy avoit dit en la presence de Dementé Bashmacof & de Van Staden qui estoit leur interprete, qu'il avoit receu des Marchands une somme d'argent fort considerable, afin qu'il s'employast diligemment à recouvrer les Privileges, & qu'en cas qu'il les obtinst, on luy en devoit encore fournir une plus grande. Monsieur l'Ambassadeur n'ayant jamais pû savoir de Pronchissof qui luy avoit rapporté cette fausseté, s'en prit à luy-mesme comme à l'autheur de cette calomnie, & requit du Czar à cette audience que reparation luy fust faite par Pronchissof pour une si grande injure.

Mais outre cela Pronchissof avoit dit à Monsieur l'Ambassadeur qu'il avoit negligé les affaires du Roy son Maistre pour s'at-

tacher

tacher entierement à celles des marchands, & qu'apparemment il avoit transgressé les ordres de sa Majesté. Que par consequent il ne devoit attendre que la disgrace du Czar; que sa Majesté Czarienne le renvoyeroit sans luy faire aucun honneur, & qu'elle ne manqueroit pas de se plaindre de sa conduite à sa Majesté Britannique. Ce sont des termes qui font bien voir le peu de respect qu'il avoit pour son Excellence; & qui sans doute avoient fort peu de rapport à la pensée du Czar. C'est pourquoy Monsieur l'Ambassadeur ne manqua pas dans cette occasion d'informer sa Majesté Czarienne de toutes ces choses, & de declarer Pronchissof (qui estoit present) comme un ennemy juré de l'amitié qui estoit entre le Roy son Maistre & sa Majesté Czarienne. Il pria aussi le Czar qu'il luy fist cette justice de croire que tout ce que Pronchissof luy avoit dit ou pouvoit dire de luy, pour engager sa Majesté Czarienne à en avoir une mauvaise opinion, estoit tres-faux, & qu'il estoit prét de le prouver luy-mesme en cas que ce fust le bon plaisir de sa Majesté d'examiner quelque point de cette nature pour sa propre satisfaction.

Apres cela Monsieur l'Ambassadeur requit de sa Majesté Czarienne qu'elle eut la bonté d'ordonner qu'on luy fist une reparation formelle sur le sujet du desordre qui s'estoit fait à son entrée, puisque jusques-là ses Commissaires ne luy avoient point encore donné de satisfaction.

Le vint & quatriéme de May Monsieur l'Ambassadeur receut de ses Commissaires leur réponse à ses papiers du 22. de Mars, où ils se plaignent en premier lieu de ce qu'il leur dit au commencement, qu'on ne l'avoit pas bien entendu, comme s'il eust voulu dire que Messieurs les Commissaires n'étoient pas capables d'entendre ce qu'il disoit. Pour ce qui est de la faute des Couriers (laquelle ils font passer pour un peché veniel) ils disent qu'ils ont répondu suffisamment là dessus. Au reste ils n'approuvent pas fort cette expression quand son Excellence dit, qu'ils semblent peser à la balance les actions genereuses des Princes. Cette phrase leur semble un peu trop dure ou trop hardie.

Touchant les demandes que Monsieur l'Ambassadeur donna en suite par escrit il n'y eut que la seconde qui fut accordée : si bien que tous les Marchands Anglois auroient en tout temps la liberté de se retirer dans leur Patrie avec leurs familles. Mais ce qui rend inutile cette liberté c'est le peu de soin que l'on prend de répondre à la troisiéme demande qui est, de leur rendre justice contre leurs debiteurs, & c'est de quoy on ne se met point en peine. La quatriéme qui porte, que tous les sujets du Roy en general eussent la liberté de se retirer ailleurs quand bon leur sembleroit, demeura sans réponse: Enfin de tous les sujets du Roy dont les noms avoient esté donnés par Monsieur l'Ambassadeur,

bassadeur, soit pour tâcher d'obtenir qu'on leur fist justice en leur cause, ou bien pour avoir quelque faveur particuliere du Czar, il n'y en eut point dont on fist aucun conte.

Le vint & septiéme de May Monsieur l'Ambassadeur receut la réponse à sa harangue du 22. d'Avril, mais pour ce qui est de ses plaintes contre Pronchissof & du dernier article qui les suivoit, les Commissaires ne daignerent pas y respondre un seul mot, & cependant Pronchissof fit toûjours son office de Pristaf comme en depit de Monsieur l'Ambassadeur pour luy faire voir qu'il ne le craignoit pas fort. Mais à mon avis ils pouvoient aussi bien se passer de respondre à la harangue, puis que dans tout leur discours il ne paroit pas qu'ils respondent au sujet. Toute leur affaire est, ce semble, de donner un mauvais sens à de certaines expressions, qu'ils tournent à leur desavantage; pour imprimer dans l'esprit du Czar une mauvaise opinion de Monsieur l'Ambassadeur. Par exemple ils se plaignent que son Excellence apres leur avoir donné dans cette harangue le caractere de gens sages & bien experimentées dans les affaires d'Estat, elle dit dans un autre endroit que toutes leurs réponses ne sauroient fournir une raison solide sur laquelle ils pussent establir le refus des Privileges. Voyla à quoy ils s'attachent, s'étonnans, fort (disent ils) qu'un homme de grand jugement les mesprise apres les avoir

 loués.

loués. En suite ils reprennent une autre expression où Monsieur l'Ambassadeur dit, que si le ciel se fust ecroulé comme les fenêtres de la chambre du conseil furent jettées par terre avec un bruit effroyable lors que ses Commissaires luy recitoient leur response, sa chute ne l'autoit pas plus surpris. Ils disent là dessus qu'il n'estoit pas seant de parler de la sorte à sa Majesté Czarienne. Mais voicy une autre expression qui choqua bien plus le Czar, & qui (au rapport des Commissaires) l'offensa excessivement, lors que son Excellence parlant en la personne du Roy de cette somme prodigieuse que les Ambassadeurs du Czar avoient demandé au Roy dit, il semble que cette grande somme que le plus grand Prince auroit eu de la peine à préter, n'ait esté demandée que pour se faire un honneste pretexte de refuser les Privileges, & qu'ainsi on ne m'a proposé l'impossible que pour avoir lieu de me refuser ce qui estoit tres-facile. Les Commissaires donnerent responce à cela, que c'estoit une expression indigne de l'amitié qui estoit entre les deux Princes, qu'elle choquoit sur tout la personne de sa Majesté Czarienne qui la croyoit bien contraire à la pensée du Roy, & que leur Grand Seigneur ne manqueroit pas de s'en plaindre hautement. Pour ce qui est des Privileges on les renvoya jusqu'à ce que les guerres fussent finies, avec promesse qu'alors le Czar seroit favorable aux Marchands. Enfin le Czar témoigna

moigna par cette responſe le reſſentiment qu'il avoit de l'offre que le Roy luy faiſoit en quelque façon de l'aſſiſter contre ſes ennemis. Les Commiſſaires inſiſterent fortement là deſſus, jusques-là qu'ils demanderent à Monſieur l'Ambaſſadeur contre lequel des ennemis du Czar le Roy vouloit ſe liguer, s'il pretendoit d'envoyer au Czar une armée, & ſi cela eſtoit, de combien d'hommes elle ſeroit composée & quelles armes ils auroient, où ils devoient arriver, & combien de temps ils ſeroient au ſervice de ſa Majeſté Czarienne, & s'ils ſeroient entretenus aux depens du Roy. Monſieur l'Ambaſſadeur leur reſpondit que tout cela dependoit de ſa diſcretion, pourveu que le Czar donnaſt premierement des marques de ſon affection pour le Roy en luy accordant ſa demande. Au reſte ils firent connoiſtre à Monſieur l'Ambaſſadeur, que le Czar pouvoit aiſément ſe paſſer de ſa mediation entre luy & le Roy de Suede, parce (dirent-ils) qu'ils avoient fait une Paix perpetuelle, & que par des meſſages de chaque côté il eſtoit aiſé d'étoufer ces étincelles de diviſion qui avoient paru depuis peu.

Pour ce qui eſt des plaintes que Monſieur l'Ambaſſadeur avoit faites de Pronchiſſof il en receut enfin une reſponſe, mais point de reparation. Au contraire les principaux Boyars blâment ſon Excellence de ce qu'elle s'eſtoit plainte de luy, & luy diſent dans leur réponſe que ce que Pronchiſſof luy avoit dit familie-

rement il l'avoit dit par amitié & non pas par malice, afin que Monsieur l'Ambassadeur prist garde à soy mesme & à ses affaires. Ainsi toutes choses alloient d'un mesme air, si Monsieur l'Ambassadeur demandoit quelque chose de juste & raisonnable il estoit toûjours refusé, & s'il demandoit justice pour les affronts qu'il avoit receus, on luy en imputoit la faute. C'est ainsi qu'on l'a traité au regard de la reparation qui luy fut promise à son entrée à Mosco, & quoy que son Excellence en fit mention au Czar à la derniere Audience, cependant on ne daigna pas y répondre un mot davantage.

Voila quel fut le succez d'une longue negociation, à laquelle il arriva pourtant une chose d'importance où le Czar estant fort interessé, Monsieur l'Ambassadeur s'en promettoit aussi quelque chose d'avantageux au regard de ses affaires. C'est que sur la fin du mois de May Monsieur l'Ambassadeur receut des Lettres du Roy par un exprés qui fut envoyé d'Angleterre par la voye de Riga, & dans ces Letttres sa Majesté Britannique luy donnoit toute puissance & autorité d'offrir sa mediation entre le Czar & sa Majesté de Pologne. Neantmoins Monsieur l'Ambassadeur ménagea si bien cette affaire qu'il ne la proposa à ses Commissaires que sous la condition des Privileges, & leur promit qu'en cas qu'on luy accordast ce qu'il avoit demandé il feroit tous ses efforts pour obtenir le succez

cez

cez de cette affaire selon les addresses de sa Majesté Czarienne. Cet offre auroit plû extremement au Czar & aux Commissaires n'eust esté la condition sous laquelle il avoit esté proposé, l'un estoit fort aggreable & bien venu parce qu'ils en avoient besoin ; mais l'autre estoit un peu trop dure & difficile parce qu'asseurément ils avoient déjà arreté que les Privileges ne seroient point rétablis. Toutefois ils persuaderent Monsieur l'Ambassadeur de donner cette affaire par écrit en Conference, ce qui fut fait le premier jour de Juin avec d'autres Commissaires que le Czar assigna pour cet effet. Ainsi son Excellence n'eut rien plus à faire à Pronchissof, qui non-obstant l'invective que Monsieur l'Ambassadeur avoit faite contre luy à l'audience privée fut neantmoins employé long-temps depuis par le Czar en qualité de Pristaf, & en sa place on en supplea un autre qui estoit plus honneste homme que luy, mais de moindre qualité. Voicy la forme en laquelle Monsieur l'Ambassadeur offrit sa mediation.

Le Serenissime Roy mon Maistre ayant fait reflexion sur la guerre qui continuë entre sa Majesté Czarienne & le Roy de Pologne au grand dommage de toute la Chrestienté, & desirant selon la sincere affection qu'il porte à sa Majesté Czarienne de terminer s'il est possible le different qu'il y a entre ces deux Couronnes, m'a donné pour cet effet pouvoir & autorité d'offrir sa mediation si elle

peut estre aggreable à sa Majesté Czarienne. Et, quoy qu'il sache fort bien que sa Majesté Czarienne ne manque pas de forces ny de sages conseils pour mettre fin à cette guerre, neantmoins il a crû que sa Mediation ne luy seroit pas inutile pour establir une ferme & honorable Paix entr'elle & le Roy de Pologne. C'est pourquoy il a mis à part toutes les considerations qui pouvoient l'obliger à ne se pas engager dans cette affaire, esperant qu'un dessein si loüable ne manqueroit pas de succez du costé du Roy de Pologne. Et, cecy n'estant qu'un gage de tous ces bons conseils & témoignages d'amitié que sa Majesté Czarienne pourra toûjours se promettre du Roy mon Maistre, je ne doute point aussi que sa Majesté Czarienne ne réponde à cette constante & fraternelle affection que sa Majesté luy porte. Pour moy je n'oublieray rien qui puisse contribuer à la conservation d'une si grande amitié, j'y apporteray tous les soins imaginables selon mon devoir envers le Roy mon Maistre & selon le zele que j'ay pour le service de sa Majesté Czarienne, un si grand Prince & un si cher amy & frere de sa Majesté Royale. Donné à Mosco le premier jour de Juin 1664.

Les Commissaires répondirent à cela, que leur grand Seigneur acceptoit l'offre de sa Majesté Britannique, qu'en suite de cela il estoit bon que son Excellence envoyast une Poste au Roy de Pologne par la voye de Smolensco,

lensco, & qu'elle mesme procedast dans cette affaire comme on jugeroit à propos. Mais ils ne se mirent point en peine de répondre à ce qu'il avoit requis d'eux avant que d'engager son Prince dans une affaire de telle importance qui demandoit beaucoup de temps & de frais. C'est pourquoy il leur fit savoir qu'absolument il ne pouvoit pas entreprendre cette affaire que les siennes ne fussent faites, parce que sa Majesté Britannique étoit persuadée que tout estoit déja fait, & que c'estoit la raison pourquoy elle s'estoit ainsi offerte par un principe tout à fait genereux. Enfin voyant les Commissaires opiniâtres dans leur resolution il fut aussi constant dans la sienne, & se disposa d'abord à prendre son congé du Czar.

Le vint & quatriéme de Juin il eut sa derniere audience apres beaucoup de delais. Voicy le langage qu'il tint à sa Majesté Czarienne, où il fait bien voir dans peu de mots & avec beaucoup d'adresse le peu de satisfaction qu'il remporte de cette Cour.

Serenissime & tres-Puissant CZAR :

LE Roy mon Maistre m'a commandé de hâter mon départ d'icy pour vaquer à l'expedition des autres affaires que sa Majesté m'a commises. Et, puis qu'il n'a pas plû à vostre Majesté Czarienne de m'accorder le succez de cette Ambassade, la plus grande amitié que vous sauriez témoigner au Roy

 mon

mon Maiſtre, & la plus grande faveur que vous me ſauriez faire, c'eſt la liberté que voſtre Majeſté me donne de vous ſalüer pour partir d'icy au plus-toſt. Tout ce que j'ay ſur mon depart à requerir de voſtre Majeſté Czarienne, c'eſt que comme il eſt juſte que tous les autres ſujets du Roy mon Maiſtre ayent la meſme liberté dés que le terme de leurs engagemens ſera expiré, & que l'on face brieve juſtice à ceux qui ſont obligés cependant de demeurer : ce qui n'a pas eſté fait juſques icy. Je remercie voſtre Majeſté Czarienne du bon traitement que j'ay receu dans vos terres, je ne manqueray pas à rendre au Roy mon Maiſtre un fidelle conte de tous les honneurs que j'y ay receus & de tout ce qui s'eſt paſſé dans ma negociation. Au reſte je prie Dieu qu'il beniſſe voſtre Majeſté, & qu'il vous face regner long-temps & heureuſement.

Là deſſus le Czar qui eſtoit ſur ſon Trône pria Monſieur l'Ambaſſadeur de ſaluër ſon Frere le Roy de la Grande Bretagne, & luy delivra de ſa main propre la lettre qu'il envoyoit au Roy. Il témoigna d'être marry que l'état de ſes affaires ne luy euſt pas pû permettre de luy accorder ſa demande, & pria Dieu pour la proſperité de ſon voyage. Sur cela Monſieur l'Ambaſſadeur luy baiſa la main, apres luy tous ſes Gentilhommes, & à ſon retour on apporta le diner du Palais.

Voila

Voila quelle fut la negociation & le succez de cette Ambassade, voyons maintenant ce qui s'est passé outre cela de plus memorable pendant le sejour que nous fimes à Mosco.

La premiere chose qui se presente c'est la description du Festin que le Czar nous fit le dix-neufviéme de Février dans la sale de la premiere Audience; ce fut un repas qui dura prés de neuf heures, depuis deux heures aprés midy jusqu'à onze. Monsieur l'Ambassadeur y fut conduit fort solennellement; mais lors qu'il entra dans la sale le Czar qui estoit sur son Trône n'oublia pas de tenir sa gravité ordinaire, & bien qu'il n'eust pas sa Couronne sur la teste il auroit crû de choquer sa grandeur s'il avoit tiré son bonnet à Monsieur l'Ambassadeur. De là on peut bien juger que son Excellence ne fut pas admise à sa table, & de fait bien loin de cela on le mit à une autre table qui estoit à sa main gauche & quelques pas plus bas, pendant que ses principaux Boyars avoient non seulement leur table à sa main droite, mais aussi plus prés de son Trône. Tellement que là où Monsieur l'Ambassadeur devoit recevoir beaucoup d'honneur & de courtoisie, ce fut là qu'on se piqua encore de le traiter bassement. Au reste il s'assit tout seul d'un costé contre la muraille, & de l'autre il y avoit un Conseiller du Czar, & un Stolnic pour luy faire compagnie. Prés de sa table il y avoit

en droite ligne celle de Monsieur de Morpeth, où les Gentil-hommes, les Pages & mesme les Valets de pied s'assirent par ordre exprés du Czar, dont le bon plaisir estoit de nous regaler tous ensemble. Et dés que chacun fut assis sa Majesté Czarienne se decouvrit, & ne remit point ce grave bonnet de renard noir qu'elle avoit jusqu'aprés nostre depart, si bien qu'elle demeura comme nous teste nuë. Cependant, comme on ne servit pas d'abord, la pluspart de nous s'attâcherent à considerer ce grand pilier de pierre dont j'ay parlé cy-devant: car on l'avoit garny par parade d'une admirable quantité de vaisselle d'or & d'argent où il y avoit beaucoup de pieces curieuses. Ainsi nous demeurames prés de demy heure assis avant qu'on eust commencé de servir. Enfin les Stolnics entrerent avec leurs grands bonnets sur la teste, portans le service à la table du Grand Duc: d'abord on servit aussi les Boyars, son Excellence, & sa suite. Le premier plat fut de Cavayar, que nous mangeames en sallade: apres nous eûmes de certain potage fort doux, de plusieurs sortes de poissons, en paté, frits, & boüillis, mais nous n'eûmes point de viande, parce que c'estoit en Caresme. Cela n'empescha pas pourtant qu'il n'y eust prés de cinq cents plats, qui estoient assez proprement accommodés, n'eust esté que la vaisselle estoit si noirastre qu'elle sembloit estre plustost de plomb que d'argent; & de

tout

tout cela on ne fit presque qu'un service, car on apportoit toûjours de nouveaux plats. Mais nous n'eûmes point de serviettes, & la nappe estoit d'ailleurs si estroite qu'à peine estoit elle de la largeur de la table. Les assiettes estoient aussi si rares que pendant tout le repas il n'y eut qu'à chacun la sienne, & l'Ambassadeur luy-mesme n'eut point à cet égard d'avantage sur ses domestiques. Au reste on nous pourveut de fort bon vin d'Espagne, d'hydromel rouge & blanc, de quaz, & de l'eau de vie qu'on avoit bien temperée avec des ingrediens fort doux & odoriferans. Et outre tout cela nous eûmes la faveur de n'estre pas obligés (comme nous craignions) de boire jusqu'à l'excez : seulement de temps en temps on nous avertissoit de n'oublier pas la santé de leur Grand Seigneur. Cependant nous n'estions servis jusqu'au moindre que par des personnes de qualité, & qui le faisoient assez bien paroistre par leur équippage. D'abord qu'on eut commencé de servir, on fit entrer douze gardes du corps, qui se rangerent avec leurs pertuisanes vers la porte de la sale vis à vis de sa Majesté. Apres cela deux Seigneurs entrerent avec les espées Royales, & s'estant approchés du Trône avec un profond respect se mirent aux costés du Czar, l'espée nuë sur l'espaule. La nuit s'approchant on garnit les lustres de bougies, & peu apres le Czar fit entendre à Monsieur l'Ambassadeur qu'il desiroit de s'entretenir

quelques momens avec luy. Là dessus Monsieur sortit de table & ayant approché le Czar se tenoit debout devant luy d'un costé de la table, tellement qu'ils se parloient face à face. Sa Majesté luy porta une tasse de vin, à la memoire du feu Roy d'Angleterre, en ces mots : *A la memoire*, dit-il, *de ce constant martyr* CHARLES I. *qui a soufert de si grandes afflictions, & qui joüit maintenant* (comme j'espere) *d'une plus grande mesure de gloire.* Il but en suite la santé du present Roy, & donnoit toûjours de sa main propre la tasse à Monsieur l'Ambassadeur. Son Excellence à son tour commença aussi la santé des deux jeunes Princes, mais comme le Czar sembloit la negliger Monsieur l'Ambassadeur le pria d'un air aggreable de s'en ressouvenir. Ils eurent aussi ensemble des discours serieux touchant leurs affaires d'Estat, le Czar parla à Monsieur l'Ambassadeur de la guerre qu'il avoit avec le Roy de Pologne, & son Excellence ne manqua pas de son costé de luy dire touchant le sujet de son Ambassade qu'elle n'en attendoit le succez que de luy-mesme & non pas des Commissaires. Sur cela le dessert entra, qui fit que le Czar invita son Excellence à se remettre encore à table. Premierement on apporta par parade de petits arbres bien branchus, les branches estant toutes couvertes de pâte cuite dorée à chaque bout : le reste n'estoit autre chose que des bignets, des gaufres, & quel-

quelques autres bagatelles de patisserie à leur mode. Apres que eumes passé une demy heure à table Monsieur l'Ambassadeur remonta vers le Czar, & ils burent encore ensemble diverses fois ; les Gentil-hommes mesme de Monsieur l'Ambassadeur eurent l'honneur de boire avec sa Majesté Czarienne, qui leur distribuoit le vin de sa main propre. Cependant son Excellence, remarquant la facilité avec laquelle le Czar vuidoit de grandes tasses, luy declara d'une aggreable façon le juste soupçon qu'elle avoit de sa liqueur, qui apparemment n'étoit pas si forte que celle qu'on luy donnoit. Le Czar, qui estoit de fort bonne humeur, ne luy répondit là dessus qu'en riant de bonne grace. Toutefois il se trouva peu apres si échaufé qu'il seigna tout à coup du nez, en parlant à son Excellence, qui se retira là dessus, apres avoir rendu graces à sa Majesté pour son entretien.

Le dix-septiéme de Mars nous celebrâmes la memoire de la naissance du present Czar, qui nâquit par un mesme jour l'an 1630. C'est pourquoy sa Majesté Czarienne envoya depuis son Palais un fort grand diner avec trois ou quatre Boyars pour se réjoüir avec Monsieur l'Ambassadeur.

Le troisiéme d'Avril, qui estoit le jour des Rameaux, nous vimes la belle Procession qui se fait tous les ans huit jours avant Pasques, pour representer l'entrée de JESUS-CHRIST en Jerusalem. Le Czar invita Monsieur

sieur l'Ambassadeur d'en voir les ceremonies, & (comme les traineaux n'estoient plus alors en usage parce que la glace estoit la pluspart fonduë) il luy envoya son carosse avec un Stolnic & Gregoire le Pristaf. Ce Stolnic eut la presomption, lors que Monsieur l'Ambassadeur voulut entrer le premier dans le carosse, de prendre d'abord l'avance & de s'y jetter dedans comme à corps perdu, de maniere qu'il eut de la peine à se retrouver soy-mesme tant il estoit embarassé dans cet empressement. Mais son Excellence voyant sa temerité le laissa librement tout seul dans le carosse, & s'en alloit remonter l'escalier, lors que le Stolnic tout confus mit pied à terre pour l'asseurer qu'il n'avoit rien fait que par l'ordre qu'il avoit receu, & que c'étoit leur coûtume. Monsieur l'Ambassadeur repliqua qu'il sçavoit bien que cette incivilité ne se faisoit point ailleurs, & qu'on n'en avoit jamais agi de la sorte en Angleterre avec les Ambassadeurs de sa Majesté Czarienne. Le Stolnic voyant Monsieur l'Ambassadeur fort mal disposé à le suivre envoya d'abord un homme pour informer le Czar de ce qui s'estoit passé, & de la resolution de Monsieur l'Ambassadeur. Le Czar estoit déja à la devotion dans l'Eglise qu'on appelle de Jerusalem prés la porte du Chateau, & tout estoit prest pour faire la Procession : si bien que sa Majesté Czarienne, pour hâter l'arrivée de Monsieur l'Ambassadeur, revoqua

l'ordre

l'ordre du Stolnic. Là dessus on partit, & quand nous fumes venus au quartier qu'on nous reserva, le Czar étoit déja sorty de l'Eglise & marchoit à pied, la couronne sur la teste, au milieu d'une grande assemblée de Boyars & de gens d'Eglise, entre lesquels il y avoit deux principaux Conseillers d'Estat qui le menoient sous les bras. Le Patriarche, qui estoit un homme bien fait & de bon âge, avoit une espece de tiare sur la teste, & portoit une grande croix d'or à la main. Le reste du Clergé parut aussi avec leurs surplis & chasubles, ayans avec eux des livres, des bannieres, des croix, & des images elevées sur de longues perches, les uns chantans & les autres encensans le peuple. Ainsi ils vindrent tous jusqu'à une plate-forme, ne marchans que sur du drap, & là s'estant assemblés le Patriarche presenta des palmes au Czar, & en suite à tous les autres. Cela fait il decouvrit le Czar, mit son bonnet Couronné sur une assiete d'argent, & luy presenta sa croix d'or pour la baiser. Le Czar ayant baisé la croix avec un profond respect, le Patriarche la presentoit de costé & d'autre, premierement à ceux qui estoient dans la plate-forme, qui receurent ces benites croisades avec de grandes reverences, puis à tout le reste du peuple qui estoit present, qui ne manquoit pas là dessus de se prosterner jusqu'à terre, sur tout les gardes du Czar qui furent aussi de la partie. Apres on chanta plusieurs hymnes, de

de ſorte que cette devotion dura une bonne heure. Cependant il arriva une beveüe aſſez plaiſante à l'occaſion d'une de nos filles de ſervice qui deſirant de voir la pompe de cette Proceſſion s'eſtoit gliſſée parmy la ſuite de M. l'Ambaſſadeur, à meſure que nous montâmes au lieu d'où nous vimes ces ceremonies. Ce lieu eſtant élevé & tout decouvert le Czar prenoit occaſion de lever ſouvent les yeux de noſtre coſté, ſi bien qu'il remarqua entr'autres cette ſervante, qui eſtant aſſez bien miſe & ſe tenant auprés de ſon Excellence (qui neantmoins ne l'avoit point apperceuë) paſſa bientoſt dans l'eſprit du Czar pour Madame l'Ambaſſadrice. Sur cela il envoya un de ſes Boyars pour s'informer de l'eſtat de ſa ſanté. Monſieur l'Ambaſſadeur tout ſurpris de ce compliment remercia le Czar pour ſon obligeante intention, & luy fit ſçavoir au reſte qu'il s'eſtoit mépris. Là deſſus il fit retirer la fille avec une âpre cenſure : elle toute eſtonnée d'une avanture ſi eſtrange s'en alla dans un profond ſilence toute confuſe de l'honneur & de la honte qui luy avoient eſté faits en meſme temps. Peu apres faute d'âne on amena pour le Patriarche à l'entrée de la plate-forme un cheval déguiſé en âne, à qui on avoit eu le ſoin de faire de grandes oreilles, & peut-eſtre de peur qu'on ne le priſt à la couleur du poil pour un cheval ou bien pour un âne rouge, on l'avoit tout couvert d'un linge blanc. D'abord on en couvrit la ſelle de pluſieurs riches couver-

couvertures, le Patriarche y monta par le moyen d'un marche-pied, & s'y tenoit assis tout d'un costé. De là il benissoit le peuple avec sa croix, & le Czar ayant repris son bonnet avec sa couronne marchoit à pied devant luy & menoit par la bride son cheval metamorphosé. Dés qu'il eut commencé de marcher il y eut un chariot attelé de six chevaux tous couverts de linge blanc qui prit l'avance ; ce chariot portoit un arbre garny de quantité de pommes, de raisins & de figues qu'on y avoit attachées, & sur diverses branches il y avoit cinq ou six hommes qui chantoient le Hosanna. Ce mouvement de l'arbre parut si estrange à ceux qui n'en sçavoient pas la cause, pour n'avoir pas veu les chevaux qui le tiroient, qu'il y en eut qui s'imaginerent d'abord qu'il s'estoit fait un miracle.

Huit jours aprés cette Procession nous eumes la feste de Pasques, en laquelle les Moscovites ont accoustumé de se saluer avec des œufs colorés en rouge ou en cramoisi qu'ils se presentent, selon la coustume de l'Eglise Grecque. Car quand deux amis se rencontrent celuy qui saluë l'autre luy dit *Christos wos Chrest*, c'est à dire Christ est ressuscité, & l'autre répond à cela *Wostin wos Chrest*, en effet il est ressuscité, & là dessus ils se baisent & se presentent un œuf l'un à l'autre. De là vient que pendant quinze jours, mais particulierement toute la semaine de Pasques, on

on void beaucoup de ces sortes de salutations en public & en particulier, par où ils tesmoignent la joye qu'ils ont de la resurrection de Christ. Le Czar mesmes presente de ces œufs à ses officiers de guerre qui font leur sejour à Mosco, ils vont tous luy baiser la main, & sa Majesté donne à chacun d'eux un œuf, en accompagnant ce petit present de ses benedictions Royales pour le succez de leurs armes.

Le vint & neuviéme de May nous solennizames avec beaucoup de joye l'heureuse naissance de sa Majesté Britannique & son glorieux retour dans sa ville Capitale, car ce sont deux festes qui se rencontrent en mesme jour. Alors son Excellence traitta entr'autres le premier des trois Ambassadeurs que le Czar avoit depuis peu envoyés au Roy, & qui partit de Londres quelques semaines devant nous. Mais cela ne put pas se faire sans la permission du Czar, qui selon leur politique eut de la peine à se resoudre de luy accorder cette grace : & ce fut la seule occasion qu'ils eurent de se revoir en particulier aprés l'estroite amitié qu'ils avoient euë ensemble à Londres. Le Czar envoya de sa part une grande quantité de vin d'Espagne & d'hydromel pour accroistre la rejoüissance.

Il y avoit à Mosco en ce temps-là un Resident de Suede, avec qui Monsieur l'Ambassadeur prit occasion d'avoir de temps en temps chez luy des conferences en particulier.

Ce-

Cependant il se fit un mariage entre deux de nos domestiques, dont la femme estoit cette mesme servante de qui j'ay parlé depuis peu. Ainsi la maison de son Excellence ressembloit plustost à une Republique qu'à une maison particuliere ; & au lieu d'une famille on en vid enfin trois ou quatre : si bien qu'outre un garçon dont la femme d'un officier de la maison estoit accouchée à Vologda, Madame l'Ambassadrice accoucha aussi d'un fils en Dannemarc.

La ville de Mosco estant fort combustible, comme j'ay dit auparavant, nous en vimes trois preuves pendant le peu de sejour que nous y fimes. La plus grande incendie arriva le jour de Pasques, mais parce qu'il n'y eut que quelques cent maisons brulées on n'en parla pas beaucoup non plus que des deux autres. Car pour rendre un embrasement renommé dans ce païs, il faut qu'il se brule pour le moins sept ou huit mille maisons. Tout le remede qu'ils ont dans ces malheurs pour arréter plus facilement le feu, c'est de demolir d'abord les maisons que le feu menace de prés, afin de luy donner de l'espace pour s'esteindre en luy ostant la matiere qui le nourrit. Mais comme cela ne reüssit pas toûjours, sur tout quand il fait du vent, il arrive quelquefois qu'on voit en peu de temps une grande partie de la ville s'ensevelir sous ses cendres. Aprés ces embrasemens il y a cét avantage à Mosco, qu'on y peut ache-

acheter des maisons toutes faites sur tout dans le quartier qui s'appelle *Scoradom*; On ne fait que les demonter, & quand on a porté les pieces là où on veut s'establir on les remoute en fort peu de temps. Outre cela il y a de grandes places où on tient le marché du bois pour les bastimens, & là on trouveroit dequoy bastir une ville.

Au reste nous éprouvames icy particulierement la verité de ce que dit Juvenal.

Maxima quæque domus servis est plena superbis,

Que dans les grandes maisons les serviteurs sont altiers. Et sans doute il y eust eu beaucoup de desordre, du costé des Gentil-hommes de Monsieur l'Ambassadeur, s'il ne l'eust prevenu par la resolution qu'il prit de n'épargner point ceux qui cherchoient à se desunir par des voyes illegitimes. Il se fit pourtant un duel par un de nos domestiques, mais ce fut avec un estranger qui estoit Lieutenant dans la milice du Czar. L'occasion de la querelle fut qu'estans ensemble, celuy-cy (bien qu'Ecossois) sembloit soûtenir la gloire & la puissance du Czar au desavantage du Roy, de quoy l'autre estant choqué ne manqua pas de relever la dignité du Roy d'Angleterre autant qu'il luy fut possible contre le sentiment de son antagoniste, & là dessus l'appella en duel. Ainsi cette querelle fut debatuë quelques jours aprés par l'épée, & si la gloire de l'un ou de l'autre Prince eust dependu de l'eve-

l'evenement du combat qui se fit entr'eux, sa Majesté Britannique auroit emporté le prix : car dans peu de temps le nostre desarma le Lieutenant, & s'en vint triomphant dans nostre logis pour l'interest de son Roy.

Le dix-septiéme de Juin, quatre jours apres l'audience de congé, le Czar envoya un present de Zibelines à Monsieur l'Ambassadeur pour luy & pour toute sa maison, la portion de son Excellence revenoit à deux mille escus, celle de Madame la Comtesse à quatorze cents escus, & celle de Monsieur le Vicomte à mille ; le reste estoit partagé à chacun selon le rang qu'il tenoit dans la maison. Mais Monsieur l'Ambassadeur ne voulut point se charger de cette obligation, & refusa ce present par un principe genereux, puis qu'on avoit negligé toutes ses affaires. Toutesfois, de peur que ce refus ne passast pour un affront dans l'esprit du Czar, Monsieur l'Ambassadeur avoit fait dessein de prevenir l'envoy du present, mais il n'eut pas assez de temps pour cela. Car Golozof (dont il a esté parlé sur le sujet de nostre entrée à Mosco) qui s'imaginoit sans doute de recevoir de grandes caresses de Monsieur l'Ambassadeur, luy envoya un de ses Clercs pour l'avertir qu'il venoit luy offrir le present dont sa Majesté Czarienne l'honoroit avant son départ. Et là dessus, sans en avoir averty aucun des Pristafs (en quoy il estoit coupable)

ble) il arriva luy-mesme avec trente quatre hommes qui portoient le present à la main. Monsieur l'Ambassadeur prit Golozof à part, & luy dit que sincerement il ne pouvoit pas accepter cet honneur, pour les raisons qu'il allegua. De quoy Golozof tout surpris sortit d'abord tout enflé de rage comme il estoit entré bouffi d'une vaine esperance, sautoit comme un extravagant les degrés par demy douzaines; & se frapant la poitrine crioit à haute voix que c'estoit une chose inoüye & bien estrange, & qui n'estoit jamais arrivée auparavant en tout l'Empire de Russie. Enfin l'on eust dit à le voir & à l'oüir qu'il s'en alloit nous faire tous releguer dans la Siberie, comme on fit autrefois un Ambassadeur de France, & qu'apres avoir refusé le don du Grand Seigneur, on nous feroit chasser les Zibelines par force dans ce pays, qui sert fort souvent de supplice à leurs malfaicteurs. Mais, ce qui touchoit le plus les domestiques de Monsieur l'Ambassadeur, c'estoit le desavantage qu'ils souffroient par ce refus, d'estre ainsi privés de l'honneur de recevoir des témoignages si avantageux de la generosité d'un si grand Prince. Neantmoins nous nous consolames enfin sur la prudence de Monsieur l'Ambassadeur, & quoy que par son moyen chacun de nous fust privé de ses esperances, nous ne laissames pas pourtant de loüer sa genereuse conduite. Au contraire Golozof s'en alla tout

tout transporté de colere apres estre monté fort fierement à cheval, sa compagnie de pietons le suivant deux à deux ; de sorte que son Excellence prenoit grand plaisir de les voir faire leur retraite en si bon ordre avec la honte qu'ils portoient sur leur visage. De tous costés on les suivoit de veüe avec un profond silence, la pluspart s'imaginans que ce refus estant si extraordinaire choqueroit sans doute le Czar jusqu'à ce point qu'il ne manqueroit pas de se venger exemplairement d'une action si hardie & si surprenante : les autres n'en sçachans pas la cause suspendoient leur jugement. Le Czar ayant esté averty de cette affaire, qui le surprit fort en effet, fit d'abord assembler son Conseil d'Estat où il assista luy-mesme ; si bien que Volinskoy (un des nouveaux Commissaires) fut deputé vers son Excellence pour luy demander raison de ce refus ; ce qu'il fit avec plus de douceur & de discretion qu'on n'avoit sujet d'esperer. Monsieur l'Ambassadeur luy fit voir que ce qu'il en avoit fait n'estoit pas par aucun mépris, qu'au contraire il consideroit le present de sa Majesté Czarienne comme un effet de sa generosité, mais qui l'engageoit trop avant. Il luy representa en quel estat ses affaires estoient, que son Ambassade n'avoit eu aucun succez, & qu'en ce cas il n'estoit pas à propos qu'il acceptast la faveur de sa Majesté Czarienne avant que d'en avoir receu la justice qu'il demandoit. Qu'au-

trement il auroit pris la moindre faveur de sa main pour un perpetuel ornement à soy-mesme & à sa famille, & qu'il estoit prest pourveu qu'on mist ordre à ses affaires de recevoir quel témoignage que ce fust de l'affection de sa Majesté Czarienne. Cela satisfit en quelque façon Volinskoy, sur tout dés qu'il eut appris de quelle façon Golozof avoit conduit le present à l'insceu des Pristafs de Monsieur l'Ambassadeur, qui l'eussent deu premierement avertir du dessein qu'on en avoit fait, pour n'avoir pas eu la honte d'un refus si public. De maniere que Golozof n'eut pour toute recompense qu'une grave censure pour avoir manqué de discretion dans cette décharge. Mais puis que Monsieur l'Ambassadeur avoit bien osé refuser le present du Czar, sa Majesté Czarienne luy renvoya le present qu'il luy avoit fait de sa part à la premiere audience; c'estoit un Bassin & une Eguiere d'argent la moitié dorés, avec deux plats ouvragés, & un autre plat d'argent en partie doré. Son Excellence le reprit avec ce compliment; Je rends graces de cecy à sa Majesté Czarienne, & je le reçois avec autant de ressentiment que si c'estoit un plus grand present: Je le garderay toûjours aupres de moy, parce qu'il a eu l'honneur d'avoir esté en la possession de sa Majesté Czarienne.

Du

Du Voyage de Mosco à Riga par terre.

CEtte Ambassade estant finie, & celle qui se devoit faire en Pologne ayant esté negligée, Monsieur l'Ambassadeur se disposa à partir pour la Suede : c'est pourquoy il choisit la route de Riga en Livonie pour venir de là à Stockholme par mer. Mais, parce qu'il faloit traverser la Livonie qui est un pays desert, Monsieur l'Ambassadeur depécha d'abord un exprés avec une lettre au Comte Oxenstirn Gouverneur general de toute la Livonie, pour le prier qu'estant sur le point d'aller faire son Ambassade vers sa Majesté de Suede, il eust le soin de donner ordre à ce qu'estant arrivé sur les frontieres il pust trouver à ses frais en Livonie des chevaux & des chariots pour conduire sa suite & son bagage à travers ce pays-là.

Cependant Monsieur l'Ambassadeur, étant accompagné d'un Regiment de Cavalerie, partit de Mosco le 24. de Juin sur le soir pour faire la retraite à 7. versts de la ville. Le 29. nous arrivames à Twere, qui est la ville Capitale de Twersco. Le 3. de Juillet nous vinmes à Tarsock, & de là passans par Budeva, Wisny Volsock, Zimnogora, Volday, Rakina, & Vena, le 9. de Juillet nous arrivames à Brunitze. De là nous fimes par eau 27. versts avec vint bateaux qu'on avoit déja preparés pour nostre arrivée, si bien que nous vinmes à 3. versts de Novogorod la grande,

en traverſant un petit bras du lac Ilmin où ſe jette la riviere qui paſſe devant Brunitze. L'onziéme Monſieur l'Ambaſſadeur fit ſon entrée dans la ville de Novogorod, le 12. on en partit, & le 13. nous fimes 67. verſts, 37. avant midy ſur l'Imin à la faveur d'un bon vent, & 30. en ſuite juſqu'à un Bourg qui s'appelle Soltza ſur la riviere qu'on appelle Sologna qui entre auſſi dans ce lac. Le lendemain Monſieur l'Ambaſſadeur partit de Soltza par terre, & nous fimes 35. verſts. Le 17. il fit ſon entrée à Pleſco, & le 22. nous arrivames aux frontieres à Nihuiſen un village dans les terres de la Livonie. Le 23. on partit de Nihuiſen, & de là traverſans la Livonie le 3. d'Aouſt nous arrivames à Riga.

Le Voyage de Moſco juſques aux frontieres (où il y a pres de deux cents lieuës) ſe fit ſous la conduite de deux Priſtafs, dont l'un (qui s'appelloit *Ivan Stepanovitz Telepniof*, un des Stolnics du Grand Duc) eſcorta ſon Excellence & nous pourveut de voiture & de proviſions juſques à Novogorod, & l'autre (qui s'appelloit *Simon Offonarſevitz*) nous conduiſit depuis Novogorod juſqu'au Chateau de Nihuiſen aux frontieres. On fit preſque tout ce voyage à cheval, hormis ce qui ſe fit par eau de Brunitze à Novogorod & de là juſques à Soltza. C'eſt pourquoy il y avoit d'ordinaire ſoixante chevaux de ſelle outre les chariots que nous avions fait couvrir, dont quelques uns ſe ſervoient pour

pour y voyager, les autres seulement pour s'y retirer la nuit & le jour en cas de pluye. Il y avoit outre cela trois Carosses, celuy de Monsieur l'Ambassadeur & deux autres de sa Majesté Czarienne qu'elle eut la bonté d'envoyer jusqu'en Livonie pour l'accommodement sur tout des Gentils-hommes. Pour le bagage il y eut ordinairement environ deux cents chariots, mais c'estoient de petits chariots à la Moscovite: on les changea quatre fois comme aussi les chevaux de selle à Twere, à wisny Volsock, à Soltza, & à Plesco. Cependant il y avoit toûjours une troupe de Strelits & une autre de nos gens pour escorter le bagage. Cette façon de voyager à cheval eust esté fort aggreable si les selles des chevaux n'eussent pas esté si dures & si hautes qu'elles sont dans ce païs, de sorte qu'au commencement la pluspart s'y trouvoient presque autant gênés qu'on pourroit estre sur un chevalet.

Tout le logement que nous eumes dans ce voyage ce ne fut que des bois & des campagnes, à la façon des gens de guerre, sous l'ombre de quelques tentes & de nos chariots couverts. De là vient que le Czar fournit entr'autres trois tentes, l'une pour Monsieur l'Ambassadeur, laquelle avoit coûté pres de cinq cents écus, & les deux autres pour Madame la Comtesse & Monsieur le Vicomte. On les faisoit toûjours partir par avance de lieu en lieu avec la cuisine, & la plus grand

part du bagage, & comme nous faisions ordinairement 20. ou 25. versts le matin & autant l'apresdinée, on les dressoit là où l'on trouvoit de l'eau & des campagnes propres pour un si grand nombre tant d'hommes que de chevaux. De maniere que son Excellence arrivant avec sa suite au bout de chaque carriere, il trouvoit les tentes dressées & le repas bien-tost prét. La nuit on dressoit son lit sous une tente, mais la pluspart des Gentils-hommes & des autres domestiques couchoient dans leurs chariots, & les voituriers à l'erte.

Pour ce qui est des vivres, il y eut presque faute de cheminées, la mesme incommodité que nous eumes entre Vologda & Mosco. Car, outre qu'on n'avoit d'ordinaire que du bœuf & du mouton, tout cela n'étoit le plus souvent roty qu'au Soleil & à la fumée en quelque coin de campagne où les cuisiniers posoient leur tente afin d'eviter le vent. Mais la plus grande incommodité estoit au regard du boire, lors que dans l'ardeur de l'esté nous estions obligés de boire l'hydromel & le quaz tout echaufés qu'ils estoient par le transport. On avoit bien de la glace pour le rafraichir, mais elle estoit si precieuse qu'il n'y en eut pas mesme assez pour la table de Monsieur l'Ambassadeur. A Novogorod & à Plesco (dont je parleray dans la suite) nous fumes fort bien regalés, il y eut toute sorte de provision en abondance, & le vin d'Espagne en-
tr'autres

tr'autres ne nous y coûtoit rien que la peine d'en demander.

Il eſt vray qu'en ce voyage nous rencontrames beaucoup de difficultés, & qu'outre celles dont je viens de parler nous ſoufrimes avec plus d'impatience la perſecution des mouches. Cependant il faut avouër qu'il ne laiſſa pas d'eſtre fort divertiſſant, ſi on conſidere le temps propice que nous eumes, l'avantage de voyager toûjours à l'ombre des foreſts qui eſtoient la pluſpart couvertes d'une incroyable quantité d'excellentes fraiſes, & outre cela le plaiſir de voir de temps en temps les ruiſſeaux & les rivieres ſerpenter parmy ces vaſtes foreſts. Nous y rencontrames auſſi ſept ou huit lacs, dont les plus conſiderables ſont l'Ilmin & le Svéto Ozero, c'eſt à dire le ſaint Lac. Au milieu de celuy-cy il y a une Iſle environnée d'autres plus petites Iſles qui paroiſſent comme tout autant de bôcages, & dans cette Iſle il y a un fort beau Convent, ſi bien que cela forme un aſpect tres-aggreable. Pour ce qui eſt de l'Ilmin c'eſt un Lac qui a environ quatorze lieuës de longueur & preſque autant de largeur. En ce temps là nous avions un bateau qui navigeoit avec une voile de natte faite de joncs. Cette abondance de lacs & de rivieres qui nous faiſoient de temps en temps admirer la beauté de ce païs, fourniſſoit encore une autre commodité qui nous eſtoit aſſez neceſſaire en cette ſaiſon, c'eſt l'occaſion de ſe baigner dont nous nous

servimes souvent dans ce voyage, entr'autres dans le Volga, que nous traversames encore une fois à Twere. Mais comme cette route n'est pas si frequentée par les estrangers que celle d'Arcangel, nostre habillement parut d'ordinaire si estrange aux villageois que quand ils appercevoient seulement deux ou trois de nos domestiques à cheval, chacun se retiroit à la hâte en sa maison l'un deça l'autre delà en fermant la porte apres soy, comme si nous eussions esté des oiseaux de mauvais augure ou des fantômes effroyables; de sorte que si nous avions besoin de quelque chose il ne faloit pas l'esperer de ces gens là.

Voila ce qui regarde proprement la maniere de ce voyage, disons maintenant quelque chose de ce qui s'y est passé de plus remarquable.

Il semble que c'est la maxime de la Cour de Moscovie de vouloir faire éclater l'honneur qu'ils témoignent à des personnes publiques en leur faisant aussi de temps en temps des affrons, & comme Monsieur l'Ambassadeur fut receu de cette façon à Mosco, la Cour trouva à propos qu'il en fust de mesme à son depart de la ville. Pour ce qui est de la maniere en laquelle il fut conduit hors de la ville & entretenu pendant tout ce voyage, il faut avouër que cela se fit d'une maniere assez honorable, si bien que son Excellence s'en trouva fort satisfaite. Et sans contredit nous n'avions pas sujet d'esperer cette faveur apres le

mau-

mauvais augure de Pronchissof, qui luy avoit dit de bonne heure que le Grand Seigneur le renvoyeroit sans luy faire aucun honneur. Cependant son Excellence ne put pas eviter le desordre qui se fit à son depart de Mosco, à l'occasion d'un certain Calthof qui s'estoit mis parmy ses Gentil-hommes à dessein de s'en retourner en Angleterre avec nous. Ce Calthof avoit servi le Czar quelques années, & le terme pour lequel il s'estoit engagé estoit écheu : c'est pourquoy Monsieur l'Ambassadeur avoit demandé son congé qu'on luy accorda. Neantmoins le Czar estant averty qu'il s'en alloit, l'envoya d'abord querir comme nous sortions de la ville, & (ce qui fut surprenant) le messager ne manqua pas son chemin. Là dessus Monsieur l'Ambassadeur, ne trouvant pas à propos de s'opposer à la volonté de sa Majesté Czarienne, renvoya Calthof sous l'esperance qu'il seroit bien-tost relâché. Mais cinq jours apres estant arrivés à Twere son Excellence apprit qu'on l'avoit mis en prison, & qu'on l'avoit fort mal traité sous un faux pretexte : c'est pourquoy, avant que de partir de Twere, elle envoya un Courier à Mosco avec cette lettre en Latin qu'elle addressa à Larivon Lopookin Diack ou Chancelier du Bureau des Ambassades.

Domine Cancellarie,

NEscio quo fato aut consilio factum sit quòd improsperæ nostræ legationi ultimus hic de Calthosio cumulus accesserit, nisi hoc fortassis decorum existimetis ut exitus introitum nostrum referret & postrema primis per omnia responderent. Serenissimus Rex meus disertis verbis mihi mandaverat, ut Calthosium mecum reducerem, Dominis Consiliariis & tibi præsertim Domine Cancellarie sæpius declaravi tempus effluxisse quo se Calthosius Czareæ suæ Majestati devinxisset, ideoque petii ut mecum posset reverti. Cancellarius etiam Czaræi arcani significavit nullam moram esse quominus exiret. Quomodo postea successerit non potes ignorare. Ecce primarius scriba in ipso itinere accurrit, & Czareæ suæ Majestatis nomine Calthosium postulat. Ego qui optimè novi quantum reverentiæ & securitatis Legatorum dignitati debeatur, ne tamen importuno loco cum Czarea suâ Majestate altercari viderer Moscuam illum remisi, ubi contrà quàm speraveram & contra jus & æquum falso prætextu eum in custodia detineri audio. Quorsum hæc vergant nescio neque vos ipsi scitis qui facitis. Ne verò interim omnium infælicissimum, qui pro summo meo Czareæ suæ Majestati inserviendi studio cum tam infausto nuntio sim reversurus. Majus enim est hoc negotium quàm primo intuitu videtur, & in hoc Calthosio omnium sacræ suæ Majestatis subditorum

ditorum hîc degentium res agitur, num pro liberis deinceps an verò pro servis & captivis sint habendi. Oro te, Domine Cancellarie, pro solita tua humanitate & pro muneris tui officio, ut hæc Czarcæ suæ Majestati sine hac acerbitate, quam tamen ipsa rei natura mihi expressit, sed eadem cum efficacia protinus velis remonstrare, ut Czarea sua Majestas maturè de hac re providere & consulere queat, & Calthofius (quod adhuc expecto) bona cum Czareæ suæ Majestatis gratia me antequam limitem transierim assequatur.

Tweræ, 30. *Iunii* Anno Domini 1664.

CARLISLE.

Monsieur le Chancelier,

IE ne say à quel dessein ou par quelle fatalité il est arrivé que l'affaire de Calthof ait aussi concouru au mal-heur de mon Ambassade, si ce n'est que peut-estre vous estimiez bienseant que ma sortie soit semblable à mon entrée & que vostre dernier procedé ne differe en rien du premier. Sa Majesté Serenissime mon Maistre m'avoit commandé en termes expres de ramener Calthof avec moy, j'ay fait savoir plusieurs fois à Messieurs les Conseillers, & à vous principalement, que le terme pour lequel Calthof s'étoit engagé à sa Majesté Czarienne estoit ecoulé, c'est pourquoy j'ay demandé qu'il s'en revinst avec moy, le Chancelier du Cabinet Czarien m'a

fait aussi entendre que rien n'empechoit son depart. Au reste vous ne pouvez pas ignorer comment l'affaire s'est passé depuis. C'est que le premier Clerc du Bureau des Ambassades m'aborda dans mon chemin, pour me demander Calthof au nom de sa Majesté Czarienne. Sur cela, quoy que je sache tres-bien quel est le respect & la protection que l'on doit à la dignité du caractere que je porte, je le renvoiay à Mosco de peur qu'il ne semblast que je voulusse contester mal à propos avec sa Majesté Czarienne. Mais j'ay appris depuis avec étonnement qu'on l'a mis en prison à tort, sous un faux pretexte. Ie ne say à quoy bute tout cecy, ny vous mesmes qui en estes les Autheurs. Cependant il faut avouër que je suis tres-malheureux, puis que pour estre si zelé pour le service de sa Majesté Czarienne, je suis neantmoins obligé de m'en retourner avec de si tristes nouvelles. Et de fait c'est une affaire de plus grande importance qu'il ne semble d'abord, car en la personne de ce Calthof il s'agit de savoir si on veut tenir pour esclaves tous les sujets du Roy mon Maistre qui sont dans ce pays. Je vous conjure, Monsieur le Chancelier, que selon vostre humanité, & comme vostre charge vous y oblige, vous representiez ces choses à sa Majesté Czarienne, sans vous servir neantmoins de cette aigreur à quoy l'état de la chose m'a porté. Mais je vous prie pourtant de le faire avec la mesme force, afin

afin que sa Majesté Czarienne y mette ordre de bonne heure, & que Calthof (comme je l'espere encore) puisse sous le bon plaisir de sa Majesté Czarienne me rejoindre avant que j'aye passé la frontiere.

A *Tweere* le 30. de *Juin* 1664.

CARLISLE.

Ce fut cette lettre, qui bien loin de faire quelque favorable impression sur l'esprit du Czar, l'aigrit si fort que là dessus il resolut tout à fait d'envoyer un Ambassadeur au Roy pour se plaindre à sa Majesté du procedé de son Excellence. Ce dessein fut fondé principalement sur une plaisante beveuë qu'il y eut de leur côté en prenant un *qui* dans la lettre pour *quid.* Car cette expression qu'il y a: *Quorsum hæc vergant nescio neque vos ipsi scitis qui facitis*, qui signifie, comme je l'ay tournée, Je ne say à quoy bute tout cecy ny vous mesmes qui en étes les Autheurs, fut tournée de cette façon en la Cour de Moscovie, je ne say à quoy bute tout cecy & vous ne savez vous mesmes ce que vous faites, comme s'il y avoit eu, *Neque vos ipsi scitis quid facitis.* Si bien que ce fut là à leur avis le comble de l'insolence, d'oser appeller les principaux Boyars d'un si grand Seigneur ignorans & impertinens, comme s'ils faisoient toutes choses à la volée sans conseil & sans raison. Au reste il y a apparence que cette

translation estoit de Golozof le grand Maistre du Latin dans cette Cour, par les instructions de qui on avoit si bien critiqué sur le titre d'*Illustrissimus*, & qui en vouloit fort à Monsieur l'Ambassadeur, sur tout depuis qu'il eut refusé les presens : de sorte qu'en cette translation il pouvoit bien y avoir quelque chose d'un esprit preoccupé ou mal tourné.

Cependant nous trouvames à Twere que le Gouverneur de la ville étoit de tres-mauvaise humeur, il n'eut pas si tost apperceu le bruit de nostre arrivée qu'il fit fermer les portes de la ville, comme si la peste eust esté dans le pays. Ainsi nous n'eumes rien de libre que la campagne & les fauxbourgs de la ville, prés de laquelle nous dressames nos tentes dans une plaine. La ville est bâtie sur la pente d'une colline, le Volga passe à côté, & outre le Volga il y a une petite riviere qui s'appelle Twere, dont la ville a pris son nom. Là nous ne demeurames pas seulement deux jours entiers, de peur de gêner trop long-temps le Gouverneur, qui s'impatientoit sans doute jusqu'à ce qu'il vist le temps de nostre depart.

A Budeva nous apprimes les nouvelles de ce grand embrasement de Mosco, qui arriva le 29. de Juin, cinq jours apres nostre depart, de sorte que la troisiéme partie de cette vaste Cité fut consumée par le feu. Ce qui me fit imaginer que nostre depart avoit eu quelque chose

chose de fatal, dés que je fis reflexion sur l'embrasement d'Arcangel, qui ne commença aussi qu'aprés que nous en fumes partis. C'est ainsi que Lot, avec toute sa famille, fut sauvé de l'embrasement de Sodome.

Le dixiéme de Juillet Monsieur Watson, qui avoit esté rappellé par le General Monk pendant nostre premier voyage, nous réjoignit à Brunitze, où nous estions arrivés le jour precedent. Il estoit venu par mer d'Angleterre à Riga, avec quelque equipage pour Monsieur l'Ambassadeur, & de Riga il avoit fait le reste du chemin par terre. L'occasion de son retour parmy nous fut sur tout pour avoir le contentement d'achever avec son Excellence ce qui nous restoit à faire de tout nostre voyage tant en Moscovie qu'en Suede & en Dannemarc.

A Novogorod Monsieur l'Ambassadeur fut rceu d'une maniere tres-solemnelle & tout à fait obligeante. Mais comme son Excellence entroit dans la ville, il arriva un fâcheux accident à un bon vieillard un homme de qualité qui montoit un fier cheval : C'est qu'il fut jetté solennellement par terre à la veuë de toute la ville, de maniere qu'il se trouva fort incommodé de sa cheute. Ce fut à ce Novogorod que le Pristaf de Mosco nous quitta, & qu'il remit sa charge à *Simon Offonassevitz*, avec ordre de renvoyer à Mosco les tentes & les carosses du Czar dés que Monsieur l'Ambassadeur seroit arrivé à la frontiere.

tiere. Ce qui ſurprit fort Monſieur l'Ambaſſadeur, à qui Volinskoy un de ſes Commiſſaires avoit donné parole à Moſco qu'il pouvoit ſe ſervir des tentes juſques à Riga, tellement qu'il ne s'eſtoit pas mis en peine de s'en pourvoir à ſes propres frais. Et comme il n'eſtoit plus en eſtat de s'en pourvoir cela luy fit témoigner beaucoup d'aigreur dans cette rencontre, ſe voyant par cette fourbe en mauvaiſe poſture pour voyager depuis les frontieres juſques à Riga. Au reſte ce Novogorod a eſté autrefois l'une des plus grandes & des plus puiſſantes villes de toute la Moſcovie, & de fait on en void encores des marques tout autour. Preſentement elle eſt reduite à peu de choſe, ſon eſtenduë n'a rien d'extraordinaire, elle eſt aſſez bien peuplée à cauſe de la commodité du commerce dont elle joüit. A une lieuë de la ville il y a le Lac Ilmin, d'où ſort le Volko ou Volgda une belle riviere qui paſſe devant la ville.

Mais ſi nous fumes bien receus à Novogorod, il faut avoüer que la reception qui nous fut faite apres à Pleſco eſtoit bien auſſi magnifique, & on euſt dit que les Gouverneurs de ces deux villes, faiſoient à l'envy qui recevroit le mieux ſon Excellence. Neantmoins il faut avoüer que celuy de Pleſco eut l'avantage à la faveur de deux belles occaſions, la premiere touchant la temerité d'un Gentil-homme de Pleſco qui s'eſtoit ſaiſi (la veille de l'entrée) de deux chevaux qui appartenoient

noient au train de Monſieur l'Ambaſſadeur, parce qu'il les avoit trouvés la nuit dans ſes poſſeſſions. Le Gouverneur de Pleſco ne fut pas ſi-toſt informé de cette action qu'il fit ſaiſir ce Gentil-homme, & l'envoya garrotté à Monſieur l'Ambaſſadeur pour luy demander la vie. Son Excellence luy pardonna librement dés qu'il eut avoüé l'imprudence de ſon procedé. Cependant on tenoit pour choſe aſſeurée qu'il y avoit ſur la frontiere un Regiment de voleurs Polonois qui nous attendoient, on ne parloit preſque d'autre choſe dans Pleſco, & le bruït portoit qu'ils eſtoient environ cinq cens, & qu'ils avoient pour conducteur un Sergent qui eſtoit borgne. Cette nouvelle nous ſurprit un peu, dés que nous eûmes appris qu'ils avoient fait beaucoup de degaſt autour de cette Province, & qu'ils avoient déja pillé quantité de villages. Mais le Gouverneur de la ville fit encore paroiſtre icy ſa generoſité & le ſoin particulier qu'il avoit d'obliger ſon Excellence: car il nous donna un paſſe-port de cinq cents pietons bien armés pour eſcorter le bagage, & pour defendre nos perſonnes contre les aſſauts d'un Cyclope ſi dangereux. Au reſte Monſieur l'Ambaſſadeur attendoit icy la réponſe du Gouverneur general de la Livonie par le retour de l'exprés que ſon Excellence luy avoit envoyé de Moſco le 14. de Juin, & qui avoit ordre de revenir à Pleſco. Cet exprés arriva enfin le 19. de Juillet,
trois

trois jours apres que nous y fumes arrivés & apporta cette réponse de la part du Comte Oxenstirn le Gouverneur general, qu'il avoit déja deputé deux Officiers pour recevoir Monsieur l'Ambassadeur aux frontieres, & qu'il avoit receu ordre de la Couronne de Suede de le defrayer jusqu'à Riga en le pourvoyant de voiture & de vivres. Monsieur l'Ambassadeur tout surpris d'une offre si obligeante & du soin particulier que cette Couronne avoit eu de faciliter nostre voyage dans la Livonie, se disposa d'abord à partir, ayant neantmoins ce dessein de se dispenser s'il estoit possible de cette obligation. Et avant que partir, voyant que Calthof n'estoit pas encore de retour, il renvoya à Mosco une autre lettre, où il fait aussi mention de l'accueil extraordinaire qui luy avoit esté fait par le Gouverneur de Novogorod & par celuy de Plesco, comme aussi du dessein qu'on fait de remporter les tentes. Voicy les propres termes de la lettre, qui eut la mesme addresse que l'autre.

Domine Cancellarie,

Quamvis ea sit nostra & esse debeat de æquitate & prudentia Serenissimæ Czareæ suæ Majestatis opinio, ut, si non ante, saltem post literas meas 30°. Junii Tweræ datas Calthofium dimissum esse speremus, quum tamen Plescuam pervenerim & nihil adhuc de eo compertum

pertum habeam Veredarium hunc hâc solâ de causâ Moscuam remitto. Omnino enim, si non vobis (quod sanè oporteret) at mihi tanti est, ne Serenissimi Regis mei mandata & hujusce subditi sui libertatem negligere videre. Iniquissimum enim esset & à mutua inter Regiam suam Majestatem & Czaream suam Majestatem benevolentia alienissimum, ut ille quem Czareæ suæ Majestati nullo modo obstrictum ulteriùs aut addictum esse innotuerit, tamen contra voluntatem suam & nostram intercessionem & vestra promissa diutius detineretur. Quapropter te etiam atque etiam rogo, Domine Cancellarie, ut si Calthosius adhuc vobiscúm hæreat Serenissimæ Czareæ suæ Majestati hæc exponere velis, ne in re adeò exigua tam magnum amicitiæ detrimentum patiatur. Me autem ne magis injuriarum quàm beneficiorum memorem esse existimetis hac occasione tibi, adeoque Czareæ suæ Majestati, significandam esse duxi egregiam Boyarii Knez Jvan Borissovitz Repennini erga me in itinere nostro per Novogorodam humanitatem (quam semper prædicabo) & majorem etiam si major esse posset Knez Pheodor Gregorevitz Romadonofsky in hoc loco comitatem, qui ambo omnibus honoris & bevolentiæ indiciis me cumularunt. Neque enim ipsis imputandum est si quod dicitur, tentoria (de Czareo suo curru minùs laboro) in limite Nibusiano mihi auferantur quæ Czarea sua Majestas, si bene Ockolnichey Basilium Volinskoy intellexi, mihi Rigam usque commodavit,

modavit, & propter quæ ipse alia nostris impensis mihi comparare omisi. Dona quidem à Czarea sua Majestate mihi oblata quoniam ità me decebat recusavi, non itidem usum eorum quæ ad itineris nostri commoditatem faciebant. Et quum sub pellibus noluerim sub tentoriis certè pernoctare licuisset. Si autem ità omnino decretum est non sum adeò mollis ut per aliquot dies militari more sub dio agere nequeam, ne à Præfecto Suecico petere videar quæ à Czarea sua Majestate suppeditanda esse credideram. Cui nihilominus de omnibus beneficiis atque honoribus mihi delatis gratias ago quàm maximas, & ea Domino meo Regi fidelissimè recensebo. Vale.

Plescuæ 14. Julii 1664.

CARLISLE.

Monsieur le Chancelier,

Bien que la bonne opinion que je dois avoir de la prudence & de l'equité de sa Serenissime Majesté Czarienne m'oblige de croire qu'on ait relâché Calthof, si non devant au moins apres mes lettres données à Twere le 30. de Juin, neantmoins estant arrivé à Plesco sans avoir rien appris de l'estat de ses affaires, j'ay crû qu'il estoit à propos de renvoyer un autre courier à Mosco sur ce sujet. Que si cette affaire de Calthof vous semble si peu de chose, en quoy l'on pourroit bien se tromper, pour moy je suis obligé

obligé d'executer les ordres du Roy mon Maiſtre, & de procurer (s'il eſt poſſible) la liberté à ce Calthof ſon ſujet. Et ce ſeroit une choſe bien injuſte, & qui répondroit fort mal à l'amitié qui eſt entre le Roy mon Maiſtre & ſa Majeſté Czarienne, que l'on vouluſt retenir une perſonne contre ſa volonté, ma demande & vos promeſſes, & qui, comme on ſçait fort bien, a paſſé le terme pour lequel il s'eſtoit engagé au ſervice de ſa Majeſté Czarienne. C'eſt pourquoy je vous prie, Monſieur le Chancelier, de repreſenter ces choſes à ſa Majeſté Czarienne en cas que Calthof ſoit encore parmy vous, de peur qu'en retenant Calthof elle ne perde une amitié beaucoup plus conſiderable. Mais, pour ne vous donner pas occaſion de croire qu'en m'attâchant trop aux injures qu'on me fait, j'oublie en meſme temps les bienfaits que j'ay receus, il m'a ſemblé à propos de vous faire conoiſtre en cette occaſion & par conſequent à ſa Majeſté Czarienne le reſſentiment que j'ay de la bonté extraordinaire que le Boyar Knez Ivan Boriſſovitz Repennin m'a témoignée à Novogorod. De meſme Knez Pheodor Gregorévitz Romadonofskoy m'a tellement comblé icy d'honneur & de bien-faits, que le ſouvenir m'en ſera toûjours tres-precieux. Et je ſuis perſuadé ſelon les grands témoignages d'amitié que j'ay receus de l'un & de l'autre, qu'ils trouuent fort eſtrange le deſſein que l'on a fait,

fait, ce me ſemble, de remporter les tentes dés que je ſeray arrivé à Nihuiſen. Pour ce qui eſt des caroſſes de ſa Majeſté Czarienne je m'en puis aiſément paſſer : mais il me fâche de me voir au plus grand beſoin deſtitué de tentes, pour m'eſtre trop fié à la parole d'Ockolnichey Baſilius Volinskoy, qui (ſi je l'ay bien entendu) m'a promis de la part de ſa Majeſté Czarienne l'uſage de ces tentes juſqu'à Riga, de là vient que je ne m'en pourveus pas à Moſco avant mon depart. Il eſt vray que j'ay refuſé les preſens de ſa Majeſté Czarienne, parce qu'il n'eſtoit pas à propos que je les receuſſe, mais je n'ay pas refuſé ce qui pouvoit ſervir pour la commodité de mon voyage. Et bien que je n'aye pas voulu accepter des peaux, au moins devrois-je avoir des tentes, pour eſtre la nuit à couvert des injures de l'air. Toutefois ſi la choſe eſt ainſi arreſtée, je ne ſuis pas ſi delicat que je ne puiſſe à la façon des gens de guerre paſſer quelques jours à l'erte, pour n'eſtre pas obligé de demander au Gouverneur Suedois ce dont je croyois que ſa Majeſté Czarienne me fourniroit. A qui neantmoins je rends graces infinies de toutes les faveurs qu'elle m'a faites, dont je rendray un fidelle conte à ſa Majeſté mon Maiſtre.

A *Pleſco*, le 19. de *Juillet* 1664.

CARLISLE.

La

La lettre étant partie Monsieur l'Ambassadeur partit le lendemain de Plesco. Cette ville, bien qu'elle ne soit pas grande, est neantmoins assez aggreable & commode, il y a une belle riviere qui passe devant la ville, & cette riviere sort d'un lac qui n'est pas loin de la ville.

Au reste, nous fumes si bien escortés de Plesco jusqu'aux frontieres que nous n'avions pas grand sujet de craindre le danger qui nous menaçoit, je veux dire ce Regiment de voleurs qui incommodoient particulierement cette Province de Pscoue. Il y avoit, comme j'ay déja dit, cinq cents hommes armés pour escorter le bagage qui alloit toûjours devant, & outre cela un Esquadron de Cavalerie pour garder la personne de Monsieur l'Ambassadeur. Que si cette armée nous éstoit d'un côté necessaire pour nous rendre plus redoutables, Monsieur l'Ambassadeur en receut aussi beaucoup d'honneur & de gloire, se voyant l'objet d'un soin & d'un respect si grand. Là où il faisoit sa retraite il étoit honorablement receu au bruit des tambours & des armes avec un tres-bon ordre, & dés qu'il étoit nuit on faisoit forte garde. Cependant nous arrivames en deux jours aux frontieres sans avoir rien apperceu de dangereux. Et là nous n'avions pas demeuré une demy heure lors que les deux Officiers qui avoient esté deputés par le Gouverneur general de la Livonie & le Gouverneur du Chateau de Nihuisen

huisen vindrent saluër Monsieur l'Ambassadeur avec un compliment en François tout à fait obligeant & plein de civilité. Ils luy firent savoir entr'autres que leurs Majestés de Suede le Roy & la Reyne Mere l'attendans avec impatience, & sachans combien étoit difficile le passage de Nihuisen à Riga, avoient commandé que pour sa commodité, & pour hâter son arrivée, il fust pourveu de toutes choses necessaires pour ce voyage. Monsieur l'Ambassadeur repartit à cela qu'il avoit esté déja surpris d'apprendre par la lettre du Gouverneur general le soin extraordinaire que la Couronne avoit pris pour son voyage, qu'il ne souhaitoit rien avec tant de passion que de posseder le bonheur de voir leurs Majestés; mais qu'il auroit bien desiré de continuer son voyage sans se charger de cette obligation à laquelle l'incommodité du pays sembloit pourtant l'engager. Mais, comme ces Messieurs de Riga avoient fait porter avec eux beaucoup de provisions destinées pour nôtre usage, Monsieur l'Ambassadeur ne pût pas se defendre plus long-temps sur ce sujet. Et de fait nous eussions esté en fort mauvaise posture pour voyager dans ces lieux deserts si nous n'eussions dépendu que de nôtre propre conduite.

La Livonie, pour en dire deux mots en passant, est un pays si depeuplé que dans l'espace de prés de soixante lieuës que nous y fimes depuis Nihuisen à Riga, nous ne trouvames

mes

mes que deux ou trois petites villes qui ne ſont remarquables que par leur ancienneté. Au reſte c'eſt un pays de foreſts où il y a un grand nombre de Lacs auſſi bien qu'en la Moſcovie, & qui eſt aſſez fertile en fourage & en blés, mais il n'eſt pas ſi plat que la Moſcovie. Pour ce qui eſt des habitans du pays, ils ſont generalement fort groſſiers & barbares, & ſans contredit les Moſcovites ſont infiniment mieux ſenſés. Ils portent comme eux des robbes & des bonnets, leur langage n'a rien d'aggreable, non plus que leurs actions & que leur façon de vivre, & ils portent ſur leur front toutes les marques d'un naturel groſſier & ſauvage. Car eſtant reduits comme ils ſont à un petit nombre par des guerres du temps paſſé, & les Suedois ayant occupé leurs ports de mer & les villes plus conſiderables, il ne leur reſte que les terres à cultiver, étans à peu pres aux Suedois ce qu'étoient autrefois les Ilotes aux Lacedemoniens. Tellement que la ſolitude, la ſujettion, & la pauvreté dont ils ſe ſentent accablés, les rend d'autant plus farouches & dangereux ; & nous eprouvames ſi bien leur panchant au larrecin, qu'il faloit veiller ſur eux comme ſur des oiſeaux de proye. Leur Religion eſt la meſme que celle des Suedois, à ſavoir la Lutherienne : mais ils ſe plaiſent tellement dans la ſuperſtition de l'ancien Paganiſme, & ils en retiennent encore tant de ridicules maximes, que (comme on croid) ils

O ne

ne font la pluspart profession de la Religion Chrestienne que superficiellement.

Mais, pour revenir maintenant à la suite de nostre Voyage, voicy la maniere en laquelle nous passames les bornes de la Moscovie, apres avoir fait plus de cinq cents lieuës à travers ce vaste pays dans l'espace d'onze mois. Il ne faut pas douter que le peu de civilité que nous avions trouvé parmy cette Nation barbare, & que l'inclination naturelle que chacun de nous avoit à s'approcher de sa Patrie, ne nous fist quitter ce pays avec beaucoup de plaisir & d'empressement. Et quoy qu'il ait assez d'attraits, neantmoins la façon de vivre de ses habitans nous en rendit en fin degoutés, & comme tout y est esclave, hormis le Grand Duc, à peine crûmes nous d'estre libres que quand nous en fûmes sortis. De là vient qu'un des nostres qui s'impatientoit de quitter ce pays & d'estre eloigné du commerce des Moscovites, fut si ravi de voir ces Messieurs de Riga avec leur suite quand ils vindrent saluër Monsieur l'Ambassadeur, qu'il s'écria, dés qu'il les eut apperceu venir, voicy des gens (dit-il) qui ressemblent à des Chrestiens, comme si les Moscovites n'en eussent pas eu seulement la moindre marque. Ce qui auroit sans doute extremement choqué ceux qui étoient avec nous, si quelcun de ceux qui entendoient l'Anglois y eust pris garde: & sans contredit c'étoit une expression bien hardie, puis qu'elle

qu'elle fut dite à la face de cinq cents Moscovites tous armés. En ce temps-là il fut question (car c'étoit environ midy) de savoir où son Excellence dineroit, les cuisiniers n'avoient rien pû appréter faute d'eau, de sorte que Messieurs les Suedois prierent instamment Monsieur l'Ambassadeur de venir diner au chateau de Nihuisen. Le Pristaf par quelque jalousie s'y opposa vigoureusement, si bien qu'apres beaucoup de contestations où le Pristaf fit fort l'emporté, l'on resolut que nous passerions la frontiere, & que nous dresserions nos Tentes sous le Chateau de Nihuisen aupres d'un ruisseau qu'il y a. Monsieur l'Ambassadeur fit ce chemin à cheval dans un quart d'heure, & dans peu de temps il eut son diner prét. Messieurs les Suedois se retirerent là dessus dans leur Chateau, le Pristaf & les Chefs de nostre Gendarmerie (qui nous suivit aussi dans les terres de la Livonie) dinerent comme de coûtume avec Monsieur l'Ambassadeur. Apres diner ils prirent congé de luy, & Messieurs les Suedois luy envoyerent leurs Carosses pour se retirer au Chateau, où il fut receu au bruit de l'artillerie. Ce qui nous sembla bien nouveau, parce qu'en Moscovie on ne se sert point de cette sorte de salutation, comme il a esté dit ailleurs. Cependant il y eut un jeune garçon Polonois, qui avoit esté elevé dans la Moscovie & nourry dans leur Religion, qui pour se sauver se cacha secrettement : si bien que

les voituriers & soldats étant partis, il fut ravy de trouver dans la maison de Monsieur l'Ambassadeur(où il avoit déja servy quelques mois) un lieu de refuge & de liberté.

Au reste nous fumes tout à fait bien traittés ce soir au Chateau, ce qui nous fit esperer (comme il arriva) que nous passerions assez bien nostre temps dans ce Voyage. Et de fait nous eumes toûjours une bonne quantité de vivres qui étoient beaucoup mieux appretés qu'en Moscovie, parce que les cuisiniers avoient des cuisines ou au moins des huttes pour accommoder la viande, au lieu que depuis Mosco jusqu'à Nihuisen ils n'avoient eu ordinairement que des campagnes ouvertes.

Il est vray que, si nous fumes bien satisfaits de ce côté là, nous soufrismes beaucoup de l'autre par la voiture. Car, outre le petit nombre de chevaux que nous avions, ils estoient d'ordinaire si grêles & elancés qu'ils ne pouvoient presque point marcher que par artifice. Et la pluspart estoient si mal harnachés que les uns n'avoient ny selle ny bride, s'il y avoit des selles elles étoient la pluspart de bois massif où l'on estoit incommodé d'une incroyable maniere, & avec cela on n'y trouvoit le plus souvent qu'un étrier ou point du tout. De maniere que nous trouvames presque autant de changement en passant les bornes de la Moscovie que ceux qui passent sur mer la ligne Equinoxiale: ce qui nous fit bientost

tost regretter ce beau pays, où nous avions eu à cet egard toutes choses à souhait. Cependant cette imcommodité nous donnoit quelquefois du passe-temps, & il y en eut qui faisoient de leur misere un sujet de raillerie. Un Page entr'autres fut le premier acteur de la Tragedie, lors qu'en partant de Nihuisen il se vid monté sur un petit cheval aveugle & extremement maigre, qui n'avoit ny selle ny bride, dont tout l'ornement étoit un simple licou de corde si court qu'à peine pouvoit il s'en servir. Et dés qu'il fut venu sur le pont-levis, son cheval commença tout à coup à se cabrer & à ruer de telle façon au bruit de l'artillerie, que le Page tout surpris trouva bon de le laisser tout seul dans cet exercice. Enfin le cheval estant libre s'en alla comme il estoit venu, sans yeux, sans selle & sans bride, le Page depuis ce temps-là fit presque tout le voyage sur des chariots couverts. Il y en eut quelques-uns ce jour-là qui faute de chevaux furent obligés de voyager à pied, & d'autres qui pour se delasser se servoient quelquefois de cette commodité.

Mais, si nous souftimes au regard de la voiture, nous n'étions pas beaucoup mieux accommodés dans nos gîtes au regard du logement. Car la pluspart étoient obligés de se servir d'une grange, d'une allée, ou d'une cuisine pour y passer la nuit dans leurs lits; les Gentil-hommes couchoient d'ordinaire dans leurs petits coches qu'ils avoient amenés

de Moſcovie. Il eſt vray qu'on nous receut en trois ou quatre Chateaux, entr'autres à Marienbourg, où en effet nous trouvâmes un meilleur accommodement.

Au reſte Monſieur l'Ambaſſadeur fut fort bien receu à Riga, on le combla d'honneur & de gloire autant que nous l'aurions ſceu deſirer, & luy-meſme y parut auſſi de ſon coſté dans un eſtat tres-pompeux & magnifique. Mais ſon entrée fut d'abord ſuivie d'un temps ſi tempeſtueux, & apres le bruit des canons on entendit de ſi horribles tonnerres que noſtre arrivée paſſa bien-toſt dans l'eſprit de la ſuperſtitieuſe populace pour eſtre de mauvais augure.

Du ſejour de Monſieur l'Ambaſſadeur à Riga.

LA ville de Riga eſt aſſiſe ſur le bord du Dune, qui a ſa ſource (comme il a eſté déja dit) dans la Province de Twere ou Twerſco en Moſcovie, & qui ſe jette dans la mer Baltique à quatre lieuës de cette ville. Elle n'eſt pas de grande eſtenduë, mais elle eſt fort ramaſſée & extremement peuplée. Ses baſtimens ſont tous de pierre & de brique, elle eſt fortifiée d'une bonne muraille & de bons foſſés & remparts du coſté de la Moſcovie, outre qu'il y a vers la riviere un Chateau bien fortifié où reſide le Gouverneur general de la Livonie. Mais cette ville eſt conſiderable particulierement à cauſe du grand commerce

merce qu'elle attire de toutes parts, sur tout par la mer Baltique, d'où les vaisseaux viennent sur le Dune jusques aux portes de la ville. L'hyver elle entretient aussi un commerce fort considerable avecque la Moscovie par le moyen des traineaux, où les Marchands se font porter avec leurs marchandises jusques à Plesco, Novogorod, ou Mosco. Il y a de l'autre costé de la riviere la Courlande, qui depend en partie du Duc qui porte son nom, dont la residence ordinaire est à Mittau à six milles de Riga. Le haut Alleman est le langage commun de Riga, & on y fait profession de la Religion Lutherienne.

Le lendemain de nostre arrivée icy Monsieur le Comte Oxenstirn fit visite à Monsieur l'Ambassadeur, & le jour suivant Monsieur l'Ambassadeur luy rendit la sienne au Chateau. Son Excellence luy témoigna sa reconnoissance pour le soin qu'il avoit pris de faciliter son voyage, & pour se dispenser en partie de l'obligation qu'il avoit à la Couronne pour les frais qui y avoient esté faits en sa faveur, il s'offrit d'en faire le remboursement, pour ne pas engager le Roy son Maistre à une nouvelle obligation. Mais Monsieur le Gouverneur general luy representa avec beaucoup de civilité que cela s'estoit fait par l'ordre de la Couronne, qui s'estoit voulu servir de cette foible occasion pour témoigner plûtost la joye qu'elle avoit de son arrivée que pour obliger sa personne, beaucoup moins

ſa Majeſté Britannique. Monſieur l'Ambaſſadeur fut auſſi viſité par le Maire & les Senateurs de la ville, qui luy témoignerent beaucoup de civilité.

Nous demeurames icy quinze jours tant en attendant le vaiſſeau de guerre qui devoit venir de Stockholme pour nous y tranſporter qu'en attendant un bon vent; Ainſi nous eûmes aſſez de temps pour nous delaſſer du voyage que nous venions d'achever. Mais, comme nous fumes logés en diverſes maiſons dans la ville, nous eûmes l'occaſion de coucher la nuit ſur des lits de plûme, dont ils ſe ſervent à Riga comme dans toute la Suede, l'Allemagne, & le Danemarc. Cette ſorte de lits eſtant fort peu en uſage en Angleterre (où l'on ne ſe ſert d'ordinaire que de mattelas,) il y en eut beaucoup qui ne purent pas les ſoufrir, & qui furent tous ſurpris de ſe voir enfoncer dans un lit ſi mol que leurs corps ſe tournoient en demycercles. De ſorte que trouvant cette poſture incommode, ils commencerent à declamer fortement contre ces lits, juſques là que quelque critique les appella des lits d'ignorans, ſuivant le dire d'un Poëte,

Non jacet in molli veneranda ſcientia lecto.

La ſcience ne git pas dans un lit delicat.

Au reſte nous fumes traittés aux dépens de la ville les trois premiers jours, ainſi le ſeptiéme d'Aouſt le premier jour auquel Monſieur l'Ambaſſadeur commença de ſe pour-

pourvoir de vivres depuis ſon abord à Arcangel. Cependant nous eûmes un temps ſi fâcheux de pluye, d'eclairs, & d'effroyables tonnerres que nous fumes obligés de mener une vie fort ſedentaire. Ce qui nous conſoloit le plus c'eſt la joye que nous avions d'un coſté d'eſtre exents du commerce des Moſcovites & d'eſtre parmy des Chreſtiens de bonne forme, d'avoir à faire à un peuple poly & civiliſé, aprés avoir eſté long-temps parmy une nation groſſiere & barbare; enfin de voir icy en toutes choſes une propreté extraordinaire, apres n'avoir veu parmy les Moſcovites qu'une ſale façon de vivre.

Mais avant noſtre depart Monſieur le Comte Oxenſtirn traitta Monſieur l'Ambaſſadeur avec tant de ſplendeur & de pompe, que, pour le dire en peu de mots, il le traita plûtoſt en Roy qu'en Ambaſſadeur. Tout y retentit d'un admirable concert de muſique, du ſon des trompettes & des tymbales, & meſme du bruit des canons: ſi bien que toutes choſes y sembloient publier à l'envy la gloire de cette Ambaſſade.

Apres cela Monſieur l'Ambaſſadeur ſe diſpoſa à s'embarquer au plûtoſt, auſſi-toſt que le vaiſſeau de guerre fut arrivé, qui s'appelloit Amaranthe, & qui eſtoit monté de quarante pieces de fonte. Mais, comme l'écurie devoit eſtre tranſportée à part, on prepara pour ce fait une chaloupe.

Du voyage de Riga à Stockholme sur la mer Baltique.

LE 18. d'Aoust Monsieur l'Ambassadeur partit de Riga par eau pour s'embarquer à une lieuë & demie de là où le navire moüilloit; mais le vent fut si contraire que nous fumes enfin obligés de ceder à sa violence, & de revenir à terre à la veuë de toute la ville. Ainsi nous fimes ce chemin par terre, & nous ne fumes pas si tost sortis de la ville que le Chateau fit par tout retentir le bruit de son artillerie. Et quand nous fumes arrivés prés du vaisseau le vent soufloit si rudement, qu'il falut se resoudre à se retirer dans une maison champestre, où nous passames la nuit assez mal.

Le lendemain le vent n'estant pas si fort, le Capitaine envoya deux bateaux pour nous embarquer, l'esquif où son Excellence estoit fut le premier qui aborda le vaisseau, où Monsieur l'Ambassadeur fut receu avec vingt coups de canon qu'on tira dés qu'il fut entré. L'autre qui estoit plus chargé ne pût pas s'y rendre si tost, & lors qu'il devoit aborder il heurta si fort le navire à pleine voile par la negligence de celuy qui le gouvernoit, que peu s'en falut qu'il ne fust tout à fait brisé, mais par bon-heur il se trouva assez fort pour resister si bien à cette violence, qu'il ne fut qu'un peu fendu à la proüe. D'abord nous fumes surpris de voir dans ce vaisseau de guerre

guerre une netteté admirable & toutes choſes dans un fort bel ordre, de maniere qu'il ne nous fut pas mal aiſé d'y trouuer aſſez d'accommodement. Mais rien ne nous ſurprit tant que la prodigieuſe quantité de coups de canon qu'on y tira dans ce voyage, car à peine s'y paſſa-t'il un diner qu'on ne tiraſt plus de quarante coups de canon, à meſure qu'on beuvoit la ſanté du Roy d'Angleterre, du Roy de Suede, & des Reynes de l'une & de l'autre nation à la table de Monſieur l'Ambaſſadeur. Outre que quand Monſieur l'Ambaſſadeur alloit à terre pour ſe divertir, pendant que le vaiſſeau moüilloit, on tiroit toûjours quatre pieces à ſa ſortie & autant à ſon retour.

Enfin le 22. on fit voile, mais ce fut ſeulement pour faire une lieuë & demie en attendant un vent propre pour paſſer les bancs de ſable qu'on rencontre à l'embouchure, ſi bien que nous jettames l'ancre prés du Fort de Dunemund, & là nous demeurames deux jours, ayans avec nous la chaloupe où l'Ecurie eſtoit embarquée.

Le 24. le vent s'eſtant rendu favorable, nous paſſames heureuſement l'embouchure. Sur cela le vaiſſeau ſalüa le Fort avec quatre ou cinq coups de canon, le Fort nous en rendit là deſſus plus de quarante chargés de boulets qu'ils tiroient ſi adroitement que nous les entendions la pluſpart ſiffler entre nos voiles, & en meſme temps nous pouvions auſſi les voir tomber dans la mer bien avant vis

à vis de nous. Quelques-uns qui se deffioient de l'addresse de ceux qui tiroient, aimerent mieux se mettre à quartier que de s'exposer au danger de ce spectacle. Cependant nous costoyames quelque temps la Courlande à la faveur de ce vent, mais il se tourna si contraire sur le soir, que

Le 26. on fut obligé de jetter l'ancre vers le *Domesnez*, une Isle fort dangereuse à cause des bancs de sable dont elle est environnée : c'est pourquoy il y a toutes les nuits de grands feux qui servent d'adresse aux mariniers. Là nous eûmes assez de loisir pour nous défaire des vivres qu'on avoit pris pour six jours, mais Monsieur l'Ambassadeur menagea si bien ce qu'il y avoit de reste que nous eûmes dequoy vivotter jusques à nostre arrivée ; Car il se contentoit d'un maigre repas par jour, la musique suppleant cependant au defaut des vivres. Mais comme la pluspart ne pouvoient pas se nourrir d'air & de vent, comme les Cameleons, ils furent obligés pour vivre de manger de la viande que le Capitaine du vaisseau fournissoit à ses mattelots, laquelle estoit presque toute corrompuë. Chose estrange de nous voir reduits dans un estat de famine en faisant un voyage de cent lieuës, aprés avoir vecu parmy l'abondance dans un voyage de sept cents & cinquante lieuës. Nous estions en toutes choses à l'estroit hormis en viande pourrie, la biere & l'eau frêche estoient déja devenuës d'un prix inestimable. De là vint

vint que son Excellence voulant reserver pour sa table le peu de bierre qu'il avoit, se deffit librement à la faveur de ses domestiques d'une bonne quantité de son vin d'Espagne qu'il leur fit distribuer au lieu de bierre. Ce vin sembla d'abord radoucir l'état de leur misere, mais ils trouverent bien-tost que ce n'étoit qu'un supplice; car il n'y avoit rien qui excitast plus la soif dans un lieu où il estoit presque impossible d'avoir de quoy le tremper pour temperer sa force & sa chaleur. Il n'en fut pas ainsi de la chaloupe, qui n'eut pas si tost trouvé le vent trop violent pour elle qu'elle s'en retourna fort vite à Riga. Et ce fut par un grand bon-heur, car autrement à peine auroit-elle evité le danger d'une tourmente qui nous arriva de nuit le 28. laquelle fut tout à fait horrible & extraordinaire.

Le 29. le vent s'estant un peu clargy, on leva l'ancre pour tâcher de passer le Cap du Domesnez, ce que nous fimes heureusement, & sur le soir apres un peu de bonace le vent se tourna tout à fait propice & favorable. Jusques là nous avions veu, outre le Domesnez, plusieurs autres Isles qu'il y a dans cette route, assavoir *Runen*, *Abrick*, & *Ouzel*. C'est cette quantité d'Isles que la Mer Baltique produit qui rendent sa navigation difficile & tout à fait dangereuse sur cet element; car de là vient qu'on y trouveà tout moment des ecueils & des bancs de sable. Et,

 comme

comme il faut faire beaucoup de detours pour eviter ces rencontres, on a d'ordinaire besoin de plusieurs vents pour faire un petit voyage. C'est entr'autres choses la raison pourquoy Monsieur l'Ambassadeur ayma mieux moüiller trois jours vers le Domesnez, & attendre plustost l'extremité, que d'avoir la honte de retourner à Riga, en perdant l'avantage du progrez que nous avions déja fait.

Le 31. nous arrivames aux Ecueils qu'on appelle Shares, où nous trouvames d'abord un passage si estroit entre des rochers eminens qu'à peine y avoit-il assez d'espace pour nostre vaisseau, tellement que nous estions à l'estroit en toutes choses. Peu aprés avoir passé cet endroit nous jettames l'ancre en attendant un vent propre pour traverser jusqu'à Stockholme le reste de ces écueils. Cependant son Excellence envoia par bateau Monsieur Marvel son Secretaire & Monsieur Tailor son Maistre d'hostel à Stockholme, dons nous n'estions plus eloignés pour lors que de sept mille d'Allemagne ou quatorze lieuës de France. Le Secretaire fut envoyé pour donner avis de la l'arrivée de Monsieur l'Ambassadeur, & pour savoir quand on feroit sa reception dans la ville, Monsieur Tailor pour faire preparer l'hôtel & pour faire acheter des vivres, car alors nous estions reduits à l'extremité.

Le premier jour de Septembte nous fimes quel-

quelques lieuës parmy ces rochers, qui diviſent la mer en diverſes branches comme en tout autant de rivieres. Mais comme il y a des paſſages fort eſtroits nous rencontrames pluſieurs debris de navires qui y avoient fait naufrage. Au reſte je trouvay cecy d'étrange en ces rochers, qu'ils ſont preſque par tout couverts d'arbres ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait aucune ſubſtance dont ils ſe puiſſent nourir, & où ils puiſſent prendre racine, car on n'y void qu'un matiere ſolide & purement pierreuſe.

Le lendemain le Maiſtre des Ceremonies arriva de bon matin dans noſtre vaiſſeau, pour témoigner à Monſieur l'Ambaſſadeur de la part de leurs Majeſtés le Roy & la Reyne Mere la joye qu'ils avoient de ſon arrivée. Mere avant qu'il euſt porté le compliment, peu s'en falut que nous ne fiſſions naufrage, Car apres avoir desancré le matin pour nous ſervir du vent qui s'eſtoit fait favorable, il arriva que le Pilote voulant paſſer une pointe pour avoir l'avantage du vent, le vaiſſeau fut d'abord ſi prés du rocher que le Pilote tout ſurpris fut obligé de tourner le vaiſſeau avec beaucoup d'empreſſement. Cela n'empecha pas pourtant que le navire n'echoüaſt vers la pouppe à meſure qu'il tournoit, mais par la grace de Dieu il n'y euſt point d'autre mal qu'une violente ſecouſſe, qui reveilla en ſurſaut tous ceux qui eſtoient endormis. Apres cela on tira ſi bien le vaiſſeau à la faveur

veur du tour que dans peu de temps nous gagnames cette pointe qui avoit failly à nous perdre, & de là nous vinmes mouiller l'ancre à une lieuë de Stockholme. Ce fut là que le Gentil-homme Ecüyer, qui estoit déja arrivé le jour precedent, vint rendre conte de son voyage à Monsieur l'Ambassadeur, & entr'autres de l'accident qui étoit arrivé sur mer à un cheval de carosse, qu'il avoit fait jetter dans la mer parce qu'il se portoit mal. Cependant Madame l'Ambassadrice estant grosse trouva bon de se retirer de bonne heure dans la ville.

Le 8. de Septembre Monsieur l'Ambassadeur fit son entrée, où il receut en effet toutes les marques possibles d'une amitié extraordinaire. Il est vray qu'il n'y eut pas tant de bravoure ny de ceremonies qu'à son entrée à Mosco, mais j'ose dire qu'il y avoit beaucoup plus de sincerité, de franchise & de bienseance. Et au lieu qu'en celle là les Moscovites firent paroistre leur grandeur & leur vanité, icy la Cour de Suede n'étala que son amitié. L'Artillerie qui est la foudre redoutable de la guerre, fut icy l'aggreable messagere de la paix & de l'affection, on n'entendit pendant une heure que le bruit des canons, dont la ville retentissoit de toutes parts. Car premierement dés que nous fumes debarqués, & que M^r^. l'Ambassadeur eut pris place avec son train dans les bateaux du Roy qui luy furent envoyés, la fregatte dechargea tous ses canons:

canons : & en ſuite à meſure que nous avancions on en tira quantité en d'autres endroits ſur terre, de maniere que cela formoit un bruit eſtonnant parmy ces rochers. En paſſant nous vimes un plongeur qui ſortoit d'un lieu profond de vint braſſes, où on l'avoit devalé d'une chaloupe avec une corde, pour r'avoir les canons d'un vaiſſeau de guerre qui y avoit fait naufrage. Il eſtoit tout couvert d'un habit de cuir, aſſis dans un couvert fait à peu prés de la forme d'une cloche, où (à ce qu'il dit) il avoit aſſez d'eſpace pour reſpirer, l'eau ne luy montant pas plus haut qu'à la poitrine. Peu apres on nous aborda à un pont de bois tapiſſé, où ſon Excellence fut complimentée de la part de leurs Majeſtés par l'un des premiers Senateurs. De là il fut conduit dans le caroſſe du Roy à l'hôtel des Ambaſſadeurs, leurs Majeſtés ayant ajouté à ſa ſuite pluſieurs de leurs Gentil-hommes, Pages & valets de pied. Les livrées que Monſieur l'Ambaſſadeur avoit icy eſtoient des livrées neuves qui avoient eſté envoyées avec quantité d'autres hardes ſous la conduite de Monſieur Watſon à Riga: elles eſtoient, comme celles qu'on avoit portées à Moſco, de drap couleur d'écarlate (qui ſont les couleurs du Roy d'Angleterre) mais elles eſtoient garnies d'une autre façon à la mode de ce temps là, tellement qu'elles paroiſſoient fort belles.

Du

Du sejour de Monsieur l'Ambassadeur à Stockholme.

SOn Excellence n'ayant fait icy qu'un sejour de cinq semaines, je n'auray pas beaucoup de choses à dire sur le sujet de cette Ambassade, dont le principal but estoit de declarer de la part de sa Majesté Britannique le sincere desir qu'elle avoit d'entretenir une estroite correspondance avec le Roy de Suede. Mais, avant que d'entamer ce sujet, il est bon de dire en passant deux mots de cette Cour.

Le mot de Stockholme est proprement le nom de l'Isle où la ville est bastie: & cette Isle est appellée Stockholme, c'est à dire, l'Isle du Tronc (car *Holme* signifie une Isle & *Stock* un tronc d'arbre) parce que (comme on le rapporte) l'ancienne ville Capitale estant brûlée ceux qui fonderent celle-cy se servirent de ce moyen. C'est qu'ils jetterent un tronc d'arbre dans l'eau, à dessein que la premiere Isle où ce tronc s'arresteroit seroit destinée pour le bâtiment de la ville: si bien que le tronc s'étant arresté icy on appella l'Isle & la ville qui fut bastie du nom de Stockholme. L'estenduë de la ville avec tous ses fauxbourgs n'égale pas celle de Roüen en France. Ses bastimens sont la pluspart de pierre & une partie de bois, il y en a entre ceux-là quelques-uns fort magnifiques, comme entr'autres l'hôtel du General Wrangel & celuy du Chancelier. Il y a quelques endroits de la ville qui estans hors de

de l'Iſle ſont baſtis comme Veniſe ſur des pilotis, de ſorte que la mer flotte par deſſous. Le Palais n'a rien qui ſoit rèmarquable, hormis qu'eſtant au bord de l'eau on y peut avoir l'avantage de voir quantité de navires qui n'en ſont pas fort éloignés, & entr'autres les vaiſſeaux du Roy. Mais ce qu'il y a de plus remarquable à Stockholme c'eſt que dans un lieu raboteux & desaggreable il y ait un peuple ſi poli, & que parmy tant de rochers & d'Iſles deſertes qui luy ſont autant de remparts & de forteresſes, l'on puiſſe trouver une Cour ſi aimable & ſi bien civiliſée. Nous avions nouvellement éprouvé le contraire en Moſcovie, qui eſt un fort beau pays, mais qui ne produit que des hommes dont la façon de vivre eſt incompatible avec la civilité; Au lieu qu'icy, dans un pays qui ſemble avoir eſté le rebut de la nature, nous trouvâmes toute ſorte de douceur & de politeſſe. Outre la langue du pays la Nobleſſe s'adonne d'une façon particuliere au François, & de fait on le parle là ſi bien & ſi familierement qu'il ſemble que cette langue s'y ſoit naturaliſée. Leur humeur & leur façon de vivre a auſſi beaucoup de rapport à celle des François, ils ſont d'ordinaire ouverts & fort raffinés, & n'affectent pas moins la galanterie. Pour ce qui eſt de la Religion ils ſuivent comme en Dannemarc les ſentimens de Luther.

Dés que nous fumes arrivés à cette Cour, Monſieur l'Ambaſſadeur fut traité trois jours aux

aux depens du Roy, & le troisiéme (qui estoit un Dimamche) il eut audiance de sa Majesté. Je ne m'arresteray pas à en descrire les ceremonies, puis que ce sont les mesmes dont on se sert ordinairement dans les autres Cours de l'Europe. Je diray seulement touchant la personne du Roy, qu'alors il n'avoit pas encore atteint l'âge de neuf ans, & qu'à cet âge neantmoins il possedoit toutes les perfections dont un jeune Prince est capable. Il estoit parfaitement beau, une certaine gayeté paroissoit sur son visage, laquelle ravissoit en admiration tous ceux qui estoient presens, enfin c'est un jeune Roy en la personne de qui on void revivre toutes les vertus heroïques de ses Predecesseurs: Sa chevelure étoit fort blonde, il avoit alors un habit de toile d'argent, il portoit le manteau & l'espée, & son chapeau estoit garny d'un bouquet de plûmes blanches. Il se tenoit debout sous un Daiz devant une chaise, ayant à ses costez les Regens du Royaume & quantité d'autre Noblesse. Voicy le compliment que son Excellence luy fit d'abord qu'elle l'eut abordé, & que ce jeune Prince écouta avec une gravité & une grace admirable.

SIRE.

LE Roy mon Maistre m'a envoyé à vôtre Majesté pour cultiver & pour celebrer l'amitié qui est heureusement établie entre vos

vos Majestés, pour participer en sa place à vostre present bonheur dont il vous souhaite une eternelle durée, & pour vous asseurer que s'il peut ajoûter quelque chose à toutes ces benedictions dont vous estes maintenant comblé, il n'y manquera jamais de son côté. Et quand sa Majesté dit cela elle ne parle pas seulement de cette Amitié publique qui est entre vos Majestés, elle croid cette amitié trop petite qui se borne en des traités: mais elle entend outre cela une personnelle & tres-intime affection pour vostre Majesté, une amitié Royale aussi grande que les cœurs des Roys en sont capables, sans borne & sans reserve, & qu'elle s'engage de vous faire paroistre en toutes les occasions où elle pourra vous témoigner sa bonté. Et, afin que vostre Majesté faisant peut-estre reflexion sur le retardement de ces declarations ne fust pas moins persuadée de l'honneur que le Roy mon Maistre vous porte, il a donné à cette Ambassade le mesme avantage que la fin a sur le commencement, d'estre la premiere dans l'intention bien qu'elle soit la derniere dans l'execution. Toutefois s'il y a quelque faute dans ce retardement il n'y a que mon propre malheur qui en soit la cause, puis que je viens d'un climat où il faloit beaucoup de temps pour ne rien faire. C'est pourquoy je ne puis qu'estimer d'autant plus le bonheur que je possede maintenant de voir un si grand Monarque en la personne de vô-

tre

tre Majesté, qui est un Prince si parfait dans une jeunesse si tendre, & de qui on pourroit dire à bon droit ce que l'on disoit d'Hercule dans son enfance :

Parvusque videri
Sentirique ingens *,

& qui representez dans un si excellent modelle la grandeur & la generosité de tous vos Predecesseurs. Cependant je ne saurois assez admirer le bonheur de vostre Royaume, en faveur duquel il semble que la Providence de Dieu ait changé son cours, puis qu'elle a fait de ce qu'il menaçoit autrefois comme une malediction le plus grand bonheur de tous vos sujets, en faisant regner sur eux un Pupille. Enfin je me declare tout prét à témoigner & à faire voir en toutes les occasions le tres-sincere desir qu'a le Roy mon Maistre d'avoir une parfaite correspondance avec vôtre Majesté à vostre mutuel contentement & pour le bien de vos deux Royaumes.

Monsieur l'Ambassadeur ayant recité ce discours en Anglois à teste couverte, son Secretaire prit d'abord la parole, & l'interpreta en Latin de cette façon :

Domine Rex,

DOminus Rex meus ad Majestatem Vestram me legavit ut excolerem & concelebrarem amici-

* *Que bien qu'il fust petit à voir il y avoit neantmoins en ses actions un prodige de merveilles.*

amicitiam inter Majestates vestras jam optimis auspiciis contractam, ut gratularer & sua vice participarem præsentem Majestatis vestræ fælicitatem (eandem etiam in posterum augurando,) utque Majestati vestræ confirmarem quòd si quomodo fortunis vestris superaddere suo affectu & contribuere possit nulla in re Majestati vestræ defuturam. Et quum Majestas sua hæc dicit non tantùm de præsenti publicâ inter Majestates vestras & sua Regna Societate loquitur, angustiorem illam amicitiam existimat quæ fæderum hactenus & tractatuum veluti cancellis circumscribitnr. Sed intimam quandam & singularem benevolentiam innuit, benevolentiam quantum ipsa Regum corda effusissimam & profundam sine conditione sine limite quacunque in re Majestati vestræ gratificari & commodare possit. Ne verò hoc tardiùs quam pro summo quo Majestatem vestram complectitur honore profiteri videatur hoc ipsum Majestati vestræ honore datum est, ut quo modo finis initia antecedit ità hæc ad Majestatem vestram legatio posterior quidem executione sed meditamento & consilio prima existeret. Si autem alicubi hujus moræ culpa residat, sola mea fortuna argui potest, utpote qui ab illâ regione & gente recens adveniam ubi ad nihil agendum non minori tempore opus erat. Sed eò jam impensius mihi gratulor dum Majestatem vestram tandem contemplor, in tam tenera ætate jam consummatum Principem, de quo uti de parvo illo Hercule meritò dici potest

Par-

— Parvusque videri
Sentirique ingens,

& in quo tanquam in perfectissimo modulo heroïcam omnium Majorum Vestrorum magnanimitatem, cæteraque Regii tam animi quàm corporis lineamenta recognoscimus & videmus. Nec possum Regni vestri fortunas satis laudare, quibus ut magis velificetur ipsa Divina Providentia cursum suum mutavit, & quod suo olim populo interminata est in summam subditorum vestrorum fælicitatem convertit, faciendo ut Pupillus super eos regnaret. De cætero memetipsum offero & profiteor uti paratissimum utinam & aptissimum instrumentum, ad contestandum & approbandum omni occasione constantissimum & sincerissimum Majestatis suæ votum perfectissimæ cum Majestate vestra amicitiæ & societatis, ad mutuum Majestatum vestrarum gaudium & quodcunque alterius Regnorum vestrorum emolumentum.

Aprés cette interpretation, le Chancelier Monsieur le Comte Magnus Gabriel de la Garde répondit, au langage de Suede au nom du Roy, & sa réponse fut aussi renduë en Latin. Il dit, que le Roy son Maistre se sentoit fort honoré d'une si splendide Ambassade, par laquelle sa Majesté Britannique luy faisoit l'honneur de le salüer en le felicitant de son heureux gouvernement; qu'il prenoit aussi beaucoup de part à la prosperité du Roy de la Grande Bretagne; & que de son costé il seroit toûjours disposé à entretenir avec luy une amitié

tié tres-estroite. Enfin il témoigna que sa Majesté son Maistre avoit beaucoup d'estime & d'affection pour la personne de Monsieur l'Ambassadeur.

Le lendemain Monsieur l'Ambassadeur eut audience de la Reine Mere en son appartement. C'est une Princesse qui, outre les graces de l'esprit qu'elle possede, n'est pas moins embellie des avantages du corps. Elle estoit sous un Daiz devant une chaise, & il y avoit autour d'elle plusieurs Dames de la Cour & quantité de Gentil-hommes. Son Excellence l'ayant abordée luy parla teste nuë, & son Secretaire interpreta son compliment en François de cette façon :

MADAME,

LE Roy mon Maistre m'a donné ordre tres-exprés de saluër vostre Majesté de sa part : &, quoy que vostre qualité suffit pour l'obliger à cela, neantmoins l'interest que vous avez au Gouvernement de ce Royaume avec lequel il est allié, & le bonheur que vous possedez d'estre mere d'un Prince son amy dont les perfections remplissent déja tout le monde d'esperance, l'ont engagé d'une façon particuliere à vous declarer maintenant par ma bouche la grande estime & la sincere affection qu'il a pour vostre personne. Et de fait si l'heureux estat de vos affaires luy donne beaucoup de joye, c'est aussi vostre Majesté qu'il reconoit comme la prin-

cipale source d'un bon-heur si public. Et puis que dans la conjoncture de minorité d'un Roy il n'y a point icy d'autre dispute que celle-cy, si c'est vostre Majesté ou le Royaume qui doive prendre le plus de part au bonheur du Roy vostre fils, sa Majesté mon Maistre s'offre de faire le troisiéme pour entretenir un different si agreable; car il est resolu de ne se tenir jamais neutre dans vos disputes si heureuses & si pleines d'amitié. La Reyne m'a aussi commandé, *Madame*, de vous témoigner combien elle cherit la personne de vostre Majesté, & comment elle desiroit de faire paroistre par tous les moyens possibles l'estime qu'elle a pour vous. A mon particulier je vous demande, *Madame*, la permission d'offrir à vostre Majesté mes tres-humbles services, comme je fais avec un profond respect.

Sur cela il fut respondu à Monsieur l'Ambassadeur au nom de la Reyne, que sa Majesté estoit bien obligée au Roy & à la Reyne de la Grande Bretagne pour la maniere obligeante dont il leur avoit plû de la salüer par Monsieur l'Ambassadeur, qu'elle prenoit au reste beaucoup de part à l'heureux gouvernement de sa Majesté Britannique, & qu'elle contribueroit tout ce qui luy seroit possible pour entretenir une ferme & sincere amitié entre les Couronnes de Suede & d'Angleterre; que pour cet effet elle tâcheroit sur toutes choses d'inspirer ce desir dans l'esprit du Roy son fils & de l'entretenir toûjours dans cette

cette pensée. Enfin que sa Majesté avoit une estime toute particuliere pour la personne de son Excellence & pour ses belles qualités, & qu'elle l'asseuroit de ses bonnes graces & de sa faveur Royale.

Aprés cette audiance Monsieur l'Ambassadeur employa principalement le peu de temps qu'il avoit à sejourner dans cette Cour à noüer estroitement (autant qu'il fut possible) l'amitié de ces deux Couronnes ; de là vient qu'il eut diverses conferences en public & en particulier avec les principaux Ministres de cet Estat. Il parla entr'autres choses du dessein que le Roy son Maistre avoit de faire une ligue avec cette Couronne & celle de Dannemarc, il leur fit voir combien en seroient grands les avantages, & que sans doute de là dependoit principalement la seureté de trois Royaumes, d'Angleterre, Suede, & Dannemarc. Que pour cet effet sa Majesté Britannique deputoit deux Gentil-hommes en qualité d'Envoyés extraordinaires, l'un pour cette Cour & l'autre pour celle de Dannemarc, afin de conduire cette affaire à une heureuse fin. Ce dessein fut assez bien approuvé dans cette Cour, qui témoigna toûjours beaucoup d'inclination à s'unir estroitement avec l'Angleterre : & comme il semble que ces deux nations l'Angleterre & la Suede ont naturellement un panchant d'amitié l'une pour l'autre, aussi étoit-il sans doute fort à propos d'agir sur

un si bon propice & de faire que l'art perfectionnast la nature.

Son Excellence interceda aussi en faveur de plusieurs Anglois, Marchands ou autres, qui avoient quelque demêlé icy ou qui demandoient quelque faveur sur de certains fondemens. A cet egard Monsieur l'Ambassadeur trouva aussi cette Cour si favorable qu'il se lassoit plustost de demander qu'on ne se lassoit d'accorder : & au lieu qu'en Moscovie on rejettoit sans raison toutes ses demandes, icy il trouva une Cour si genereuse à son egard qu'on n'y cherchoit qu'à le combler de faveurs & à luy donner toute sorte de satisfaction.

Il y avoit à Stockholme trois Residents, l'un de France, l'autre de Dannemarc, & le troisiéme de Hollande, Monsieur l'Ambassadeur eut avec chacun d'eux diverses conferences en particulier chez luy, & les traita aussi l'un apres l'autre avec tout l'accueil possible.

Cependant son Excellence eut l'honneur d'étre traitée d'une maniere tout à fait obligeante par leurs Majestés le Roy & la Reyne Mere. Ce fut dans un petit Palais à quelque lieuës de Stockholme où Monsieur l'Ambassadeur fut receu dés son arrivée & regalé d'une collation, cela fait on luy fit voir ce qu'il y avoit de plus beau dãs le Palais,& en suite il fut conduit à diner avec leurs Majestés le Roy & la Reyne Mere. Le Roy ne manqua pas d'y boire

boire la santé de sa Majesté Britannique & de la porter à Monsieur l'Ambassadeur : mais comme il la beuvoit avec beaucoup de plaisir, il arriva par malheur que le verre estant trop grand il versa une partie du vin sur ses habits. Ce jeune Prince parut d'abord si honteux de cet accident qu'apparemment il eust bien voulu reboire cette santé avec plus de precaution, pourveu qu'on eust oublié le malheur du premier essay. Apres diner Monsieur l'Ambassadeur eut le divertissement de la chasse dans un beau Parc où il y avoit grande quantité de daims. Le Roy y fut aussi present à cheval, & comme il remarqua que son Excellence faisoit difficulté de tirer à un des plus beaux daims de la troupe qui se presenta d'abord, il luy demanda pourquoy il ne tiroit pas dans une si belle occasion. Monsieur l'Ambassadeur luy ayant répondu qu'il suffisoit pour son divertissement de viser à un moindre daim, le Roy luy repliqua d'abord tres-obligeamment qu'il ne devoit pas prendre garde à cela, & que pourveu qu'il luy en reservast un il pouvoit librement disposer de tout le reste. Enfin Monsieur l'Ambassadeur se retira apres avoir chassé long-temps un Daim qu'il avoit esté obligé de blesser deux ou trois fois avant qu'il voulust se rendre, & comme c'estoit la proye de son Excellence il fut d'abord envoyé à son hôtel. Quelques jours apres il se fit un fort beau Bal où Monsieur l'Ambassadeur fut prié de se rencontrer:

ſi bien que nous vimes là le beau monde de Stockholme & la politeſſe de ceux qui compoſent la plus belle partie de cette Cour. Deux jours en ſuite ſon Excellence eut la curioſité d'aller voir les plus grands vaiſſeaux du Roy qui moüilloient tout prés de la ville, & là nous vimes en effet que ce Royaume étoit fort bien pourveu de vaiſſeaux de guerre. La fin de cette viſite fut une belle collation que Monſieur le Comte Stenbock Amiral de Suede donna à ſon Excellence parmy le bruit des trompettes, des tymbales & des canons. Le lendemain Monſieur l'Ambaſſadeur fut encore traité avec une pompe tout à fait extraordinaire par Monſieur le Chancelier dans une de ſes maiſons de campagne à un mile de Stockholme en la compagnie de la principale Nobleſſe de cette Cour. Ce fut là que ſon Excellence receut toutes les marques poſſibles de l'eſtime & de l'amitié qu'on avoit pour ſa perſonne, & que toutes choſes répondoient à ſa grandeur. Aprés qu'il fut arrivé on luy preſenta la collation avec la Muſique, cela fait il eut pour une demy heure le plaiſir de voir neuf Comtes courir la bague en ſa preſence avec beaucoup d'adreſſe & d'agilité. De là il fut conduit à table, où il trouva de quoy contẽter tous les ſens, c'eſt pourquoy l'on demeura prés de quatre heures à table. Il y eut entr'autres choſes un tres-beau concert de violons, de trompettes, & de tymbales, & à ſon depart on fit auſſi joüer les canons. Cette

rejoüiſſance en attira une autre le lendemain dans l'hôtel de Monſieur l'Ambaſſadeur, qui traita cette meſme compagnie avec toute ſorte d'accueil & de franchiſe.

Le 3. d'Octobre il ſe fit une autre rejoüiſſance à l'occaſion des Marchands Anglois de Stockholme, qui regalerent ſplendidement ſon Excellence & ſes domeſtiques. Mais ce feſtin ne fut pas ſi toſt achevé qu'il y eut une ſanglante querelle entre deux Gentilhommes de Monſieur l'Ambaſſadeur, dont l'un étoit un Colonel Alleman que ſon Excellence avoit receu à Moſco en ſa maiſon en qualité de Gentil-homme ſuivant. L'autre qui luy oſta la vie luy avoit prêté une ſomme d'argent conſiderable, parce que c'eſtoit un homme de ſa connoiſſance, de qui il eſperoit d'eſtre bien-toſt ſatisfait. Celuy-cy, qui s'étoit mis par ſon moyen dans un fort bel equipage aprés avoir eſté quelque temps priſonnier de guerre à Moſco, au lieu de le ſatisfaire ſe contentoit de le payer de temps en temps d'ingratitude & de réponſes inſolentes. De maniere qu'aprés ce feſtin, où ils ſe rencontrerent tous deux, ils trouverent l'occaſion de vuider leur different par l'épée dés auſſi toſt que Monſieur l'Ambaſſadeur ſe fut retiré chez ſoy. Le demêlé fut fatal pour le Colonel, qui d'abord fut bleſſé à mort, & celuy qui en porta les nouvelles chez Monſieur l'Ambaſſadeur fut le meurtrier meſmes en perſonne, qui ne ſe contenta pas de

ſe vanter parmy nous d'avoir tué ſa partie, mais ſortit encore à la ruë pour declamer contre luy en publiant ſa charité pretenduë, d'avoir exterminé un homme qui ne meritoit pas de vivre parmy les hommes. Cependant il ſe trouva bien-toſt ſaiſi au milieu de ſes trophées & reduit dans une priſon, pendant que ſon Excellence prenoit ſon repos ordinaire ſans ſavoir cet accident. Mais le lendemain elle n'en fut pas ſi toſt informée qu'elle voulut en examiner les circonſtances au long : & par la conformité des témoignages qui furent portés contre le Colonel, elle jugea qu'il avoit tort dans cette querelle ; ce qui fut un bon argument pour retirer de la priſon celuy qui s'y eſtoit engagé par ſon imprudence. On depoſa que le Colonel eſtoit un homme quereleux & de mauvaiſe vie, qu'il n'avoit rien d'honnête que l'exterieur; qu'il avoit fourbé ſa partie en des choſes d'importance, & qu'il l'avoit provoquée ſur la demande qu'elle luy fit de s'acquitter de ſa debte. Cette depoſition eſtant verifiée ſe trouva aſſez ſolide pour juſtifier en quelque façon le meurtrier, ſi bien qu'il fut relâché : mais par reſpect il s'éloigna pour un temps de la perſonne de Monſieur l'Ambaſſadeur, & s'en alla nous attendre en Dannemarc.

Monſieur Henry Coventry étant arrivé à Stockholme de la part du Roy de la Grande Bretagne en qualité d'Envoyé extraordinaire, & ſa Majeſté ayant envoyé un vaiſſeau de guerre

guerre à Monsieur l'Ambassadeur pour faire le voyage de Copenhagen par mer, son Excellence se disposa bien-tost à partir pour Dannemarc. Mais avant son depart Madame l'Ambassadrice fut obligée d'aller voir la Reyne, & bien qu'elle se fust auparavant excusée sur sa grossesse, neantmoins la Reyne témoigna tant de passion pour la voir qu'elle ne put pas se dispenser de luy aller témoigner ses respects dans le Palais. Aprés qu'elle eut esté quelque temps avec la Reyne, qui discourut avec elle par le moyen d'un truchement, le Roy vint la saluër, & peu aprés elle prit congé de leurs Majestés.

En ce temps-là Monsieur l'Ambassadeur avoit déja receu du Roy un present fort considerable, c'estoit sa medaille & une fort belle espée toute enrichie de diamans autour de la garde, de la poignée & du bout. C'est pourquoy son Excellence voulut avant que partir reconoistre en quelque façon la valeur de ce present par celuy qu'il fit aux Gentil-hommes, aux Pages, musiciens, & autres serviteurs du Roy & de la Reyne Mere qui avoient esté employés à son service pendant le traitement qui luy avoit esté fait icy dés son arrivée. Il leur donna prés de mille escus en ducats, qu'on distribua à chacun selon son rang. Le Mareschal ou Maistre d'hôtel eut pour sa part soixante ducats dans une bourse d'argent, l'Introducteur des ceremonies en eut vingt & cinq avec une bourse d'ar-

gent, l'Eschanson, l'Escuyer trenchant, & le principal Gentil-homme qui servoit Madame dans un departement où elle avoit sa table à part, eurent chacun vingt ducats avec des bourses d'argent. Le reste fut donné sans bourses.

L'onziéme d'Octobre Monsieur l'Ambassadeur prit de nuit son congé du Roy & de la Reyne Mere. Voicy le compliment qu'il fit premierement au Roy.

SIRE,

LE Roy mon Maistre s'estant acquitté par cette Ambassade des devoirs de l'amitié qui est entre ces deux Courónnes, je suis maintenant obligé par son ordre de me retirer. Il estoit necessaire que je fusse rappelé d'icy, autrement il m'arriveroit peut-estre comme à ceux qui s'attâchent à la conoissance des Astres, qu'en admirant la splendeur de vostre Majesté, qui brille entre les Regens & qui fait avec eux le nombre d'un Septentrion, je m'oublierois moy-mesme. Je rendray fidelle conte à sa Majesté de vos vertus Royales & de la grande prosperité dont vous joüissez maintenant, ce qui est sans doute la chose la plus aggreable qui sauroit luy arriver. Cependant je suis obligé par son commandement de vous donner encore une fois des asseurances de cette tres-fincere amitié qu'elle a pour vostre Majesté; & je ne doute point que vostre Majesté ne soit bien persua-

persuadée de l'affection & du zele que j'ay apporté à conserver cette tres-parfaite union qui est entre vos Majestés. Au reste je rends graces infinies à vostre Majesté de toutes vos faveurs Royales, & comme je suis incapable de les reconoistre, le Roy mon Maistre en tiendra conte luy-mesme. Enfin je prie Dieu qu'il y ait toûjours entre vos Majestés & vos deux Couronnes une aussi heureuse correspondance qu'il y a presentement, qu'il entretienne toujours cette union favorable qui est dans le Conseil de l'une & de l'autre, que la gloire & les vertus de vostre Majesté prennent toûjours de semblables accroissemens, & que le bon-heur de la paix dont vous joüissez puisse surpasser les trophées de tous vos predecesseurs.

Ce compliment fut ainsi rendu en Latin.

Domine Rex,

QUum Majestas sua Dominus meus Clementissimus mutuis amicitiæ inter duas Coronas officiis hactenus per me satisfecerit, suo jam mandato accersor. Accersi hinc & revocari opus erat, ne quod stellarum studiosis usu venit in splendore Majestatis vestræ contemplando semper defixus hærerem, tantæ voluptatis fuit Majestatem vestram admirari, ut inter Regentes scintillet & justum cum illis Septentrionum suorum sydus ac numerum implere videatur. Majestati suæ de prosperitate

& virtutibus vestris omnia fidelissimè narrabo, quo nihil optatius aut jucundius Majestati suæ potest accidere. Ego interim Majestatis suæ jussu eadem qua priùs asseveratione integerrimam & constantissimam suam amicitiam Majestati vestræ confirmo, & quum ea sit inter Majestates vestras mutua benevolentia ut augeri nequeat sperabo saltem eam per me non esse imminutam. Majestati vestræ gratias de regiis suis beneficiis summas ago, quas & quoniam ipse referre etiam non possum Regem spondeo debitorem. Quod reliquum est Deum Optimum Maximum discessurus veneror & precor, ut eadem amicitia inter Majestates vestras & suas Coronas æterna permaneat, ut idem animorum & consiliorum consensus in hoc suo Regimine perpetuetur, ut Majestatis vestræ gloria & virtutes paribus incrementis semper eodem modo assurgant, utque Pacis vestræ triumphi Majorum vestrorum trophæa excedere possint & superare.

Là dessus il fut répondu en Suedois & en Latin, qu'entre les plus grandes marques que le Roy eust receuës de la sincere amitié de sa Majesté Britannique, il estime particulierement celle-cy d'avoir choisi son Excellence Monsieur le Comte de Calisle d'entre la fleur de la Noblesse d'Angleterre, pour l'envoyer vers luy en qualité d'Ambassadeur extraordinaire; & qu'ayant fait reflexion sur sa prudence & dexterité à joindre les interests des Royaumes de Suede & d'Angleterre, il eust

eust bien souhaité de joüir plus long-temps de sa presence ; mais puis qu'il estoit rappellé par sa Majesté Britannique, sa Majesté de Suede estoit obligée de luy donner avant son depart de nouvelles asseurances touchant sa grande amitié envers le Roy d'Angleterre; qu'au reste elle souhaitoit de tout son cœur à Monsieur l'Ambassadeur un heureux retour en sa Patrie, & qu'il pouvoit bien se tenir asseuré de sa faveur.

Cela fait Monsieur l'Ambassadeur fut conduit vers la Reine Mere, dont il prit congé en ces termes :

MADAME.

PUis que je suis maintenant sur mon depart, je suis obligé par le commandement du Roy mon Maistre & de la Reine de representer encore une fois par des paroles les plus vives la tres-grande affection qu'ils ont pour vostre Majesté, & quelle part ils prennent à vos interets, puis que ce sont les mesmes que ceux du Roy vostre fils & de sa Couronne. Et bien qu'il n'y ait point de paroles assez fortes pour depeindre une affection si réelle, & que je sois d'ailleurs obligé de remercier vostre Majesté au nom du Roy mon Maistre de tous les honneurs dont vostre Majesté m'a comblé en sa consideration, je trouve neantmoins de la bien-seance en mes defauts. Et si je manque de langage ce n'a esté qu'une prevoyance du Roy

mon Maistre & un compliment qu'il vous fait, puis qu'en des occasions si extraordinaires l'éloquence la plus hardie demeureroit interdite. C'est pourquoy je prieray seulement pour la prosperité & le bon-heur de vostre Majesté, & (ce qui en fait la plus belle partie) pour la santé du Roy vostre fils, ce centre de toute la joye & de tous les soins de vostre Majesté. Et dans tous les lieux où je passeray, mais sur tout à leurs Majestés, je feray un fidelle rapport de ce que j'ay veu de la grandeur & des vertus de vostre Majesté, en conservant tres-religieusement le souvenir que j'ay de vos faveurs Royales.

Pendant que Monsieur l'Ambassadeur recitoit ce compliment il arriva une chose qui surprit fort toute l'assemblée; c'est qu'environ le milieu de son discours, où il dit que l'eloquence la plus hardie demeureroit interdite, il fit une fort longue pause comme s'il eust fait dessein de prouver ce qu'il disoit. Pour moy je crûs que la sincerité du discours de Monsieur l'Ambassadeur avoit produit cet effet, & que pour avoir esté trop en peine pour representer à la Reyne la grande amitié que sa Majesté Britannique avoit pour elle, & le ressentiment que luy-mesme avoit des faveurs qu'il avoit receuës de sa Majesté la Reyne, la parole luy manqua, selon le dire de Seneque, *Curæ leves loquuntur ingentes stupent*, que la langue est deliée quand on n'est en peine de rien, mais que les grands soins sont

ſont muets. Neantmois le Secretaire tombant dans la meſme faute & échoüant au meſme endroit lors qu'il interpreta le compliment en François, je m'imaginay que la choſe avoit eſté faite à deſſein. Enfin l'un & l'autre eſtant relevés de leur chûte on répondit au nom de la Reyne, que ſa Majeſté eſtoit bien obligée au Roy & à la Reyne de la Grande Bretagne pour les nouvelles aſſeurances d'amitié que Monſieur l'Ambaſſadeur venoit de luy donner de leur part; qu'elle prioit ſon Excellence de témoigner au Roy ſon Maiſtre avec combien de joye & de reconoiſſance elle recevoit toutes ces declarations, & que pour ce qui eſtoit de ſon coſté elle ne manqueroit point d'employer tout ce qui dependroit de ſes ſoins pour conſerver religieuſement cette heureuſe correſpondance qui eſtoit entre le Roy de Suede ſon fils & ſa Majeſté Britannique; qu'elle deſiroit auſſi de faire ſçavoir à la Reyne ſa ſœur avec combien de zele elle honoroit ſa perſonne & ſes vertus, & quelle part elle prenoit à ſa proſperité. Enfin que ſa Majeſté eſtoit fort ſatisfaite de la genereuſe conduite de Monſieur l'Ambaſſadeur, & qu'elle avoit beaucoup d'eſtime pour ſon merite.

Ainſi ſon Excellence ayant pris congé de leurs Majeſtés fut conduite dans une ſale, où elle fut traittée au nom de leurs Majeſtés avec toute ſorte de ſplendeur & de pompe en la compagnie des principaux de la Cour.

Du

Du Voyage de Stockholme à Copenhagen.

LE long sejour que son Excellence avoit fait parmy ces Torpilles de la Cour de Moscovie, l'obligea de sejourner icy peu de temps, afin de se rendre au plustost en Angleterre. De là vient que le 13. d'Octobre deux jours aprés l'audience de congé, nous partimes de Stockholme pour venir en Danemarc. Et comme le vent estoit tres-favorable pour commencer le voyage, Monsieur l'Ambassadeur fit toute la diligence possible pour s'embarquer de bonne heure : C'est pourquoy, bien qu'il fist extremement froid, il ne fit pas difficulté de voyager presque toute la nuit sur l'eau, afin de pouvoir atteindre le vaisseau de guerre qui l'attendoit à quelques dix lieuës de Stockholme depuis deux ou trois semaines.

Le lendemain nous nous embarquames, & sur le soir le Maistre des Ceremonies & le Mareschal ou Maistre d'hôtel de la Reyne qui avoient accompagné jusques là son Excellence, prirent congé d'elle aprés qu'elle les eut regalés le mieux qu'il luy fut possible parmy le bruit des canons, en quoy le Capitaine du vaisseau se montra fort liberal. Le vaisseau s'appelloit Centurion, il estoit monté pour le moins de cinquante canons, & il y avoit cent soixante & dix mariniers : de sorte qu'il fut assez mal-aisé à la pluspart des domestiques de Monsieur l'Ambassadeur d'y trou-

trouver assez de place pour pouvoir se loger commodement. Cependant l'ecuirie, qu'il estoit incommode de transporter par mer, fit le voyage par terre, & n'arriva qu'aprés nous à Copenhagen.

Dans cet estat nous demeurames quatre jours sans pouvoir partir, car les hardes qui devoient suivre d'abord son Excellence nous firent perdre l'occasion du vent pour estre arrivées trop tard d'un jour ou deux.

Le 18. d'Octobre le vent estant bon nous partimes. Mais le temps se fit si sombre qu'aprés avoir fait quatre lieuës nous fumes contraints de mouiller; neantmoins aprés midy les broüillards s'estant un peu dissipés on fit encore trois ou quatre lieuës jusqu'au soir que l'on fut obligé de revenir à l'ancre. Cette route est si dangereuse, parce que le passage est fort estroit & tellement garny d'écueils de toutes parts (dont les uns sont eminens, & les autres ne paroissent pas, ou sont seulement à fleur d'eau) qu'il faut avoir outre la faveur du Ciel une conduite & un soin extraordinaire pour eviter de faire naufrage. C'est pourquoy le Capitaine avoit pris des Pilotes de cet endroit mesme, qui ont accoûtumé de conduire les vaisseaux par cette route jusques à ce qu'on ait passé ces écueils, qui s'étendent l'espace de vint & quatre ou vint & cinq lieuës, depuis Stockholme jusqu'en pleine mer.

Le 19. le temps estoit si obscur que le Capitaine

pitaine ne voulut point permettre qu'on desancrast, bien que le vent nous fust tout à fait propice. Toutefois, le temps s'estant un peu éclaircy à neuf heures de matin, Monsieur l'Ambassadeur, qui n'aimoit pas à laisser échaper les occasions, le persuada si bien que nous fimes voile. Sur le midy nous crumes de nous estre egarés, les Pilotes tous étourdis dans cette apprehension ne savoient de quel côté se tourner, & le Capitaine nous tenoit déja pour perdus. Mais enfin nous nous trouvames heureusement prés du Lantsort que nous laissames à la droite, & de là ayant renvoyé les Pilotes nous vinmes en pleine mer.

Le 20. au matin nous laissames l'Isle de Gotland à la gauche, le 21. nous vimes l'Isle de Bornholme, & le 22. nous vinmes moüiller sur le soir entre deux Isles à douze lieuës de Copenhagen. Cepẽdant nous avions deux Ours apprivoisés, qu'on avoit amenés de Mosco, qui nous divertirent assez bien dans ce Voyage. L'un de ces Ours estoit si privé que l'on pouvoit librement se battre & badiner avec luy comme l'on feroit avec un chien domestique; car il se servoit si adroitement de ses dents & de ses grifes, qu'il ne faisoit mal à personne. Et il estoit si bien instruit à luiter que dans peu de temps il s'y rendit bon maistre, de maniere qu'il se plaisoit fort dans cette sorte d'exercice. L'autre qui estoit d'une taille un peu plus grãde avoit aussi

aussi des manieres & des qualités differentes, il se plaisoit extremement à succer les doits d'un homme, de sorte que pour luy plaire il n'y avoit qu'à luy mettre un doit dans la bouche (comme on faisoit fort souvent) & à soufrir qu'il le succast quelque temps comme une mammelle. Autrement il mordoit ou donnoit de la patte à ceux qui passoient devant luy sur le tillac sans luy payer ce tribut. Cela me fait souvenir de ce qu'ont remarqué quelques Naturalistes touchant ces sortes d'animaux, qu'ils ayment fort à lecher, & qu'estant reduits à une dure necessité dans la rigueur d'un hyver, cela leur sert souvent de pâture, si bien qu'ils trouvent en eux-mesmes de quoy se nourrir. Outre ces deux Ours nous avions deux Chats sauvages, dont on avoit fait present à Stokholme à Monsieur l'Ambassadeur : Ils estoient de la taille d'un gros chien & avoient la peau tachetée à peu prés comme un Leopard, mais ils estoient extremement feroces & dangereux.

Le 23. nous eumes le vent contraire jusqu'au soir que nous fimes cinq ou six lieuës à la clarté de la Lune, puis on jetta l'ancre pour eviter les bancs de sable. Et le 24. la mer estoit si couverte de broüillards & si emeüe par l'orage que l'on trouva bon de ne pas desancrer ce jour-là.

Le 25. les broüillards s'étant dissipés nous achevames heureusement le reste de nostre voyage,

voyage, & nous vinmes moüiller à dix heures du matin vis à vis de Copenhagen, que nous saluames d'abord avec douze coups de canon. Mais demy heure avant que de venir à l'ancre nous decouvrimes un vaisseau de guerre Hollandois, qui nous suivoit prenant la route de Hollande. Il demeura quelque temps sans baisser le pavillon, de quoy nôtre Capitaine se choquant fort, commanda d'abord que pour l'avertir on chargeast de boulets sept ou huit canons. Mais, comme il attendoit de les faire tirer jusqu'à ce que le vaisseau Hollandois fust à la portée du canon, nous apperceumes le pavillon baissé, & dans un quart d'heure apres passant tout prés de nôtre vaisseau, il nous salua avec cinq coups de canon. Là dessus nostre Capitaine n'en fit decharger que trois qui estoiét de ceux qu'on avoit chargés de boulets qu'on tira en l'air: les autres répondirent avec trois coups de canon, & nous n'en rendimes qu'un : ainsi nous nous separames. Sur cela Monsieur l'Ambassadeur envoya son Secretaire en la ville avec les patentes, qu'il porta au Chancelier. Et le Roy n'eut pas si tost avis de l'arrivée de son Excellence qu'il luy envoya son Vice-Admiral pour luy témoigner de sa part la joye qu'il en avoit, & pour l'avertir qu'on feroit le lendemain sa reception dans la ville. Monsieur le Chevalier Talbot, qui estoit depuis peu arrivé dans cette Cour de la part de sa Majesté Britannique en qualité d'Envoyé extra-

extraordinaire, vint aussi en mesme temps saluër Monsieur l'Ambassadeur. Ils estoient venus dans un beau bateau couvert, & comme il estoit nuit Madame la Comtesse se disposa librement à se servir de cette commodité pour se retirer de bonne heure dans la ville. Et quoy qu'il fust fort tard, & que nous fussions à l'ancre à deux lieuës du bord, neantmoins elle aima mieux s'exposer pour quelque temps aux tenebres de la nuit que d'étre en danger d'accoucher dans un navire.

Le lendemain nous fumes sur le point de faire naufrage au Port, car nous échoüames, de sorte qu'au lieu de faire solemnellement nostre entrée dans la ville nous nous trouvames fort en peine de sauver nostre vaisseau du danger qui nous menaçoit. Car apres avoir levé l'ancre à midy pour nous approcher de la ville selon l'ordre du Vice-Admiral, qui nous avoit envoyé pour cet effet deux Pilotes de Copenhagen, nous fumes si mal cõduits par ces Pilotes que nous echoüames d'abord, tellement que la fregatte se trouva un pied dans terre. Sur cela le Capitaine fit freler les voiles & fit tirer deux coups de canon pour avertir la ville de l'état où nous étions reduits. Le Vice-Admiral arriva quelque temps apres avec quelques bateaux chargés de cables & d'ancres, si bien que par le moyen du tour nous degageames sur le soir nostre navire, & ainsi nous vinmes à sept brasses d'eau. Et si d'un côté la malice ou la negli-

negligence de ces deux Pilotes Danois nous avoit esté si funeste, nous trouvames de l'autre que le Ciel nous favorisa d'une merveilleuse façon; car nous eumes tout à coup un grand calme apres la fureur d'un vent impetueux qui avoit soufflé fort rudement jusqu'alors: de sorte que nous n'eumes point d'autre mal que la crainte d'en avoir. Que si ce vent eust continué de soufler avec la mesme force, apparemment il n'y eust point eu de ressource pour sauver nostre vaisseau, puis que la mer Baltique n'a point de flux & reflux, & peut-estre aurions nous eu de la peine à sauver nos personnes; au lieu qu'à la faveur d'une surprenante bonace nous nous vimes dans deux ou trois heures nous & le vaisseau de guerre delivrés d'un extreme malheur. Au reste la reception de son Excellence fut renvoyée au lendemain, parce que l'Ambassadeur de France (Monsieur de Treslon Chevalier de Malte) qui estoit nouvellement arrivé à Copenhagen n'avoit pas pû encore deloger de l'hôtel des Ambassadeurs depuis sa bien-venuë. C'est pourquoy le Vice-Admiral ne manqua pas d'excuser sur ce sujet le retardement de l'entrée.

Ainsi le 27. d'Octobre, un Jeudy, Monsieur l'Ambassadeur fit son entrée solennelle à Copenhagen avec beaucoup de magnificence: & s'il faloit juger par là de l'amitié qu'on portoit à sa Majesté Britannique on pourroit dire sãs doute que cette Cour surpassoit à cet

cet égard celle de Suede. Premierement il y eut deux belles galeres & une galiote qui vinrent querir Monsieur l'Ambassadeur & son train, car le vent s'étoit tourné si contraire qu'il étoit impossible à nostre vaisseau de s'approcher du havre. Dés que nous fumes debarqués le vaisseau tira vingt coups de canon, une heure & demie apres nous arrivâmes au havre des vaisseaux du Roy, qui avoient tous sorty leurs couleurs & qu'on avoit par tout ornés de banderoles. Il y avoit aussi vingt bateaux de plaisir fort bien parés qui devoient recevoir son Excellence & sa suite, & ce fut dans ces bateaux que nous fimes l'entrée dans la ville, les valets de pied allãs les premiers, puis les Pages & les Gentil-hommes, en suite Monsieur de Morpeth, & apres luy Monsieur l'Ambassadeur, qui estoit accompagné du Vice-Amiral & du Maistre des ceremonies. Dans cet estat nous traversames tout le havre, les bateaux se suivans de file; ainsi nous eûmes le plaisir de voir en passant un grand nombre des vaisseaux du Roy superbement equippés, & d'entendre cependant le bruit de leurs canons qu'on avoit chargés de boulets, & qui sembloient saluer à l'envy Monsieur l'Ambassadeur à mesure qu'il passoit. Enfin nous abordames à un endroit qu'on avoit tout tapissé, & ce fut là qu'on porta le compliment à Monsieur l'Ambassadeur de la part du Roy. Cela fait il entra dãs le carosse de sa Majesté, & de là il fut conduit à l'hôtel des Ambassadeurs,

où

où nous demeurâmes pendant le sejour que nous fimes en cette Cour.

Du sejour de Monsieur l'Ambassadeur à Copenhagen.

LA ville de Copenhagen est (comme on a pû déjà remarquer) assise au bord de la mer, mais comme elle est Capitale d'un pays plat & tres-beau à voir, aussi sa situation a l'avantage sur Stockholme d'étre fort aggreable. Il est vray qu'à peine a-t'elle autant d'estenduë ou de circonference que Stockholme, mais pour ce qui est de sa force il y a tant de fossés & de ramparts qu'elle semble presque inaccessible. Il y a dans la ville une eau qui n'a point de courant nón plus que ces bras de mer qui est devant Stockholme, & cette eau est assez profonde pour servir de havre à quelques vaisseaux marchands. Le Palais n'a rien de beau qui merite quelque description. Au reste il y a dans la ville une tour fort remarquable par sa hauteur, & sur tout par la façon de son escalier, qui n'est autre chose qu'un pavé qui monte insensiblement sans degrés. Et comme il est fort large un carosse y peut aisément monter jusqu'au sommet, & là mesme il y a assez d'espace pour le tourner. Cette Tour a esté bâtie expressement pour l'usage des Astronomes, & c'est par là qu'on entre dans une belle Bibliotheque qui est à costé de la Tour. De là on peut voir de prés des marques du siege que

que les Suedois avoient fait devant la ville, entr'autres sur un clocher qui fut tellement troüé par des boulets de canon que le Roy a bien voulu en laisser des marques visibles en faisant dorer tous les endroits qui avoiẽt esté percés. Je pourrois encore alleguer quelques autres curiosités qu'il y a dans Copenhagen: mais, parce que mon but n'est pas de m'arréter à descrire exactement des choses qui sont sans doute assez conuës, je me contenteray de dire maintenant touchant l'humeur de la Cour que si celle de Suede a beaucoup de rapport à l'humeur de la France, je trouve que celle-cy a plustost de l'air des Allemans. Ceux-là sont peut-estre plus ouverts & plus actifs, mais ceux-cy paroissent plus solides & plus inventifs. Le langage des Danois n'est pas fort different de celuy des Suedois, puis qu'ils peuvent aisément s'entendre les uns les autres. Mais comme la Cour de Suede affecte fort la langue Françoise, de mesme en est-il dans la Cour de Dannemarc, où toute la Noblesse entr'autres se picque de la sçavoir.

Dés que nous fumes arrivés dans cette ville Monsieur l'Ambassadeur fut traitté comme en Suede trois jours aux dépens du Roy, & le troisiéme il eut audience. Les Ceremonies s'y firent en la mesme forme qu'en la Cour du Roy de Suede, & comme il n'y avoit point de present à faire icy non plus que là, son Excellence n'eut autre chose à

faire qu'un compliment de la part du Roy son Maistre. Le Roy de Dannemarc nous parut fort grave & majestueux, estant d'une grosse taille, botté à la Cavaliere : & bien qu'il fust âgé de soixante ans pour le moins à peine paroissoit-il en avoir cinquante. Il portoit l'espée avec une grande Casaque toute couverte de larges dentelles d'or & d'argent, & sur son chapeau il avoit un bouquet de plumes blanches. Il se tenoit debout sous un Daiz, ayant à ses costés cinq ou six des principaux Ministres d'Estat, & au milieu de la sale dix ou douze gardes du corps. Monsieur l'Ambassadeur estant entré dans la sale luy fit une profonde reverence, le Roy luy rendit le salut : & d'abord que son Excellence se fut approchée de luy sous le Daiz, elle se couvrit en mesme temps que le Roy, & luy parla en ces termes :

SIRE,

BIen que la fortune des Roys soit si grande & si relevée qu'il semble que rien ne luy puisse estre ajoûté, il y a neantmoins ce desavantage qu'à peine peuvent-ils avoir entr'eux une si intime & sincere correspondance qu'il se void ordinairement parmy leurs sujets. Car outre que ce haut faiste de grandeur & de puissance où ils sont également elevés ne fomente bien souvent parmy eux que de l'envie, les interets de leurs peuples qu'il sont toûjours obligés de soutenir, fait qu'il son

ſont pour l'ordinaire jaloux les uns des autres, & meſmes il ſemble que la prudence & la fidelité de leurs Conſeillers ſerve plutoſt à les engager à de perpetuels ſoupçons, pour les obliger à ſe tenir ſur leurs gardes, qu'à maintenir une ſincere amitié entre leurs Princes. Mais il en eſt tout autrement entre le Roy mon Maiſtre & voſtre Majeſté, & peut-eſtre n'y a-t'il que vous deux entre les Princes de l'Europe à qui le voiſinage ne donne occaſion de ſe nuire reciproquement. Ainſi vos deux Majeſtés ont l'avantage qu'eſtant jointes par tous les liens imaginables d'amitié, voſtre Souveraine puiſſance fait que vous pouvez exercer & cultiver cette amitié avec beaucoup plus de ſuccez & de dignité. Et de fait on ne ſçauroit aſſez admirer cette heureuſe correſpondance qui eſtoit entre l'Ayeul de ſa Majeſté & le Roy voſtre Pere, d'où s'eſt derivée cette tres-eſtroite alliance qui eſt entre vos Majeſtés, veu que l'amitié de ces deux Princes eſtoit ſi desintereſſée & l'union ſi merveilleuſe qu'à peine pourroit on trouver plus de concorde & de ſincerité entre les ſujets d'aucun Prince. Ils ſe viſitoient l'un l'autre dans leurs Royaumes auſſi familierement que des citoyens dans une meſme ville, & conſultoient enſemble avec autant de candeur que des freres pourroient faire dans une meſme famille. Et depuis ce temps là il y a eu toûjours une ſi grande liaiſon d'amitié & communication de conſeils entr

les Roys d'Angleterre & Dannemarc tant dans l'adversité que dans la prosperité (particulierement pendant les derniers troubles d'Angleterre, où vostre Majesté a toûjours fait paroistre une si grande constance que le souvenir en sera toûjours tres-precieux au Roy mon Maistre) & en un mot une si grande sympathie que mesmes la plus grande antiquité ne sauroit fournir un exemple d'une amitié si precieuse & si constante. Que si vos Majestés sont estroitement unies non seulement par des liens reciproques de bien-faits & d'amitié, mais mesme par des liens du sang, aussi les deux nations dont vous estes les legitimes Monarques ont une si grande communication ensemble par le moyen du commerce, qu'il n'y a rien (ce semble) qui puisse les desunir. Ce sont ces interets publics qui ont esté si heureusement reglés dans le temps de vostre derniere Ambassade en Angleterre. C'est pourquoy le Roy mon Maistre a voulu se servir de moy pour rendre à vostre Majesté l'honneur de cette Ambassade, & pour vous témoigner de sa part qu'il ne veut pas seulement perseverer d'une maniere inviolable en cette tres-ferme alliance qui s'est nouvellemẽt faite entre vos Majestés par la prudence de vostre Ambassadeur, mais qu'il vous donnera aussi en toute occasion des preuves infaillibles de cette ancienne, naturelle & tres-intime affection que les ancestres de chacune de vos Majestés ont fait descen-

descendre si heureusement jusqu'à vous. Il n'y a qu'une chose dont le Roy mon Maistre soit fâché, c'est qu'il ait tant tardé à vous faire ces declarations, & que tant ses urgentes affaires que les obstacles impreveus de mon retardement luy ayent derobé le temps qu'il avoit destiné pour la confirmation de l'amitié qu'il vous porte. Neantmoins il espere que vostre Majesté tiendra cette Ambassade comme estant envoyée en mesme temps que je receus de sa main la lettre qu'il vous a escrite, & cependant pour mieux excuser le retardement à quoy j'ay esté obligé, il a dépesché à vostre Majesté un Envoyé extraordinaire, qui (comme j'espere) vous a bien satisfait à cet égard selon sa prudence & son zele. C'est pourquoy j'estime qu'il est superflu d'y ajoûter maintenant quelque chose du mien, si ce n'est que, puis que la souveraine puissance de vos Majestés ne sert qu'à vous mieux unir, & que les interets communs de vos peuples ne sauroient vous donner aucune occasion de soupçon ou de jalousie, je n'oublieray rien de mon costé selon la fidelité que je dois au Roy mon Maistre & selon ma propre inclination, pour faire conoistre à vostre Majesté la sincere amitié qu'il vous porte, & pendant le sejour que je feray dans la Cour de vostre Majesté je m'employeray uniquement à vous en donner des marques indubitables.

Ce discours fut ainsi interpreté de l'Anglois en Latin par le Secretaire de Mr. l'Ambassadeur.

Domine Rex,

INter tot summæ fortunæ ornamenta hoc tamen incommodi Principibus adhæret, quòd raro ad intimam illam & apertam animorum communicationem aspirare possint quam inter tenuioris sortis homines sæpius observamus. Regii enim illa fastigii paritas perpetuâ fere æmulatione concurrit, diversæ ut plurimùm subditorum rationes etiam Dominos trahunt, & ipsa Ministrorum suorum prudentia & fides ad cautelam potiùs & suspicionem quàm ad amicitiæ inter Reges simplicitatem facere videntur. Inter Regem autem Dominum meum & Majestatem vestram res aliter omnino sunt comparatæ, & soli forsitan estis ex Europæ Principibus quorum neuter in tantâ vicinitate alterius luminibus obstruat. Sed, quum omnia quæ etiam privatos conciliant benevolentiæ & charitatis irritamenta inter Majestates vestras intercedant, suprema utriusque potestas hoc tantùm efficit ut majori cum dignitate & fructu mutuam amicitiam exercere & excolere possitis. Si enim fælicissimam Majestatis suæ avi & Majestatis vestræ Patris memoriam replicemus, quorum auspiciis hospitalitatis & consanguinitatis jura inter Majestates vestras propiùs coaluere, nullius unquam Principis subditi tam unanimes & concordes quantum ipsi illi Reges fuerunt. Eadem familiaritate quâ cives in eadem urbe in Regnis suis se mutuò invisebant, nec minori cum fiduciâ in commune consule-

sulebant quàm fratres in eadem familiâ. Quæ deinceps officiorum reciprocatio, quæ communicatio consiliorum, quæ prosperorum & adversorum inter Angliæ & Daniæ Reges Societas permansit? (tali præcipuè ex vestrâ parte constantia in turbidissima illa Regni Anglicani procella, ut istud gratissima & æterna memoria Majestas sua retineat.) Tantus denique fuit animorum undequaque consensus ut neque ex ultima antiquitate tam sinceræ constantis & aureæ amicitiæ exemplum eruere possimus. Et, uti beneficiorum mutui nexus & animata illa sanguinis & naturæ vincula purissimâ unione Majestates vestras illigarunt, ita quoad populorum communionem utramque nationem crassioribus navigationis & commerciorum nodis tanquam rudentibus & anchoris obstrictam & inter se contextam videmus. Quum autem publicæ illæ utriusque populi rationes tempore extraordinariæ à Majestate vestra legationis optimè constitutæ fuerint, Majestas sua Dominus meus Clementissimus per me eundem legationis honorem & officium Majestati vestræ nunc reddere & persolvere voluit, & Majestati vestræ per me testatum facere, se non solùm summa fide perseveraturum in sanctissimo illo fœdere inter Majestates vestras extraordinarii vestri legati opera & prudentia confecto, sed etiam omni occasione Majestati vestræ approbaturum esse antiquum innatum & singularem illum affectum qui hactenus ab Augustissimis utriusque majoribus propagatus inter

Majestates vestras religiosissimè conservatur. Hoc unicum Majestatem suam malè habet, quòd propter urgentissima sua negotia & tardiorem nostrum adventum seriùs aliquantò hoc officium reciprocare potuerit. Sperat tamen Majestatem vestram reputaturam legationem hanc jam inde missam, quum primùm literas mihi ad Majestatem vestram dederit, utque necessariam nostram moram meliùs compensare & excusare posset se interea per Ablegatum extraordinarium curasse. Neque dubito quin Dominus Ablegatus extraordinarius pro sua prudentia & optimo affectu Majestati vestræ hac in re abundè satisfecerit. Ita ut supervacaneum omnino foret in præsens aliquid addere nisi (sicut in principio orationis dixi) Regiam utriusque dignitatem hoc ipso Majestates vestras meliùs conciliare & communes subditorum vestrorum rationes ab omni invidiâ esse sejunctissimas, ita me Majestatis suæ Ministrum præter propriam animi nostri propensionem etiam pro fide quam Majestati suæ debeo omnia contributurum ad certitudinem & declarationem perfectissimæ suæ cum Majestate vestra amicitiæ, & quoad hîc manebo totam in ejus argumentis & testimoniis operam nostram & tempus collocaturum.

Là dessus Monsieur le Chancelier prit la parole au nom du Roy, & sa réponse fut aussi renduë en Latin. Il témoigna entr'autres le ressentiment que sa Majesté avoit des grands témoignages d'amitié qu'elle venoit de recevoir

voir de la part de ſon cher amy & allié le Roy de la Grande Bretagne; qu'elle n'avoit rien tant à cœur que d'entretenir une heureuſe correſpondance avec luy, & qu'elle ne manqueroit jamais de conſtance pour joindre ſes intereſts avec ceux de ſa Majeſté Britannique; enfin que ſa Majeſté eſtoit bien perſuadée de la capacité & de l'affection de Monſieur l'Ambaſſadeur, & qu'il pouvoit bien ſe tenir aſſeuré de ſa faveur Royale. Cependant le Roy & ſon Excellence obſervoient ponctuellement cecy, comme on l'avoit fait en Suede, que toutes les fois que le mot de Majeſté ſe nommoit en Anglois, en Danois ou en Latin, l'un & l'autre ſe decouvroient & apres cela remettoient leurs chapeaux en meſme temps.

Apres la réponſe du Roy le fils de Monſieur l'Ambaſſadeur & tous ſes Gentil-hommes allerent faire par ordre la reverence à ſa Majeſté. Cela fait ſon Excellence fut conduite vers la Reyne, dont le Caractere eſt aſſez bien exprimé dans le compliment que Monſieur l'Ambaſſadeur luy fit teſte nuë lequel fut ainſi interpreté en François:

MADAME.

LE Roy mon Maiſtre m'a commandé de voir voſtre Majeſté de ſa part, & de vous declarer en toute ſincerité l'eſtime particuliere qu'il a pour voſtre perſonne. Et de fait, Madame, puis que vous étes non ſeule-

ment une Reyne fameuse par vos rares ver-
tus & vos qualités relevées, mais aussi s
proche Parente, vostre Majesté ne doit poin
douter que le Roy mon Maistre ne vous aim
& ne vous honore d'une façon particulier
qu'il n'ait tous les sentimens d'honneur qu
l'on doit à vos perfections, & qu'il ne s'inte
resse plus qu'aucun Prince de l'Europe dan
vostre prosperité. La Reyne, qui se regle e
toutes choses par les sentimens du Roy so
Mary, & qui a d'ailleurs une affection tout
particuliere pour vostre Majesté, m'a aus
commandé, Madame, de vous declarer de s
part qu'elle considere vostre Majesté comm
la gloire de son sexe, & que le bruit de vo
illustres vertus a fait une si grande impres
sion sur son esprit, qu'elle vous estime com
me une Princesse qui merite d'estre l'exempl
des Reynes. Pour moy, je ne saurois mieu
témoigner mes respects & offrir mes tres
humbles services à vostre Majesté que (com
me je fais) avec un profonde silence.

Là dessus il fut répondu au nom de l
Reyne avec toutes sortes de témoignages d'af
fection & de reconnoissance.

De là Monsieur l'Ambassadeur fut condui
vers son Altesse Royale Monsieur le Princ
Chrestien, qui avoit pour lors environ dix &
huit ans. Son Excellence luy fit ce compli
ment à teste couverte :

MON

MONSIEVR,

LE Roy mon Maistre m'a donné un ordre tres-particulier de voir de sa part vostre Altesse Royale. Et comme il se sent fort obligé à sa Majesté vostre Pere en ce qu'il luy plût dernierement selon l'ancienne bien-veillance & familiarité des Roys d'Angleterre & de Dannemarc de luy confier un gage si precieux que vostre Personne, aussi il vous prie de croire que dans ce peu de sejour que vous avez fait chez luy, il a neantmoins receu des preuves si certaines de vos belles qualités, que quand mesmes il n'auroit point d'alliance avec le Roy vostre Pere, il trouveroit pourtant dans vostre personne tout sujet de vous aimer, & d'avoir une estime toute particuliere pour vostre Altesse Royale. C'est selon ces sentimens que sa Majesté vous souhaite toute sorte de prosperité, & qu'elle s'offre de vous faire paroistre en toutes les occasions combien est sincere l'affection qu'elle vous porte. A mon particulier je ne saurois avoir l'honneur de voir vostre Altesse Royale sans avoir en mesme temps le desir d'estre receu au nombre de vos serviteurs.

Sur cela son Altesse répondit elle mesme en deux ou trois mots.

Monsieur l'Ambassadeur complimenta en suite le Prince George dans son appartement; c'est un jeune Prince bien fait dont on se promet beaucoup, & qui est maintenant de l'âge

de quinze ou ſeize ans. Voicy le compliment que ſon Excellence luy fit de la part du Roy d'Angleterre.

MONSIEVR,

LE Roy mon Maiſtre m'a commandé de voir voſtre Alteſſe de ſa part tant par affection que par curioſité. Car comme eſtant le ſecond Prince du ſang dans ce Royaume vous avez de tres-juſtes pretenſions ſur l'amitié du Roy mon Maiſtre, ainſi ſa Majeſté ayant ouy parler de vous comme d'un Prince ſi parfait dans une jeuneſſe ſi tendre, a eſté fort curieuſe de ſavoir ce qui en eſt. Je ſuis ravy de cette occaſion, par laquelle je puis l'informer avec combien de raiſon la renommée a dit ce qu'elle a dit. Et j'aſſeure voſtre Alteſſe que ſa Majeſté y prendra beaucoup de plaiſir & d'interet, & qu'elle ne ſouhaitera que d'en eſtre témoin elle meſme en vous voyant un jour dans ſa Cour tel que vous eſtes déja dans ſon ame. Pour moy je ſuis tout à fait ſerviteur de voſtre Alteſſe.

La réponſe qui fut donnée au nom du Prince ne contenoit que des termes de reconnoiſſance & de reſpect envers le Roy d'Angleterre, & de remercimens pour Monſieur l'Ambaſſadeur.

Maintenant pour ce qui regarde la deſcription des choſes qui ſe ſont paſſées dans cette Cour pendant le peu de ſejour que nous y fimes depuis la premiere audience, je parleray pre-

premierement (comme j'ay fait dans la seconde Ambassade) de la negociation de Monsieur l'Ambassadeur, aprés cela de ses divertissemens, & enfin de ce qui s'est passé outre cela de plus remarquable pendant sept semaines que nous passames en cette Cour.

C'estoit environ ce temps-là que l'on faisoit les preparatifs pour cette mal-heureuse guerre qui a si long-temps affligé l'Angleterre & la Hollande, & toute l'Europe estoit déja remplie alors du bruit de ses alarmes. De là vient que pendant que Messieurs les Estats penchoient du côté de la France & travailloient en mesme temps à joindre avec leurs forces celles du Roy de Dannemarc, sa Majesté Britannique tâchoit aussi d'attirer de son costé la Suede & le Dannemarc. C'est à quoy travailloient Monsieur Coventry en Suede & Monsieur Talbot icy, qui avant l'arrivée de Monsieur l'Ambassadeur avoit déja mis la chose sur le tapis. Et ce fut aussi la principale occupation de son Excellence pendant le sejour qu'elle fit dans cette Cour, de faire reüssir la ligue proposée & de faciliter tout ce qui pouvoit conduire à cette fin. Il est vray qu'au jugement du public c'eust esté de mauvaise grace que le Dannemarc, qui avoit tant receu d'assistance du costé des Hollandois dans les derniers troubles qu'il eut avec la Suede, eust non seulement abandonné le party de la Hollande, mais mesmes s'y fust opposé dans cette occasion en faveur de l'Angleterre.

Neantmoins il y avoit assez de raisons qui l'auroient pû dispenser de soûtenir le party de la Hollande, & si on examine toute la maniere en laquelle les Estats se porterent dans cette rencontre, c'est de là mesmes que le Dannemarc tiroit des pretensions contre eux. Mais pour laisser à part cette glose, je proposeray seulement icy quelques éclaircissemens donnés par les Commissaires du Roy de Dannemarc à Monsieur l'Ambassadeur sur quelques points dont il demanda l'explication avant son depart, pour l'acheminement du traité que Monsieur le Chevalier Talbot avoit commencé. Et quoy que la chose n'ait pas reüssi, que tout ait changé de face à l'occasion des Danois, qui ne pouvans pas s'accorder avec la Suede, prirent enfin le party de la Hollande, il ne sera pas mauvais de faire voir en partie le procedé de Dannemarc dans cette occasion.

Premierement les Commissaires du Roy declarerent que sa Majesté ne feroit point difficulté d'entrer dans quelque liaison particuliere avec la Suede, sur tout si cela se faisoit par l'entremise du Roy de la Grande Bretagne; qu'elle étoit si étroitement alliée avec luy qu'elle ne pouvoit rien attendre de sa part qui ne fust à son avantage, suivant ce que Monsieur l'Ambassadeur luy mesme avoit declaré que Roy son Maistre ne voudroit pas attirer la Suede à des conditions qui fussent au prejudice de sa Maje-

ſté de Dannemarc. Et que ſur cette aſſeurance elle pouvoit bien ſoufrir que le Roy de la Grande Bretagne contractaſt avec la Couronne de Suede une amitié auſſi étroite qu'il trouveroit luy meſme à propos pour ſes affaires, & qu'il cherchaſt ſes avantages avec elle le mieux qu'il luy ſeroit poſſible. Qu'au reſte, pour mieux reüſſir dans l'union que le Roy d'Angleterre ſouhaitoit d'eſtablir entre le Dannemarc, l'Angleterre & la Suede, ſa Majeſté croyoit que l'un des principaux points eſtoit de porter la Couronne de Suede à ſe relâcher ſur la liberté dont elle joüit d'eſtre exemte de la gabelle au Sund, & condeſcendre à ce que la tolle du Sund à l'egard des Hollandois fuſt remiſe dans l'état où elle eſtoit en l'an 1642. afin que les trois Nations, Danoiſe, Angloiſe, & Suedoiſe puſſent exercer leur commerce avec un égal avantage. Mais, en cas que cette propoſition ne fut pas acceptée par la Couronne de Suede, les Commiſſaires declarerent que le Roy leur Maiſtre laiſſoit au jugement de ſa Majeſté Britannique quels autres moyens pourroient eſtre employés pour faire reüſſir l'union propoſée, & s'il n'eſtoit pas à propos d'offrir au Suedois un equivalent en argent pour l'exemtion dont ils joüiſſent dans le Sund, en leur donnant une garantie ſuffiſante pour la ſomme qui leur ſeroit accordée.

En ſuite on jugeoit neceſſaire, que les

ſujets

ſujets & les navires des trois Royaumes puſſent reciproquement traffiquer dans les ports de chaque Roy avec les meſmes privileges que les habitans du pays ſans aucune diſtinction ou limitation. Et de fait cette egalité euſt eſté ſans doute d'un grand poids pour maintenir les trois Roys dans une parfaite union.

D'ailleurs ſa Majeſté de Dannemarc trouvoit à propos, qu'il ne fuſt point loiſible à aucun des trois Roys de ſoufrir dans ſes Eſtats les traitres ou rebelles des deux autres ou de l'un d'eux, & que la meſme maxime fut obſervée envers les ſujets qui ſortiroient de la juriſdiction du Roy leur Maiſtre contre ſa volonté.

Pour ce qui eſt d'exemter les ſujets du Roy de la Grande Bretagne de payer la tolle au paſſage du Sund (comme il avoit eſté propoſé de ſa part au Roy de Dannemarc) leſdits Commiſſaires donnerent à entendre à Monſieur l'Ambaſſadeur, qu'ayant examinés les regiſtres des Gabelles du Sund, comme elles avoient eſté payées de temps en temps par toutes les nations qui ſe ſervent de ce paſſage, & particulierement par les Anglois, ils avoient trouvé que ſa Majeſté de Dannemarc ne pouvoit pas demander moins de cent vingt mille riſdalles (ou eſcus) par an pour rendre les ſujets du Roy d'Angleterre exemts de payer la tolle au paſſage de Sund. Et que cependant le Roy de Dannemarc ſe reſervoit

voit le droit de souveraineté qu'il pretend avoir sur le Sund en son entier, sans que cette redemption y pust prejudicier directement ny indirectement.

Touchant le dessein que sa Majesté Britannique avoit de se joindre à la Suede, pour detourner le commerce d'Arcangel & pour le faire passer dans le Sund, sa Majesté de Dannemarc respondit par ses Commissaires que quand elle sauroit les conditions sur lesquelles le Roy de la Grande Bretagne vouloit se joindre à la Suede pour ce dessein là, elle se declareroit plus amplement là dessus, & donneroit des marques evidentes de la bonne volonté qu'elle avoit de favoriser autant qu'il luy seroit possible le commerce des sujets du Roy de la Grande Bretagne. Ce qui s'entendoit en cas que la redemption mentionnée ne reüssist point, autrement les marchandises Angloises en general qui passeroient par le Sund n'auroient besoin d'aucun autre Privilege. Ou en cas qu'elle ne pust pas reüssir, on pouvoit au moins s'accorder par une transaction particuliere touchant la maniere en laquelle la tolle eust dû estre payée au Sund pour les marchandises Moscovites qui eussent passé par là. Au reste lesdits Commissaires declarerent, pour ce qui est de la Moscovie, que sa Majesté de Dannemarc n'avoit aucune liaison particuliere avec elle, & qu'il restoit mesme encore quelques differens pour les limites du costé où les extre-

extremités de Norvege aboutiſſent aux Eſtats du Grand Duc.

Au reſte, pour ce qui regarde la ſomme que ſa Majeſté de Dannemarc demandoit en cas qu'elle entretinſt une flotte pour le ſervice de ſa Majeſté Britannique, les Commiſſaires repreſenterent que le Roy leur Maiſtre faiſant eſtat d'equiper pour le commencement du Printemps ſuivant juſqu'à vingt vaiſſeaux de guerre montés de neuf cents & quatre vingts ou mille pieces de canon, & pourveus de cinq mille hommes tant matte-lots, Conneſtables que ſoldats, outre les Officiers, il luy faloit pour le moins vingt & cinq mille eſcus d'extraordinaire outre la depenſe qu'il euſt eſté obligé de faire de ſon coſté.

Enfin ſa Majeſté de Dannemarc demandoit que ſa Majeſté Britannique fiſt en ſorte que la Couronne de Suede ſe declaraſt de ſon coſté ſur l'union propoſée, & que rien ne ſe fiſt à cet égard à ſon inſceu ou ſans ſon conſentement.

Voila pour ce qui eſt de la negociation de Monſieur l'Ambaſſadeur. La maniere dont il ſe divertit icy eſtoit à peu prés la meſme qui ſe preſenta à Stockholme : je veux dire des feſtins & rejoüiſſances de table. Car, outre les trois premiers jours dés ſon arrivée icy, qu'on accuſoit d'avoir un peu de l'air des Bacchanales, il ſe fit pluſieurs rejoüiſſances de cette nature ; particulierement quand ſon Excellence traita Monſieur de Treſlon l'Ambaſſadeur

bassadeur de France dont j'ay parlé cy devant. Et depuis ce temps là il y eut une si grande amitié & franchise entre ces deux Ambassadeurs, que l'on estoit surpris de voir un procedé si aimable & si extraordinaire. Ils se visitoient l'un l'autre frequemment & quelquefois par surprise, & se traiterent l'un l'autre diverses fois avec toute la civilité possible. Ce fut Monsieur de Treslon qui étant le premier arrivé à Copenhagen visita aussi le premier son Excellence, qui le receut en allant au devant de luy jusqu'à la porte de la ruë, luy donnant la main droite & la preseance pendant qu'il estoit chez luy ; & c'est ainsi qu'ils se recevoient ordinairement l'un l'autre. Le sujet de cette Ambassade de la part du Roy de France estoit pour achever un traité qui se faisoit entre luy & le Roy de Dannemarc. Ce traité n'estoit qu'une alliance d'amitié pour la seureté de l'un & l'autre allié, & qui (comme il fut representé à Monsieur le Comte de Carlisle) ne tendoit au prejudice de qui que ce fust, bien moins du Roy de la Grande Bretagne qui y estoit mesmes expressément compris & pouvoit y estre receu s'il le trouvoit à propos. Monsieur de Treslon ne demeura qu'environ trois semaines en cette Cour, si bien que le 15. de Novembre il partit de Copenhagen pour Stockholme, où il avoit une autre Ambassade à faire de la part du Roy de France. Mais, outre ces rejoüissances qui

ſe firent à l'occaſion de cet Ambaſſadeur, il s'en fit une autre fort remarquable le 27. de Novembre; Ce fut lors qu'on batiza l'enfant dont Madame l'Ambaſſadrice eſtoit accouchée douze jours auparavant, & qui fut preſenté par le Roy, la Reyne & ſon Alteſſe Royale, de ſorte qu'il receut le nom de Frederic Chreſtien. Cette ceremonie ſe fit de nuit, un Dimanche, dans l'hôtel meſme où nous eſtions logés. Dés que noſtre Miniſtre eut adminiſtré le bateſme, ſelon la forme Anglicane, le Roy alla ſalüer Madame l'Ambaſſadrice dans ſa chambre qui eſtoit à coſté de la ſale où l'enfant avoit eſté batizé. La Reyne le ſuivit en meſme temps, puis ſon Alteſſe Royale, & deux des Princeſſes ſes ſœurs, qui eſtoient ſuivies de pluſieurs Dames de la Cour. Il y eut auſſi pluſieurs Miniſtres d'Eſtat qui entrerent pour feliciter Madame de ſon heureux accouchement. De là on entre dans une grande ſale où ſon Excellence avoit fait preparer une collation magnifique. Le Roy ſe tenoit toûjours debout & teſte nuë, d'un coſté de la table, & la Reyne de l'autre coſté avec le Prince Chreſtien & les deux Princeſſes. Le Roy but diverſes ſantés avec Monſieur l'Ambaſſadeur & les principaux de la Cour, entre leſquels il y avoit le Treſorier qui avoit eſté nouvellement Ambaſſadeur vers ſa Majeſté Britannique. Monſieur de Morpeth le fils de ſon Excellence s'entretenoit cepen-

cependant avec la Reyne, dont Monſieur l'Ambaſſadeur s'approchoit auſſi de temps en temps. Les Gentil-hommes & les Pages qui eſtoient venus à la ſuite de leurs Majeſtés eſtoient en foule dans la ſale, où ils faiſoient leur profit de cette rejouïſſance, pendant que le reſte de leur ſuite eſtoit en bas dans la Cour. Enfin dans une demy-heure le Roy ſe retira, eſtant accompagné de Monſieur l'Ambaſſadeur. Trois jours en ſuite ſon Excellence traita fort ſomptueuſement ſon Alteſſe Royale, & aprés diner ſon Alteſſe voulut bien paſſer quelques heures à la danſe avec Monſieur l'Ambaſſadeur & ſes principaux Gentil-hommes. Outre ces rejouïſſances, & quelques autres que je laiſſe à part, Monſieur l'Ambaſſadeur eut deux ou trois jours de divertiſſement à la chaſſe du lievre avec ſon Alteſſe Royale. D'ailleurs on luy fit voir tout ce qu'il y a de plus remarquable en la ville, comme entr'autres l'Arſenal & quelques autres magazins des machines de guerre. En entrant dans l'Arſenal, que nous trouvames tout à fait beau & dans un tres-bon ordre, nous fumes d'abord ſurpris de voir un coche à reſſorts, qui ſe promenoit devant nous comme ſi c'euſt eſté de ſon propre mouvement. Mais l'artifice de cet ouvrage dependoit de deux hommes cachés ſous un couvert dans le coche, dont l'un tournoit les roués qui le pouſſoient en avant, & l'autre le gouvernoit par le moyen d'un

timon

timon qu'il y avoit. On fit aussi voir à Monsieur l'Ambassadeur les Raretés particulieres qu'il y a dans le Palais du Roy, ce sont la plusspart des pieces de manufactures fort rares & curieuses, outre beaucoup d'autres curiosités, qu'on apporte des pays les plus eloignés. Ces raretés sont rangées en cinq ou six appartemens de plain pied, & c'est là en effet tout ce que nous trouvâmes de rare dans le Palais. Dans un de ces appartemens nous vimes entr'autres choses pour une belle piece de manufacture, un navire d'yvoire tout equippé, dont les mas, les échelles, les voiles, & les canons estoient entierement d'yvoire. Mais comme le Roy avoit un soin particulier de faire divertir Monsieur l'Ambassadeur, il trouva bon de luy faire voir aussi son Palais de Frederixbourg, qui est sans contredit tres-magnifique, où l'art triomphe par tout.

Cependant le Roy eut la curiosité de voir le vaisseau de guerre qui nous avoit amenés de Stockholme, & qui moüilloit au havre en attendant le depart de Monsieur l'Ambassadeur. Cette visite se fit par surprise en l'absence du Capitaine & de la plusspart des autres Officiers du navire, de maniere que les matelots se trouverent en mauvais estat pour recevoir le Roy. Neantmoins cela n'empescha pas que sa Majesté ne laissast des marques de sa visite par un present considerable qu'il envoya au Capitaine & à tous les mattelots. Le Capitaine

taine voulant à son retour publier la faveur du Roy crût de ne le pouvoir mieux faire que par le bruit des canons qu'il fit tirer de nuit dés qu'il fut de retour au vaisseau. Ce bruit mit si bien la ville en alarme que le tambour battoit par la ville, & par tout on prenoit les armes, jusqu'à ce qu'on vid la fin, & que l'on sçeut le sujet de cette decharge qui servit apres de risée.

C'estoit environ ce temps-là que Monsieur l'Ambassadeur receut des nouvelles de Mosco, & qu'il apprit entr'autres touchant Calthof (que le Czar avoit retenu sur nostre depart de Mosco) qu'il avoit esté contraint de se r'engager pour deux ans au service du Grand Duc. Il apprit aussi que sa Majesté Czarienne renvoyoit un Ambassadeur à sa Majesté Britannique, pour se plaindre de luy, comme ayant manqué de respect pour le Czar & pour ses principaux Boyars dans toute la suite de sa negociation. Monsieur l'Ambassadeur qui avoit de temps en temps envoyé en Angleterre des Copies de tout ce qui s'estoit passé entre luy & ses Commissaires, & qui estoit d'ailleurs bien instruit que le Roy son Maistre avoit assez bien approuvé son procedé, ne se mit pas beaucoup en peine de la poursuite du Czar, estant bien persuadé (comme de fait il arriva) que tous ces efforts n'ebranleroient point la justice & la raison sur quoy il avoit fondé sa conduite.

Sur

Sur la fin de nôtre ſejour il ſe fit publiquement un deffy en la preſence du Roy avec des pompes portatives, dont on ſe ſert proprement dans les incendies. Le combat ſe fit devant le Palais entre ſix ou ſept hommes qui ſe battoient un contre un, chacun d'eux ayant ſa machine & ſes hommes pour tirer la pompe, & pour la fournir d'eau à la faveur du canal. Chacun faiſoit ſa décharge contre ſon adverſaire en guindant le tuyau de la pompe contre luy, ainſi ils s'expoſoient à la force & à la roideur de l'eau dans la diſtance de quinze ou de ſeize pas, & s'exercerent ſi bien de cette façon que l'un d'eux ne remporta qu'un œil en ſa maiſon.

Le premier jour de Decembre Monſieur de Morpeth partit pour l'Angleterre avec quatre ou cinq Gentil-hommes & quelques valets. Son Excellence l'envoya par terre, afin qu'il euſt l'avantage de voir beaucoup de lieux de remarque qui ſe preſentent dans la route de Dannemarc en Angleterre, particulierement la Flandre par où il fit deſſein de paſſer. Cependant Monſieur l'Ambaſſadeur ſe diſpoſa de ſon côté à faire le voyage par mer, mais il fit un temps ſi froid que le vaiſſeau de guerre qui devoit nous tranſporter demeura glacé dans la mer. Tellement que ſon Excellence reſolut ſur cela de ſuivre ſon fils par terre, & ſur ce deſſein elle eut audience de congé l'onziéme de Decembre. Voicy le diſcours qu'elle prononça au Roy :

SIRE,

SIRE,

Estant aujourd'huy sur le point de quitter le caractere Public que j'avois receu du Roy mon Maistre, je suis obligé par son commandement de vous renouveler les asseurances que je vous avois données de la tres-sincere affection qu'il a pour vostre Majesté. Mais pour le faire je n'ay pas besoin d'un grand ornement de discours, car outre que vostre Majesté en est déja assez bien persuadée, il ne seroit pas peut-estre à propos d'embellir par le langage ce qui demeure invariable dans l'intention du Roy mon Maistre, & sa Majesté desire plustost de donner des marques de cette amitié par les effets que de la faire valoir par des paroles. C'est pourquoy, sans m'attacher aux regles de l'art, je n'emploieray d'autre force en ce discours que celle que la nature de cette occasion me fournit, ce qui se dit sur le depart faisant d'ordinaire une plus grande impression. Je dis donc que le Roy mon Maistre n'est pas seulement vôtre amy par interest, ou par cette Alliance Publique qui est entre vos Majestés, mais qu'il l'est aussi par un sacré lien de nature, & par une sincere reconnoissance qu'il a de vos bienfaits. Ce sont les raisons qui l'obligeront toûjours à s'acquitter fidellement de l'amitié qu'il vous porte, & comme vos deux Majestés ont esté dans mesme circonstance

de temps exposées aux rudes traverses d'une cruelle fortune, & que le Ciel semble verser les mesmes influences sur l'une & l'autre de vos sacrées personnes, ainsi sa Majesté mon Maistre n'oubliera rien pour faire que sa presente prosperité & la vostre puissent aussi toûjours avoir un mesme rapport. Et sa Majesté ne croira pas y estre moins obligée quand elle saura les faveurs & les grands honneurs que vostre Majesté m'a faits en sa consideration, bien que je ne sois dans cet employ qu'une ombre de sa Majesté, & mesmes d'autant plus obscure que je suis plein d'imperfections. C'est pourquoy je ne manqueray pas de rendre au Roy mon Maistre un fidelle conte de la grande affection que vostre Majesté luy porte, & de tous les bienfaits dont vous m'avez honoré, & je feray tous mes efforts selon mon devoir & ma grande inclination pour conserver l'heureuse correspondance qui est entre vos Majestés. Au reste je souhaite à vostre Majesté toute sorte de bonheur & de prosperité, & que vostre Gouvernement puisse servir d'exemple & de matiere de joye à tous les autres Monarques.

Ce Compliment fut ainsi interpreté en Latin :

Domine Rex.

DEpositurus hanc legationem Majestati vestræ iterum sincerissimum & constantissimum Majestatis suæ Domini mei Clementissimi affectum in hac ultimâ salutatione confirmare debeo. Ad hoc autem faciendum non est apparatu & ornatu oratorio opus, tum quòd Majestas sua amicitiam erga Majestatem vestram reipsa potiùs approbare quàm verbis adumbrare cupiat, tum etiam quòd immutabilem illam Regii sui animi sententiam & tenorem dicendo variare minùs decorum videatur, præsertim quum Majestas vestra jam antea de illa re abundè sibi persuasum esse testetur. Quapropter, neglectis omnibus artis pigmentis, eo tantùm utar orationis auxilio quod ipsâ hujus occasionis natura suppeditat: quæ enim in procinctu & ab abitûris verba dictantur uti simplicissima in se atque intentissima ita majorem vim efficaciam & pondus apud alios habere solent. Dico igitur Majestatem suam sanguinis nexu, fæderum societate, obligatione beneficiorum, spontanea animi propensione, & communibus rationibus Majestati vestræ esse conjunctissimam, neque ergo commissuram ut in ullo hujus amicitiæ officio suæ partes unquam desiderentur. Et quum præterea occultior quidam utriusque syderum consensus esse videatur tantus ut adversæ alterius res alterum pariter tanquam ejusdem contagione afflaverint ità futurum sperat & ipse alla-

borabit ut prospera utriusque fortuna non minùs ad mutuum Amborum ornamentum & utilitatem redundet. Neque imminuetur hæc Majestatis suæ erga Majestatem vestram benevolentia, quum audiverit quantos honores sua causa Majestas vestra mihi exhibuerit qui in hoc Legationis munere umbram tantùm Majestatis suæ gero, & illam quidem propter defectus nostros adhuc obscuriorem. Ideoque de summo erga Regem Dominum meum Majestatis vestræ affectu, deque tot honoris & benevolentiæ erga meipsum indiciis nihil reticebo, quando quidem officii mei esse duco & maximè cupio omnia conferre ad augendam (quantum quidem perfectissima possunt augeri) mutuam inter Majestates vestras amicitiam. Ego autem Majestati vestræ Serenissimæ gratias nostras & nunc ago & in posterum semper sum acturus, & Majestati vestræ prosperam valetudinem longam vitam perpetuam fælicitatem precor & voveo, utque præsens hæc regiminis sui firmitas & robur omnibus aliis Principibus exemplo & voluptati esse possint.

Le Chancelier respondit là dessus au nom du Roy avec toute sorte de protestations reciproques d'amitié, & dés que sa responce eut esté renduë en Latin, les Gentil-hommes de Monsieur l'Ambassadeur allerent faire la reverence à sa Majesté. Apres cela Monsieur l'Ambassadeur alla prendre congé de la Reyne, & son compliment fut interpreté en ces termes:

MA-

MADAME,

LE Roy mon Maiſtre ne me le pardonneroit jamais ſi je manquois à mon depart de vous donner de nouvelles aſſeurances touchant l'honneur & l'amitié qu'il vous porte. Et bien que voſtre Majeſté luy ait déja fait cette juſtice de n'en douter nullement, & que par conſequent il ſemble qu'il ſoit ſuperflus de s'y eſtendre davantage, il faut pourtant que je témoigne encore à voſtre Majeſté avec combien de joye il receut dernierement des nouvelles de la ſanté de voſtre Maiſon Royale. Et comme elle eſt ſans contredit l'une des plus floriſſantes familles de toute l'Europe, ſa Majeſté ſouhaite à tous ceux qui la compoſent des fortunes qui reſpondent à leur haute naiſſance & à leurs belles qualités. C'eſt là une partie du bon-heur que ſa Majeſté vous ſouhaite , & qu'elle ſeroit ravie de vous procurer elle meſme par ſes ſoins. A mon particulier je me trouve ſi fort engagé pour l'honneur que voſtre Majeſté m'a fait en la conſideration du Roy mon Maiſtre, que ſi je devois prendre tout le temps qui me ſeroit neceſſaire pour rendre mes actions de graces je n'aurois jamais audience de congé. Mais j'aſſeure voſtre Majeſté qu'en quelque lieu que j'aille je porteray toûjours avec moy le ſouvenir que je dois à vos faveurs, que j'auray toûjours un tres-pro-

fond respect pour vostre Majesté, enfin qu'à mon retour je ne manqueray point d'informer le Roy mon Maistre de tant d'obligations dont vostre Majesté m'a voulu charger.

La response qui fut donnée là dessus au nom de la Reyne ne contenoit, comme auparavant, que des témoignages reciproques d'affection envers leurs Majestés de la Grande Bretagne, avec des asseurances de sa faveur envers la personne de Monsieur l'Ambassadeur. Cela fait son Excellence fut conduite dans l'appartement de son Altesse Royale qu'il complimenta ainsi:

MONSIEUR,

LE Roy mon Maistre est si bien conu de vostre Altesse Royale que je n'ay pas besoin d'autres preuves en vous donnant de nouvelles asseurances touchant la sincere affection qu'il a pour vostre Altesse. Toutefois s'il falloit me servir de quelque témoin, je n'appellerois que vostre propre merite; car il est impossible qu'un Prince si clairvoyant que le Roy mon Maistre eust de l'indifference pour un Prince dont la naissance est si eminente & les qualités si sublimes. Que si l'exemple des autres avoit plus de credit auprés de sa Majesté que son propre jugement, elle ne pourroit manquer de vous estimer & de vous cherir comme font tous ceux qui ont

ont l'honneur de conoistre vostre Altesse. Mais le Roy mon Maistre, bien loin d'imiter les autres, pretend de leur servir d'exemple & de les devancer toûjours lors qu'il s'agira de donner à vostre Altesse Royale des preuves d'une veritable amitié. Cependant il vous prie de luy en fournir les occasions, car c'est alors qu'il s'estimera heureux quand il pourra vous obliger en quelque façon que ce soit. Pour moy, qui ne saurois jamais assez reconoistre les graces que vostre Altesse m'a faites, je ne desire rien avec tant de passion que de continuer toûjours dans vostre faveur. Et je supplie vostre Altesse de vouloir m'honorer de ses commandemens, puis que je quitte à cette heure mon Caractere public pour entrer dans la qualité d'un tres-humble serviteur de vostre Altesse Royale.

Le Prince respondit sur cela en deux ou trois mots de sa propre bouche comme la premiere fois. Et de là Monsieur l'Ambassadeur alla salüer le Prince George avec ce compliment.

MONSIEUR,

JE suis fort heureux que le dernier employ de cette Ambassade soit de vous salüer encore une fois de la part du Roy mon Maistre, & j'asseure vostre Altesse que je le tiens pour la plus douce & la plus glorieuse recompense de tous mes travaux de pouvoir

les couronner de la ſorte. Il eſt vray que dans ce grand tour du Nord que je viens d'achever icy, j'ay veu entr'autres le Roy voſtre Pere Prince d'une generoſité, d'une conſtance & d'une bonté admirable, la Reyne la plus vertueuſe Princeſſe du monde, & dont toutes les actions ſont à la renommée autant de ſujets de triomphe, ſon Alteſſe Royale qui ſans autres forces que celles de ſon propre merite a déja gagné l'eſtime de toute l'Europe. Mais aprés tout cela il faut avoüer que je n'ay jamais veu un Prince ſi petit & ſi grand que voſtre Alteſſe, ou qui dans une ſi tendre jeuneſſe preſageaſt ſi-toſt quelque choſe de grand & d'extraordinaire. Je laiſſe penſer à voſtre Alteſſe avec combien de plaiſir & de contentement le Roy mon Maiſtre entendra ces nouvelles, car j'aſſeure voſtre Alteſſe qu'il s'intereſſe fort en tout ce qui vous regarde. A mon particulier je ſupplie voſtre Alteſſe de me vouloir continuer l'honneur de ſes bonnes graces, & de diſpoſer toûjours de ma perſonne comme eſtant tout à fait dediée à voſtre ſervice.

On reſpondit à cela au nom du Prince avec des termes de reconnoiſſance, d'affection & de reſpect envers le Roy d'Angleterre, & Monſieur l'Ambaſſadeur receut auſſi dans cette reſponſe divers témoignages de l'affection particuliere que ſon Alteſſe avoit pour ſa perſonne.

Ce meſme jour il ſe fit un grand Bal au Palais

Palais à l'occasion de Monsieur l'Ambassadeur, qui y passa une bonne partie de la nuit. Et cependant un vent de midy se leva qui radoucit si bien le temps que dans trois ou quatre jours la mer fut degelée & nostre vaisseau de guerre en estat de voyager. De maniere que Monsieur l'Ambassadeur changea le dessein qu'il avoit fait de s'en aller par terre & se disposa à s'embarquer au plûtost, c'est pourquoy il se defit de son carosse & de ses chevaux, & en fit present au Maistre des Ceremonies.

Du Voyage de Copenhagen à Londres.

LE 15. de Decembre, quatre jours apres l'Audience de congé, nous nous embarquames, & le lendemain nous vinmes moüiller devant Elsinor à six milles de Copenhagen en attendant un vent d'Est. En ce temps là le commerce estoit rompu entre l'Angleterre & la Hollande, il se faisoit par tout de part & d'autre des actes d'hostilité, & quoy que la guerre ne fust pas encore publiquement declarée, neantmoins les biens & les personnes de ces deux puissans partys estoient déja sujets aux maximes de la guerre. Ce qui auroit pû sans doute nous faire apprehender quelque fâcheux evenement dans cette navigation, si l'avantage que nous avions d'estre dans un grand vaisseau bien equippé ne nous eust osté toute occasion de craindre. Il est vray qu'on nous donnoit avis

tous les jours qu'il y avoit cinq ou six vaisseaux de guerre Hollandois qui nous attendoient dans la route, & qu'à l'occasion de Monsieur l'Ambassadeur les Hollandois ne manqueroient pas de faire tous leurs efforts pour nous surprendre ; mais la pluspart de nous autres songeoient plustost à prendre qu'à estre pris.

Nous demeurames faute d'un bon vent six jours à l'ancre devant Elsinor, si bien que nous eûmes assez de temps pour voir la ville & le Chateau dont elle est fortifiée. Cependãt nous apprimes l'arrivée de l'Ambassadeur du Czar en Angleterre, & la froideur avec laquelle il fut receu par le Roy, qui luy fit d'abord ressentir le peu de satisfaction que sa Majesté Czarienne luy avoit donné dans cette splendide Ambassade qu'elle avoit depuis peu receuë de sa part. Et, comme c'estoit en ce temps là que nous avions nouvellement découvert le grand Comete qui parut en cette saison dans l'Europe, quelqu'un prit de là occasion de dire, que l'Ambassadeur du Grand Duc avoit déja ressenty des influences du Comete.

Enfin le 23. du mois nous partismes d'Elsinor de grand matin, mais nous n'eûmes pas si-tost fait vingt lieuës dans nostre route que le vent se tourna contraire comme auparavant, de sorte que nous fumes contraints de relâcher. Monsieur l'Ambassadeur se voyant ainsi le rebut des vents & le

jouet

joüet de la mer crut enfin que le destin l'appelloit à faire le voyage par terre. La honte qu'il avoit d'ailleurs de croupir si long-temps dans un mesme lieu, & l'impatience où il étoit de sortir d'un état si languissant, prevalurent tellement sur luy, qu'il resolut de quitter la mer pour voyager par terre, si le vent ne se tournoit favorable dans vint & quatre heures. Là dessus le vent qui venoit de terre se renforça de telle façon qu'il étoit impossible d'aborder, & beaucoup plus de faire le voyage par mer: ainsi qu'il sembloit que non seulement la mer, mais qu'aussi le ciel & la terre s'opposoient aux desseins de Monsieur l'Ambassadeur. Et le 28. nous eûmes une si furieuse tourmente avec l'horreur d'une nuit obscure que le lendemain matin nous fumes tous surpris de nous voir à l'ancre tout prés d'une Isle à deux lieuës plus loin d'Elsinor que nous n'étions.

Le 29. le vent n'étant pas si fort Monsieur l'Ambassadeur se mit en estat de partir, mais il ne prit avec luy que neuf personnes, & reserva le reste de ses domestiques pour le service de Madame, qui fit le voyage par mer. Je fus du nombre de ceux qui voyagerent avec Monsieur l'Ambassadeur, c'est pourquoy je suis obligé de rendre conte en general de la maniere en laquelle ce voyage se fit, & de ce qui s'y est passé de plus remarquable.

Pour ce qui est de l'itineraire, voicy la

route que son Excellence prit. Premierement nous traversames l'Isle de Selandie en passant par Fredrixbourg, si bien que nous arrivames à Cossor le dernier jour de l'année. Le lendemain premier jour de l'an 1665. nous passames de la Selandie à l'Isle de Funhen, c'est pourquoy nous fimes sur mer 4. miles dans une Galiotte : & ce mesme jour nous fimes encore 8. miles à travers l'Isle. Le jour suivant nous vinmes de l'Isle de Funhen dans l'Holstein en faisant deux miles sur mer dans un bateau de pescheur : ainsi nous vinmes à Hambourg en passant par Aldersleven & Frentsburgh. De Hambourg nous vinmes par Bockstoudt à Bremen, & de Bremen nous vinmes dans la Westfalie, si bien que nous arrivames à Munster l'onziéme de Janvier. De Munster on vint à Cologne qui est sur le Rhin, de Cologne à Malines en Flandres, & de Malines à Bruxelles où nous arrivames le 22. du mois. De Bruxelles nous vinmes dans six jours à Calais en passant par Alost, Gand, Bruges, Niewport, Dunkerk, & Gravelines. De Calais nous fimes sept lieuës par mer jusqu'à Douvre en Angleterre, de Douvre nous courumes la poste jusqu'à Gravesend, & de là nous vinmes sur la Thamise à Londres le 30. de Janvier.

La circonstance du temps auquel ce voyage se fit obligea son Excellence de suivre cette route écartée, au lieu de passer par la Hollande, qui estoit le plus court chemin. Neantmoins

moins comme il nous falloit passer prés des frontieres, Monsieur l'Ambassadeur trouva bon de cacher sa qualité & de voyager *incognito*, sur tout dés que nous fumes sortis des terres de Dannemarc. Et par ce moyen il evitoit en mesme temps une autre incommodité, à sçavoir les receptions & les Ceremonies que sa dignité luy auroit sans doute attirées dans ce voyage, & qui luy auroient apporté beaucoup de retardement, contre son dessein qui estoit de se rendre au plûtost en Angleterre où il estoit rappellé. De là vint qu'il se pressoit tellement que depuis le jour de nostre depart jusqu'à celuy de nostre arrivée à Cologne nous faisions le plus souvent des journées de huit miles ou seize lieuës, c'est pourquoy il nous faloit voyager aussi une partie de la nuit. Cependant le temps qui s'estoit converty en pluye sur nôtre depart de Copenhagen, estoit retourné dans sa premiere rigueur, & comme nous fimes presque tout le chemin d'Elsinor jusqu'à Cologne sur des chariots de poste qui n'estoient point couverts, le froid nous incommoda si fort qu'il nous fit à peu prés avoüer qu'il n'en faisoit pas moins que dans la Moscovie. Entre Cologne & Calais nous trouvames un temps plus doux, & nous eumes d'ailleurs l'avantage de voyager par la commodité des coches & des carosses, hormis huit lieuës que nous fimes de Gand à Bruges sur le canal.

A Coſſor dans la Selandie nous trouvames l'Ecuyer de ſon Alteſſe Royale qui eſtoit venu de la part du Roy pour conduire ſon Excellence juſqu'à Hambourg hors des terres de ſon Royaume. Ce fut à Hambourg entr'autres que nous fimes une ſi ridicule entrée qu'on ne voyoit preſque rien dans nos chariots hormis de la paille & du foin, & ſur tout dans celuy de Monſieur l'Ambaſſadeur qui en eſtoit auſſi bien garny qu'aucun de ſa ſuite. Mais cela n'empecha pas qu'on ne luy fiſt le lendemain un compliment de la part du Magiſtrat, qui témoigna d'eſtre fâché qu'il n'euſt pas receu dans leur ville des témoignages publics de l'amitié qu'ils avoient pour la Couronne d'Angleterre, & de l'honneur qu'ils devoient à ſa qualité. Monſieur l'Ambaſſadeur apres avoir témoigné ſes actions de graces fit entendre au Magiſtrat que la conjoncture du temps où nous étions l'obligeoit à voyager en homme privé, & que la plus grande faveur que leurs Excellences pouvoient luy faire alors étoit de ſecõder ſon deſſein. Nous ne demeurames que deux jours dans cette ville, neantmoins le premier jour avoit déja ſuffi pour nous rendre aſſez conus : & comme nous partions de là je fus rencontré par un jeune marchand de la ville avec qui j'avois eu une amitié fort étroite à Moſco où il devoit retourner dans peu de temps. Son Excellence eſtant ſi bien conuë icy ne fit pas difficulté de donner la ſatisfa-

ction

ction au Resident d'Angleterre & à plusieurs Marchands Anglois qu'il y avoit de l'accompagner hors la ville. Nous traversames l'Elbe comme nous avions fait le Volga en Moscovie, à savoir sur des traineaux : & de fait l'Elbe estoit si glacé & si couvert de neige qu'il soufroit aisément toute sorte de voiture.

Le mesme jour que nous partimes de Hambourg il nous arriva une chose bien surprenante à Bockstoudt, une ville qui depend du Roy de Suede. Car, comme nous estions sur le point d'en partir à deux heures apres midy, apres avoir changé de chariots à dessein de faire encore trois ou quatre miles, il arriva que le voiturier du Secretaire ne voulut point partir qu'on ne prist en mesme temps un compagnon voiturier qu'il avoit amené pour cet effet avec luy, & qui nous estoit inutile aussi bien que son chariot. Le Secretaire ne pouvant pas venir à bout de cet homme par la raison voulut se servir de la force, & au milieu de la ruë voulut l'obliger de marcher en luy presentant un pistolet à la gorge. On luy arracha d'abord le pistolet de la main, & comme on se mettoit en train de le maltraiter nous fimes en sorte qu'il fut delivré des mains d'une troupe barbare de païsans & gens mechaniques. Et pendant qu'il s'en alloit vers le Gouverneur pour le prier de mettre ordre à cet accident, le reste de nostre troupe se vid d'abord environné de plus de cent per-

personnes, dont les uns s'attachoient à voler nos hardes, les autres à nous maltraiter : De maniere qu'outre un petit chien d'Espagne qu'on déroba nous perdimes quatre ou cinq armes à feu. Il y eut aussi un Page qui perdit sa perruque dans la chaleur du combat, & comme il avoit alors une robbe à la Samojede qu'il ne faisoit pas difficulté de mettre quelquefois en voyageant pour mieux resister à la rigueur de l'hyver, il avoit si peu la mine d'un Chrétien dans cette posture, que la populace prenoit particulierement plaisir de le balotter sur la neige avec sa fourrure. Son Excellence qui ne faisoit que partir revint là dessus toute surprise de cette écarmouche, enfin la chose fut calmée, mais au lieu de cinq chariots que nous avions accoûtumé d'avoir nous partimes d'icy n'en ayans que quatre. Ce mauvais traittement nous persuada fort bien que Monsieur l'Ambassadeur n'avoit pas esté connu dans cette ville, & nous y trouvames un peuple si insolent que nous avions peut estre autant de sujet d'appeller la ville *Poneropolis*, que celle que Philippe Roy de Macedoine appella de ce nom, parce qu'il ne l'avoit peuplée que de méchans garnemens.

Le lendemain estant arrivés à Bremen nous apprimes par la gazette que Monsieur de Morpeth étoit prisonnier à wesel, & que les Hollandois l'avoient pris avec sa suite à deux ou trois miles de Munster dans le chemin

min de Cologne. Il est vray que la gazette ne le nommoit pas par son nom, mais toutes les circonstances de ces sinistres nouvelles nous indiquoient assez clairement que c'étoit luy mesme, de sorte que son Excellence se les appliqua comme estans de mauvais augure. Et comme elle s'estoit proposée de suivre la mesme route, elle tâcha d'autant plus soigneusement d'en eviter le danger, c'est pourquoy elle avoit un soin particulier de demeurer peu de temps dans les grandes villes, & de ne s'attribuer que simplement le titre d'un Gentil-homme. Ainsi on eust dit que Monsieur l'Ambassadeur vouloit aussi representer la personne du Roy dans l'état de son exil comme il venoit de le faire dans l'état pompeux de son rétablissement.

Au reste nous ne fumes pas si tost arrivés à Munster, trois jours apres nostre depart de Bremen, que nous apprimes la verité des nouvelles, & toutes les circonstances de la maniere en laquelle Monsieur de Morpeth avoit esté trahi dans cette ville : car par accident nous logeames dans la mesme hôtellerie où luy mesme avoit logé. Et, parce qu'il étoit bien aisé de nous y decouvrir par le moyen des livrées que l'on avoit beau deguiser, son Excellence trouva bon de partir au plutost de Munster pour prevenir les intelligences qu'on auroit d'abord pû donner au Gouverneur de Wesel pour nous surprendre. De là vient que nous ne demeurames à

Mun-

Munster que quatre ou cinq heures, & cela reüssit si bien que nous evitames par ce moyen le danger d'estre surpris. Dés que nous fumes eloignés d'une journée ou de deux des frontieres nous n'étions presque plus en peine, hormis pour le traject de Calais à Douvre, mais Monsieur l'Ambassadeur conduisit ce voyage avec tant de prudence & de precaution qu'en fin nous arrivames heureusement en Angleterre.

Cependant nous apprimes à Rochester (qui est à dix lieuës de Londres) que Madame la Comtesse estoit arrivée à Londres depuis quinze jours, & qu'on estoit fort en peine de Monsieur l'Ambassadeur apres les nouvelles qu'on avoit receuës de l'estat où estoit Monsieur de Morpeth. Ainsi l'arrivée de Monsieur l'Ambassadeur fut tout à fait surprenante, aussi bien que celle de Monsieur le Vicomte qui arriva trois jours apres luy, Messieurs les Estats l'ayant en fin relâché avec ses gens apres quelques jours d'emprisonnement à Wesel. Il est vray que cependant ils avoient esté bien traités, & que le Gouverneur de Wesel fut mesmes apres cela repris de les avoir detournés de leur voyage.

Mon-

MOnsieur l'Ambassadeur estant de retour à Londres alla rendre dés aussi-tost ses devoirs à sa Majesté, luy porta la lettre que le Czar avoit remise entre ses mains à Mosco. Le Roy luy ayant d'abord témoigné la joye qu'il avoit de le revoir apres un long voyage, luy parla entr'autres choses du sujet de l'Ambassade qu'il avoit nouvellement receuë de la part du Czar, & luy donna ordre pour sa justification qu'il fist faire par escrit un narratif de ce qui s'estoit passé à son égard dans sa premiere Ambassade. C'est ce qu'il fit, à la grande confusion de l'Ambassadeur qui agissoit contre luy. Et de peur de laisser mon ouvrage imparfait, j'ay cru qu'il estoit necessaire de produire cette Apologie, & c'eust esté sans doute de mauvaise grace d'avoir attiré jusqu'icy le Lecteur pour le suspendre à la fin dans un sujet de telle importance. Il est vray que la plusspart des choses qui y sont contenuës ont esté déja proposées cy-devant, neantmoins il y en a beaucoup de remarquables dont je n'ay pas fait mention, & que j'ay reservées expressément pour rendre la lecture de cecy plus aggreable & divertissante. Le style en estant fort simple est en cela mesme tres-propre pour le sujet, puis qu'il s'agissoit de faire une narration qui fust simple & entierement conforme à la verité, & qui respondist aux articles que les Ambassadeurs du Czar avoient presentés

contre

contre Monſieur le Comte. J'ay crû qu'il n'eſtoit pas neceſſaire de propoſer à part ces articles, puis qu'ils ſont tous debatus dans cette reſponſe, qui fut faite en la forme qui ſuit, comme une depoſition en faveur de ſon Excellence.

Les Ambaſſadeurs de ſa Majeſté Czarienne ayant delivré un eſcrit, où il eſt fait mention de l'affection extraordinaire que ſa Majeſté Czarienne porte à ſa Majeſté Royale, & des grands honneurs qui furent faits dernierement à cette conſideration au Comte de Carlisle, où ils juſtifient d'ailleurs tout le procedé des Commiſſaires de ſa Majeſté Czarienne qui traiterent avec luy, & condamnent au contraire toute ſa conduite par divers articles qu'ils ont dreſſé contre luy, nous répondons à cela par un narratif de tout ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet dans l'Ambaſſade dudit Comte en Moſcovie, comme il a eſté ordonné par le Roy pour ſa juſtification.

Premierement que Monſieur le Comte eſtant arrivé ſur le pont d'Arcangel il fut rencontré par un certain *Bogdan*, qui luy fit entendre qu'il eſtoit eſtably pour eſtre ſon Priſtaf, c'eſt pourquoy Monſieur le Comte le ſalüa ſelon ſa qualité. Mais comme ils devoient marcher vers le logis qu'on luy avoit preparé, le Priſtaf prit la main droite ſur l'Ambaſſadeur, & luy dit, qu'il avoit receu cet ordre de *Knez Cherbatof* Gouverneur d'Arcangel; Monſieur le Comte ne voulant pas luy

luy ceder, fut obligé de demeurer sur le pont en la presence d'un grand nombre d'estrangers de diverses nations prés d'une demy heure en attendant l'ordre du Gouverneur à qui le Pristaf envoya un messager au Chateau sur ce sujet. Enfin le Gouverneur changea l'ordre qu'il avoit donné au Pristaf.

Apres cela, le Comte de Carlisle estant prét à partir d'Arcangel pour Vologda, le Pristaf fit avertir par avance *Knez Ivan Michailovitz* Gouverneur du *Vaga* que par son ordre il y eust à l'arrivée de l'Ambassadeur des hommes préts à *Arsinoa* pour tirer de là les barques jusques à *Yagrish*. Mais au lieu de cela le Gouverneur menaça les Strelits qui furent envoyés, se moqua du Pristaf, parla legerement de l'Ambassadeur, & ne se mit en peine de rien. Tellement que Monsieur le Comte fut laissé à sa discretion dans un pays estranger, où il ne sçavoit de quel costé se tourner, jusqu'à ce que par un grand soin ayant ramassé des hommes il fut obligé de s'en servir à ses propres fais d'*Arsinoa* jusques à *Yagrish*. Il est vray qu'on luy remboursa l'argent sur son depart de Mosco.

En suite le Stolnic *Offonassy Ivanovitz Nestrof*, & le Diack *Ivan Stepanovitz Davidof*, estant venus à Vologda, pour conduire l'Ambassadeur à Mosco en qualité de Pristafs, le Stolnic la premiere fois qu'il fit visite à Monsieur l'Ambassadeur luy dit, que sa Majesté Czarienne avoit ordonné qu'eux & l'Ambassadeur

deur s'en allassent à Mosco, se nommant avec son associé devant Monsieur l'Ambassadeur.

Et quand Monsieur le Comte luy demanda qu'il fournist ses Gentil-hommes de bons traineaux pour voyager de Vologda à Mosco, il refusa absolument de leur en donner d'autres que ceux dont les voituriers se servent ordinairement. De sorte que ces traineaux estans d'ordinaire fort minces & crevassés, Monsieur le Comte fut contraint de pourvoir ses Gentil-hommes de traineaux à ses propres frais.

D'ailleurs le Stolnic traita l'Ambassadeur si mesquinement qu'on ne faisoit pas difficulté de luy refuser un œuf s'il en avoit besoin, & il disposoit des vivres avec tant de rigueur, que les Chalavalnicks ou ceux qui achetoient les vivres, n'osoient distribuer quoy que ce fust sans son ordre.

En voyageant de Vologda à Mosco on détint l'Ambassadeur en divers endroits sans aucune necessité.

Et quand il fut enfin arrivé au Yase, à une lieuë & demie de Mosco, qu'il eut demeuré là deux jours, il fut averty par le Stolnic son Pristaf le quatriéme de Fevrier sur le soir, qu'il feroit le lendemain son entrée à Mosco, & qu'il devoit se tenir prét à partir à neuf heures du matin, ce qu'il fit. Et neantmoins il fut detenu avec tout son train au Yaze le lendemain jusqu'à quatre heures du soir, estant depourveu de toute sorte

de

de vivres, & ce fut à cette heure là seulement qu'on receut ordre de partir pour Mosco.

Dés qu'on fut venu à my chemin de Mosco on renvoya l'ordre que Monsieur l'Ambassadeur ne feroit pas son entrée cette nuit là; mais qu'il devoit passer la nuit dans un village, qui n'estoit pas moins incommode que le Yaze.

Là estant arrivé il receut un message de la part du Czar en la personne d'un Diack nommé *Loukian Timopheovitz Golozof*, qui remettoit la faute sur les Couriers qui avoient esté envoyés pour donner le mot de partir, disant qu'ils s'estoient égarés du grand chemin.

Monsieur l'Ambassadeur avoit soufert patiemment jusques là toutes les autres defaveurs, mais parce que celle cy s'estoit faite si publiquement, il demanda qu'on luy fist reparation, & resolut de n'entrer point à Mosco qu'on ne luy eust donné satissatisfaction là dessus.

Neantmoins se fiant sur la parole de Dementé *Bashmacof* Diack du Cabinet Czarien, qui vint le voir le lendemain matin, & luy promit de la part de sa Majesté Czarienne qu'on luy donneroit toute sorte de satisfaction sur le sujet de ce desordre, il se disposa d'abord à faire son entrée & fut prest dans moins d'une demy-heure.

Et c'est fort mal à propos que les Ambassadeurs de sa Majesté Czarienne alleguent main-

maintenant, comme avoient fait ses Commissaires, que le Comte de Carlisle s'amusa ce jour là de sorte qu'il ne partit que fort tard. Il est vray qu'il entra de nuit à Mosco, mais ce fut en partie à l'occasion du *Doomnoy Dvoranin Ivan Offonassevitz Pronchissof*, qui bien qu'il fust envoyé à l'Ambassadeur pour le conduire à Mosco comme estant son Pristaf, demeura long-temps assis dans son traineau à dessein que l'Ambassadeur sortist le premier du sien pour aller au devant de luy. Enfin étant tombés d'accord qu'ils sortiroient tous deux en mesme temps, le *Doomnoy Dvoranin* voulant tromper l'Ambassadeur feignit de mettre pied à terre au mesme moment que luy, & demeura pendu en l'air entre les bras de ses Goujats.

Mais ce qui causa aussi un grand retardement ce furent des troupes de Gentil-hommes & autres qui furent presens à cette reception, pour faire en sorte que la garde continuast jusqu'au faubourg de la ville par où l'on entra. C'est pourquoy ils estoient obligés de temps en temps de faire des pauses, afin que les gardes qui étoient demeurés derriere l'Ambassadeur pussent attrapper au gallop ceux qui étoient les premiers, & prendre place devant eux pour suppleer ce qui se seroit autrement rencontré vuide.

Ainsi il fut nuit pour la seconde fois avant que l'Ambassadeur pust entrer dans la ville. Ce que l'on auroit bien pû prevenir en attendant

dant un jour davantage, comme Monsieur le Comte l'avoit proposé au Diack du Cabinet Czarien.

Mais ces grands flambeaux de cire, dont les Ambassadeurs font mention dans leur papier, étoient en si bon ordre, qu'il est aisé par là de juger qu'on avoit resolu de bonne heure que cette entrée se fist de nuit.

Aprés cela on donna parole à Monsieur l'Ambassadeur, qu'il auroit audience le neufviéme de Fevrier ; & le *Doomnoy Dvoranin* luy dit que c'estoit une grande marque de la faveur de sa Majesté Czarienne que ce fust son plaisir de luy donner si-tost audience. Neantmoins elle fut d'abord renvoyée de deux jours, & l'Ambassadeur n'en a jamais sceu la raison.

A sa premiere audience il representa à sa Majesté Czarienne qu'il avoit quelque chose à luy declarer de particulier touchant la personne de Monsieur le Chevalier Hebdon, mais on ne voulut point luy permettre qu'il delivrât entre les mains de sa Majesté Czarienne la lettre de recommandation qu'il avoit pour Monsieur le Chevalier, de sorte qu'il fut obligé de la remettre entre les mains de ses Commissaires.

Et quand il alloit en Conference, Messieurs les Commissaires ne bougeoient jamais de la chambre où on la tenoit pour venir au devant de luy, & en toutes les Conferences ils prenoient le haut bout de la table.

La premiere fois qu'il fut en Conference avec eux il leur donna par escrit une demande fort paisible & modeste touchant la reparation qui luy avoit esté promise sur le sujet du desordre qui s'estoit fait à son Entrée.

Et quoy qu'il leur fit entendre en mesme temps qu'il ne vouloit pas traiter d'autres affaires d'Estat avant qu'on l'eust satisfait en ce point, neantmoins par la persuasion des Commissaires qui le solliciterent fort, & luy promirent sur leur honneur qu'on luy feroit une deuë reparation, il leur delivra en mesme temps un autre papier touchant la restitution des Privileges, qui est une affaire d'Estat qui regarde la veritable & fraternelle amitié des Monarques d'Angleterre & la Moscovie, laquelle n'a eu d'autre fondement & principe que ces Privileges.

Quelque temps aprés les Commissaires répondirent à ces deux propositions de Monsieur l'Ambassadeur, & dans leur response ils mettent au long tous leurs titres & se nomment devant Monsieur l'Ambassadeur, mais pour ce qui est de luy, ils se contentent de l'appeller simplement *Knez Charles Howard.*

Et quand ils parlent du Pere de sa Majesté Royale, ils disent seulement qu'il est *Slavopamite*, de glorieuse memoire, au lieu qu'ils disent du Pere de sa Majesté Czarienne qu'il est *Blagenniopamite*, c'est à dire, d'heureuse memoire.

Tou-

Touchant l'entrée de l'Ambassadeur ils ajoutent un autre pretexte, c'est qu'on avoit esté long-temps à ranger tous les Courtisans & les Troupes militaires qui furent à sa reception.

Il disent que l'Ambassadeur ne devoit pas demander d'estre satisfait du renvoy de son entrée avant qu'il fust à Mosco.

Ils l'accusent d'avoir trop tardé luy mesme le second jour.

Et enfin ils alleguent que les Couriers qui avoient esté la cause de ce desordre avoient esté châtiés, ce qui n'étoit pas vray. Que si on se fust disposé en quelque façon à faire cette justice à Monsieur l'Ambassadeur, il n'auroit plus parlé de ceste affaire, & mesme il témoigna fort souvent aux Commissaires qu'il auroit intercedé luy mesme pour obtenir leur pardon.

Pour ce qui est des Privileges, au lieu d'y répondre, on accuse hautement de rebellion toute la Compagnie Angloise d'Arcangel, & cela de mot à mot comme on l'avoit proposé à Priduax Agent de la part de Cromwel, sans toutefois en donner aucune preuve.

On allegue pour faire nombre, que sa Majesté Czarienne avoit donné à conoistre à sa Majesté Royale que les Privileges n'avoient esté abolis qu'en detestation de la rebellion d'Angleterre qui fut en ce temps-là.

Mais les Commissaires s'appuyent particu-

lierement sur une lettre qu'ils soûtiennent avoir esté envoyée par feu sa Majesté Royale à sa Majesté Czarienne, & disent que Luc Nightingale fut envoyé secrettement de sa part avec cette lettre pour demander la cassation des Privileges.

Ce sont les raisons sur lesquelles ils fondent leur refus des Privileges, qu'ils refusent en effet si incivilement dans cette réponse, qu'il ne se peut rien voir de plus desobligeant. On n'en usa pas de mesme envers Cromwel dans une semblable occasion, car si mesmes il fut refusé il le fut au moins d'une maniere beaucoup plus civile & en de meilleurs termes, comme on le peut voir dans la réponse que sa Majesté Czarienne luy renvoya : nous le Grand Seigneur nous trouvant dans un temps de guerre, ne sommes pas presentement en estat de considerer ces affaires ; mais nous mettrons si bon ordre à l'avenir en faveur des Marchands Anglois, que tout se rapportera au bien & à l'avantage des deux Nations, & à la conservation de l'amitié qui est establie entr'elles.

Il est vray qu'en d'autres écrits qui furent delivrés en suite, les Commissaires alleguent pour excuse les guerres où sa Majesté Czarienne estoit engagée, & semblent laisser encore quelque esperance de les obtenir aprés la fin de ces guerres. Mais on ne dit cela qu'en des termes generaux, & qu'il faut entendre selon le temps & les occasions, comme l'Ambassadeur

bassadeur le remarqua fort bien lors qu'étant avec le *Doomnoy Dvoranin Ivan Offonassevitz Pronchissof* il le sonda sur ce point. Non pas qu'il eust dessein de conclure à de telles conditions (puis qu'il n'en avoit point d'ordre) mais seulement pour mieux s'informer du sens qu'on donnoit à cette ouverture.

Enfin dans le premier papier les Commissaires se piquent du titre de tres-Illustre que l'Ambassadeur avoit donné à sa Majesté Czarienne, un titre dont sa Majesté Royale s'étoit servie dans sa lettre & que ses Ancêtres ont toûjours employé quand ils écrivoient aux Ancêtres de sa Majesté Czarienne. Sans doute c'estoit le prendre trop mal dans une harangue qui ne tend qu'à la gloire de sa Majesté Czarienne & qui étaloit advantageusement avec tout l'éclat possible l'honneur & la grande amitié que sa Majesté Royale luy portoit.

Neantmoins le *Posolskoy Diack Almaze Evanof*, un des Commissaires de Monsieur l'Ambassadeur, ne fit pas difficulté de dire ouvertement dans son office, que ce titre de tres-Illustre dont l'Ambassadeur s'étoit servy étoit un terme bien incivil.

Ainsi l'Ambassadeur, bien loin de recevoir quelque reparation pour l'affront qui luy avoit esté fait à son entrée, se trouva plûtost luy mesme couvert de blâme par ses Commissaires dans leur premiere réponse.

Et au lieu de recevoir une favorable réponse à la demande qu'il fit des Privileges, il se vid tout à coup frustré de ses esperances : tellement qu'il n'étoit pas en état d'entamer d'autres affaires : C'est pourquoy il s'attacha seulement à repliquer aux Commissaires suivant l'occasion qu'ils donnoient dans leur papier.

Premierement pour ce qui regarde la faute qu'on imputoit aux Couriers, il dit qu'il y avoit fort peu d'apparence qu'ils eussent manqué leur chemin si prés de Mosco, puisque ce mesme jour là, ceux qui furent envoyés au mesme lieu à Monsieur le Chevalier Hebdon de la part de sa Majesté Czarienne sur un sujet fort deshonneste, trouverent aisément le chemin.

Et comme on eut en suite ajoûté un autre pretexte, à savoir le rangement des troupes qui prit tant de temps qu'on ne put pas estre prét le premier jour (au lieu que les Ambassadeurs disent maintenant eux mesmes dans leur papier que ces troupes attendirent ce jour là le Comte de Carlisle depuis le matin jusqu'au soir) il dit qu'il a de la peine à comprendre, (puis que sa Majesté Czarienne peut à son absence, par le bon ordre de ses Generaux, faire lever dans ses pays mesme les plus eloignés de si grandes armées pour combattre son ennemy dans les plus surprenantes rencontres) qu'apres estre venu si lentement de Vologda, & qu'apres avoir logé trois

jours

jours si prés de la ville Capitale, ceux qui assistent continuellement devant sa personne, qui voient toûjours un si bel ordre dans sa Cour ne pussent dans un jour entier se mettre en estat de recevoir l'Ambassadeur d'un amy. Ces expressions sont si obligeantes & representent si bien la grandeur & la puissance de sa Majesté Czarienne, qu'il ne se pouvoit rien dire au delà. Neantmoins ce sont les termes dont les Commissaires se sont piqués, & dont les Ambassadeurs de sa Majesté Czarienne se plaignent aujourd'huy, comme si le Comte de Carlisle eust choqué les armées de sa Majesté Czarienne. Et parce que Monsieur le Comte leur dit en suite dans sa replique, qu'ils avoient donné un mauvais sens à son langage contre sa propre intention, les Commissaires firent encore de cela une matiere d'injure, & ne manquerent pas de le quereller là dessus comme font encore maintenant les Ambassadeurs. De mesme en est-il arrivé dans un autre endroit où le Comte de Carlisle dit, qu'ils sont mal fondés dans leur plainte touchant *Illustrissimus*, comme s'il n'étoit pas permis à un étranger en Moscovie de dire la verité, & qu'il falust qu'un Ambassadeur y fust si esclave que de n'avoir pas la liberté de dire ses sentimens.

Il demanda aussi au nom de sa Majesté qu'on luy fit voir la lettre de Nightingale, & qu'elle fust remise entre ses mains, comme estant supposée & choquant hautement l'honneur

neur de feu ſa Majeſté Royale. Mais les Commiſſaires ſe garderent bien de le faire, & apres diverſes ſollicitations ils trouverent à propos de dire que la lettre étoit perduë, & que ſi on pouvoit la trouver (de quoy ils ſe paſſoient fort bien) elle ſeroit delivrée entre ſes mains.

Il repreſenta que ſa Majeſté Czarienne avoit promis à ſa Majeſté Royale dans une de ſes lettres, que quand ſon Ambaſſadeur ſeroit arrivé dans ſa Cour elle rétabliroit les Privileges.

Il répondit en faveur des Marchands que l'on avoit accuſés mal à propos; il repliqua au ſujet d'*Illuſtriſſimus*, & avertit les Commiſſaires d'employer le titre de Defenſeur de la Foy pour ſa Majeſté Royale; & c'eſt à quoy les Ambaſſadeurs ne feroient pas mal peut-étre de prendre garde.

Apres cela l'Ambaſſadeur fut invité à diner avec ſa Majeſté Czarienne.

Schellimetof un des principaux Stolnics de ſa Majeſté dit à Monſieur l'Ambaſſadeur quand il vint l'avertir que le diner étoit prét, que le Czar luy commandoit de venir diner.

Le *Doomnoy Dvoranin Ivan Offonaſſevitz Pronchiſſof* luy fit ſavoir de la part de ſa Majeſté Czarienne qu'il y auroit à diner deux Tzarts, l'un de *Caſſimous* & l'autre de *Siberie*, & que leur table ſeroit au deſſus de la ſienne.

Et quoy que ſa Majeſté Czarienne n'euſt alors

alors que ſon bonnet ſur la teſte elle ne daigna pas le tirer quand l'Ambaſſadeur entra dans la ſale où il dina, & elle en uſa de meſme à la privée audience dont il eſt fait mention dans la ſuite.

L'Ambaſſadeur ne fut pas admis à la table de ſa Majeſté Czarienne, mais on le fit ſeoir à une autre table beaucoup au deſſous de la ſienne avec un *Doomnoy Dvoranin* & un *Stolnic*.

Cependant les Boyars dinerent au haut bout de la ſale tout auprés de ſa Majeſté Czarienne, & furent toûjours ſervis devant l'Ambaſſadeur.

On ne donna pas ſeulement une ſerviette à l'Ambaſſadeur.

Apres ce traitement il ſe paſſa encore quelques écrits de côté & d'autre entre le Comte de Carliſle & les Commiſſaires. Mais comme il vid qu'il ne pouvoit pas reüſſir par cette voye, & que les Commiſſaires ſembloient faire tous leurs efforts pour aggrandir la breche, il trouva bon de tenter une autre voye : Ce fut d'obtenir üne privée audience de ſa Majeſté Czarienne. Il la demanda le 22. de Mars, mais il ne put l'obtenir que dans un mois.

Et cependant les Commiſſaires firent entendre à Monſieur l'Ambaſſadeur qu'en cas qu'il euſt cette audience il ne devoit pas pretendre d'y parler de ſes affaires.

Environ ce temps-là il ſe fit une Proceſſion le jour des Rameaux, l'Ambaſſadeur fut invité de la part de ſa Majeſté Czarienne à en

voir les ceremonies, mais le *Stolnic* qui vint pour le conduire ne manqua pas d'entrer le premier dans le carosse, & d'occuper d'abord la place la plus honorable. Monsieur l'Ambassadeur refusant d'y aller à ces conditions, fut obligé d'attendre que sa Majesté Czarienne eust renvoyé un ordre contraire.

Le 22. d'Avril l'Ambassadeur eut audience privée de sa Majesté Czarienne, à qui il communiqua l'état de ses affaires, examina la foiblesse des raisons sur quoy les Commissaires fondoient le refus des Privileges, & revela le secret de la grande affection que sa Majesté Royale avoit pour elle. Enfin il demanda qu'on luy fist reparation touchant son entrée, & fit des plaintes contre le *Doomnoy Dvoranin Ivan Offonassevitz Pronchissof*.

Car il savoit tres-bien que ce *Doomnoy Dvoranin* tâchoit sur toutes choses de le rendre odieux, & d'empêcher le succez de ses affaires, comme on peut le remarquer par ces preuves.

Premierement l'Ambassadeur étant arrivé à Mosco fit savoir au *Doomnoy Dvoranin* qu'il trouvoit fort étrange qu'on ne voulust pas seulement permettre aux femmes Angloises de venir salüer sa femme avant l'audience, & demanda qu'il y eust un peu plus de liberté que cela dans sa maison. Le *Doomnoy Dvoranin* en fit d'abord le rapport à sa Majesté Czarienne, mais il l'expliqua si mal & luy donna à dessein un si mauvais sens que la demande

mande en parut fort ridicule à sa Majesté Czarienne.

Il y avoit dans la maison de l'Ambassadeur un certain Hollandois nommé *Beuchlin* qui avoit là son appartement, qui servoit de pretexte ou de rendez-vous à une troupe d'espions Hollandois qui espioient continuellement les affaires ou les actions de l'Ambassadeur. Et cependant on refusoit à toute personne l'entrée dans la maison si c'estoit touchant les affaires de l'Ambassadeur avant sa premiere audience, & depuis l'audience mesme on estoit si rigoureux qu'on examinoit la pluspart de ceux qui venoient pour quelques affaires avant qu'ils pussent entrer: d'autres étoient renvoyés, & mesme on les repoussoit souvent avec violence. Le Comte de Carlisle trouvant ce procedé bien rude, demanda qu'au moins on fist retirer *Beuchlin*, sur tout puis qu'on estoit tellement à l'étroit dans la maison, que *Almaz Ivanof Posolskoy Diack* (un des Commissaires) dit franchement qu'il estoit bon que les Gentil-hommes Anglois couchassent tous ensemble, de peur que par hazard les rats ne les emportassent; outre que les Flamans se vantoient ouvertement qu'en depit de l'Ambassadeur, *Beuchlin* ne sortiroit point de là. Le *Doomnoy Dvoranin*, à qui l'Ambassadeur s'estoit addressé comme à son Pristaf pour mettre ordre à cette affaire, la negligea entierement ou en empecha le succez, de sorte qu'en effet *Beuchlin*

chlin eut l'avantage sur Monsieur l'Ambassadeur.

D'ailleurs il arriva qu'un jour le *Doomnoy Dvoranin* dit au Comte de Carlisle que le Roy de Pologne avoit nouvellement envoyé une personne à sa Majesté Czarienne, pour luy demander la grace qu'elle ne continuast plus à luy faire la guerre. L'Ambassadeur tout surpris d'une nouvelle si estrange luy repliqua que ces termes estoient bien bas, & que les Princes les plus abbatus par les malheurs de la guerre n'ont jamais témoigné autrefois tant d'humilité : mais qu'au reste il étoit bien aise d'apprendre que les affaires de sa Majesté Czarienne fussent en si bon estat. Là dessus le *Doomnoy Dvoranin* ne manqua pas de rapporter à sa Majesté Czarienne la premiere partie de la réponse donnée par l'Ambassadeur, en luy donnant de si mauvaises couleurs que sa Majesté Czarienne fut par ce moyen extremement irritée contre le Comte de Carlisle.

Apres cela sa Majesté Czarienne ayant fait l'honneur à Monsieur le Comte de l'inviter à voir la Procession solemnelle dont il a esté parlé, ledit Pronchissof luy demanda quelque temps apres son opinion touchant les ceremonies qui y avoient esté faites, & s'il ne trouvoit pas que ce fut une plaisante Comedie. l'Ambassadeur luy répondit civilement qu'il avoit esté tres-satisfait de voir une si belle Procession. Mais le *Doomnoy Dvoranin* selon

selon le talent qu'il avoit de deguiser les choses, alla d'abord dire à sa Majesté Czarienne que l'Ambassadeur avoit dit que c'estoit une jolie Comedie; ce qui choqua fort aussi sa Majesté Czarienne.

Et comme Monsieur le Comte discouroit une autre fois avec le mesme *Doomnoy Dvoranin* touchant le Mariage qui s'acheminoit entre le *Tzar Ivan Basilevitz* & une Dame Angloise du sang Royal, le *Doomnoy Dvoranin* eut l'effronterie de dire que ce Tzar avoit beaucoup de semblables femmes, voulant dire que ny l'un ny l'autre n'avoit le don d'étre chaste.

D'autre part le mesme *Doomnoy Dvoranin* ne fit pas difficulté plusieurs fois de mépriser le present que sa Majesté Royale avoit envoyé à sa Majesté Czarienne, & de dire à l'Ambassadeur que quand il vid luire l'étain il croyoit bien que c'étoit de bon argent.

Neantmoins l'Ambassadeur ne se plaignit jamais de ces choses quoy qu'il en fust fort choqué.

Mais ce ne fut pas la fin des impostures du *Doomnoy Dvoranin.* Il dit encore ces faussetés à Monsieur le Comte, que les affaires de sa Majesté Royale estoient en mauvais état, qu'il avoit receu de la Compagnie Angloise une grande somme d'argent pour l'obliger à faire tous ses efforts pour obtenir les Privileges, comme s'il n'eust esté qu'un *Posolnick* ou Agent de la Compagnie, & qu'en

suite de cela il negligeoit les affaires de sa Majesté. Puis il le menaça qu'il encourroit la disgrace de sa Majesté Czarienne,& qu'elle ne manqueroit point de se plaindre de luy à sa Majesté Royale comme ayant transgressé ses ordres. C'est ce que le *Doomnoy Dvoranin* ne pouvoit pas savoir,car il est certain que l'Ambassadeur ne luy communiqua jamais quels ordres il avoit de la part du Roy.

Ce sont les raisons qui obligerent enfin Monsieur le Comte à se plaindre du *Doomnoy Dvoranin*, & c'est ce qu'il fit quand il eut audience privée de sa Majesté Czarienne.

Cette audience n'eut point d'autre effet que celuy-cy : l'Ambassadeur ayant donné par écrit deux copies de sa harangue, l'une en Anglois qu'il avoit signée, & l'autre en Latin qui n'étoit signée que de la main de son Secretaire; Golozof un des Commissaires fut employé diverses fois pour persuader l'Ambassadeur à signer aussi la translation Latine, qui n'avoit esté faite que pour servir d'aide à translater la harangue en leur langage, parce que Golozof entendoit le Latin; c'est pourquoy l'on avoit eu un soin particulier de conserver autant de conformité qu'il étoit possible entre le Latin & l'Anglois.

Ce Golozof se servit de ce pretexte pour obliger l'Ambassadeur de condescendre à son dessein ; que puis qu'en cette harangue il y avoit tant de precieux témoignages de l'affe-
ction

ction que sa Majesté Royale portoit à sa Majesté Czarienne, & qu'elle contenoit d'ailleurs de si belles expressions à l'honneur de sa Majesté Czarienne, il estoit fort juste qu'on en conservast eternellement la memoire ; que pour ce sujet il estoit bon que Monsieur l'Ambassadeur signast aussi la Copie Latine, & que cela sembleroit rendre la chose de plus grand poids si elle estoit appuyée sur deux témoignages conformes. Mais l'Ambassadeur refusa de signer le Latin, puis que ce n'étoit pas son langage naturel.

Enfin pourtant il voulut bien donner cette satisfaction à sa Majesté Czarienne (quoy qu'il s'imaginast bien qu'elle desiroit cela pour quelque raison cachée) & signa la copie Latine. Cela fait ils decouvrirent d'abord quelle estoit leur veritable intention.

Premierement ils se plaignirent comme s'il eust parlé du Czar *Jean Basilovitz* sans aucun respect. Quand il dit au commencement de sa harangue ; c'estoit ainsi que le Czar Jean Basilovitz le premier qui lia d'amitié les Couronnes d'Angleterre & de Moscovie, &c. Et parce qu'il n'ajouta pas tous ses autres titres, ils requirent que l'Ambassadeur changeast cette expression ; ce qu'il fit pour leur complaire, car il n'avoit point d'autre raison que celle là qui l'obligeast de le faire.

Cependant les Commissaires dans un papier qu'ils donnerent à l'Ambassadeur le 24. de May nommoient le feu Roy simplement Roy

Roy Charles, & Monſieur Culpeper que ſa preſente Majeſté avoit envoyé en Moſcovie en qualité d'Ambaſſadeur, le Meſſager Guillaume Culpeper. Ce qui apparemment fut fait à deſſein, car quelque inſupportable que fut cet abus, on ne voulut point ſe mettre en peine de le corriger qu'apres que l'Ambaſſadeur eut pris congé de ſa Majeſté Czarienne.

En ſuite on blâma fort le Comte de Carliſle (comme font maintenant les Ambaſſadeurs) parce qu'il avoit fait mention du grand bruit qui s'oüit à la chute des fenêtres de la chambre où il eſtoit en conference avec les Commiſſaires pendant qu'ils liſoient leur premiere réponſe, dans laquelle ils refuſerent les Privileges. La choſe arriva ainſi & l'Ambaſſadeur trouva bon de l'alleguer, parce que peut-eſtre il luy ſembla qu'il y avoit quelque choſe de fatal dans cet accident.

Mais la plus grande invective fut contre une expreſſion dont l'Ambaſſadeur ſe ſervit touchant cette grande ſomme que *Knez Pierre Simonovitche* demanda à ſa Majeſté Royale. Voicy l'expreſſion, il ſemble (dit-il parlant en la perſonne du Roy) qu'on ait demandé cette ſomme pour ſe faire un honnête pretexte de refuſer les Privileges. C'eſt ce de quoy on ſe choqua tellement, qu'on accuſa l'Ambaſſadeur d'avoir parlé indignement de ſa Majeſté Czarienne, qu'il tenoit un langage indigne de l'amitié qui eſtoit entr'elle & ſa Majeſté Royale, qu'il avoit tranſ-

transgressé les ordres du Roy son Maistre, & que le Grand Seigneur ne manqueroit pas de s'en plaindre, comme il a fait maintenant par ses Ambassadeurs. Mais quand mesmes il seroit vray qu'on eust demandé cette somme pour se faire un pretexte de refuser les Privileges, l'Ambassadeur ne decouvrit pas absolument la chose, mais il donna seulement à entendre que le refus des Privileges donnoit lieu à un tel soupçon.

Aprés au lieu de répondre aux plaintes que l'Ambassadeur avoit faites à sa Majesté Czarienne contre le *Doomnoy Dvoranin*, sa Majesté Czarienne voulut bien se servir encore de luy comme auparavant, pour savoir de temps en temps comment l'Ambassadeur se portoit, de sorte que le *Doomnoy Dvoranin* retint encore long-temps cet employ.

Il est vray qu'on mit enfin un autre Pristaf à sa place, une personne de moindre condition que luy, mais qui le surpassoit en civilité, c'est le present Ambassadeur de sa Majesté Czarienne. Mais *Gregoire Cosmevitz* l'autre Pristaf fit savoir à Monsieur le Comte de la part mesmes de sa Majesté Czarienne, que ce changement s'étoit fait en faveur du *Doomnoy Dvoranin* parce qu'il avoit témoigné quelque desir de quitter cet employ de Pristaf.

Et quelque temps aprés on donna un papier à l'Ambassadeur, où bien loin de recevoir quelque reparation de la part du *Doom-*

noy

noy Dvoranin, ce fut luy qui fut justifié dans tous les points que l'Ambassadeur avoit avancés contre luy, & Monsieur le Comte fut accusé luy mesme qu'il n'avoit pas voulu parler des affaires de son Ambassade au *Doomnoy Dvoranin* depuis l'audience privée comme il avoit fait auparavant : de sorte que le *Doomnoy Dvoranin* se croyoit estre affronté luy mesme par Monsieur l'Ambassadeur.

Sur le sujet de l'entrée on ne fit non plus aucune reparation.

Cependant l'Ambassadeur offrit à sa Majesté Czarienne la mediation du Roy entre-elle & le Roy de Pologne dés que la commission fut arrivée de la part de sa Majesté Royale. Sa Majesté Czarienne accepta l'offre, mais comme il ne luy plût pas d'accorder les Privileges, la chose en demeura là.

C'est pourquoy l'Ambassadeur (qui depuis le 29. de Fevrier avoit déja declaré le dessein qu'il avoit de partir au plustost, & qui neantmoins avoit esté toûjours renvoyé de mois en mois sans aucun succez, de maniere qu'on luy fit perdre, au prejudice des affaires de sa Majesté Royale, la commodité d'aller à Riga à la faveur des traineaux) pressa fort pour son depart. Et apres qu'il eut esté long-temps suspendu, il arriva qu'estant sur le point de l'obtenir, il receut dans le mesme jour trois fois des ordres contraires sur ce sujet.

Quand l'Ambassadeur prit congé de sa Majesté

jesté Czarienne elle remit entre ses mains une lettre pour sa Majesté : le Titre de Defenseur de la Foy n'y estoit point, & on refusa au Comte de Carlisle de luy en donner la copie, quoy que ce soit une chose deuë à un Ambassadeur.

Apres qu'il eut pris congé de sa Majesté Czarienne, sa Majesté luy envoya des presens pour soy & pour sa famille, & parce qu'il les refusa, les Ambassadeurs se plaignent maintenant de ce procedé ; mais voiçy comment la chose se passa. L'Ambassadeur avoit beaucoup de raisons qui l'obligeoient à ne pas accepter ce present, neantmoins pour en rendre le refus plus tolerable, il resolut de communiquer ses raisons à deux de ses Commissaires avant qu'on eust envoyé les presens. C'est pourquoy il attendoit que ses Pristafs (qui devoient selon leur charge l'en avertir de bonne heure) luy eussent fait conoistre l'intention de sa Majesté Czarienne. Mais au lieu de cela le *Diack Loukian Timopheovitz Golozof* envoya parole à l'Ambassadeur comme il estoit à diner, qu'il s'en venoit avec les presens. Là dessus l'Ambassadeur quittant son diner fit toute la diligence possible pour envoyer querir *l'Ockolnichey Vasilia Semenovitz Volinskoy* & *Larivon Mitrevitz Lopookin Posolskoy Diack*, mais avant qu'il eust envoyé, *Loukian* entre tout à coup avec les martes Zibelines. Monsieur le Comte luy representa d'abord familierement qu'il estoit fort surpris

pris de son arrivée, & lui dit les raisons pourquoy il ne pouvoit pas accepter le present de sa Majesté Czarienne. *Loukian* ne pouvant pas soufrir le langage de l'Ambassadeur, l'interrompoit à tout moment par des transports d'impatience, & enfin le quitta brusquement avec des exclamations de colere & d'envie.

Le lendemain *Vasilius Semonovitz Volinskoy* fut envoyé à l'Ambassadeur de la part de sa Majesté Czarienne pour sçavoir les raisons pourquoy il avoit refusé les presens.

L'Ambassadeur avoit fait auparavant plusieurs demandes en faveur des Anglois qui estoient dans les terres de sa Majesté Czarienne, à sçavoir

Qu'on rendist conte aux Marchands Anglois de leurs maisons & des obligations ou cedules qu'ils avoient contre plusieurs des sujets de sa Majesté Czarienne pendant les derniers troubles d'Angleterre. Les Commissaires reduirent les debtes à 26 rubles à leur conte,& ne se mirent point en peine pour les maisons.

Que tous les Marchands Anglois qui voudroient se retirer dans leur Patrie, eussent toûjours la liberté de s'en aller quand bon leur sembleroit avec leurs familles. Cette demande fut accordée.

Qu'on leur fist justice en tout ce qui leur estoit legitimement deu. Bien loin d'accorder cet article on traitoit mesme fort severement les Marchands : de sorte qu'il ne servoit

ſervoit de rien d'avoir accordé l'article precedent.

Que tous les ſujets du Roy en general euſſent la liberté de ſortir des terres de ſa Majeſté Czarienne apres en avoir demandé la permiſſion. On ne voulut point donner à cela de reſponſe par écrit, mais on dit ſeulement de bouche à l'Ambaſſadeur, que ceux qui s'engageoient au ſervice de ſa Majeſté Czarienne, eſtoient obligés de le ſervir auſſi long-temps qu'il luy plairoit quand ils ne limitoient pas dans leur engagement un certain nombre d'années : Et c'eſt ainſi qu'on en a voulu agir envers le General Dyell & le Lieutenant general Drummond, qu'on fit promener ſi long-temps à Moſco avec les lettres du Roy, n'y ayant perſonne qui vouluſt les recevoir.

Qu'un Colonel nommé Baily accuſé de trahiſon par Cherillo Clopoüie fuſt examiné au plûtoſt. C'eſt ce qu'on ne voulut point faire, nonobſtant que l'accuſateur fuſt en ville.

Que Jacques Mein Colonel eſtant exilé en Siberie avec ſa femme & ſes enfans, obtinſt ſa grace s'il eſtoit coupable, ou que s'il eſtoit innocent on luy fiſt juſtice. Voicy l'obligeante reſponſe qui fut renduë ; le Colonel Jacob Mein a eſté relegué en Siberie pour une grande faute qu'il a commiſe, & il n'eſt pas à propos qu'il ſoit rappellé de là.

Qu'on jugeaſt au plûtoſt l'affaire d'un Colonel nommé Coningham accuſé de trahiſon.

hiſon. C'eſt ce dont on ne fit non plus aucun conte.

Que Mademoiſelle Roſe, en faveur de qui ſa Majeſté Royale avoit eſcrit une lettre, euſt ſelon cette lettre la liberté de revenir en Angleterre, ſon mary y conſentant. Cela fut platement refuſé ſous pretexte qu'elle eſtoit de la Religion Grecque.

L'Ambaſſadeur ayant fait reflexion ſur ces choſes & ſur beaucoup d'autres qui s'eſtoient paſſées dans ſa negociation, donna ces raiſons pour le refus des preſens; qu'on avoit negligé entre les titres de ſa Majeſté Royale celuy-cy de Defenſeur de la Foy, qu'on n'avoit point voulu corriger le titre du feu Roy ny de Monſieur Culpeper, que le deſordre de ſon entrée & les affronts de Pronchiſſof eſtoient demeurés dans leur force, pour n'avoir point voulu donner de reparation, que ſa Majeſté Czarienne avoit reſolu de ſe plaindre de luy comme l'ayant affronté, &c. Le refus des Privileges, la ſuppreſſion de la lettre de Nightingale, le peu de conte qu'on faiſoit de rendre juſtice aux Marchands Anglois, & de donner la liberté aux ſujets de ſa Majeſté Royale de ſe retirer quand le terme de leurs obligations ſeroit expiré, l'affaire de Mademoiſelle Roſe, & des Colonels Mein, Baily & Coningham, & qu'on avoit aſſeuré par eſcrit que la Compagnie Angloiſe avoit trempé ſes mains dans le ſang du feu Roy. Ajoûtant à cela

à cela que tout le ſuccez de cette Ambaſſade eſtoit d'avoir delivré trois communs ſoldats Anglois qui eſtoient priſonniers de guerre, dont il n'avoit pû obtenir la liberté qu'avec beaucoup de peine, & que ce fuſt à condition que de ces trois il y en euſt deux qui demeuraſſent au ſervice de ſa Majeſté Czarienne. Tellement que n'ayant pas atteint le but de ſon Ambaſſade, & eſtant encore ſujet aux calomnies de Pronchiſſof, outre qu'il eſtoit accuſé par ſa Majeſté Czarienne d'avoir mal parlé contre-elle, il trouva qu'en effet il n'eſtoit pas à propos qu'il receuſt ſes preſens. Qu'autrement il accepteroit la moindre faveur de la part de ſa Majeſté Czarienne, & que ce ſeroit beaucoup de gloire & une grande obligation tant pour ſoy que pour ſa famille, & qu'il eſtoit toûjours preſt pourveu qu'on miſt ordre à ſes affaires de recevoir quel témoignage que ce fuſt de l'affection de ſa Majeſté Czarienne.

Aprés cela l'Ambaſſadeur partit de Moſco le 24. de Juin, Calthof allant à ſa ſuite à cheval. Quand il fut éloigné d'un quart de lieuë de la ville il y eut un Clerc du Bureau des Ambaſſades qui vint demander Calthof au nom de ſa Majeſté Czarienne. L'Ambaſſadeur ne trouvant pas à propos de faire dependre ſon voyage de Calthof, le laiſſa enfin aller, luy promettant qu'il feroit tous ſes efforts pour obtenir ſon congé; c'eſt

pour-

pourquoy il escriroit deux lettres au *Posolskoy Diack*.

Ce sont les Lettres dont les Ambassadeurs se plaignent en deux endroits; comme si le Comte de Carlisle y disoit que les Commissaires ne savoient ce qu'ils faisoient; Mais voicy comme il y a, *Quorsum hæc vergant nescio, neque vos ipsi scitis qui facitis*, je ne say à quoy bute tout cecy, ny vous mesmes qui le faites. Et de fait qui peut savoir quel evenement auront toutes ces actions hormis qu'il n'eust un esprit de prophetie? & si l'Ambassadeur avoit eu dessein de blâmer le jugement des Commissaires, il se seroit blâmé luy mesme le premier, comme il est aisé de voir dans l'expression.

Les Ambassadeurs de sa Majesté Czarienne pretendent que Calthof fut retenu parce que le temps de son service n'étoit pas encore ecoulé, & que l'Ambassadeur n'avoit pas demandé son congé avant qu'il partist. Mais il en est tout autrement: car l'Ambassadeur sollicita souvent pour obtenir son congé, & enfin le Diack du Cabinet Czarien luy donna parole que Calthof pouvoit librement sortir de la Moscovie. Il avoit passé le temps pour lequel il s'étoit engagé, & par consequent il pouvoit librement, selon le droit de gens, suivre l'Ambassadeur de son Prince, sans qu'il demandast congé ou qu'il se servist d'aucune formalité de cette nature.

Calt-

Calthof bien loin de cela fut contraint estant mal traité de se r'engager encore pour deux ans aprés le depart de Monsieur l'Ambassadeur.

Voila le conte que son Excellence rendit de sa premiere Ambassade. La réponse qui fut donnée de la part du Roy aux Ambassadeurs de sa Majesté Czarienne fut, qu'il ne pouvoit pas blâmer son procedé, & que si mesmes le Comte de Carlisle n'avoit pas esté peut-estre bien informé des coûtumes de la Cour de Moscovie, on l'avoit neantmoins traité si indignement en diverses occasions, qu'il avoit plûtost sujet de se plaindre que sa Majesté Czarienne. Et comme ses Ambassadeurs avoient redoublé de plus fort les témoignages de l'amitié qu'elle portoit à sa Majesté Britannique ; le Roy leur témoigna de sa part qu'il auroit bien de la peine à se persuader de son amitié jusqu'à ce qu'il en vist les fondemens retablis, à savoir les anciens Privileges des Marchands ses sujets. Son Excellence ayant esté ainsi justifiée contre les attentes de l'Ambassadeur du Czar qui avoit fait tous les efforts imaginables pour les perdre, luy fit une visite par civilité, & pour luy donner à connoistre qu'il n'avoit pas eu peur de luy. Aprés cela l'Ambassadeur de Moscovie partit pour son pays n'étant pas fort satisfait, & quelque temps aprés sa Majesté Britanni-

T que

que y envoya Monsieur le Chevalier Hebdon en qualité d'Envoyé extraordinaire. Mais ce fut sans aucun succez, tellement que les choses sont encore dans le mesme état.



FIN.